



34

Ce Volume 3H fait suite à un précédent³³ dont les inscriptions
sont du n° 371 de l'année 1909 au n° 143^e année 1910

Ce que nous certifions

Lausanne, le 19^e 1910

L'Officier de l'Etat Civil

Manque la page 1

Manque la page 2

N° 144

Reneyer et Thietzin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix neuf Avois mil neuf cent dix mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Reneyer, Joseph Auguste, Employé au L. O.

de Villarsimboud & Prez-vez-Nordaz | Fribourg | — domicilié à Lausanne,

célibataire,

né à Villarsimboud le trente Octobre — mil huit cent Septante-six

fil de Jean Louis Reneyer, agriculteur, à Villarsimboud

et de Mélanie Seydoux, décédée,

2° Thietzin, Anna-Véronique, Cuisinière,

de Prez-vez-Nordaz | Fribourg | — domiciliée à Lausanne,

célibataire,

née à Villeneuve | Fribourg | le vingt-huit Mars — mil huit cent Septante-neuf

filles de Pierre Ernest Leonard Thietzin, menuisier,

et de Marie Caroline Florentine née Jacob, domiciliés à Prez-vez-Nordaz,

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Villarsimboud, Prez-vez-Nordaz & Prez-vez-Sud, les trente-un Mars, premier & deux Avois mil neuf cent dix.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Copies de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Villarsimboud, Prez-vez-Nordaz, Prez-vez-Sud &

Lausanne.

Communiqué : à l'Etat civil de Prez

Supérieure & Villarsimboud.

Signatures des époux :

Reneyer Auguste
Anna Reneyer

Signatures des témoins :

Reneyer Jules à Villars. St Pierre
Thietzin Ernest à Prez-vez-Nordaz.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 145

Méan et Curchod

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

1914
 Aujourd'hui dix-neuf avril mil neuf cent dix — mil huit cent quatre-vingt —
 par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :
 1° **Méan, Benjamin**, avocat,
 de Bayane, domicilié à Lonsomme,
 célibataire,
 né à Ressons le vingt-neuf août — mil huit cent quatre-vingt —
 fils de Frédéric Armand Méan, ancien pasteur,
 et de Jeanne Bertha née Sutter, sa femme, les deux à Lonsomme
 2° **Curchod, Alice-Sophie-Caroline**,
 de Lonsomme, Criddes, Dommartin et Poliez-le-Grand — domiciliée à Vérey —
 célibataire,
 née à Berchez le cinq Septembre — mil huit cent quatre-vingt —
 fille de Adolphe Antoine Curchod, pasteur,
 et de Lucie Louise Jacqueline née Sierckon, sa femme, les deux à Vérey
 Les publications ont eu lieu à Lonsomme, Poliez-le-Grand, Dommartin, Vérey, Bayane
 & Criddes, les vingt-quatre vingt-cinq & vingt-six mars mil neuf cent dix.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux
 Promesses de mariage
 Certificats de publication de Bayane,
 Lonsomme, Criddes, Dommartin, Poliez-le-Grand
 & Vérey

Communiqué : à l'Etat civil de Vérey
 Poliez-le-Grand, Bayane & Romanel.

Signatures des époux :

Méan
 Alice Méan

Signatures des témoins :

Paschou
 St. Louis Thilo
 Eug. Méan

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 146

Favrat & Regamen

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

8-359
 Aujourd'hui vingt deux mil neuf cent dix ~~mil huit cent quatre-vingt~~
 par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Favrat, Louis,** agriculteur,

de Lauzanne & Epalinges domicilié à Epalinges.

célibataire

né à Epalinges le vingt six août mil huit cent huitante un,

fils de **François Louis Favrat,** agriculteur,

et de **Jeanne Louise** née **Corbin,** la femme, les deux à Epalinges.

2° **Regamen, Marie Marguerite,**

de Lauzanne, domiciliée à Epalinges,

célibataire

née à Epalinges le quatorze juillet mil huit cent huitante sept,

fille de **Louis Louis Regamen,** aîné,

et de **Henriette Lucie** née **Biboux,** la veuve, à Epalinges.

Les publications ont eu lieu à Lauzanne & à Epalinges, les vingt deux
 vingt quatre Mars mil neuf cent dix.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'état civil d'Epalinges.

Signatures des époux :

Louis Favrat
Marie Favrat

Signatures des témoins :

Leonie Blanc de Lauzanne
Emile Favrat à Epalinges.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à l'état civil d'Epalinges.

N° 147

Pache et Bommeli

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-un août mil neuf cent dix mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Pache, Jean-Henri-Constant**, typographe,

de Epalinges domicilié à Lausanne,

célibataire,

né à Lausanne le sept août mil huit cent huitante-quatre,

fils de Constant Samuel Pache, imprimeur,

et de Fanchette Mathilde née Vunzidel, les deux à Lausanne,

2° **Bommeli, Bertha-Olga**,

de Sulgen à Munschen (Surgovie) domiciliée à Lausanne

célibataire,

née à Zurich le six Octobre mil huit cent huitante-neuf,

filie de Bertha Bommeli, à Lucerne,

et de

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Epalinges, Sulgen & Munschen, les cinq dix & sept mille mil neuf cent dix

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

acte de naissance de l'Épouse

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Epalinges, Sulgen, Munschen Lausanne

Communiqué : à l'Etat civil d'Epalinges

Sulgen & Berg

Signatures des époux :

Henry Pache

Olga Pache

Signatures des témoins :

R. Fick

Paul Harder

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Par jugement du Tribunal de Lausanne, rendu en date du 11 avril 1927, déclaré définitif et exécutoire le 24 mai 1927, le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le divorce.

Le Tribunal a fixé à _____ an le délai pendant lequel _____ ne pourra contracter un nouveau mariage.

Lausanne, le 4 juin 1927.
L'officier de l'état civil:

[Signature]

R. du 20.10.27.

N° 148

Ryffel et Borgeaud

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-un avril mil neuf cent dix mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Ryffel, Alfred-Marins-Rodolphe**, Entrepreneur

de Stäfa (Zürich) domicilié à Lausanne,

Célibataire,

né à Lausanne, le premier juin mil huit cent huitante-sept

fil de Friedrich Gotthelf Ryffel, docteur à Lausanne

et de Louise Elise Lucie née Lanz, décédée,

2° **Borgeaud, Pauline-Charlotte-Adèle**,

de Pully domiciliée à Lausanne, Elle de magasin,

Célibataire,

née à Pully le dix Mars mil huit cent quatre-vingt-onze

fille de Louis-Henri Borgeaud, décédé,

et de Louise Clémentine née Fontanille, de veuve, à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Stäfa, Pully Lausanne les vingt-dix, vingt-huit & vingt-neuf Mars mil neuf cent dix

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

acte de naissance de l'épouse

acte de décès au père de l'épouse

& consentement de la mère,

Promesse de mariage,

Certificats de publication de
Stäfa, Pully Lausanne

Communiqué : à l'état civil de

Stäfa & Pully.

Signatures des époux :

Alfred Ryffel
Adèle Ryffel

Signatures des témoins :

Jules Emile
Ryffel Arthur

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 149

Gavillet et Gogerat

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt un avril mil neuf cent dix mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Gavillet, Constant, maître d'hôtel,

de Vuchères et Pency-le-Jozot domicilié à Veritot-Montcaux

célibataire,

né à Landanne le vingt-cinq octobre mil huit cent huitante-quatre,

fil de Jenny Julie Gavillet, décédée,

et de

2° Gogerat, Hélène-Alice, couturière,

de Boudry & de Neuchâtel, domiciliée à Landanne,

célibataire,

née à Landanne le Sept mai mil huit cent huitante-deux,

filie de Charles Frederich Gogerat, décédé,

et de Julie Jenny Emma née Gindroz, veuve, à Landanne.

Les publications ont eu lieu à Landanne, Vuchères, Pency-le-Jozot, Boudry & Neuchâtel, les vingt-deux, vingt-trois, vingt-quatre & vingt-cinq Mars mil neuf cent-dix.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

certification de l'Etat civil de Montcaux

Signatures des époux :

Marius Constant Gavillet
Alice Gavillet

Signatures des témoins :

H. Bédou
H. Bédou

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à Meudon, Reprez-Montcaux, Boudry & Neuchâtel.

N° 150

Thomas et Felder

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-un avril mil neuf cent-dix — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1^o **Thomas, Aimé,** Boulanger,

de Feij domicilié à ~~Lausanne~~ ^{Genève},

célibataire,

né à ~~Rueyres~~ le treize mai mil huit cent huitante-six

fils de Jules Thomas, ouvrier de fabrique à Feij

et de Anna née Lambert, décédée,

2^o **Felder, Maria,** Cuisinière,

de ~~Marbach~~ (Lucerne) domiciliée à ~~Plainpalais~~ (Genève)

célibataire,

née à ~~Marbach~~ le treize août mil huit cent huitante-trois,

filles de Anton Felder, agriculteur à ~~Marbach~~

et de Barbara née Stutz, décédée.

Les publications ont eu lieu à ~~Lausanne~~, Feij, ~~Plainpalais~~ & ~~Marbach~~ les dix-sept, dix-neuf & vingt-quatre Mars mil neuf cent-dix.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage.

Certificats de publication de Feij, Marbach, Lausanne & Plainpalais.

Communiqué: à l'Etat Civil de Feij Marbach & Genève (B.C.).

Signatures des époux :

Aimé Thomas

Maria Thomas

Signatures des témoins :

Jules Heylan
E. Gurtner

L'officier de l'état civil:

[Signature]

N° 151

Maeder & Dufour

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-un avril mil neuf cent-dix — mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Maeder, Gottfried dit Alfred, serurier-fumiste,

de Lurtigen | Stribourg — domicilié à Lausanne,

célibataire

né à Lausanne le deux avril — mil huit cent huitante-deux

fils de Pierre Maeder,

et de Rosine née Lurpet, les deux décédés,

2^o Dufour, Hélène-Jeanne-Mathilde, costurière,

de Noville, Remmaz & Le Châtelard — domiciliée à Lausanne

célibataire,

née à Lausanne, le quatorze Mars — mil huit cent huitante-trois,

fille de ami Louis Dufour, commissaire aux E. P. F.

et de Monsieur Suzanne Louise née Kiehl, domiciliés à Lausanne,

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Lurtigen, Le Châtelard, Noville et Remmaz, les dix-sept, dix-huit et dix-neuf Mars mil neuf cent-dix.

Registre des familles vol. 16 fol. 146

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Promesse de mariage,

Certificats de publication de

Lausanne, Lurtigen, Noville, Remmaz

Le Châtelard.

Communiqué: à Monsieur Villanova

Monteux.

Signatures des époux :

G. Maeder
H. Maeder

Signatures des témoins :

E. Gutzwiller
H. Dufour

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 152

Fuchs & Milliquet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-un Avoie mil neuf cent dix, — mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Fuchs, Justin-Emile, — Employé postal,

de Remigen (Aveyron) — domicilié à Chailly / Lussan,

célibataire,

né à Pampanon, le vingt Septembre — mil huit cent huitante-quatre,

fil de Jean Louis Fuchs, décédé,

et de Julie née Baud, de Remen, à Chailly / Lussan,

2° Milliquet, Suzanne-Rosine, lingère

de Gimdroux a Lutz — domiciliée à Chailly

célibataire,

née à Lussan, le dix-sept Avoie — mil huit cent huitante-sept,

fille de Marius François Daniel Milliquet, manoeuvre à Chailly,

et de Marie Louise née Noizette, de femme, décédée.

Les publications ont eu lieu à Lussan, Remigen, Gimdroux & Lutz, les vingt-deux, vingt-trois et vingt-quatre Mars mil neuf cent dix

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Permis de mariage

Certificats de publication de Remigen, Gimdroux, Lutz, Lussan

Communiqué : à l'Etat civil de

Remigen, Chailly a Lutz

Signatures des époux :

Emile Fuchs

Suzanne Fuchs

Signatures des témoins :

Amile Moutte à Remen

Gustave Bernod à Lussan

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 153

Simon et Rickli

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-un avril mil neuf cent dix — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Simon, Charles-Kenri,

Commis postal,

de Sainte-Croix

domicilié à Lausanne,

célibataire,

né à Rolle le dix août

mil huit cent huitante-quatre,

fils de Charles Kenri François Simon, décédé,

et de Rosine Amette Alice née Charvat, de Vevey, à Pétropoulosid,

2° Rickli, Frieda,

Demoiselle de ménage,

de Madsivyl (Berne)

domiciliée à Lausanne,

célibataire,

née à Gessolichstetten (Berne) le dix avril

mil huit cent huitante-quatre,

filie de Charles Rickli, chapelier à Bâle

et de Anne née Rizzo, décédée

Les publications ont eu lieu à Lausanne le deux, à Ste-Croix-Les-Granges

Madsivyl le quatre deux mil neuf cent dix

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Ste-Croix, Les Granges, Madsivyl et

Lausanne.

Communiqué: à l'Etat Civil de

Ste-Croix & Madsivyl.

Signatures des époux :

Handwritten signatures of the bride and groom.

Signatures des témoins :

Handwritten signatures of the witnesses.

L'officier de l'état civil :

Handwritten signature of the civil officer.

N° 154

Lavanchy et Marty

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-trois avril mil neuf cent dix — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Lavanchy, Albert, — Contrôleur aux T. S.

de Montpreveyez et de Lutry — domicilié à Landanne,

célibataire

né à Echallens sur Lutry le dix-huit mars — mil huit cent huitante-quatre,

fils de Charles Marc Lavanchy, agriculteur,

et de Lina née Dideron, sa femme, domiciliés à Echallens sur Lutry

2^o Marty, Adèle-Rosine, — Couturière,

de Guggisberg (Neuchâtel) — domiciliée à Epalinges,

célibataire

née à Epalinges le trois novembre — mil huit cent huitante-deux,

fille de Henri Jacob Marty, décédé,

et de Sophie née Pache, sa veuve, à Epalinges

Les publications ont eu lieu à Landanne, Guggisberg, Lutry, Montpreveyez et Epalinges, les dix, onze et treize mars mil neuf cent dix

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Montpreveyez

Lutry, Guggisberg, Epalinges et Landanne.

Communiqué : à l'état civil d'Epalinges

Montpreveyez, Lutry et Guggisberg

Signatures des époux :

Albert Lavanchy
Adèle Lavanchy

Signatures des témoins :

Constant Duvoisin
J. Brolliet
les deux à Landanne

L'officier de l'état civil

[Signature]

N^o 155**Panchaud et Sugnaux**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-trois avril mil neuf cent dix — mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Panchaud, Samuel**, Charronnier,

de Poliez-le-Grand domicilié à Landanne,

célibataire,

né à Poliez-le-Grand le dix huit mai — mil huit cent huitante-deux,

fils de François Panchaud

et de Nancy dite Julie née Curched, les deux décédés,

2^o **Sugnaux, Aurélie-Julie dite Marie**, Cuisinière

de Ruyves-Truyfays & Billens (Fribourg) — domiciliée à Landanne,

célibataire

née à Usterens devant Remont, le huit octobre — mil huit cent huitante-cinq

fille de André Sugnaux, agriculteur,

et de Marie Cathérine Magné, domiciliés à La Mayne

Les publications ont eu lieu à Landanne le sept, à Poliez-le-Grand, Ruyves & Billens
le huit avril mil neuf cent dix

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux,

Promesse de mariage.

Certificats de publication de Poliez-le-

Grand, Ruyves-Truyfays, Billens et Landanne

Communiqué: à l'état civil de Poliez-le-

Grand, Sâles et Billens.

Signatures des époux :

Samuel Panchaud
Marie Panchaud

Signatures des témoins :

Henri Palaz
Henri Roulet } à Landanne

L'officier de l'état civil

N° 156

Ferrero & Guillet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Légitimation de Jean André Guillet né à Bussigny, le 26 août 1908.

Aujourd'hui ~~vingt-trois~~ ~~avril~~ ~~mil neuf cent dix~~ ~~_____~~ ~~mil huit cent quatre-vingt-~~

_____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Ferrero, Jean,** _____ *manœuvre,* _____

de *Castellinaldo (Cunio) Italie,* _____ domicilié à *Bussigny,* _____

célibataire _____

né à *Castellinaldo* le *vingt-un Janvier* _____ *mil huit cent cinquante-neuf* _____

fils de *Michel Ferrero, agriculteur,* _____

et de *Catherine Bonino, sa femme, domiciliée à Bussigny* _____

2^o **Guillet, Céline,** _____

de *Chêne & Paquier* _____ domiciliée à *Bussigny* _____

célibataire, _____

née à *Chêne & Paquier* le *trente-un Juillet* _____ *mil huit cent huitante-quinze,* _____

fille de *Alie Guillet, agricultrice à Chêne & Paquier* _____

et de *Idaline née Vernet, décédée,* _____

Les publications ont eu lieu à *Bussigny, Chêne & Paquier & Castellinaldo, les trois,* _____
vingt-décembre 1909 et vingt-dix Janvier mil neuf cent-dix _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'Etat civil de _____
Bussigny _____

Signatures des époux :

Ferrero Jean _____
Ferrero Céline _____

Signatures des témoins :

J. Hance _____
Ch. Blanc _____ } à _____

L'officier de l'état civil :

[Signature] _____

Communiqué : à l'Etat civil de *Bussigny* _____
Donneloye & Chancelerie _____

N° 157

Perron et Gattolliat

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Par jugement du tribunal de district de Neuchâtel, du 3 juin 1915, déclaré définitif et exécutoire le 13 août 1915, le mariage déposé ci-dessus a été dissous par le divorce. Le divorce a été prononcé en application de l'art. 137 du Code civil suisse et il a été interdit à la femme de se remarier pendant un délai de deux ans.

*Lausanne, le 23 août 1915.
L'officier de l'état civil.*

*Jucez
Révisé le 23 août 1915.*

Aujourd'hui vingt-dix mois mil neuf cent-dix mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Perron, François,**

journalier,

de Châtelaire

domicilié à *Lausanne,*

célibataire,

né à *aux Planches, Montreux* le *trois* *octobre* *mil huit cent huitante-sept,*

fil de *Marc François Perron, journalier à Châtelaire,*

et de *Rosina née Stettler, aussi à Châtelaire,*

2° **Gattolliat, Hélène,**

de *Provence*

domiciliée à *Provence,*

célibataire

née à *Provence* le *vingt-trois* *Mars* *mil huit cent quatre-vingt-cinq,*

filie de *Henri Auguste Gattolliat, décédé,*

et de *Laure Léonide née Jammonod, ménagère à Provence,*

Les publications ont eu lieu à *Châtelaire, Canton de Vaud - Provence* les *vingt-neuf* *trante-un* *Mars* et *deux* *mois* *mil neuf cent-dix*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux

acte de décès du père des Epoux

consentement de la mère,

Promesse de mariage,

Certificats de publication de Châtelaire, Canton de Vaud - Lausanne,

Communiqué: à l'Etat civil de *Provence*

à Montreux.

Signatures des époux :

François Perron

Hélène Perron

Signatures des témoins :

Jeanis Jammonod

Bertha Jammonod
les deux à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 158

Chablaix et Moreillon

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt six août mil neuf cent dix ~~mil huit cent quatre vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Chablaix, François Auguste, Jardinier,

de Diment-Dessous domicilié à Landanne,

célibataire,

né à Ellen le six octobre mil huit cent septante huit,

fils de Louis Alexis Chablaix, cocher à Leay,

et de Elisa née Musnier, du femme, décédée.

2° Moreillon, Elisa, Couturière,

de Bex domiciliée à Landanne,

Célibataire,

née à Bex le dix neuf août mil huit cent soixante six

fille de Gustave Moreillon

et de Marie Souli née Bocherens, les deux décédés,

Les publications ont eu lieu à Landanne, Diment-Dessous à Bex, les vingt deux, vingt trois et vingt quatre mars mil neuf cent dix

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Diment-Dessous, Bex à Landanne

Communiqué : l'état civil de

Diment-Dessous à Bex.

Signatures des époux :

Chablaix François

Elisa Chablaix

Signatures des témoins :

Départ Charles

Louis Hernandez

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 159

Parisod et Perret

11-157

Aujourd'hui vingt six mille neuf cent dix mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1° **Parisod, Victor,** Peintre

Lieu d'origine et de domicile :

de Landanne, Sully à Villetta, domicilié à Landanne

Etat civil :

Célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Landanne, le vingt Septembre mil huit cent huitante trois

Noms, profession et

fils de Théodore Antoine Louis Parisod,

domicile des parents :

et de Berthe née Epitoux, les deux décédés.

Nom et profession de l'épouse :

2° **Perret, Maria Olya,** Repasseuse

Lieu d'origine et de domicile :

de La Sagne à Les Ponts de Mantel (Neuchâtel) domiciliée à Landanne

Etat civil :

Célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Chézard (Neuchâtel) le dix sept Mars mil huit cent Septante sept

Noms, profession et

fille de Jules Perret

domicile des parents :

et de Marie Anne née Meyer, les deux décédés.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Landanne, Sully, La Sagne, Les Ponts à Cully Villetta les huit, dix et onze Janvier mil neuf cent dix.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

acte de naissance de l'Epouse
Promesse de mariage
Certificats de publication de
Landanne, Sully, Villetta, La Sagne
à Les Ponts

Communiqué: à l'Etat Civil de
Sully, Cully, La Sagne à Les Ponts de Mantel

Signatures des époux :

Victor Parisod
Olya Parisod

Signatures des témoins :

Georges Roth
Emile Bonzon

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 160

Lemaire et Compagnon de Ruffieu

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-sept avril mil neuf cent dix mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Lemaire, Aimé-Eliée**, — Employé de banque,

de Reims | Marne | fiancé, — domicilié à Vandœuvre,

célibataire

né à Reims le trente Septembre — mil huit cent huitante trois,

fils de Lion Lemaire, journaliste,

et de Klise Estelle August, domiciliés à Reims,

2° **Compagnon de Ruffieu, Léonie-Jeanne-Marie**,

d'origine française — domiciliée à Saint-Genis-Laval (Rhône)

célibataire

née à Vienne (Isère) le trente avril — mil huit cent quatre-vingt-dix,

fille de Jean Baptiste Hippolyte Emile Compagnon de Ruffieu, capitaine en retraite

et de Mme Marie Céline Dumenge, décédée.

Les publications ont eu lieu à Vandœuvre, Reims à St-Genis-Laval, les vingt-six, vingt-sept mars et premier avril mil neuf cent dix

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Consentement des père & mère des Epoux

Dit du père de l'Epouse & acte de décès

de la mère. — Promesse de mariage. —

Certificats de publication de Reims, St-

Genis-Laval & Vandœuvre. — Déclaration de

Validité & permis du Département de Justice & Pa-

Communiqué : à la Chancellerie Clé

Signatures des époux :

Lemaire
Léonie Lemaire

Signatures des témoins :

Jm. de Luffre
Lion Lemaire à Reims

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 161

Dixerens & Margaitaz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-huit Avrie mil neuf cent dix mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Dixerens, Henri-Louis,** agriculteur,

de Savigny domicilié à Montblisson / L'Ansonne

célibataire,

né à Savigny le vingt-sept février mil huit cent huitante-deux

fils de Charles Henri Louis Dixerens, décédé,

et de Henriette Jenny née Dixerens, de l'aveu, à Montblisson,

2° **Margaitaz, Janny** couturière,

de Fozel (L'Ansonne) domiciliée à Montblisson / L'Ansonne

célibataire

née Mlle Fozel le vingt Avrie mil huit cent huitante-cinq

fille de Henri Louis Margaitaz, décédé,

et de Marie Louise née Crot, de l'aveu, à Montblisson.

Les publications ont eu lieu à Cussonne, Savigny & Fozel les treize, quatorze, quinze, seize, dix-sept & dix-huit Avrie mil neuf cent dix.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des époux

Promesses de mariage

Certificats de publication de

Savigny, Fozel & L'Ansonne

Communiqué : à l'Etat civil de Savigny

& Fozel.

Signatures des époux :

Henri Dixerens

Janny Dixerens

Signatures des témoins :

J. Dixerens

C. Dixerens

L'Ansonne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 162

Matthey et Jaquet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt huit cent dix ~~mil huit cent quatre-vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Matthey, Louis-Auguste-Samuel**, limoux,

de Vallorbe, domicilié à Vallorbe,

célibataire,

né à Vallorbe le treize mai _____ mil huit cent soixante-sept,

fils de David Matthey, à Vallorbe,

et de Adèle née Matthey, décédée,

2^o **Jaquet, Rose-Eugénie**,

de Ballaignes et Vallorbe, domiciliée à Ballaignes,

célibataire,

née à Ballaignes le dix-sept octobre _____ mil huit cent soixante-deux

fille de François Louis Ami Jaquet, décédé

et de Jenny née Douy, à Ballaignes,

Les publications ont eu lieu à Vallorbe & à Ballaignes, le deux avril mil neuf cent dix

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'Etat civil de Vallorbe

Signatures des époux :

Matthey Auguste
Matthey Eugénie

Signatures des témoins :

Leresche Jacques Adrien
à Vallorbe
L. Boulanger à Vallorbe

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à l'Etat civil de Vallorbe & Ballaignes.

N° 163

Chevalier et Paroche

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-huit avril mil neuf cent dix — mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Chevalier, David-Georges, Charcutier,**de **Esclérens, Lussery & Vufflens-la-Ville** domicilié à **Laundanne,**

célibataire,

né au mont sur **Laundanne** le douze Septembre — mil huit cent huitante-six.fils de **David Georges Chevalier, décédé,**et de **Henriette née Henry, sa Veuve, à Laundanne,**2^o **Paroche, Sophie,****Cuisinière,**de **Ozon-la-Ville** domiciliée à **Laundanne,**

célibataire

née à **Ozon-la-Ville** le dix-huit novembre — mil huit cent huitante-trois,fille de **Pierre Samuel Paroche, agriculteur,**et de **Hélène née Wir, sa femme, domiciliés à Ozon-la-Ville.**Les publications ont eu lieu à **Esclérens, Lussery, Vufflens-la-Ville, Ozon-la-Ville et Laundanne, le deux avril mil neuf cent dix.**

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage.

Certificats de publication de Esclérens

Lussery, Vufflens-la-Ville, Ozon-la-Ville

Laundanne.

Communiqué: à l'état civil de

Esclérens (en Sarruz), Lussery & Ozon.

Signatures des époux :

Chevalier David**Chevalier Sophie**

Signatures des témoins :

Eugène Morelton**Ch. Dupelin les deux à Laundanne**

L'officier de l'état civil :



N° 164

Chançon et Bohnenküst

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt huit Avril mil neuf cent dix ~~mil huit cent quatre vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Chançon, Alfred,** employé postal,

de Moiry domicilié à Laudanne,

célibataire

né à Morges le treize Janvier mil huit cent Septante-neuf

fils de Alfred Chançon, employé postal,

et de Jenny Victoire née Buret, sa femme, domiciliée à Morges,

2^o **Bohnenküst, Marie,** femme de chambre

de Wymur (Berne) domiciliée à Laudanne,

célibataire

née à Wymur le vingt huit Avril mil huit cent huitante-cinq,

fille de Jakob Bohnenküst,

et de Marie née Hummel, les deux décédés.

Les publications ont eu lieu à Laudanne, Moiry et Wymur les dix et douze Mars
mil neuf cent dix

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de
Moiry, Wymur & Laudanne.

Communiqué : à l'état civil de

à Saumur & Wymur.

Signatures des époux :

Alfred Chançon fils

Marie Chançon

Signatures des témoins :

L. Jaccoud

J. Jaccoud

L'officier de l'état civil

[Signature]

N° 165

Javel et Bürgy

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-huit avril mil neuf cent dix, — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Javel, Charles-Fritz,

typographe,

de Bas-Vully / Fribourg / & de Neuchâtel,

domicilié à Lausanne,

célibataire,

né à Neuchâtel le dix-huit Septembre

mil huit cent huitante-huit,

fils de Louis Javel, facteur,

et de Elise Reine née Wehrle, domiciliés à Neuchâtel,

2° Bürgy, Elise,

couturière,

de Montecrochet / Fribourg /

domiciliée à Lausanne,

Célibataire,

née à Comarville le vingt-huit novembre

mil huit cent huitante-dix

fille de Joseph Bürgy, tonnelier,

et de Marie née Buet, domiciliés aux Franches / Fribourg /

Les publications ont eu lieu à Neuchâtel, Bas-Vully, Lausanne & Montecrochet, les dix-sept, dix-huit et dix-neuf avril mil neuf cent-dix

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Copies de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Bas-Vully, Neuchâtel, Montecrochet et Lausanne.

Communiqué: à l'état civil de

Métrax, Neuchâtel & Gsmelt.

Signatures des époux :

Charles-Fritz Javel
Elise Javel

Signatures des témoins :

André Javel
Paul Javel à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Par jugement du Tribunal du district de Lausanne, rendu en date du 17 avril 1939, déclaré définitif et exécutoire le 17 mai 1939. Le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le divorce. Le Tribunal a fixé à un an, dès le 17 mai 1939, le délai pendant lequel le mari ne pourra contracter un nouveau mariage. Lausanne, le 24 mai 1939.

Officier de l'état civil :

N° 166

Mivelaz et Cloux

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui huit Avril mil neuf cent dix mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Mivelaz, Emile Joseph,** Mécanicien C.f.f.

de Poliez-Pata domicilié à Lausanne

célibataire

né à Yverdon le vingt novembre mil huit cent septante-neuf,

fils de Nicolas Constant Nivelaz, retraité C. f. f.

et de Pauline Adèle née Fabrez, domiciliés à Yverdon,

2° **Cloux, Adèle Jenny,**

de L'Isle domiciliée à L'Isle

célibataire

née à L'Isle le deux octobre mil huit cent huitante-un

fille de Edouard Henri Cloux, agriculteur,

et de Jenny Anna née Court, domiciliés à L'Isle

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Poliez-Pittet et L'Isle, les quatorze
quinze Avril mil neuf cent dix.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Poliez-

Pittet L'Isle & Lausanne.

Communiqué : à l'Etat civil de L'Isle

Poliez-le-Grand.

Signatures des époux :

Mivelaz, Emile

Adèle Mivelaz

Signatures des témoins :

Magnucite Perelli

P. Famban } à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 168

Clerc et Clerc

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-neuf avril mil neuf cent-dix ~~mil huit cent quatre-vingt-~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Clerc, Pierre-Félicien,** Cocher,

de Queyres-S'-Laurent et Autigny-Fribourg, domicilié à Louzanne,

célibataire,

né à Queyres-S'-Laurent le premier Décembre mil huit cent Septante-huit,

fil de Antoine Christophe Clerc, décedé,

et de Marie Céline née Page, du Vevey à Queyres-S'-Laurent

2° **Clerc, Marie-Elisa,** Commisère,

de Queyres-S'-Laurent domiciliée à Vevey

célibataire

née à Fribourg le neuf Septembre mil huit cent Septante-huit,

filie de Jean Joseph Clerc, charpentier,

et de Victorine née Chodet, les deux à Queyres-S'-Laurent.

Les publications ont eu lieu à Louzanne, Queyres-S'-Laurent et Autigny et Vevey
les douze, treize et quatorze avril mil neuf cent-dix.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux.

Promesse de mariage.

Certificats de publication de Louzanne,
Vevey, Queyres-S'-Laurent et Autigny

Communiqué : à Estavayer-le-Gibloux

Autigny et Vevey

Signatures des époux :

Félicien Clerc

Elisa Clerc

Signatures des témoins :

Piretti Victor à Louzanne

Joseph Clerc, à Pez-vaux (Vevey)

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 169

Héraud et Grivel née Martin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui ~~quante avril mil neuf cent dix~~ mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Héraud, Hector-Pierre-François, Mécanicien

de la Châtagneraie | Vendée | France domicilié à Laudanne

célibataire

né à la Châtagneraie le quatorze avril mil huit cent quatre-vingt-

filz de simon Héraud, à la Châtagneraie

et de Clotilde Beland, sa femme, décédée,

2° Martin divorcée Grivel, Marie-Claudine-Engénie,

de Les Gets | Haute Savoie | domiciliée à Laudanne,

divorcée de Marie Napoléon Grivel dès le premier avril mil neuf cent neuf

née à Les Gets | Haute Savoie | le vingt deux avril mil huit cent septante-trois,

filie de Louis Martin

et de Judith Coppel, les deux accédés,

Les publications ont eu lieu à Laudanne, Les Gets & Châtagneraie, les cinq,
dix & onze avril mil neuf cent dix

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux.

Acte de mariage de l'Epouse, avec divorce.

Acte respectueux au père de l'Epoux & acte de

décès de la mère. Promesse de mariage

Certificats de publication de la Châtagneraie

Les Gets et Laudanne. Déclaration de validité.

Permis du Département de Justice & Police

Communiqué : à Laudanne la Chancellerie

Constantin

Signatures des époux :

Héraud Hector
Marie Héraud

Signatures des témoins :

Emmet Auguste
Guind. François

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 170

Moënoz et Cuénod

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui trante trois mil neuf cent dix — mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Moënoz, Albert-Constant,** — Professeur, —

de Pully — domicilié à Lausanne —

Célibataire, —

né à Pully le huit juillet — mil huit cent septante-neuf, —

fils de François Albert Moënoz, décédé, —

et de Constance Eugénie née Perrinaz, de Vevey, à Lausanne, —

2^o **Cuénod, Blanche-Caroline,** —

de Vevey & de Corsier — domiciliée à Lausanne, —

Célibataire, —

née à Lausanne le vingt quatre août — mil huit cent huitante-deux —

fille de Hermann Cuénod, Ingénieur à Genève —

et de Clémence Elisabeth née Rieu, de Genève, décédée. —

Les publications ont eu lieu à Lausanne Pully, Vevey & Corsier, les douze, treize et quatorze trois mil neuf cent dix.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Cotes de naissance des Epoux —

Promesse de mariage —

Certificats de publication de
Pully, Vevey, Corsier & Lausanne. —

Communiqué : à l'Etat civil de
Pully, Vevey & Corsier. —

Signatures des époux :

A. C. Moënoz
Blanche C. Cuénod

Signatures des témoins :

Robert Mercier, J^r en droit.
Ad. Joseph Ziegler, J^r en droit.
Yvonne Buet

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 171

Ozzent et Roorda van Eysinga

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :
Mlle Eysinga - *E. Jenny*

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui trois Mai mil neuf cent dix ~~mil huit cent quatre vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Ozzent, Charles,** Ingénieur,

de Mauge (Valais) domicilié à La Conste (Louviche)

célibataire,

né à Sierre (Valais) le cinq avril mil huit cent Septante-huit

fils de Otto Ozzent

et de Stéphanie née Broger, les deux décédés,

2° **Roorda van Eysinga, Jenny-Mariamne Felinde,**

de Sneek (Fris) Pays-Bas, domiciliée à Landanne,

célibataire,

née à Charons le quatorze juin mil huit cent Soixante-trois,

filles de Sifke Ernest Guillaume Roorda van Eysinga, décédé,

et de Jenny Louise née Ouwidin, sa veuve, à Landanne.

Les publications ont eu lieu à Mauge, Louviche & Landanne, les quatorze & quinze avril mil neuf cent dix.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Autorisations de l'état civil de Louviche

Communiqué : à l'état civil de Mauge,
Louviche & Chancelerie c. l.

Signatures des époux :

Ch Ozzent
Jenny Ozzent

Signatures des témoins :

E. Roorda van Eysinga
H. Roorda v. E.
les deux à Landanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 172

Gavillet et Pache

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui trois mai mil neuf cent dix _____ mil huit cent quatre-vingt-

_____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Gavillet, Charles,** _____ Employé de Commerce,

de Vuchères et Pency-le-Joat _____ domicilié à Lussanme, _____

célibataire, _____

né au Mont de Lussanme le six mai _____ mil huit cent huitante huit, _____

fils de Jenny Julie Gavillet, décédée, _____

et de ' _____

2° **Pache, Marie-Elise-Anna,** Repasseuse, _____

de Epulanges _____ domiciliée à Epulanges, _____

célibataire _____

née à Epulanges le sept juin _____ mil huit cent huitante-quatre, _____

fille de Marius François Pache, agriculteur _____

et de Rosine née Moulin, sa femme, les deux à Epulanges, _____

Les publications ont eu lieu à Lussanme, Vuchères, Pency-le-Joat & Epulanges, _____
les deux à trois avec mil neuf cent dix _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux _____

Promesse de mariage _____

Certificats de publication de _____

Vuchères, Pency-le-Joat, Epulanges _____

Lussanme _____

Signatures des époux :

Ch. Gavillet

Marie Gavillet

Signatures des témoins :

Henri Blanc

Gambier } à Lussanme

L'officier de l'état civil.

[Signature]

N° 173

Zaepfel et Schmidt

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Par jugement de la 23. Zivilkammer des Landgerichts III "à Berlin (Allemagne), rendu le 4 décembre 1926, déclaré définitif et exécutoire le 14 décembre 1926, le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le divorce. Lausanne, le 31 avril 1947. L'Officier de l'état civil:

40-245 Aujourd'hui trois Mai mil neuf cent dix mil huit cent quatre-vingt par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Zaepfel, Karl-Friedrich-Wilhelm, Juge à la Marine militaire impériale de Freiburg i/B. Prusse, domicilié à Kiel | Prusse | célibataire,

né à Sutz | Gerweiler | Alsace, le vingt-six Décembre mil huit cent septante-cinq fils de Wilhelm Zaepfel, rentier, domicilié à Freiburg i/B. et de Karoline née Keller, décédée,

2° Schmidt, Emma, de Lausanne domiciliée à Lausanne, célibataire,

née à Lausanne le sept Janvier mil huit cent huitante-cinq fille de Théodore Schmidt et de Pauline Christine née Storz, de femme, les deux décédés,

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Freiburg & Kiel, les dix-sept à vingt-un Mars mil neuf cent dix.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées: acte de naissance des Epoux, Promesse de mariage, Certificats de publication de Freiburg, Kiel & Lausanne, Déclaration de Capacité, Permis du Département de Justice & Police, Communiqué: à la Chancellerie Cantonale.

Signatures des époux: Emma Zaepfel

Signatures des témoins: Kiefern Zaepfel, Aug. Schmidt

L'officier de l'état civil:

N° 174

Gerber et Brüllmann

Aujourd'hui ~~trois~~ mai mil neuf cent dix ~~mil huit cent quatre-vingt-~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux :

1° *Gerber, Jean*, *Employé de magasin*,

Lieu d'origine et de domicile :

de *Oberenz (Borne)* domicilié à *Laudanne*,

Etat civil :

Célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à *Laudanne*, le *vingt* janvier *mil huit cent septante-huit*,

Noms, profession et

fil de *Jean Gerber, décédé*,

domicile des parents :

et de *Maria Julia Fanny née Ammann, à Laudanne*,

Nom et profession de l'épouse :

2° *Brüllmann, Suzanne Marie*, *Représentante*,

Lieu d'origine et de domicile :

de *Hammersweil (Churgovie)* domiciliée à *Chailly (Laudanne)*,

Etat civil :

Célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à *Chailly (Laudanne)*, le *sept* août *mil huit cent septante-sept*,

Noms, profession et

filles de *Theodore George Brüllmann, agriculteur*,

domicile des parents :

et de *Louise Françoise née Blum, domiciliée à Chailly*,

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à *Laudanne, Oberenz, & Hammersweil*, les *vingt-un* Mars et *premier* août

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Première de mariage,
Certificats de publication de
Oberenz, Hammersweil Laudanne

Signatures des époux :

Jean Gerber
Marie Gerber

Signatures des témoins :

Ad. Sulzberger
Pottier les deux à *Laudanne*

L'officier de l'état civil

Communiqué: à l'Etat civil de
Herzogenbuchholz & Hammersweil.

[Signature]

Imp. H. Vulliamy, Guex & Co, rue de la Louve, 2.

N° 175

Vaucher et Guin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui trois Mai mil neuf cent dix mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Vaucher, Jules-Reni, Lumière,

de Fleurier (Neuchâtel) domicilié à Lussembourg,

divorcé de Jeanne Rosalie Cécile Schlienger, dès le vingt Janvier mil neuf cent dix

né à Fleurier le seize Avril mil huit cent Septante-six

fil de Charles Auguste Vaucher journaliste à Gorgier (Neuchâtel)

et de Marianne Henriette née Boiteux, La femme, à Neuchâtel,

2° Guin, Rosa,

de Gressy & Belmont d'Yverdon, domiciliée à Lussembourg,

célibataire,

née à Donneloyé le dix-neuf Août mil huit cent cinquante-cinq

filles de Héli Emile Constant Guin, décédé,

et de Julie Elise Cachat, La veuve à Vugelles-la-Mothe

Les publications ont eu lieu à Lussembourg, Fleurier, Gressy & Belmont, les douze
& treize avril mil neuf cent dix

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux

acte de mariage de l'Epoux avec men-

tion du divorce

Promesse de mariage

Certificats de publication de fleurs,

Gressy, Belmont & Lussembourg

Communiqué: à Fleurier & Belmont

Signatures des époux :

Jules Vaucher

Rosa Vaucher

Signatures des témoins :

Emile Guin } Lussembourg

Janvier }

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 176

Bergeaud et Mermoud

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui trois mai mil neuf cent dix mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Bergeaud, Charles-Victor, employé aux C. f. f.

de Morsens domicilié à Bex

célibataire

né à Landanne le quatorze décembre mil huit cent huitante-sept

fils de Emile Louis Bergeaud, employé aux C. f. f.

et de Marie née Vittor, décédée,

2° Mermoud, Irma,

de Poliez-le-Grand domiciliée à Landanne,

Célibataire

née à Echallens le treize novembre mil huit cent huitante-six

fille de François Mermoud, ancien boucher à Landanne,

et de Marie Jaccottet née Hemiod, décédée,

Les publications ont eu lieu à Landanne, Bex, Morsens et Poliez-le-Grand, le dix neuf mai mil neuf cent dix.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'état civil de Bex

Signatures des époux :

[Signature]

Irma Bergeaud

Signatures des témoins :

[Signatures]

L'officier de l'état civil

Communiqué : à l'état civil de Poliez-le-Grand à Bex.

[Signature]

N° 177

Cothézy et Claude

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui trois Mai mil neuf cent dix — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Cothézy, Louis-François**, agriculteur,

de Bzenles et de Compiègne, domicilié à Bzenles,

unif de Maria née Cothézy, âgé de cinq ans mil neuf cent huit.

né à Bzenles le trois Janvier — mil huit cent cinquante-huit

fil de Jacques François Cothézy

et de Marianne née Gavrin, âgées :

2° **Claude, Marie-Laure**, sage femme à la garde malade,

de Les Bois (Seine) domiciliée à La Chaussée de Fonds,

Célibataire,

née à Noizmont le cinq février — mil huit cent septante-un

filles de feu Auguste Victor Claude

et de Séraphine Emilie née Froidoux, à Noizmont

Les publications ont eu lieu à Bzenles, Compiègne, Chaussée de Fonds et Les Bois, les cinq et six avril mil neuf cent dix

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

autorisation de l'état civil de
Lucens,

Signatures des époux :

François Louis Cothézy
Marie Claude

Signatures des témoins :

Blanc
Gandin

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à l'état civil de
Lucens, Les Bois et Chaussée de Fonds.

N° 178

Magahan et Baum

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui deux mai mil neuf cent dix mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Magahan, Charles-James, fiancé,

de Dublin (Irlande) domicilié à Dublin,

célibataire,

né à Dublin le quinze Janvier mil huit cent soixante,

fils de Frédéric William Magahan, natif à Cloghan,

et de Ellen Magahan, au dit lieu,

2° Baum, Gertrude-Elise-Hélène,

de Marburg Hesse Prusse domiciliée à Vevey

Célibataire,

née à Marburg le vingt-cinq novembre mil huit cent soixante-neuf

fille de Henri Baum, décédé,

et de Anna Maria née Krufft à Vevey.

Les publications ont eu lieu à Marburg à Vevey, les onze & vingt-six février mil neuf cent dix.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'Etat civil de Vevey

Signatures des époux :

C. J. Magahan
Hélène Magahan

Signatures des témoins :

Clara Wilson
C. J. Baum

Officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à l'Etat civil de Vevey

Imp. H. Vallotton, Guex & Co., 110, rue de la Louve, 2.

N° 179

Dind et Luy née Knebel

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatre Mai mil neuf cent-dix — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Dind, Jean-Frédéric,** Comptable,

de Saint-Cierges — domicilié à Lausanne,

veuf de Marie Julie Bagniez, dès le trente Octobre mil neuf cent-quinze,

né à Lausanne le seize Septembre — mil huit cent soixante,

fils de Jean Jacques Dind, décédé,

et de Marie Bertha Föhlisch, décédée,

2° **Luy, née Knebel, Bertha-Emma,**

de Bagnes (Valais) — domiciliée à Lausanne,

divorcée de Leonard Maurice Emile Luy, dès le treize Mai mil neuf cent-neuf —

née à La Sionnaz le dix-neuf Juillet — mil huit cent Septante-neuf —

fille de David Jean Knebel, décédé,

et de Rosine Desponds, la Veuve, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, St Cierges & Bagnes, les douze & treize Avril mil neuf cent-dix.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publications de St Cierges, Bagnes & Lausanne

Communiqué: à l'Etat Civil de St Cierges & de Bagnes.

Signatures des époux :

J. Dind

Bertha Dind

Signatures des témoins :

P. Knebel

Quintin } à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 180

Bardet et Jaun

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix mai mil neuf cent dix mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Bardet, Jules-Louis, Rentier,

de Landanne, domicilié à Landanne,

Célibataire,

né à Landanne le vingt-huit décembre mil huit cent quarante,

fils de Jules Marie Samuel Bardet,

et de Anne Louise Julie Campart, décédée,

2° Jaun, Marguerite,

de Meiringen (Borne) domiciliée à Landanne,

Célibataire

née à Meiringen le dix-huit mai mil huit cent soixante-huit

fille de Johannes Jaun

et de Anna née Fuhrer, décédée,

Les publications ont eu lieu à Landanne & Meiringen le treize avril mil neuf-cent dix

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

acte de naissance de l'époux,

Promesse de mariage,

Certificats de publication de Landanne & Meiringen

Communiqué : à l'état civil de Meiringen

Signatures des époux :

J. Bardet
Marguerite Bardet

Signatures des témoins :

Adolphe Köhler
Jean Jaun
les deux à Landanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 181

Maccaud & Dutoit

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui six mai mil neuf cent dix mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Maccaud, Louis-Auguste, Employé de bureau,

de Echallens, domicilié à Echallens,

célibataire

né à Echallens le vingt-quatre décembre mil huit cent septante-neuf

fils de feu Charles Jacques Maccaud

et de Elise Auguste, sa veuve, à Echallens,

2° Dutoit, Louise-Janny

de Bercher & de Moudon domiciliée à Lansanne,

célibataire,

née à Bercher, le vingt-cinq avril mil huit cent huitante-huit,

fille de Ulysse Dutoit, député,

et de Mica Brona sa femme, les deux à Sugny.

Les publications ont eu lieu à Echallens, Bercher, Moudon & Lansanne, le dix-neuf avril mil neuf cent dix

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

autorisation de l'état civil d'Echallens

Signatures des époux :

L. Maccaud, Louise-Janny Dutoit

Signatures des témoins :

F. M... & Jansin à Lansanne

L'officier de l'état civil :

[Signature of the civil officer]

Communiqué : à l'état civil de Echallens, St-Cerges & Moudon

N° 182

Wehren & Guex

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix mai mil neuf cent dix _____ mil huit cent quatre-vingt-

_____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o *Wehren, Henri-Louis,* _____ négociant, _____

de Rougemont _____ domicilié à *Lausanne,* _____

célibataire, _____

né à *Lausanne* le trois octobre _____ mil huit cent *septante-dix* _____

fils de *Henri Louis Daniel Wehren, décédé,* _____

et de *Fanny née Chevalley, sa veuve, à Lausanne,* _____

2^o *Guex, Marie-Augusta,* _____

de *St-Légier-la-Chiésaz* _____ domiciliée à *Lausanne,* _____

célibataire, _____

née à *Lausanne* le neuf février _____ mil huit cent *soixante-quinze,* _____

fille de *Gustave Louis Guex* _____

et de *Lenire Henriette née Reynaud, sa veuve, à Lausanne,* _____

Les publications ont eu lieu à *Rougemont, St-Légier & Lausanne,* le vingt-trois
 avril mil neuf cent dix _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Promesse de mariage, _____
Certificats de publication de
Rougemont, St-Légier & Lausanne. _____

Communiqué : à l'Etat civil de
Rougemont & St-Légier. _____

Signatures des époux :

Henri Wehren _____

Marie Wehren _____

Signatures des témoins :

P. Pignone _____
Regaudy _____ à *Lausanne*

L'officier de l'état civil :

[Signature] _____

N° 183

Moll & Maillard

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Légitimation de Robert Ozeur
Maillard né à Landanne le 15 juillet 1909

Aujourd'hui dix mai mil neuf cent dix ~~mil huit cent quatre vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Moll, Jean-Baptiste Ozeur, Prenez,

de Leytron | Valais | domicilié à Landanne,

divorcé de Marceline Rosalie Vouillamoz dès le trente Décembre mil neuf cent neuf,

né à Cradas | Valais | le vingt Juin mil huit cent huitante-trois

fils de Pierre Alexis Moll,

et de Augustine née Guin, les deux décédés,

2^o Maillard, Lucie Mélanie, Ménagère,

de Bouloz | Fribourg | domiciliée à Landanne,

Célibataire,

née à Vuiderens sur Romont, le vingt huit Mai mil huit cent huitante-neuf

fille de Jean François Maillard, entrepreneur,

et de Marie Madeleine née Chassot, domiciliée à Bouloz.

Les publications ont eu lieu à Landanne, Leytron & Bouloz, les douze treize
& quatorze Avoie mil neuf cent dix.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux

Acte de divorce de l'Epoux

Première de mariage.

Certificats de publication de

Landanne, Leytron & Bouloz.

Communiqué: à l'état civil de Bouloz,

et Leytron.

Signatures des époux :

Jean Moll

Lucie Maillard

Signatures des témoins :

Gustave Chollet.
Leon Joseph } à Landanne

L'officier de l'état civil :



N° 184

Gobalet & Collet

Nom et profession de l'époux :

Aujourd'hui dix mai mil neuf cent dix — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Gobalet, Victor**, — Chauffeur aux C. f. f.

Lieu d'origine et de domicile :

de Chateau-d'Or — domicilié à Lussan

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Chateau-d'Or le cinq juillet — mil huit cent huitante,

Noms, profession et

fils de Louis David Gobalet, accédé

domicile des parents :

et de Sophie Susanne Marie Zulauff née Bonjour, sa veuve, à Chateau-d'Or

Nom et profession de l'épouse :

2^o **Collet, Rose-Blanche**, Cuisinière

Lieu d'origine et de domicile :

de Luch — domiciliée à Lussan

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Lussan le quatre juin — mil huit cent huitante-huit.

Noms, profession et

fille de Emmanuel Jean Marie Collet, gyprier à Luch

domicile des parents :

et de Marie Elise née Jerni, sa femme, accédée.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Chateau-d'Or, Luch & Lussan le seize avril mil neuf cent dix.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

acte de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Chateau-d'Or, Luch & Lussan

Communiqué : à l'Etat civil de

Chateau-d'Or & Belmont

Signatures des époux :

Gobalet Victor
Blanche Gobalet

Signatures des témoins :

François Boizard
Amélie Boizard

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 185

Muret et Cart

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix trois mil neuf cent dix mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Muret, Albert-Jacques-Marc, artiste-peintre

de Morges et d'Eschikens domicilié à Lens (Valais)

célibataire

né à Morges le premier Juin mil huit cent septante quatre

fils de -Marc Antoine Gustave Muret à Morges

et de Blanche Madeleine née Cart

2° Cart, Orose-Marianne,

de Morges, Sévry & L'abbaye, domiciliée à Lausanne

célibataire

née à Lausanne le vingt-neuf décembre mil huit cent huitante un

fille de Wilhelm Adolphe Cart, professeur à Lausanne

et de Julie Sophie née Marcel, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lens, Morges, Lausanne, L'abbaye, Eschikens et Sévry, les vingt-deux, vingt-trois, vingt-quatre & vingt-six mars mil neuf cent dix

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

autorisation de l'Etat Civil de Lens

Signatures des époux :

Albert Muret, Orose M. Cart

Signatures des témoins :

W. Cart, prof. à Lausanne, E. Muret

L'officier de l'état civil :

H. Lechant

Communiqué: à l'Etat Civil de Morges, Monnaz, Lens, Grolley & L'abbaye

N° 186

Cardinaux et Rothen

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-neuf mai mil neuf cent-dix ~~_____~~ mil huit cent quatre-vingt-

_____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Cardinaux, Paul Conrad**, garçon de café

de Palézioux domicilié à Laudanne,

célibataire

né à Laudanne le vingt-cinq novembre _____ mil huit cent huitante-dix _____

fils de Charles Louis Cardinaux, agriculteur,

et de Marie Violette née Stuby, sa femme, les deux à Palézioux

2° **Rothen, Marguerite Julia**, couturière,

de Guggisberg Saône domiciliée à Laudanne,

célibataire

née à Laudanne le trente-Juin _____ mil huit cent huitante-sept _____

fille de Jules Edouard Rothen, employé au téléphone

et de Yvonne Julie Bernicette née Traud, sa femme, les deux à Laudanne.

Les publications ont eu lieu à Palézioux, Guggisberg, Laudanne, le dix-neuf mai mil neuf cent-dix.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Promesse de mariage

Certificat de publication de Palézioux

Guggisberg - Laudanne

Communiqué : à l'Etat civil de

Guggisberg - Palézioux

Signatures des époux :

Paul Cardinaux

Marguerite Cardinaux

Signatures des témoins :

E. Bovard

J. Rothen

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 187

Gilgen & Vonlanthen

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui deux mai mil neuf cent dix mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Gilgen, Gottfried,** Employé de Commerce,

de Rueggisberg (Berne) domicilié à Lausanne,

célibataire

né à Rueggisberg le cinq octobre mil huit cent huitante,

fils de Friedrich Gilgen, propriétaire à Rueggisberg

et de Sophie, née Pfander, décédée.

2° **Vonlanthen, Jeannette-Pauline,** Cuillère

de Tavel (Fribourg) domiciliée à Lausanne,

célibataire,

née à Mézères (Fribourg) le vingt mai mil huit cent huitante-huit

fille de Claude Julien Vonlanthen, journalier,

et de Virginie née Duret, domiciliée à Remont.

Les publications ont eu lieu à Rueggisberg, Tavel & Lausanne le deux mai mil neuf cent dix.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publications de

Rueggisberg, Tavel et Lausanne.

Communiqué: à l'Etat civil de

Rueggisberg & Tavel.

Signatures des époux :

Gottfried Gilgen
Pauline Gilgen

Signatures des témoins :

Bliesblanc
Paul Franquet

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 188

Hugonnet & Lambélet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui ~~deux~~ ~~Mai~~ ~~mil neuf cent dix~~ ~~mil huit cent quatre vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Hugonnet, Julien**, ~~Manœuvre~~ ~~Journalier~~

de ~~Chavannes-le-Veyron~~ domicilié à ~~Lambranne~~

~~Célibataire~~

né à ~~Lambranne~~ le ~~vingt huit~~ ~~Septembre~~ ~~mil huit cent~~ ~~huitante~~ ~~huit~~

fils de ~~Mme Hugonnet~~

et de ~~Dominique~~ ~~née~~ ~~Pastour~~, ~~décédée~~

2° **Lambélet, Marie-Suzanne**, ~~Contreuse~~

de ~~Grandvaux~~ domiciliée à ~~Lambranne~~

~~Célibataire~~

née à ~~Lambranne~~ le ~~vingt~~ ~~février~~ ~~mil huit cent~~ ~~huitante~~ ~~cinq~~

fille de ~~Jules~~ ~~Lambélet~~, ~~employé~~ ~~de~~ ~~Commerce~~

et de ~~Sophie~~ ~~Suzanne~~ ~~née~~ ~~Cordey~~, ~~décédée~~

Les publications ont eu lieu à ~~Lambranne~~, ~~Chavannes-le-Veyron~~ & ~~Grandvaux~~, les ~~deux~~ ~~et~~ ~~dix~~ ~~sept~~ ~~deux~~ ~~mil~~ ~~neuf~~ ~~cent~~ ~~dix~~.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

~~Promesse de mariage~~
~~Certificats de publication de~~
~~Chavannes-le-Veyron, Grandvaux & Lambranne~~

Communiqué : à l'Etat Civil de
~~Grandvaux & Cully~~

Signatures des époux :

~~J. Hugonnet~~
~~M. Hugonnet~~

Signatures des témoins :

~~Charles Hugonnet~~
~~Georges Jaccoud~~ ~~Lambranne~~

L'officier de l'état civil :

~~[Signature]~~

Imp. H. Vallotton, Guex & Co, rue de la Louve, 2.

N° 189

Cuenez et Blanchard

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Par jugement du Tribunal de district de Lausanne, rendu en date du 21 avril 1927, déclaré définitif et exécutoire le 24 mai 1927, le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le divorce. Le Tribunal a fixé à deux ans le délai pendant lequel les deux époux ne pourront contracter un nouveau mariage, dès le 24 mai 1927. Lausanne, le 6 juin 1927. L'officier de l'état civil:

L. Baugy

P. du 20.10.27.

Aujourd'hui deux mai mil neuf cent dix — mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Cuenez, Francis Auguste, employé de Commerce,

de Mornaz et de Pizy domicilié à Lausanne

célibataire

né à Morges le vingt octobre — mil huit cent huitante neuf

fils de François Louis Cuenez, commissionnaire à Lausanne,

et de Honorine Mathilde Rosta née Vétol, la femme

2° Blanchard, Augusta Henriette, couturière

de Jouxtes-Mérey domiciliée à Lausanne,

Célibataire

née à Lausanne le vingt cinq novembre — mil huit cent huitante neuf

fille de Auguste François Blanchard, graveur,

et de Hélène née Vaucher, domiciliée à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Mornaz, Jouxtes-Mérey et Pizy les quatorze, quinze, seize et dix huit avril mil neuf cent dix

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

acte de naissance de l'Époux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Mornaz, Pizy, Jouxtes-Mérey et

Lausanne

Communiqué: à l'Etat civil de

Vufflens-le-Château, Gimel et Romanel

Signatures des époux :

Francis Cuenez
Augusta Cuenez

Signatures des témoins :

Charles Hugonnet
Georges Jaccot

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 190

Dobrotovskiy et Mikhaïlovskiy

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui deux mai mil neuf cent dix mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Dobrotovskiy, Nicolas*, Candidat en droit

d'origine russe, domicilié à Loudunne

célibataire

né à Loubny (Polhwa, Russie) le vingt deux mil huit cent huitante-un

premier septembre

fil de Nicolas Dobrotovskiy, Notaire à Tokowetz (Russie)

et de Lieutov Dobrotovskiy née Polkovskiy, sa femme,

2° *Mikhaïlovskiy, Marie*, étudiante

d'origine russe domiciliée à Loudunne,

célibataire

née à Kronstadt (Russie) le huit vingt mil huit cent huitante-sept

fille de Alexandre Mikhaïlovskiy, Inspecteur de la navigation à Nachitchevan de la Casp

et de Olya née Gourskij, sa femme, veuve

Les publications ont eu lieu à Loudunne et en Russie le vingt-trois avril mil neuf
cent dix

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Loudunne

Russie

Permis du Département de Justice

Police

Communiqué :

Signatures des époux :

Nicolas Dobrotovskiy

Marie Dobrotovskiy

Signatures des témoins :

Michel Per-Minasoff

Georges de-Kerensky

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Imp. H. Vauvillain, Guex & Co, rue de la Louve, 2.

N° 191

Scemel & Glarzon

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

*mariage religieux à l'Eglise de
St Paul le 17 mai 1910.*

Aujourd'hui *deux mai mil neuf cent dix* mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Scemel, David Kenti**, *Marchand - mécanicien*,

de *Riga (Russie)* domicilié à *Loudunne*,

célibataire

né à *Riga* le *deux vingt quatre juillet* mil huit cent *huitante deux*

fils de *Jakob Scemel*, *propriétaire*

et de *Elise Pauline* née *Chdol*, *sa femme* les deux à *Riga*,

2° **Glarzon, Camille Zoé**,

de *Bulle (Fribourg)* domiciliée à *Loudunne*,

célibataire

née à *Bulle* le *vingt sept mars* mil huit cent *huitante sept*

fille de *Charles Felix Glarzon*, *docteur*

et de *Madeline* née *Nicolet*, *sa veuve*, à *Loudunne*,

Les publications ont eu lieu à *Loudunne, Bulle & Riga*, les *vingt neuf*, *trente*
deux et dix huit *mai* mil neuf cent dix.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux

Promesses de mariage

Certificats de publication de
Riga, Bulle & Loudunne

Permis du Département de Justice
& Police

Communiqué: *à l'Etat Civil de Bulle*

Signatures des époux :

David Scemel
Camille Scemel

Signatures des témoins :

M. Felix A. Gislind
H. Matthey

L'officier de l'état civil

[Signature]

N° 192

Bugnoux et Grand

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatorze mai mil neuf cent dix ~~mil huit cent quatre-vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Bugnoux, Edouard Léonard,** agriculteur,

de Bière, domicilié à Villars s/lyens,

célibataire,

né à Bière le treize un Janvier mil huit cent huitante cinq

fils de Jules Louis Bugnoux

et de Albertine Louise Frédérique Elise née Helden, décédée,

2° **Grand, Blanche Elisa,**

de Villars s/lyens domiciliée à Louvaine,

célibataire

née à Villars s/lyens le deux octobre mil huit cent huitante neuf

fille de Charles Louis Justin Grand, agriculteur,

et de Louise Elisa née Matthey, domiciliés à Villars s/lyens.

Les publications ont eu lieu à Louvaine, Villars s/lyens et Bière les vingt huit et vingt neuf Avril mil neuf cent dix.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'Etat civil de
Villars s/lyens.

Signatures des époux :

Edouard Bugnoux
Blanche Bugnoux

Signatures des témoins :

Aug. Jaro
Isa Faure les deux à Louvaine

L'officier de l'état civil :

H. Lichant
scrif.

Communiqué : à l'Etat civil de
Bière et Villars s/lyens.

N° 193

Boudry et Marxgut

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatorze Mai mil neuf cent dix — mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Boudry, Eugène-François**, Employé de Banque,

de Concise, domicilié à Landanne,

Célibataire

né à Concise le vingt-quatre novembre mil huit cent Soixante-trois,

fils de Charles-François Boudry, décédé,

et de Elise Marguerite Decoppet, décédée,

2° **Marxgut, Aline-Louise**,

de Combes (Neuchâtel) domiciliée à Concise,

Célibataire,

née à Concise le vingt-trois Juin mil huit cent huitante-deux

filles de Frédéric-Jean-François Marxgut, Négociant

et de Cécile Louise née Chitand, à Concise.

Les publications ont eu lieu à Landanne (Combes) Concise & Landanne, les vingt-un et vingt-deux Mars mil neuf cent dix

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Concise, Combes & Landanne.

Communiqué: à l'Etat civil de

Concise & Landanne.

Signatures des époux :

Eug. Boudry

A. Marxgut

Signatures des témoins :

F. Lussery } à Concise.
L. Hansgüel }

L'officier de l'état civil :

H. Lichant
comp.

N° 194

Goy et Conod

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-huit mai mil neuf cent-dix ~~mil huit cent quatre-vingt-~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Goy, Victor-Henri*, instituteur,

de *Vaulion* domicilié à *Laudanne*,

célibataire.

né à *Vaulion* le vingt-huit juillet mil huit cent ~~huitante-~~ sept

fils de *Auguste Louis Goy*, agriculteur, à *Vaulion*,

et de *Elisa* née *Reymond*, sa femme, décédée.

2° *Conod, Louisa-Blanche*, maîtresse d'ouvrage.

de *Arnez & des Clées* domiciliée à *Laudanne*,

célibataire.

née à *Laudanne* le vingt-sept décembre mil huit cent ~~huitante-~~ huit.

fille de *Fredéric Emmanuel Conod*, géant du service électrique,

et de *Marguerite Elisabeth* née *Beromès*, sa femme, les deux à *Laudanne*.

Les publications ont eu lieu à *Laudanne, Vaulion, Arnez & des Clées*, les deux & *trois* mai mil neuf cent-dix.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

acte de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Vaulion, Arnez, des Clées & Laudanne

Signatures des époux :

Victor Henri Goy

Louisa Blanche Goy

Signatures des témoins :

Foucaud à *Laudanne*

E. Fankhauser à *Arnez*

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 195

Cotting & Chatelan

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-neuf mai mil neuf cent dix — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Cotting, Jean-Alphonse, Cocher,

de Tintecim et St Urs / Fribourg / — domicilié à Lausanne,

célibataire,

né à Prazoman / Fribourg / le premier Septembre — mil huit cent huitante-quatre,

fils de Joseph Ferdinand Cotting, agriculteur,

et de Barbe Agathe née Ottet, sa femme, les deux à Prazoman,

2^o Chatelan, Lina, ménagère,

de Brestigny sur Moirans — domiciliée à Brestigny / Moirans,

célibataire,

née à Brestigny / Moirans, le vingt-deux février — mil huit cent quatre-vingt-dix

fille de Henri Chatelan, agriculteur,

et de Lina Eva née Krüssely, sa femme, à Brestigny / Moirans,

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Brestigny, Tintecim et St Urs, les vingt-dix, vingt-sept et vingt-huit avril mil neuf cent-dix

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Tintecim

St Urs, Brestigny Lausanne

Communiqué: à l'état civil de Giffers

St Ursen & Poliez-le-Grand.

Signatures des époux :

Cotting Alphonse

Lina Cotting

Signatures des témoins :

Chatelan Eugène à Brestigny / Moirans

L. Dougan à Lausanne

L'officier de l'état civil :



N° 196

Francfort et von Gunten
née Bolesmek

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-neuf mai mil neuf cent-dix mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Francfort, Henri-Auguste,** *Machiniste,*

de Begnins domicilié à Landanne,

célibataire,

né à La Cour-de-Peitz le six avril mil huit cent soixante-un,

fils de Ferdinand Auguste Francfort

et de Rose Esther Marie née Wilson, les deux décédés,

2° **von Gunten née Bolesmek, Louise Josephine,** *Costurière,*

de Sigiswyl (Gene) domiciliée à Landanne,

divorcée en secondes nocces de Emilie von Gunten, dès le dix sept décembre mil neuf cent huit,

née à Lutry le trente juin mil huit cent soixante-trois,

fille de Jean Louis Bolesmek, décédé,

et de Fanny Henriette née Méroz, décédée,

Les publications ont eu lieu à Landanne, Begnins et Sigiswyl les trois et quatre mai mil neuf cent dix,

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux
acte de mariage de l'Epouse avec
mention du divorce.

Permis de mariage.
Certificats de publications de
Begnins, Sigiswyl et Landanne.

Communiqué : à l'état civil de
Begnins et Sigiswyl.

Signatures des époux :

Henri Francfort
Louise Francfort

Signatures des témoins :

Henri Blanc
Gantier } à Landanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 197

Dupuis et Aebi

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

1372 Aujourd'hui dix-neuf mai mil neuf cent dix mil huit cent quatre-vingt-
par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Dupuis, Paul Alfred, employé postal,
de Vuorzend, domicilié à Lausanne,
célibataire,

né à Lausanne le vingt deux septembre mil huit cent huitante quatre,
fils de Benzy Dupuis, employé postal,
et de Adèle Suzette Louise Mayor, domiciliés à Lausanne,

2° Aebi, Hélène Ferniette,
de Heimiswyl | Berne | domiciliée à Lausanne,
célibataire

née à Lausanne le dix huit juin mil huit cent huitante sept
fille de Albert François Aebi, employé postal,
et de Eugénie née Vimey, domiciliés à Lausanne,

Les publications ont eu lieu à Lausanne Heimiswyl & Vuorzend, les sept, huit &
neuf Avoie mil neuf cent dix.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées:
Permis de mariage
Certificats de publication de
Vuorzend, Heimiswyl & Lausanne.

Communiqué : à l'état civil de
Vuorzend & Heimiswyl.

Signatures des époux :
P. Dupuis
H. Dupuis

Signatures des témoins :
A. Dupuis
A. Aebi

L'officier de l'état civil
[Signature]

N° 198

Vey et Chaillat Baudet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-neuf Mai mil neuf cent dix — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Vey, Casimir,* *Chaillat,*

d'origine française, domicilié à *Lansanne, près de Paris 12^e arr^t.*

veuf de *Victorine Melanie Guillot* dès le vingt-cinq juin mil neuf cent-un,

né à *Saint Vey (St-Louis)* le onze février — mil huit cent *Septante-trois,*

fil de *Pierre Louis Vey,* cultivateur,

et de *Delphine Meulin,* sa femme, domiciliés à *Maxet - St Vey*

2° *Chaillat née Baudet, Aline,*

de *L'Isle* domiciliée à *Lansanne,*

veuve de *Henri Chaillat* dès le vingt-six octobre mil neuf cent-trois

née à *Chagnières* le dix février — mil huit cent cinquante,

fille de *Louis dit Benjamin Baudet*

et de *Zélie femme née Chaillat, décédée,*

Les publications ont eu lieu à *Lansanne, L'Isle et Paris,* les vingt-six, vingt-sept & vingt-neuf avril mil neuf cent-dix.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

- Actes de naissance des Epoux*
- Actes de décès des précédents conjoints*
- Certificats de publication de Paris, L'Isle & Lansanne - Permis de mariage*
- Déclaration de validité - Permis du Département de Justice & Police*

Communiqué : à l'Etat civil de *L'Isle & à la Chancellerie de*

Signatures des époux :

Vey Casimir
Aline Vey

Signatures des témoins :

Jb Longchamp
Suzette Appeltiguer
les deux à Lansanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 199

Magnin et Glayre

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Par jugement du Tribunal de Lyon rendu en date du 11 février 1941, déclaré définitif et exécutoire le 27 mars 1941, le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le divorce. Lausanne 27 mars 1941. L'officier de l'état civil:

Aujourd'hui dix-neuf mai mil neuf cent dix — mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Magnin, Jean-Georges**, — Mécanicien, —

de Coffrane (Neuchâtel) — domicilié à Lausanne, —

célibataire

né à Flamier (Neuchâtel) le deux Mars — mil huit cent huitante-deux —

fils de Jacques Magnin

et de Marie Georgine née Simon, décédée.

2° **Glayre, Jeanne-Renée-Julie**,

de Bofflens — domiciliée à Lausanne —

célibataire

née à Lausanne le trois décembre — mil huit cent huitante-quatre —

fille de Jean Henri Glayre, Négociant

et de Suzette Maximine née Lederray, au femme, les deux à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Coffrane et Bofflens, les quatorze et seize avril mil neuf cent dix.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

acte de naissance de l'Epoux —

Promesse de mariage —

Certificats de publications de Coffrane Bofflens et Lausanne.

Communiqué: à l'Etat civil de

Coffrane à Romainmotier.

Signatures des époux :

Jean Magnin
Jeanne Magnin

Signatures des témoins :

Henri Glayre à Lausanne
Laurent Pontal à Flamier

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N^o 200

Vengel & Motel

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-cinq Mai mil neuf cent dix — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o *Vengel, Auguste-Wilhelm*, — Employé aux C. f. f. —

de Bâle — domicilié à Landerne,

célibataire,

né à Bâle le seize Janvier — mil huit cent huitante-cinq —

fils de Christian Vengel, décédé,

et de Elisabeth née Müller, domiciliée à Bâle.

2^o *Motel, Julie-Augustine*, — Cuisinière —

de Attalens (Freibourg) — domiciliée à Landerne,

célibataire,

née à Châtel St Denis le quatorze Septembre — mil huit cent huitante-sept,

fille de Ignace Motel, seigneur à Châtel St Denis,

et de Céline née Genoud, décédée.

Les publications ont eu lieu à Landerne, Attalens & Bâle, les jours seize Avril mil neuf cent dix.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage.

Certificats de publication de Bâle

Attalens Landerne.

Communiqué : à l'état civil de Bâle

à Attalens.

Signatures des époux :

Auguste Vengel

Augustine Vengel

Signatures des témoins :

*Ch. P...
Schwingruben Ch...*

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 201

Moinat et Vincent

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt quatre mai mil neuf cent dix — mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Moinat, Henri Albert, ouvrier,

de Lavigny domicilié à Landerne,

célibataire,

né à Yver, le deux février mil huit cent septante sept,

fils de Albert Jules Auguste Moinat, maçon menuisier,

et de Marie Suzanne née Basset, sa femme, domiciliés à Lavigny

2° Vincent, Marguerite Lina, Repassante,

de Poliez-le-Grand domiciliée à Echallens,

célibataire,

née à Echallens le dix neuf Juillet mil huit cent huitante quatre,

fille de Alie Vincent, agriculteur,

et de Emma Louise née Chuvpierre, domiciliés à Echallens,

Les publications ont eu lieu à Landerne, Echallens, Poliez-le-Grand, Lavigny, le vingt huit vingt neuf, trente trois a premier moi mil neuf cent dix.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux.

Procès de mariage.

Certificats de publication de

Lavigny, Poliez-le-Grand, Echallens et

Landerne.

Communiqué: à l'état civil de

Villars-s/Yver, Poliez-le-Grand & Echallens.

Signatures des époux :

Henri Moinat
Marguerite Moinat

Signatures des témoins :

L. Guillet
Lucien Vincent } Landerne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 202

Lüder & Laroche

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt quatre mai mil neuf cent dix — mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Lüder, Ernst, tailleur,

de Seeburg (Basle) domicilié à Lausanne,

célibataire,

né à Hemmiken (Basle) le quinze février mil huit cent huitante six

fil de Niklaus Lüder, marchand,

et de Wilhelmine née Buder, domiciliés à Pörschen (Basle Campagne)

2° Laroche, Marie-Jeanne, couturière,

des Boudes (Genève) fiancée domiciliée à Lausanne,

célibataire,

née au Boudes, le onze février mil huit cent huitante huit

filles de Jean Laroche

et de Marguerite Fangeron, les deux décédés.

Les publications ont eu lieu à Seeburg, Lausanne & Boudes, les treize, quatorze & quinze avril mil neuf cent dix.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

actes de décès des père & mère de l'Epouse

Promesses de mariage.

Certificats de publication de Seeburg, Le Boudes & Lausanne.

Communiqué : à l'Etat civil de Seeburg

& à la Chancellerie de

Signatures des époux :

Lüder Ernst
Jeanne Lüder

Signatures des témoins :

Chr. Bétup
Nipori Eugène

L'officier de l'état civil

[Signature]

Rectification.

Par décision du 14 juillet 1955

le Département de Justice et Police du Canton de Vaud a ordonné la rectification de l'acte ci-contre, en ce sens qu'à la prénom de l'époux soit orthographe :

"Ernst"

Lausanne, le 19 juillet 1955

L'officier de l'état civil

Communiqué à l'office de l'état civil de Seeburg & Grasswil.

N° 203

Maisel et Wajsbeyn

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Le mariage religieux a été célébré par le Grand Rabbin de Genève le 25 Mars 1910.

Aujourd'hui vingt-cinq Mars mil neuf cent dix — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Maisel, Léon,** Etudiant,

d'origine russe, domicilié à Lausanne,

célibataire,

né à Kowno (Russie) le quinze vingt sept Octobre — mil huit cent quatre-vingt-dix

fil de Jeremia Maisel, directeur de banque,

et de Sophia née Karonowsky, domiciliés à Trémontschoug

2° **Wajsbeyn, Frida,** Etudiante,

d'origine russe, domiciliée à Lausanne,

célibataire,

née à Kherzon (Russie) le dix-vingt deux juillet — mil huit cent huitante-sept,

filles de Ilia Wajsbeyn, négociant,

et de Chana née Schargozorsky, domiciliés à Kherzon

Les publications ont eu lieu à Lausanne le sept Mars mil neuf cent dix

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux

Consentement des père & mère de l'Epoux

Promesse de mariage. — Certificat de publication de Lausanne. — Déclaration de non opposition de Russie.

Permis du Département de Jura

Communiqué :

Signatures des époux :

Léon Maisel.

Frida Maisel

Signatures des témoins :

Nadine Szabendo

Vladimir Feldmann

résidant à Lausanne.

L'officier de l'état civil:

[Signature]

N° 204

Novetaz & Guex

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-dix Mai mil neuf cent-dix mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Novetaz, Isaac, *Commis postal,*

de Cully & de Lutry domicilié à Lausanne,

célibataire

né à *Dies* Grandvaux le six Mars mil huit cent huitante-un

fils de Samuel François Novetaz

et de Rosalie née Gogjat, décédée.

2° Guex, Alice,

de *Boullens* et de *Moudon*, domiciliée à *Lausanne*,

célibataire,

née à *Genève* le six Octobre mil huit cent septante-sept.

fille de Louis Guex, employé de bureau à *Lausanne*,

et de Elise née Monétay, décédée.

Les publications ont eu lieu à *Lausanne, Cully, Lutry, Boullens et Moudon*, les *trois* *jours* premiers, *deux* et *quatre* Mai mil neuf cent-dix.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesses de mariage

Certificats de publication de

Cully, Lutry, Boullens, Moudon & Lausanne

Communiqué : à l'Etat civil de *Cully*

Lutry, St Cergues et Moudon

Signatures des époux :

Novetaz
A. Novetaz

Signatures des témoins :

L. Guex à Lausanne
L. Guex à Paris

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 205

Mozier et Blanc née Baillif

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-deux mai mil neuf cent dix — mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Mozier, Célestin-Louis,** Mécaniciende Château-d'Oex domicilié à LausanneCélibatairené à Dijon le quatre mai — mil huit cent huitante,fils de Stienne Louis Mozier, décédé,et de Pauline Rivet, en Veuve à Genève,2° **Blanc née Baillif, Adèle,** Journalièrede Lausanne domiciliée à Lausanne,divorcée de Jules-François Blanc dès le premier avril mil neuf cent neufnée à Savigny le deux mai — mil huit cent septante-septfille de Louis Joseph Baillif, décédéet de Suzanne Londe née Cuisin, décédée.Les publications ont eu lieu à Lausanne et Château-d'Oex les sept et huit avril
mil neuf cent dix.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des Epouxacte de décès du 1^{er} mari de l'EpousePromesse de mariageCertificats de publication de Lausanneà Château-d'Oex

Communiqué: à l'Etat civil de

Château-d'Oex.

Signatures des époux :

Célestin MozierAdèle Blanc

Signatures des témoins :

A. Fisser à MontboisG. Chuat à Lausanne

L'officier de l'état civil:



N° 206

Delisle et Blanc

154
 Aujourd'hui vingt-dix mai mil neuf cent-dix ~~mil huit cent quatre-vingt~~
 par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° **Delisle, Ernest,** Employé de Commerce,
 de Froideville domicilié à Landanne,
 célibataire,

né à Poliez-Pittet le vingt-sept juillet mil huit cent huitante-cinq
 fils de Constant Louis Delisle, juriste,
 et de Julie née Carrard, sa femme, les deux à Landanne.

2° **Blanc, Ida-Marie,** lingère,
 de Landanne domiciliée à Landanne,
 célibataire

née à Renens le vingt-neuf décembre mil huit cent huitante-six
 fille de Jules Eugène Henri Blanc
 et de Laurence Agathe Schmid, décédée,

Les publications ont eu lieu à Landanne et Froideville les trois et quatre mai mil
 neuf cent-dix.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
 après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
 de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
 par le mariage.

<p>Pièces déposées :</p> <p>actes de naissance des Epoux.</p> <p>Promesses de mariage.</p> <p>Certificats de publication de Froideville à Landanne.</p> <p>Communiqué : à l'Etat civil de Bottens.</p>	<p>Signatures des époux :</p> <p>E. Delisle</p> <p>I. Delisle</p> <p>Signatures des témoins :</p> <p>Constant Delisle</p> <p>Paul Maurer</p> <p>L'officier de l'état civil :</p>
--	--

Imp. H. Vallotton, Gaux & C^e, rue de la Louve, 2.

N° 207

Monachon et Bénéty

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil : - -

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-six mai mil neuf cent dix — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Monachon, Jules César, agriculteur,

de Marthozenges domicilié à Lussanme,

célibataire

né à Monthozond / Lussanme le trente-un mars — mil huit cent huitante-sept

fils de Jules Monachon, Charbon,

et de Esther née Porchet, la femme, à Monthozond

2° Bénéty, Jenny,

de Vallées deux Mains domiciliée à Corrençon près St Clerges,

célibataire

née à Corrençon le vingt-sept mars — mil huit cent huitante-huit

fille de Edmond Bénéty, agriculteur,

et de Marie Couze née Payet, la femme, à Corrençon.

Les publications ont eu lieu à Lussanme, Marthozenges, Vallées deux Mains & St Clerges le trente avril et deux mai mil neuf cent dix.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

acte de naissance de l'épouse

Promesse de mariage

Certificats de publication de Marthozenges Vallées deux Mains, Corrençon Lussanme.

Communiqué: à l'Etat civil de St

Clerges - Mains.

Signatures des époux :

Jules Monachon
Jenny Monachon

Signatures des témoins :

Esther
Armand Peltier

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 208

Pernet et Granger

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-dix Mai mil neuf cent-dix ~~mil huit cent quatre-vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Pernet, Alfred-Edmond*, *Employé de Commerce*,

de *Ormont-Servin* domicilié à *Lausanne*

célibataire

né à *Lausanne* le *dix Juin* mil huit cent *huitante-cinq*

fils de *François Emile Pernet, décédé*,

et de *Marie Françoise Joël, sa veuve, à Lausanne.*

2° *Granger, Lucie*, *Gouvernante*,

de *Genève*, domiciliée à *Lausanne*,

célibataire

née à *Plainpalais* le *dix février* mil huit cent *huitante*,

fille de *Caroline Granger, décédée*,

et de _____

Les publications ont eu lieu à *Ormont-Servin, Lausanne et Genève*, les *trois et quatre Mai mil neuf cent-dix*.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

acte de naissance de l'épouse

Promesse de mariage

Certificats de publication de Ormont-Servin, Genève & Lausanne.

Signatures des époux :

A. Pernet

L. Pernet

Signatures des témoins :

Alexis Blane

J. Pambou

Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à l'Etat civil de

Ormont-Servin & Genève.

N° 209

Widmer et Niklaus

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-six mai mil neuf cent-dix — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Widmer, Fritz**, ouvrier

de Heimiswil | Berne | domicilié à Lausanne - Duchy

célibataire

né à Beithoud | Berne | le quinze novembre — mil huit cent huitante-cinq —

fils de Jakob Widmer, boulanger-pâtisier,

et de Marie née Christen, sa femme, à Berne,

2° **Niklaus, Anna-Elise**, femme de chambre,

de Muntschemier | Berne | domiciliée à Lausanne,

célibataire,

née à Muntschemier le cinq mai — mil huit cent huitante-neuf —

fille de Johann Niklaus, décodé,

et de Anna Elise née Bucherzatt, sa veuve à Muntschemier.

Les publications ont eu lieu à Heimiswil, Muntschemier & Lausanne, les quatre & six mai mil neuf cent-dix.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des époux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Heimiswil, Muntschemier & Lausanne.

Communiqué: à l'état civil de Heimiswil

Signatures des époux :

Fritz Widmer
Anna Widmer

Signatures des témoins :

Rosa Blumier
Chassot Henri

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 210

Champendal et Brönnimann
Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-dix mai mil neuf cent-dix — mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Champendal, François-Jaac**, agriculteur,

de Ballens domicilié à Ballens,

Célibataire

né à Ballens le douze août — mil huit cent soixante-cinq

fils de feu François Henri Champendal

et de feu Valine née Ronget,

2° **Brönnimann, Marie**,

de Niedermühle (Berne) domiciliée à Ballens,

Célibataire

née à Schüpfen (Berne) le dix-sept décembre — mil huit cent septante-un

fille de Samuel Brönnimann

et de Maria née Eschirren, les deux décédés.

Les publications ont eu lieu à Ballens et à Niedermühle les deux & quatre
Août mil neuf cent-dix

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'Etat civil de Ballens

Signatures des époux :

François Champendal

Marie Champendal

Signatures des témoins :

F. Champendal

W. Champendal
les deux à Lansham

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à l'Etat civil de Ballens

W. M. M. M.

Imp. H. Vallotton, Gaux & Co, rue de la Louve, 2.

N° 211

Gibert Depierre

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui ~~vingt-un Mai mil neuf cent dix~~ mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Gibert, Jacques-Louis-Gustave-Adolphe, Industriel,de Marcello-Les-Bains (Ardèche) France domicilié à Milan,veuf de Marie Henriette née Bret, née le trente novembre mil neuf cent huitné à Marcello-Les-Bains, le quinze octobre mil huit cent quarante-neuf,fils de Jean Adolphe Gibertet de Sybio Secre, les deux décédés.2° Depierre, Josephine-Méay,de Paris (France), domiciliée à Londrume,

célibataire

née à Paris le trente mai mil huit cent cinquante-dixfille de Joseph Depierreet de Marie Albertine Martelli-Ronaldi, les deux décédés.Les publications ont eu lieu à Londrume, Marcello-Les-Bains, Paris & Milan les vingt-
deux, vingt-quatre, vingt-six Mars et deux avril mil neuf cent dix.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

acte de naissance des Epoux - acte de
décès de la 1^{re} femme de l'Epoux - Promesse
de mariage - Certificats de publication
de Marcello-Les-Bains, Paris, Milan & Londrume.
Déclaration de l'ambassade de France -
Permis au Département de Justice &
Police.

Communiqué: à la Chancellerie etc.

Signatures des époux :

A. Weber
Jacques Gibert

Signatures des témoins :

M. Martinoni - Gard
J. Depierre les deux à Londrume

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 212

Bonjour et Bonjour

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui premier Juin mil neuf cent dix ~~mil huit cent quatre-vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Bonjour, Jules-Gustave,** plâtrier,

de Blonay domicilié à Laudanne,

célibataire

né à Chitry (Yonne) France, le vingt-un Août ~~mil huit cent quatre-vingt~~ deux,

fil de François Bonjour, plâtrier,

et de Augustine Laine mortu, sa femme, les deux à Laudanne.

2° **Bonjour, Elia,**

de Blonay domiciliée à Laudanne,

célibataire

née à Saint-Est-les-Colons (Yonne) le quatre Octobre ~~mil huit cent quatre-vingt~~ quatre

fille de Louis Bonjour, cècèré,

et de Alexandrine Delingette, sa veuve, à St-Est-les-Colons

Les publications ont eu lieu à Laudanne et Blonay les dix-sept et dix-huit mai mil
neuf cent dix.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesses de mariage

Certificats de publication de Blonay
Laudanne.

Communiqué : à l'état civil de St-Est

Signatures des époux :

Jules Bonjour

Elia Bonjour

Signatures des témoins :

Georges Bonjour Laudanne

Léon Bonjour à Nancy France

L'officier de l'état civil :

H. Lichaut
semp.

N° 213

Vouplon et Ribi

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui deux Juin mil neuf cent dix mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Vouplon, Richard, employé d'hôtel

de Viltres (St. Gall) domicilié à Landanne

célibataire

né à Olusio (Grisons) le dix-huit Juin mil huit cent huitante-dix

fils de Adolphe Vouplon

et de Margrith née Meusi, décédée.

2° Ribi, Mathilde-Jacobo-Anna, coiffeuse,

de Ematingen (Surgovie) à Genève, domiciliée à Landanne,

célibataire

née à Landanne le quatre Octobre mil huit cent huitante,

fille de Jean Jacques Ribi, décédé,

et de Barbara née Friedrich, de l'ouze, à Landanne.

Les publications ont eu lieu à Viltres, Ematingen Landanne, le quatorze dix mil neuf cent dix.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

acte de naissance de l'époux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Viltres, Ematingen et Landanne à Genève

Communiqué : à l'état civil de Viltres,

Ematingen à Genève (B. G.)

Signatures des époux :

Richard Vouplon
Mathilde Vouplon

Signatures des témoins :

Jean Ribi à Landanne
Charles Ribi à Genève

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 214

Bianchin & Fabiani

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui deux Juin mil neuf cent dix ~~mil huit cent quatre-vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Bianchin, Luigi Bernardo**, célibataire,

de Valdobbiate | Brescia | Italie, domicilié à Londrume,

célibataire

né à Valdobbiate le vingt deux Juillet mil huit cent huitante trois,

fil de Giacomo Bianchin, décédé

et de Giovanna née Donadini, sa veuve à Londrume,

2° **Fabiani, Elizabeth Maria**, filie de marchand,

de Bergamo | Italie | domiciliée à Reverso,

célibataire

née à Saint-François | Dèze | le cinq Juillet mil huit cent quatre vingt trois

fille de Jean Baptiste Fabiani, marchand à Reverso,

et de Maria née Costelli, sa femme, décédée.

Les publications ont eu lieu à Londrume, Reverso, Valdobbiate & Bergamo, les vingt neuf, trois mars, dix & dix sept avec mil neuf cent dix.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

Consentement du père de l'Epouse &

acte décès de la mère.

Promesse de mariage.

Certificats de publications de Valdobbiate

Bergamo, Reverso & Londrume.

Permis du Département de Justice & Police

Communiqué: à l'Etat civil à Pieve

& à la Chancellerie Cantonale.

Signatures des époux :

Bianchin Luigi
Bianchin Marie

Signatures des témoins :

Donadini Alessandro
Fabiani Augusto
les deux à Londrume

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 215

Monnerat et Giorjean

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui deux juin mil neuf cent dix — ~~mil huit cent quatre vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Monnerat, Albert-Louis**, Hôtelier,

de Vevay et Combremont-le-Grand domicilié à Lausanne,

Célibataire

né à Vevay, le vingt-huit mai mil huit cent soixante-huit

fils de Charles Samuel Marc Monnerat, décédé,

et de Joséphine née Banwart, la veuve à Vevay

2° **Giorjean, Frieda Lydia**,

de Sauls | Besin domiciliée à Delémont,

célibataire

née à Delémont le cinq août mil huit cent soixante-deux,

fille de Nicolas Robert Giorjean, retraité C. f. f.

et de Marie Anne Boegli, les deux à Delémont.

Les publications ont eu lieu à Lausanne le quatorze, à Vevay, Combremont-le-Grand
Sauls, Delémont le seize mai mil neuf cent dix.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Vevay, Combremont-le-Grand, Sauls

Delémont & Lausanne.

Communiqué : à l'Etat civil de

Vevay, Combremont-le-Grand, Lausanne

& Delémont.

Signatures des époux :

L. Monnerat

Frieda Monnerat

Signatures des témoins :

Ch. Hollier Lausanne

Monnerat Vevay

L'officier de l'état civil

[Signature]

N° 216

Schlumpf & Blanc

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui deux juin mil neuf cent dix — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° **Schlumpf, Auguste,** — mouleur, —

de Mönchaltorf | Zurich | — domicilié à Lausanne, —

célibataire —

né à Zurich le vingt huit novembre — mil huit cent huitante-trois, —

fils de Henri Schlumpf, —

et de Marie Ida Wiederkehr, décédée. —

2° **Blanc, Cécile,** —

de Belmont & Pully — domiciliée à Lausanne, Montbéliard, —

célibataire —

née à Montbéliard le onze mai — mil huit cent huitante-six —

filles de François Louis Blanc, employé C. P. F. ? —

et de Jenny née Vittoz, sa femme, domiciliés à Montbéliard, —

Les publications ont eu lieu à Mönchaltorf, Belmont & Lausanne les deux & quatorze mai mil neuf cent dix. —

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

acte de naissance de l'époux —

Procuré de mariage —

Certificats de publication de Mönchaltorf, Belmont & Lausanne. —

Communiqué : à l'état civil de —

Mönchaltorf & Pully. —

Signatures des époux :

Auguste Schlumpf

Cécile Schlumpf

Signatures des témoins :

Charles Hurm

Blanc Henri

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Imp. H. Vallotton, Faux & C^e, rue de la Louve, 2

N° 217

Pache & Smied

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui deux juin mil neuf cent dix mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Pache, Constant Alfred**, agriculteur,

de Chapelles domicilié à Châmpvent

célibataire

né à Orgez le vingt-sept mai mil huit cent huitante-sept

fils de Jules Pache, charpentier,

et de Anna Louise affolter née Simon, les deux à Orgez.

2° **Smied, Mathilde**, ménagère,

de Riggisberg (Berne) domiciliée à Châmpvent,

célibataire

née à Berne le douze avril mil huit cent huitante-trois

filles de Marie Marguerite Smied

et de

Les publications ont eu lieu à Châmpvent, Hirschenthurnen & Chapelles, les treize & quatorze mai mil neuf cent dix

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

autorisation de l'état civil de Mathod (Châmpvent)

Signatures des époux :

Constant Pache
Mathilde Pache

Signatures des témoins :

Pittet Alfred à Orgez
Lagnaz Berthe à Châmpvent

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à l'état civil de St Cierges
Châmpvent & Hirschenthurnen.

Par décision du 14 novembre 1940, le Département de Justice et Police du Canton de Vaud a ordonné la rectification de l'acte ci-contre, en ce sens que le nom patronymique de la famille Constant Alfred Pache soit orthographié uniformément **GALACHE** selon pas Pache.

Lausanne, le 15 novembre 1940.

L'officier de l'état civil :

logé à St. Cierges et à Hirschenthurnen.

N° 218

Pittet & Lagnaz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui deux Juin mil neuf cent dix mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Pittet, Alfred-Aimé**, agriculteur,

de Seigneux domicilié à Oyonnax,

célibataire

né à Seigneux le quinze Avril mil huit cent huitante

fil de François Pittet, agriculteur à Oyonnax,

et de Pauline née Bally, sa femme, décédée.

2° **Lagnaz, Berthe-Henriette**, Cuisinière,

de Bussy / Moudon domiciliée à Landanne,

célibataire,

née à Oyonnax le vingt Septembre mil huit cent huitante-six,

filie de Jean Savid Lagnaz, décédé,

et de Lina née Pitoux, sa veuve, à Oyonnax.

Les publications ont eu lieu à Landanne, Seigneux & Bussy, les sept & neuf mai mil neuf cent dix

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'état civil de
St. Etienne.

Signatures des époux :

Alfred Pittet
Berthe Pittet

Signatures des témoins :

Constant Pache
Mathilde Pache, à Champvent

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à l'état civil de Villarsel,
Moudon & St. Etienne.

N° 219

Auberson et Perey

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui deux juin mil neuf cent dix mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Auberson, Adolphe,** agriculteur,

de Essertines près Vuarens, domicilié à Essertines,

célibataire,

né à Nonfoux et Essertines le trente mars mil huit cent huitante-deux

fil de François Louis Auberson, décédé

et de Rosine née Auberson, sa veuve, à Nonfoux

2° **Perey, Berthe,** ménagère,

de Orans domiciliée à Bisleu-Magnoux

célibataire,

née à Bisleu-Magnoux le quatre décembre mil huit cent huitante-dix

filles de François Louis Perey, agriculteur,

et de Anne née Palmat, à Bisleu-Magnoux

Les publications ont eu lieu à Bisleu-Magnoux, Orans et Essertines, les quatorze et quinze mai mil neuf cent dix

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

autorisation de l'Etat civil de Vuarens

Signatures des époux :

Adolphe Auberson
Berthe Auberson

Signatures des témoins :

Marius Gornin à Essertines
Mery Perey à Bisleu-Magnoux

L'officier de l'état civil :



Communiqué : à l'Etat civil de Vuarens

Wistard & Demeloye

N° 220

Maulaz & Couvoizier-Élément
née Vaillens.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Par jugement du Tribunal...
de Lausanne, rendu
en date du 13 juin 1924, déclaré
définitif et exécutoire le 15 juillet
1924, le mariage inscrit ci-contre
a été dissous par le divorce.
Le Tribunal a fixé à un an... le
délai pendant lequel le mari-
né pour a contracter un nouveau
mariage.
Lausanne, le 29 juillet 1924.
L'officier de l'état civil:

D. Gallig

Aujourd'hui trois juin mil neuf cent dix — mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° **Maulaz, Charles-Louis,** *securier,*

de St Saphorin (Lavaux) domicilié à Lausanne

veuf de Félicie Sandmeyer dès le trente-un Décembre mil neuf cent six

né à Chardonne le quatorze février — mil huit cent soixante-trois

fils de François Louis Maulaz, *décédé,*

et de Jeanne Marie Louise née Motel, *de Lavaux à Pully,*

2° **Couvoizier-Élément née Vaillens, Florence,**

de Monthérod et du Locle, domiciliée à Lausanne

veuve de Jean Rodolphe Couvoizier-Élément dès le vingt-neuf décembre mil neuf cent-trois

née à Lausanne (Les Râpes) le vingt-six Octobre — mil huit cent cinquante-cinq

fille de Jean Jacques Vaillens

et de Susanne née Regnier, *les deux décédés.*

Les publications ont eu lieu à Lausanne le seize, à St Saphorin, Monthérod et
Le Locle le dix-huit Dix mil neuf cent dix

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux.

actes de décès des précédents conjoints

Promesse de mariage.

Certificats de publication de

St Saphorin, Monthérod, Le Locle et

Lausanne.

Communiqué : à l'Etat Civil de

St Saphorin, Gimel & Le Locle.

Signatures des époux :

Maulaz Charles
Florence Maulaz

Signatures des témoins :

Ernst Blau
F. Faublan } à Lausanne

L'officier de l'état civil

[Signature]

N° 221

Dupuis et Wespi

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatre juin mil neuf cent dix — mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Dupuis, William René, Employé de Commerce

de Sinaclens domicilié à Genève,

célibataire

né à Yverdon le trente mars — mil huit cent huitante six

fils de François Emile Charles Dupuis, ~~riche~~

et de Charlotte Dovat, sa veuve, à Lausanne

2° Wespi, Emma Rose, Couturière,

de Ossingen (Zürich) domiciliée à Lausanne,

célibataire

née à Lausanne le vingt trois — mil huit cent huitante neuf.

fille de Jean Jacob Wespi, ferronnier,

et de Bertha Vogt, sa femme, à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Genève, Lausanne, Ossingen & Sinaclens, les six dix et onze mai mil neuf cent dix.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

autorisation de l'Etat civil de Genève.

Signatures des époux :

W. Dupuis
Emma Dupuis.

Signatures des témoins :

H. Blau
J. Wespi } Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué: à l'Etat civil de
Cottignat, Ossingen & Genève (C)

N° 222

Jonin et Widemann

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui sept juin mil neuf cent dix ~~mil huit cent quatre-vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° **Jonin, Jacques,** Charretier,

de Chandon | Sibourg | domicilié à Laudanne,

célibataire

né à Chandon le dix huit août mil huit cent soixante-trois,

fil de Louis Maurice Jonin, décédé,

et de Marie Antoinette née Devant, la Veuve, à Laudanne,

2° **Widemann, Emilie,** Cuisinière

de Banzenheim | H^{te} Alsace | domiciliée à Laudanne,

célibataire

née à Banzenheim le dix janvier mil huit cent soixante-sept

filles de Joseph Widemann, agriculteur,

et de Hélène née Brunner, à Banzenheim.

Les publications ont eu lieu à Laudanne, Chandon & Banzenheim, les sept, dix & vingt deux avril mil neuf cent dix.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificats de publication de

Chandon, Banzenheim & Laudanne.

Promesse de mariage,

actes de naissance des Epoux

Déclaration de Capacité pour l'Epouse

Communiqué : à l'état civil de l'échevin

& à la Chancellerie de

Signatures des époux :

Jacques Jonin

Emilie Jonin

Signatures des témoins :

Jeanette Alois. à Villersbous

Crausaz Théophile
Laudanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Imp. H. Vallois, Gues & C., rue de la Louve, 2.

N° 223

Méan et Bocard

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui sept Juin mil neuf cent dix mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Méan, Henri-Louis**, ouvrier,de Payenne domicilié à Luzerne,

célibataire

né à Concre le dix sept avril mil huit cent huitante-huit,fils de Samuel Fritz Méan, agriculteur à Mexet de Jeanne Croze née Sizorens, décédée.2^o **Bocard, Marie-Geneviève**, cuisinière,de Luzern (Haute Savoie) domiciliée à Luzerne,

célibataire

née à Luzern le neuf octobre mil huit cent huitante-huitfille de Celestin Bocard, cultivateur à Luzern,et de Célestine Bouffand, décédée.Les publications ont eu lieu à Luzerne, Payenne & Luzern, les vingt-six
vingt sept mars mil neuf cent dix.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des EpouxPromesse de mariageConsentement du père de l'Epouse &acte de décès de la mèreCertificats de publication de Payenne,
Luzerne & LuzernCommuniqué: à l'état civil de Payenne& à la Chancellerie de

Signatures des époux :

Henri Méan
Geneviève Méan

Signatures des témoins :

Jeanne Marsais
Denis Masserog

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 224

Rouge et Capetet dit Capatet
née Moret

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui huit Juin mil neuf cent dix ~~mil huit cent quatre vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Rouge, Jean-Joseph, industriel forain

de Mont de Lussanne, domicilié à Lussanne,

célibataire

né à Genève le deux Juillet mil huit cent soixante-neuf

fils de Frédéric Rouge, décédé,

et de Marie Louise Albertine Regamey, sa femme, à Lussanne,

2° Capetet dit Capatet née Moret, Julie Emma, couturière

de Batna Constantine Algérie, domiciliée à Lussanne

veuve de Henri Angel Capetet dit Capatet, dès le onze Janvier mil huit cent quatre vingt-treize

née à Oran le cinq Mars mil huit cent soixante-neuf

fille de feu Jean Philippe Samuel Moret

et de feu Anne Elisabeth née Schimm, sa femme,

Les publications ont eu lieu à Lussanne, à Mont de Lussanne, les premier, deux

Six Mars mil neuf cent dix.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

acte de décès du mari de l'Epouse,

Promesse de mariage,

Certificats de publications de Lussanne,

de Mont de Lussanne.

Communiqué : à l'Etat civil à Pully

à la Chancellerie de

Signatures des époux :

Jean Rouge
Emma Rouge

Signatures des témoins :

Constant M...
H. Guisat

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 225

Ritz et Bernheim

Nom et profession de l'époux :

1° **Ritz, Léopold,** négociant,

Lieu d'origine et de domicile :

d'origine française, domicilié à Paris 3^e arr.

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Remiremont [Vosges] le onze février mil huit cent septante-sept

Noms, profession et

fils de Mathieu Ritz, rentier à Paris,

domicile des parents :

et de Lida Ritz, décédée.

Nom et profession de l'épouse :

2° **Bernheim, Blanche,**

Lieu d'origine et de domicile :

de Belfort domiciliée à Lausanne

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Delémont [Basse] le vingt-trois avril mil huit cent quatre-vingt-neuf

Noms, profession et

filles de Henri Bernheim, négociant

domicile des parents :

et de Hélène née Moutz, domiciliée à Lausanne,

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Paris & Belfort les dix-neuf, trente mai & premier juin mil neuf cent-dix

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

- Actes de naissance des Epoux. - Consentement des père & mère de l'Epouse. - Promesse de mariage. - Certificats de publication de Paris, Belfort et Lausanne. - Déclaration de l'ambassade de France. - Permis du Département de Justice & Police. - Communiqué : à la Chancellerie etc.

Signatures des époux :

Léopold Ritz
Blanche Bernheim

Signatures des témoins :

J. Bernheim à Paris
Paul Moutz à Genève

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 226

Bianchini et Lin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui neuf juin mil neuf cent dix mil huit cent quatre-vingt-

_____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Bianchini, Benigno, menuisier,

de Bazzano | Bessin | domicilié à Laudanne,

célibataire

né à Cama | Bessin | le dix-huit octobre mil huit cent quatre-vingt-cinq

fil de Carlo Bianchini, menuisier,

et de Tranquilla née Poncioni, domiciliée à Bazzano,

2^o Lin, Violette, costurière,

de Bex et de Lutry domiciliée à Laudanne,

célibataire,

née à Bex le dix-neuf janvier mil huit cent huitante-huit

fille de Constant Lin, journalier,

et de Marie née Carin, domiciliée à Bex.

Les publications ont eu lieu à Laudanne Bazzano, Bex & Lutry les dix-sept
& dix-huit mai mil neuf cent dix.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publications de

Bazzano, Bex, Lutry & Laudanne.

Signatures des époux :

Bianchini Benigno

Violette Bianchini

Signatures des témoins :

Viano Secondo

Bianchini Denis } Laudanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 227

Guignet et Pache

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui neuf Juin mil neuf cent dix, ~~mil huit cent quatre vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Guignet, Isaac, Employé C. P. F.de St Leger domicilié à Lassanne,

veuf de Marie Emmanuelle née Fouilloux des le huit Juin mil neuf cent-neuf

né à Chailly St Denis le trente avril mil huit cent soixante-deuxfils de Jean Isaac Guignet, décédé,et de Marie née Scheidegger, décédée,2^o Pache, Eugénie, Ménagère,de Chapelles St Mandon domiciliée à Lassanne

célibataire

née à Chapelles le vingt-un Juin mil huit cent soixante-cinq,fille de Kemi Pache, menuisier à Berens - Charvannes,et de Marie Louise Jeanne Marguerite née Légeret, sa femme,Les publications ont eu lieu à Lassanne, St Leger & Chapelles, les vingt-huit,
vingt-neuf & trente avril mil neuf cent dix.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des EpouxPromesse de mariage.Certificats de publication deSt Leger, Chapelles & Lassanne.acte de décès de la 1^{re} femme del'Epoux.Communiqué: à l'Etat Civil deSt Leger & Oulonne

Signatures des époux :

Isaac Guignet
E. Guignet

Signatures des témoins :

Kemi Ger.
Guille } à Lassanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 228

Mayer et Fauquex

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui neuf juin mil neuf cent dix — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Mayer, Victor-Marie-Elie, Tailleur,

de La Motte-Basses-Alpes-France, domicilié à Landanne,

célibataire,

né à La Motte, le quatorze août — mil huit cent huitante-quatre,

fils de Felix François Mayer

et de Caroline Françoise Arnaud, les deux décédés.

2° Fauquex, Emilie-Madeleine, Cuisinière,

de Riez & Luty, domiciliée à Landanne,

célibataire,

née à Vevay, le treize août — mil huit cent huitante-cinq

filles de Louise Fauquex, décédée.

et de

Les publications ont eu lieu à Landanne, Luty, Riez et La Motte, les dix, onze, douze et treize mai mil neuf cent dix.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Cotes de naissance des Epoux

Cotes de décès des père & mère des Epoux.

Promesse de mariage

Certificats de publication de La Motte

Riez, Luty & Landanne.

Déclaration de l'ambassade de France

Permis du Départ. de Justice & Police.

Communiqué : à l'état civil de Lully

& Luty & à la Chancellerie etc.

Signatures des époux :

Mayer Victor Marie Elie
Fauquex Emilie Madeleine

Signatures des témoins :

Mayer Léon
Eberhard Götze Landanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 229

Borel et Romang

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui neuf Juillet mil neuf cent dix ~~mil huit cent quatre vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Borel, Charles, Concier,

de Lutry et Forel (Savane), domicilié à Laudanne,

célibataire,

né à Pully, le vingt-trois Juillet mil huit cent huitante-deux

fil de Jean Louis Borel, sècedé,

et de Louise née Gillieron, sa femme, sècedée.

2^o Romang, Marie, Ménagère,

de Chatelet (Berne) domiciliée à Laudanne,

célibataire

née aux Iles d'Alon le dix-huit Juillet mil huit cent huitante-cinq

fille de François Louis Gabriel Romang, tailleur de pierre,

et de Marie Julienne née Uldry, à St. Tréphore.

Les publications ont eu lieu à Laudanne, Forel, Lutry & Gsteig, les vingt-un
vingt deux décembre mil neuf cent dix.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage.

Certificats de publication de
Lutry, Forel, Gsteig & Laudanne.

Communiqué: à l'état civil de Lutry
Forel & Gsteig.

Signatures des époux :

Charles Borel,
Marie Borel

Signatures des témoins :

Serge Jaccoud à Laudanne
Jacques Jaccoud à Pully

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Révisé du 15.12.20.

Par jugement du Tribunal du
district d'Orge, rendu
en date du 27 avril 1920 déclaré
définitif et exécutoire le 27 mai
1920, le mariage inscrit ci-contre,
a été dissous par le divorce.
Le Tribunal a fixé à un an le
délai pendant lequel
ne pourr~~ont~~ contracter un nouveau
mariage.

Inscrit le 10 juin 1920
L'officier de l'état civil :

[Signature]

N^o 230

Borga & Quaglia

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui ~~en~~ *en* ~~un~~ *un* ~~neuf~~ *neuf* ~~cent~~ *cent* ~~dix~~ *dix* mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1^o Borga, Jean-Vincent-Celte,

de *St Vincent (Turin) Italie,* domicilié à *Bussigny,*

célibataire

né à *St Vincent* le *vingt-sept novembre* mil huit cent *huitante-cinq,*

fil de *Paul Borga, charretier à Asti (Italie)*

et de *Marie Catherine Villamina, décédée.*

2^o Quaglia, Felicità-Carlotta,

de *San Damiano d'Asti (Italie)* domiciliée à *Bussigny*

célibataire

née à *San Damiano d'Asti* le *dix-sept août* mil huit cent *quatre-vingt-onze*

filles de *Giuseppa Quaglia, ouvrière tulle,*

et de *Stabella Turville, les deux domiciliés à Bussigny*

Les publications ont eu lieu à *Bussigny, St Vincent et San Damiano d'Asti, les qua-*
tre, trois, deux, trois, deux, trois, deux, trois, deux, trois, deux, trois, deux, trois, deux,

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

certification de l'Etat civil de Bussigny

Signatures des époux :

Borga Giovanni
Borga Carlotta

Signatures des témoins :

Sacchetto Jean à Scutiano.
Paul Puard à Renier

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à l'Etat civil de
Bussigny & à la *Chancellerie C^{de}*

N° 231

Ivanoff & Michailoff

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Légitimation de **Hélène-Pierre-Jean Michailoff**, né à **Londres** le 13 novembre 1908.

Le mariage religieux a eu lieu à l'Eglise russe de Genève le 16 juin 1910.

Aujourd'hui seize juin mil neuf cent dix ~~mil huit cent quatre vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Ivanoff, Pierre, Etudiant

d'origine bulgare domicilié à Londres,

célibataire

né à Wladiv Bulgarie le dix-neuf août mil huit cent huitante-neuf,

fil de Hélène Ivanoff, décédé,

et de Maria Stoiannoff, domiciliée à Warna Bulgarie

2° Michailoff, Micheline,

d'origine bulgare, domiciliée à Londres,

célibataire

née à Sophia Bulgarie le treize vingt-cinq août mil huit cent huitante-huit

filles de Michel Michailoff, décédé,

et de Maria Nicoloff, domiciliée à Warna Bulgarie

Les publications ont eu lieu à Londres le cinquante-un mois mil neuf cent dix

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificat de publication de
Londres

Déclarations au Prêtre de mariage

Permis du Département de Justice
à Paris

Communiqué : à la Chancellerie de

Signatures des époux :

P. Ivanoff

M. Ivanoff

Signatures des témoins :

Acquay

Chetaz

Londres

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 232

Mollatiz & Bron

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui seize Juin mil neuf cent dix ~~mil huit cent quatre-vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Mollatiz, Jean-Albin**, chauffeur aux C. F. F.

de Bazzano, Bazzano domicilié à Laudanne

celibataire

né à Mozet le onze février mil huit cent soixante-cinq

fil de Albin Mollatiz, ancien chapelier à Laudanne,

et de Jeanne Marie Dupuis, décédée.

2° **Bron, Mathé-Elise-Ina**,

de Lutry & Epresses domiciliée à Lutry

celibataire

née à Evian-les-Bains le dix-huit août mil huit cent soixante-cinq

fille de Charles Paul Bron, courtier en vins à Lutry

et de Adèle Buchonnet, décédée.

Les publications ont eu lieu à Laudanne le vingt-dix, à Bazzano, Lutry & Epresses, le vingt-huit mai mil neuf cent dix.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Bazzano

Lutry, Epresses & Laudanne

Communiqué : à l'Etat civil de Bazzano

Lutry & Lutry

Signatures des époux :

Jean Mollatiz
Mathé Mollatiz

Signatures des témoins :

Henri Pottier } Laudanne
Lucas }

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 233

Botel et Mathys née Rätz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui seize Juin mil neuf cent dix ~~mil huit cent quatre vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Botel, Charles-Frédéric**, employé de magasin

de Couvet et de Neuchâtel domicilié à Lundanne

Célibataire

né à Neuchâtel le vingt-trois Mars mil huit cent cinquante-sept

fils de Charles Frédéric Botel,

et de Augustine née Aubert, les deux décédés,

2° **Mathys née Rätz, Maria-Elisabeth**,

de Koppigen (Berne) domiciliée à Lundanne,

veuve de Jakob dit Jacques Mathys déc. le seize Septembre mil huit cent quatre-vingt dix-neuf

née à Ruyssoldried (Berne) le dix-sept Mai mil huit cent soixante,

fille de Elisabeth Rätz, à Echmatt.

et de

Les publications ont eu lieu à Lundanne le dix-sept, à Couvet, Neuchâtel & Koppigen, le dix-huit mai mil neuf cent dix.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux

actes de décès du mari de l'Épouse

Scellement de mariage

Certificats de publications de Couvet, Neuchâtel, Koppigen & Lundanne.

Communiqué: à l'Etat civil de

Couvet, Neuchâtel & Koppigen.

Signatures des époux :

Charles Botel
Marie Botel

Signatures des témoins :

Bonnel
Famblan à Lundanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 234

Baupbacher et Bourgeois

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-huit Juin mil neuf cent dix ~~mil huit cent quatre-vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Baupbacher, Rudolf-Eduard*, négociant

de *Wädenswil (Zurich)* domicilié à *Zurich*

célibataire

né à *Mandach (Gene)* le treize novembre mil huit cent huitante

fils de *Kaspar Eduard Baupbacher*, décédé,

et de *Marie Luise Moser*, à *Zurich*,

2° *Bourgeois, Marie-Christine*,

de *Curtelles* domiciliée à *Lausanne*

célibataire

née à *Lausanne* le neuf juillet mil huit cent huitante-trois,

fille de *Christian Bourgeois*, ancien instructeur fédéral,

et de *Henriette Susanne Bessat*, les deux à *Lausanne*,

Les publications ont eu lieu à *Zurich, Wädenswil, Lausanne & Curtelles*, les dix, onze et treize Juin mil neuf cent dix

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'état civil de *Zurich*

Communiqué : à l'état civil de

Wädenswil, Zurich & Lucerne

Signatures des époux :

R. Baupbacher
M. Bourgeois

Signatures des témoins :

Ch. Bourgeois Capitaine sub.
R. Bontgen les deux à *Lausanne*

L'officier de l'état civil :

H. Lichant
simpl.

Imp. H. Jolton, Goux & Co, rue de Lausanne, 2

N^o 235**Duc et Fillettaz**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt un Juin mil neuf cent dix, ~~mil huit cent quatre-vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Duc, Charles-François**, Dessinateur,

de Charvannes & Mondon, domicilié à Lausanne,

célibataire,

né à Lausanne le onze Janvier mil huit cent huitante-cinq

fils de Adèle Duc, à Lausanne,

et de

2^o **Fillettaz, Sophie-Marie**,

de Lavigny & de Gimel domiciliée à Lausanne

célibataire

née à Lausanne le vingt février mil huit cent huitante-six

fille de Jules Isaac Fillettaz, peintre en voitures, à Chamon,

et de Léontine Alice née Bernard, décédée,

Les publications ont eu lieu à Lausanne Charvannes, Lavigny & Gimel, les sept et huit mai mil neuf cent dix.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publications de
Charvannes, Lavigny, Gimel & Lausanne

Communiqué : à l'Etat civil de Charvannes

Lavigny, Gimel

Signatures des époux :

Charles-François Duc

Sophie Marie Duc

Signatures des témoins :

Henri Blanc }
Ed. Gallat } à Lausanne

L'officier de l'état civil :

H. Lechant
rempl.

N° 236

Egger et Richoz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui ~~vingt. un~~ ~~juin~~ ~~mil neuf cent dix~~ ~~mil huit cent quatre vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Egger, Johann,**

Cocher,

de Adelsboden (Berne)

domicilié à Lausanne,

Célibataire

né à Adelsboden le treize février mil huit cent huitante quatre,

fils de Johann Egger, agriculteur à Fentigen

et de Margaretha née Brummer, décédée.

2° **Richoz, Séraphine-Céline,** cuisinière,

de Vauderens (Fribourg)

domiciliée à Lausanne,

Célibataire

née à Vauderens le cinq juillet mil huit cent quatre-vingt dix

fille de Jean Joseph Richoz

et de Adélaïde Angèle née Menoud, décédée.

Les publications ont eu lieu à Adelsboden, Vauderens & Lausanne, le vingt-huit

Mai mil neuf cent dix.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

actes de décès des père & mère de l'Epouse

Consentement du Conseil Communal de Vauderens.

Promesses de mariage.

Certificats de publication de Adelsboden Vauderens et Lausanne.

Communiqué : à l'Etat civil de

Adelsboden & Neuchâtel

Signatures des époux :

Johann Egger

Séraphine Céline Egger

Signatures des témoins :

Guiseh Prober

P. Badoud Jos.

Lausanne

L'officier de l'état civil :

H. Lichant

comp.

Par jugement du Tribunal de Neuchâtel, rendu en date du 26 avril 1928, déclaré définitif et exécutoire le 26 septembre 1928, le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le divorce. Le Tribunal a fixé à deux ans, le délai pendant lequel l'un ou l'autre ne pourra contracter un nouveau mariage, dès le 26 septembre 1928. Lausanne, le 15 janvier 1929.

L'officier de l'état civil :

H. Lichant

comp.

N° 237

Pelet & Meierhofer
née Chevalier

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt un Juin mil neuf cent dix — mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Pelet, John-Gustave,** agriculteur,

de Puyres et Boddens — domicilié à Fey —

veuf en 1^{re} noces de Elida dite Elise née Gueax & en 2^{de} noces debonne Félicie Mottier née
Cavanier de le vingt deux Septembre mil neuf cent neuf.

né à Fey, le trois Janvier — mil huit cent Soixante huit —

fils de Daniel Pelet, décédé,

et de Marie née Dill, à Fey

2° **Meierhofer, Rosalie-Mathilde née Chevalier**

de Weisach | Zurich | — domiciliée à Lussane,

divorcée de Jacob Meierhofer de le trente mai mil neuf cent sept.

née au Villaret de Belmont le vingt un Mai — mil huit cent Septante neuf —

filie de Emile Chevalier, agriculteur au Villaret

et de Elisabeth née Suter, décédée.

Les publications ont eu lieu à Puyres & Boddens, Fey, Weisach & Lussane, les
deux Juin mil neuf cent dix.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées:

autorisation de l'Etat civil de Fey

Signatures des époux :

John Gustave Pelet
Rosalie Pelet

Signatures des témoins :

Henri Boyer
Jenny Jaurin les deux à Fey

L'officier de l'état civil :

H. Lehard
comp.

Communiqué : à l'Etat civil de Fey

St-Cierge & Weisach.

N° 238

André & Béguin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-un mai mil neuf cent dix — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o André, Victor-Charles, — *correcteur d'imprimerie* —

de Bourges | Indre & Loire | France, — domicilié à L'Isle-Adam, —

célibataire, —

né à Bourges le dix-huit mai — mil huit cent huitante-sept, —

fils de Charles Frédéric André, *décédé*, —

et de Martine Dupuy, *de veuve*, à Bourges. —

2^o Béguin, Marguerite — *couturière*, —

de St Maurice | Indre | France — domiciliée à L'Isle-Adam, —

célibataire —

née à St Maurice le dix-sept novembre — mil huit cent huitante-quatre, —

fille de Fernand Béguin, *journalier* à Chateau-Roux | Indre | —

et de Catherine Ernestine Devoin, *décédée*. —

Les publications ont eu lieu à L'Isle-Adam, Bourges & St Maurice, les dix-neuf & vingt-un mai mil neuf cent dix.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux — actes de décès du père de l'Epoux & consent^t de la mère —
Consentement du père de l'Epouse & acte de décès de la mère. — Promesse de mariage. — Certificats de publication de Bourges, St Maurice & L'Isle-Adam —
Déclaration de l'ambassade de France. — Permis du Département de Justice & Police. —
Communiqué : au Chancelier de

Signatures des époux :

André
André

Signatures des témoins :

Eugène Magas }
Henri Laroché } L'Isle-Adam

L'officier de l'état civil :

H. Lichaut
comp.

N° 239

Montonati et Jaccard

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-un juin mil neuf cent-dix — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Montonati, Carlo-Serafino**, ^{Marié}

de Verziote (Milan) Italie, domicilié à Lausanne,

Célibataire

né à Verziote le quinze juillet — mil huit cent huitante-trois,

fils de Antonie Montonati, ^{décédé},et de Maria Rosa Vanoli, ^{du femme (veuve)} à Verziote.2° **Jaccard, Reine-Fanny**, ^{Requiescente}

de Montaubien-Chardonnay-Villars-Biercelin domiciliée à Lausanne,

Célibataire

née à Coublens le vingt-jeune — mil huit cent huitante-cinq,

fille de Louis Seruy Jaccard, ^{maitre employé C. P. à Genève},et de Marie Zélie née Keller, ^{du femme, décédée}.Les publications ont eu lieu à Lausanne, Montaubien-Chardonnay, Villars-Biercelin
à Verziote, les douze, treize & vingt-quatre avril mil neuf cent-dix.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Verziote,

Montaubien-Chardonnay, Villars-Biercelin

Lausanne

Permis du Séquestrement de Justice &

Police

Communiqué: à l'Etat civil de St

Georges, Polier-le-Grand & Chancellerie

Ch

Signatures des époux :

Montonati Serafino
Montonati Reine

Signatures des témoins :

E. P. ^{Lausanne}
Yvonne Pascal

L'officier de l'état civil:

H. Lichaut
comp.

N° 240

Brügger et Rahud

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-un juin mil neuf cent dix — mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Brügger, Charles-Albert, fonctionnaire postal,

de Graven (Berne) domicilié à Lausanne,

Célibataire

né à Neuchâtel le quinze novembre — mil huit cent huitante-cinq

fils de Frédéric Louis Brügger, décédé,

et de Marie Rosina née Schmitter, à Neuchâtel.

2° Rahud, Marguerite-Rose,

de Orens et de Neuchâtel, domiciliée à Serrières (Neuchâtel)

Célibataire

née à Vevey le deux mai — mil huit cent quatre-vingt-dix

fille de Charles Albert Rahud, chef de gare,

et de Marie Louise née Manz, la femme, à Serrières.

Les publications ont eu lieu à Lausanne le vingt-huit, à Graven, Orens & Neuchâtel le trente mai mil neuf cent dix

Registre des familles vol. 17 389

RECTIFICATION

Par décision du 25 juin 1957 le département de justice et police du canton de Vaud a ordonné la rectification de l'inscription et contre en ce sens que le patronyme de l'époux soit orthographié "Brügger et non Brigger"

Lausanne, le 26 juin 1957

L'officier de l'état civil

Communiqué au Département de justice et police du canton de Vaud à Lausanne, et aux officiers de l'état civil de Herzogenbuchsee (Berne), St. Cierges et Neuchâtel.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Graven, Lausanne, Orens & Neuchâtel.

Communiqué : à l'Etat civil de

Herzogenbuchsee, St. Cierges & Neuchâtel

Signatures des époux :

Ch. Brügger

Marguerite Rahud Brügger

Signatures des témoins :

H. Privat Lausanne

L'officier de l'état civil :

H. Lichant

N° 241

Reymond et Mollet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-trois juin mil neuf cent-dix — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil-soussigné, ont comparu :

1° **Reymond, Robert,** agriculteur,

de Breigny, L'abbaye Le Chenit — domicilié à Menthérend / Lausanne

Célibataire

né à Froideville le quinze juin — mil huit cent huitante-trois,

fils de Constant Victor Reymond, agriculteur à Menthérend

et de Emilie née Reymond, décédée,

2° **Mollet, Marie,** Cordonnière,

de Untereinsern / Soleure — domiciliée à Menthérend / Lausanne,

Célibataire

née à Buren / Berne le quatorze juillet — mil huit cent quatre-vingt-treize

filie de Gottlieb Mollet, agriculteur,

et de Rosa née Vichli, du femme, les deux à Buren.

Les publications ont eu lieu à ~~Lausanne~~, Breigny, L'abbaye Le Sentier, Le Bessens & Untereinsern, les trente-un mai, premier & deux juin mil neuf cent dix

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux.

Consentement du père de l'Épouse

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Breigny, L'abbaye, Le Sentier, Le Bessens

Untereinsern & Lausanne.

Signatures des époux :

Robert Reymond

Marie Reymond

Signatures des témoins :

Reymond à Menthérend

Frédéric Peeri à Lausanne

L'officier de l'état civil:

Communiqué: à l'Etat civil de

Breigny, le Grand, L'abbaye, Le Sentier

et Aetingen.

Par jugement du Tribunal... de...
diocèse de Lausanne, rendu
en date du 28 octobre 1924, déclaré
définitif et exécutoire le 14 mars
1927, le mariage inscrit ci-contre
a été dissous par le divorce.
Le Tribunal a fixé à un an, le
délai pendant lequel la mariée
ne pourra contracter un nouveau
mariage, dès le 14 mars 1927.
Lausanne, le 22 mars 1927.

L'officier de l'état civil:

R. du 13.10.27.

N° 242

Buntschu et Bouquenoud

Aujourd'hui vingt-trois Juin mil neuf cent-dix — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1° Buntschu, Louis-Charles, — Typographe

Lieu d'origine et de domicile :

de Plaffayen (Fribourg) — domicilié à Landanne, —

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Cordes & Vevay le premier mars — mil huit cent huitante-trois —

Noms, profession et

fils de Etienne Louis Buntschu, employé aux T. S. —

domicile des parents :

et de Marie Séraphine née Cochard, domiciliés à Landanne, —

Nom et profession de l'épouse :

2° Bouquenoud, Judith-Célestine, — Négociante

Lieu d'origine et de domicile :

de Vaulruz (Fribourg) — domiciliée à Landanne, —

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Vaulruz le quatorze Octobre — mil huit cent soixante-neuf, —

Noms, profession et

fille de Jean Baptiste Félien Bouquenoud, décédé, —

domicile des parents :

et de Anne Marie Antoinette née Dumond, à Vaulruz. —

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Landanne, Vaulruz & Plaffayen, les vingt-huit, vingt-neuf et trente-mars mil neuf cent-dix.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux —

Promesse de mariage, —

Certificats de publication de

Plaffayen, Vaulruz & Landanne —

—

—

—

Communiqué : à l'état civil de Plaffayen

& Vaulruz —

—

Signatures des époux :

Louis Charles Buntschu

Judith Bouquenoud

Signatures des témoins :

Ch. Schmidt

Maurice

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 243

Amblaz & Trachzel

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-trois juin mil neuf cent dix — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Amblaz, Louis-François**, Représentant de Comte
de Lyon (1^{er} arrt) domicilié à Landanne,
célibataire

né à Landanne le vingt-trois avril — mil huit cent quatre-vingt-trois
fils de Félix Louis George Gabriel Amblaz, décédé,
et de Marie Antoinette née Soulier, sa veuve, à Landanne,

2° **Trachzel, Olga**, Médecin,
de Fentigen | Borne | domiciliée à Landanne,
célibataire

née à Landanne le dix Octobre — mil huit cent quatre-vingt-huit
fille de Gottfried Trachzel, décédé,
et de Anna Maria Buchholz née Rytzer, sa veuve, à Landanne.

Les publications ont eu lieu à Landanne, Fentigen & Lyon, le vingt-quatre, vingt-dix
et vingt-sept mai mil neuf cent dix.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Consentement de la mère de l'épouse & acte
de décès du père. — Promesse de mariage. —
Certificats de publication de Lyon, Fentigen et
Landanne. — Déclaration de validité de
l'accommodement de fiancée. — Procès au Département
de Justice & Police.

Communiqué : à l'Etat civil de Fentigen
à la Chancellerie de

Signatures des époux :

L. Amblaz
Olga Trachzel

Signatures des témoins :

M. Basuchet à Rivaz
M. Armetrang à Paris

L'officier de l'état civil:

[Signature]

N° 244

Heinzelmann et Fahrni
née Aebischer

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui cinq mois juin mil neuf cent dix mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o *Heinzelmann, Pierre-Herbert, Confiseur,*

de Genève (ville) domicilié à Bienne

célibataire

né à Genève le douze Janvier mil huit cent septante-neuf

fil de Charles Maximilien Heinzelmann, négociant à Genève

et de Anne Marie Joséphine Wauber, décédée.

2^o *Fahrni née Aebischer, Rosina*

de Eriz (Berne) domiciliée à Lundinne

veuve de Jacob Godefroi dit Charles Fahrni déc. le cinq février mil neuf cent dix

née à Schwarzenegg (Berne) le quatre Janvier mil huit cent septante-cinq,

fille de Gottlieb Aebischer, agriculteur à Bingen,

et de Elisabeth née Guzman, décédée.

Les publications ont eu lieu à Genève, Lundinne, Bienne et Schwarzenegg
les quatorze & deux mois mil neuf cent dix.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Intestation de l'Etat civil de Bienne

Signatures des époux :

Herbert Heinzelmann
Rosina Heinzelmann

Signatures des témoins :

Jean Geber.
L. Jaccard.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à l'Etat civil de Bienne

Schwarzenegg à Genève (B. C.)

N° 245

Regamey et Monney

2-141
Aujourd'hui vingt-trois juin mil neuf cent dix mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1° Regamey, Paul, Employé de Commerce,

Lieu d'origine et de domicile :

de Lussanne domicilié à Lussanne,

Etat civil :

célibataire,

Lieu et date de la naissance :

né à Epalinges le deux mai mil huit cent huitante-sept

Noms, profession et

fils de Jules Emile Regamey agriculteur,

domicile des parents :

et de Eugénie née Regamey domiciliés à Corcelles-le-Jorat.

Nom et profession de l'épouse :

2° Monney, Adèle-Albertine, Couturière,

Lieu d'origine et de domicile :

de Villars-le-Grand domiciliée à Lussanne,

Etat civil :

célibataire,

Lieu et date de la naissance :

née à Lussanne le quatorze avril mil huit cent huitante-cinq

Noms, profession et

fille de Gustave Albert Monney, soldat,

domicile des parents :

et de Lucie Louise Charlotte née Vannet, du Vevey, à Lussanne.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Lussanne & Villars-le-Grand, les trois et dix
sept mil neuf cent dix.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

acte de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Lussanne & Villars-le-Grand.

Communiqué: à l'état civil de

Constantine

Signatures des époux :

Regamey Paul
Regamey Adèle

Signatures des témoins :

M. Deboise Monney }
Albert Monney. } à Lussanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 246

Köhler & Meier

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-trois juin mil neuf cent-dix — mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Köhler, William-Théodore, Employé c.f.f.

de Burgistein | Berne | — domicilié à Leisslingen

célibataire

né à La Balme le vingt-trois Septembre — mil huit cent huitante-cinq

fil de Alois Emile Köhler, garde forestier,

et de Sophie Louise née Jeunfrais, à Leisslingen,

2^o Meier, Julie-Marie,

de Trub | Berne | — domiciliée à Yverdon,

célibataire,

née à Yverdon le trois novembre — mil huit cent huitante-deux,

fille de Ulrich Meier, agriculteur,

et de Salomé née Meyer, à Yverdon.

Les publications ont eu lieu à Leisslingen, Burgistein, Trub & Yverdon, les vingt-sept
et vingt-huit mai mil neuf cent-dix.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Burgistein

Trub, Leisslingen & Yverdon.

Communiqué : à l'Etat Civil de Muhle

à Thunnen, Trub & Yverdon.

Signatures des époux :

Theodore Köhler
Julie Köhler

Signatures des témoins :

Michel Constant
Stanby Mareel

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 247

Sauer-Ratto

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-trois juin mil neuf cent dix mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Sauer, Charles-Louis, Employé C. F. F.

de Mézeris domicilié à Landanne

célibataire

né à Landanne le quinze août mil huit cent huitante-dix

fils de Henri Auguste Sauer, garde l'ainé,

et de Louise Fanny née Amy, sa femme, les deux à Com.

2° Ratto, Francessca-Natalina, Couturière

de Gaddino / Turin / Italie, domiciliée à Landanne

Célibataire

née à Gaddino le vingt décembre mil huit cent huitante-cinq

fille de Antonio Ratto, décédé,

et de Catherine Ratto, sa veuve, à Landanne

Les publications ont eu lieu à Landanne, Mézeris & Gaddino, les trente avril & huit mai mil neuf cent dix.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

acte de naissance de l'époux

Promesse de mariage

Certificats de publications de Mézeris, Gaddino & Landanne

Communiqué : à l'état civil de Donneloye

à la Chancellerie de

Signatures des époux :

Charles Sauer Ratto

Françoise Sauer

Signatures des témoins :

Ate Sauer père

Ratto Michel

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 248

Curchod et Larrieur

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-trois Juin mil neuf cent dix — mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Curchod, Henri-Daniel**, Docteur en médecine,

de Dommartin, Villars-Vireclin, Corsier, Vevey, La Toue de Peitz domicilié à La Sarraz, et Genève

célibataire

né à Bény St-Maire (Sarthe) France, le vingt-sept Janvier mil huit cent huitante-deux

fil de Charles Jean Gabriel Curchod, ancien pasteur

et de Gabrielle naeline de Robert de Lafigeyre, sa femme, les deux à Lussigny, (de Lafigeyre)

2° **Larrieur, Mathilde**, sans profession,

de Bullet domiciliée à Rolle

célibataire

née à La Chaux de St Croix le onze Juillet mil huit cent septante-neuf

filles de Constant Leonard Larrieur, horloger,

et de Mathonne Elise née Jaccard, sa femme, les deux à La Chaux

Les publications ont eu lieu à Corsier, Vevey, Genève, Bullet le premier Juin, à Dommartin Villars Vireclin, La Toue de Peitz, Rolle et La Sarraz le deux Juin mil neuf cent dix.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

attestation de l'Etat civil de La Sarraz

Signatures des époux :

H. Curchod
Mathilde Curchod

Signatures des témoins :

Ch. Curchod, La Sarraz
D... Rolle

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à l'Etat civil de Rolle

la Sarraz, Bullet et Rolle

N° 249

Braun & Santachi

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-cinq juin mil neuf cent dix mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Braun, Johann-Max, Suisse,

de Sophienthal | Bayreuth | Bavière | domicilié à Lussane,

célibataire

né à Zurich le dix-neuf février mil huit cent quatre-vingt

fils de Johann Braun

et de Emmy Inhofer, ses deux aînés.

2° Santachi, Adèle-Julia,

de Sigirwyl | Berne | domiciliée à Lussane,

célibataire

née à Cusvet (Neuchâtel) le onze mai mil huit cent huitante-dix

filles de César Frédéric Santachi, chef mécanicien aux E.T.

et de Elisabeth née Aduller, sa femme, domiciliés à Lussane.

Les publications ont eu lieu à Sophienthal, Sigirwyl & Lussane, les vingt-trois et vingt-dix Aout mil neuf cent dix.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publications de Sophienthal

Sigirwyl Lussane

Déclaration de Validité

Permis du Département de Justice & Police

Communiqué: à l'état civil de

Sigirwyl & à la Chaux-de-Fonds

Signatures des époux :

Max Braun
Adèle Braun

Signatures des témoins :

César Santachi
Emmy Inhofer

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Reçu en police du 27.6.16.

Par décision du 6 avril 1916, le Grand-Conseil de Berne a accordé la naturalisation helvétique aux époux Braun Santachi, mentionnés ci-dessus, qui ont en même temps acquis le droit de bourgeoisie de la commune d'Esiqueres (Berne).

Intervu sur avis de la Direction de Police du Canton de Berne, le 23 mai 1916.

L'Officier de l'état civil: [Signature]

bonifié à l'état civil à Esiqueres et Sigirwyl.

N° 250

Bugnon & Blettery

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt cinq juin mil neuf cent dix ~~mil huit cent quatre vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Bugnon, Charles-Auguste, employé de banque,

de Bullet domicilié à Loudunne

célibataire

né à St Croix le douze janvier mil huit cent huitante huit

fils de Louis Louis Bugnon, cafetier,

et de Marie Louise née Bernard, sa femme, à St Croix

2^o Blettery, Jeanne-Michèle, modiste,

de Ambrière (Loire) France domiciliée à Loudunne,

Célibataire

née à Ambrière le quinze janvier mil huit cent huitante neuf

fille de Simon Blettery, décédé,

et de Julienne Fournier, sa femme, décédée.

Les publications ont eu lieu à Loudunne, Bullet & Ambrière, les quatre & cinq
juin mil neuf cent dix

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme; l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des époux.

actes de décès des père & mère de l'épouse

Promesse de mariage

Certificats de publication de Bullet

Ambrière & Loudunne.

Communiqué : à l'état civil de Bullet

à la Chancellerie C^{le}

Signatures des époux :

Chr. Bugnon

Jane Bugnon

Signatures des témoins :

Abd. Fournier

Baume
Besson
à Loudunne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 251

Plotnikow et Weyeneth

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

mariage religieux à l'Eglise Russe
de Genève, le 27 Juin 1910.

Aujourd'hui vingt-cinq Juin mil-neuf cent-dix mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Plotnikow, Wladimir**, — Etudiant en médecine,

de Constantinople (Russie) — domicilié à Lausanne,

célibataire

né à Nishni-Koumouarska le onze vingt-trois Juin mil huit cent huitante-cinq

fils de Vass Plotnikow, commerçant

et de Marie Kouzloff, à Constantinople

2° **Weyeneth, Jeanne-Louise**,

de Lützkofen (Suisse) — domiciliée à Lausanne

célibataire

née à Paris (18^e arr^t) le quinze Juin — mil huit cent quatre-vingt-deux

fille de Jean Louis Weyeneth, coiffeur,

et de Louise Olet, la femme, les deux à Lausanne,

Les publications ont eu lieu à Lausanne & Lützkofen, les sept et huit Juin mil
neuf cent-dix.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Acte de naissance des Epoux

Première de mariage

Consentement du père de l'Epouse

Certificats de publication de Lausanne & Lützkofen

Déclaration du Pâtre Russe

Permis du Département de Justice et

Police

Communiqué : à l'Etat Civil de Lützkofen

à la Chancellerie Ch

Signatures des époux :

Wladimir Plotnikoff

Jeanne Plotnikoff

Signatures des témoins :

François Löffing

Eug. Feuille

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 252

Ramelet et Buttet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-sept Juin mil neuf cent dix — ~~mil huit cent quatre-vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Ramelet, Charles,** fonctionnaire postal,

de Orbe, domicilié à Landanne,

veuf de Suzanne Emilie Buttet, née le vingt-trois Décembre mil neuf cent-neuf,

né à Uzerdon le vingt-cinq Septembre mil huit cent septante,

fils de Paul Auguste Ramelet, décédé,

et de Marie Pauline née Oxelholzer, décédée.

2° **Buttet, Frieda Catherine,**

de Ferrens, domiciliée à Landanne,

célibataire,

née à Gimel le deux Septembre mil huit cent huitante-huit,

fille de Emile Buttet, instituteur,

et de Catherine née Ziegler, de femme, les deux à Montblondon,

Les publications ont eu lieu à Orbe, Landanne & Ferrens, les premiers, deux & trois Juin mil neuf cent dix.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux.

Acte de décès de la 1^{re} femme de l'Epoux

Promesse de mariage.

Certificats de publication de Orbe,

Ferrens & Landanne.

Communiqué : à l'état civil d'Orbe et

d'Oron.

Signatures des époux :

Ramelet
F. Ramelet

Signatures des témoins :

E. Buttet
J. Bolomet
les deux à Landanne

L'officier de l'état civil.

[Signature]

N° 253

Martelli & Linder

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

*Cégitimation de Paul Conio
Martelli, né à Landanne, le 10
avril 1900.*

Aujourd'hui ~~vingt-huit Juin mil neuf cent dix~~ ~~mil huit cent quatre vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Martelli, Attilio Giuseppe**, *Marié*

de *Dosolo (mantoue) Italie*, domicilié à *Landanne*

célibataire

né à *Dosolo le trois Juin* mil huit cent *soixante-huit*

fils de *Vincenzo Martelli, costurier*

et de *Clementa née Cini, domiciliés à Dosolo*

2° **Linder, Rosina**, *Journalière*

de *Reichenbach (Borne)* domiciliée à *Landanne*

célibataire

née à *Reichenbach (Borne) le neuf Septembre* mil huit cent *cinquante-neuf*

fille de *Johann Linder*

et de *Adamma née Schützen, les deux décédés*

Les publications ont eu lieu à *Landanne, Reichenbach et Dosolo, les quatorze, seize et vingt-neuf Mai mil neuf cent dix*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Dosolo

Reichenbach et Landanne

Permis du Département de Justice à

Police

Communiqué : *à l'Etat civil de Reichenbach*

et à la Chancellerie

Signatures des époux :

Attilio Martelli

Rosina Martelli

Signatures des témoins :

P. P. P.

Ad. P.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 254

**Vuille dit Bille & Indemühl
de dit Dumoulin**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-huit Juin mil neuf cent-dix mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Vuille dit Bille, Emile Constant, typographe,

de La Sagne et de Trumelans dessus, domicilié à Lausanne,

célibataire,

né à Colombier (Neuchâtel) le sept Juin mil huit cent huitante-un,

fil de Eugène Vuille dit Bille

et de Julie Adèle Chullomard, les deux décédés,

2° Indemühl de Dumoulin, Marie-Henriette,

de Amoldingen (Berne) domiciliée à Lausanne, Couturière,

célibataire

née à Lausanne le vingt-cinq février mil huit cent huitante-six

filles de Marie Louise Indemühl dit Dumoulin, décédée,

et de Marie Louise née Dippel, de Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne le douze, à La Sagne, Trumelans et Amoldingen le quatorze Mai mil neuf cent-dix.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

La Sagne, Trumelans dessus, Lausanne

et Amoldingen

Communiqué : à l'Etat civil de La Sagne,

Trumelans & Amoldingen.

Signatures des époux :

Emile Constant Vuille dit Bille
Marie-Henriette Vuille dit Bille

Signatures des témoins :

J. Dumoulin
Helene

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 255

Blanc et Habegger

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

5-285
Aujourd'hui vingt huit Jours mil neuf cent dix — mil huit cent quatre vingt — par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o *Blanc, Edouard Charles*, Employé de Commerce

de *Laudanne*, domicilié à *Laudanne*,

célibataire

né à *Laudanne* le quatre février — mil huit cent huitante-un

fil de *Charles Frédéric Blanc*, employé de Banque, à *Laudanne*,

et de *Fanny Elida née Caspar*, sa femme, décédée,

2^o *Habegger, Marie Caroline*, Médecine

de *Langnau | Berne* domiciliée à *Laudanne*,

célibataire

née à *Laudanne* le vingt-un Mars — mil huit cent huitante-sept

filles de *Christian Habegger*, absent

et de *Henise née Regamey*, à *Laudanne*

Les publications ont eu lieu à *Laudanne* et à *Langnau*, les vingt-quatre
vingt-six Mai mil neuf cent dix.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Promesse de mariage
Certificats de publication de
Laudanne à Langnau.

Communiqué : à l'état civil de *Langnau*

Signatures des époux :

Edouard Blanc

Marie Caroline Blanc

Signatures des témoins :

Ed. Blanc

Habegger } *Laudanne*

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 256

Rimazza et Artaz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt huit juin mil neuf cent dix — mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu;

1^o **Rimazza, Giovanni Battista**, *Céramiste*,

de Raveno (Côme) Italie, domicilié à Sandanne,

célibataire,

né à Raveno le premier août — mil huit cent huitante-quatre,

fil de Carlo Rimazza,

et de Giuditta Berozzi, *décédée*.

2^o **Artaz, Emilie-Rosalie**, *Cuisinière*,

de Antey-St-André (Savoie) Italie, domiciliée à Crissier,

célibataire

née à Antey-St-André le vingt huit Mars — mil huit cent huitante-cinq

filles de Samuel Artaz, *pêcheur à Antey-St-André*,

et de Marie née Bie, *décédée*.

Les publications ont eu lieu à Sandanne, Crissier, Raveno & Antey-St-André, les — douze, vingt-deux & vingt-neuf Mars mil neuf cent dix

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

- actes de naissance des Epoux —
- Promesse de mariage —
- Certificats de publication de Raveno, Antey-St-André, Sandanne & Crissier.
- Permis du Département de Justice & Police —

Communiqué : à la Chancellerie de l'Etat civil à Paris

Signatures des époux :

Giovanni Rimazza
Emilie Rimazza

Signatures des témoins :

Florent Albert
Florent Charles

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Imp. H. Vallois, Quai & C^o, rue de la Louve, 2.

N° 257

Kress et Brunner née Radlmayer

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt huit Juin mil neuf cent dix — mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Kress, Carl-Heinrich,*

mécanicien,

de Bonau, Wigoltingen | Thurgovie |

domicilié à Schuffhouse,

célibataire,

né à Bâle le deux Avril

mil huit cent huitante-trois,

fils de Carl Heinrich Kress, mécanicien,

et de Christine Katharine Kieninger, les deux à St. Georgen.

2° *Brunner née Radlmayer, Kreszenz,*

de Hohenpeissenberg | amt Schöngau | Bavière —

domiciliée à Schuffhouse

veuve de Friedrich Brunner dès le dix-neuf février mil neuf cent dix

née à Rottenbuch le deux Juillet

mil huit cent septante-sept

fille de Martin Radlmayer, décédé,

et de Carolina Hitzl, in Rottenbuch.

Les publications ont eu lieu à Schuffhouse, Wigoltingen & Hohenpeissenberg, les vingt-un, vingt-deux & vingt-trois avril mil neuf cent dix

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

autorisation de l'Etat civil de
Schuffhouse

Signatures des époux :

Heinrich Kress
Kreszenz Kress

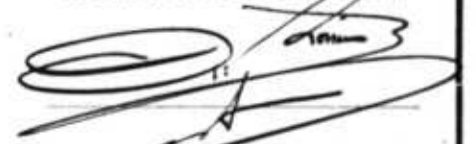
Signatures des témoins :

Plösch Albert
Plösch Charles

Communiqué : à l'Etat civil de Wigoltingen

Schuffhouse & Chancellerie

L'officier de l'état civil :



N^o 258

Wegmann et Mudry

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui ~~vingt huit Juin mil neuf cent dix~~ ~~mil huit cent quatre vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o *Wegmann, Alexandre-Benji*, Employé C. F. F.

de *Bretigny St-Barthélemy* domicilié à *Louvain*

célibataire

né à *Louvain* le deux août _____ mil huit cent *huitante-quatre*

fils de *Pierre Benji Wegmann, décédé*

et de *Emma Louise Derguez, veuve, à Louvain*

2^o *Mudry, Marie-Antoinette*, *Cuisinière*

de *Lez (Valais)* domiciliée à *Louvain*

célibataire

née à *Lez* le deux novembre _____ mil huit cent *huitante-huit*

fille de *Théodore Mudry, agent d'affaires à Lez*

et de *Philémène née Mudry, veuve de Jean Baptiste Mabilard*

Les publications ont eu lieu à *Louvain Bretigny St-Barthélemy Lez*, les *quatre, dix & sept Juin mil neuf cent dix*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

acte de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de St-Barthélemy

Bretigny, Lez & Louvain

Communiqué : à l'Etat Civil d'*Echallens*

Lez

Signatures des époux :

Alexandre Wegmann
Antoinette Wegmann

Signatures des témoins :

Rodolphe Beyeler à Louvain
François à Louvain

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 259

Ramuz et Ritzmann

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt huit juin mil neuf cent dix ~~mil huit cent quatre vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Ramuz, François-Marie-Charles**, négociant

de Orbe & Sullens domicilié à Lausanne

divorcé de Marie Anne Lucie née Chiret dès le vingt-trois juin mil neuf cent huit

né à Cordier le trois mars mil huit cent Septante-six

fils de François Louis Jules Ramuz

et de Marianne Benjamine Louise née Jacoud, les deux décedés

2° **Ritzmann, Mathilde**,

de Osterfingen (Schuffhause) domiciliée à Chaux (le Châtelard)

célibataire

née à Fleuri (Neuchâtel) le quatorze mai mil huit cent Septante-sept

fille de Diethelm Ritzmann, Coiffeur,

et de Sophie née Tenta, de femme, les deux à Fleuri

Les publications ont eu lieu à Lausanne Châtelard, Orbe, Sullens & Osterfingen, les dix-neuf, vingt & vingt-un avril mil neuf cent dix.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux

Acte de mariage des Epoux avec mention du divorce

Promesse de mariage

Certificats de publication de Orbe, Sullens, Osterfingen, le Châtelard Lausanne

Communiqué : à l'Etat civil de Montreux, Orbe, Sullens & Osterfingen

Signatures des époux :

François Ramuz
Mathilde Ramuz

Signatures des témoins :

M. Schmitt
J. Greber

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Par jugement du Tribunal du district de Le Noiray, rendu en date du 17 juin 1926, déclaré définitif et exécutoire le 14 juillet 1926, le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le divorce. Le Tribunal a fixé à _____ an, le délai pendant lequel ne peut contracter un nouveau mariage.

Lausanne, le 23 juillet 1926.
L'officier de l'état civil:

[Signature]

R. du 8.9.26.

N° 260

Mezmoud & Collet.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-huit juin mil neuf cent dix ~~mil huit cent quatre-vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Mezmoud, Victor-Julien**, employé C. F. F.

de Poliez-le-Grand domicilié à Landanne,

célibataire,

né à Grancy le sept juin mil huit cent huitante-trois

fil de Samuel Lucien Mezmoud, ouvrier de Compagnie à Villars-Lussery

et de Louise Eugénie Regard, décédée.

2° **Collet, Marguerite**,

de Suchy domiciliée à Landanne,

célibataire

née à Landanne le vingt-trois décembre mil huit cent huitante-deux

fille de François Louis Collet, chef d'équipe aux téléphones,

et de Caroline Louise née Eschepren, sa femme, les deux à Landanne.

Les publications ont eu lieu à Landanne, Poliez-le-Grand et Suchy, les sept, huit et neuf juin mil neuf cent dix.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

acte de naissance de l'époux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Poliez-le-Grand, Suchy & Landanne

Communiqué : à l'état civil de

Poliez-le-Grand & Belmont.

Signatures des époux :

Victor-Julien Mezmoud

Marguerite Mezmoud

Signatures des témoins :

F. Collet à Landanne

Raph. Bostone à Suchy

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 261

Vieu & Coeur.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-neuf Juin mil neuf cent dix ~~mil huit cent quatre-vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Vieu, Ernest-Charles-Louis, Etudiant en théologie,

d'origine française domicilié à Lussanme, près à Castres (Tarn)

célibataire,

né à Castelmaur (Tarn) France, le dix-neuf août mil huit cent huitante-sept,

fils de Jean Pierre Vieu, commis des postes,

et de Marie Roquet sa femme domiciliés à Castres (Tarn)

2° Coeur, Catherine,

d'origine russe, domiciliée à Ekaterinoslaw (Russie)

célibataire,

née à Ekaterinoslaw le vingt-cinq Septembre / sept Octobre mil huit cent septante-huit,

fille de Jacob Coeur

et de Marguerite Décoré, ses deux décedés.

Les publications ont eu lieu à Lussanme & Castres les vingt-neuf Mai et onze Juin mil neuf cent dix.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux

Consentement des père & mère des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Castres

Lussanme - Déclaration de non opposition

de Ekaterinoslaw - Déclaration de l'ambassade

Permis du Département de l'Inde

Communiqué: à La Chancellerie C^{te}

Signatures des époux :

Ernest Vieu
C. Coeur

Signatures des témoins :

P. Schriepemoff }
Paul Ville } "Lussanme"

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 262

Thomann et Gilardi

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

*Légitimation de Louis-Marie
Gilardi, né à Lussigny le 28 mars
1910.*

Aujourd'hui *huité Juin mil neuf cent dix* — mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° **Thomann, Alois,** *Sommelier,*

de *Rougemont-le-Château | H^t-Athin | France* — domicilié à *Lussigny,*

célibataire,

né à *Mülhouse (Alsace) le vingt-sept mars* — mil huit cent *huitante-six*

fils de *Louis Thomann, absent*

et de *Antoinette née Siller, décédée.*

2° **Gilardi, Alodie,** *Lingère,*

de *Mendrisio | Tessin |* — domiciliée à *Lussigny,*

célibataire,

née à *Villaret-Barbierche | Fribourg | le vingt-cinq avril* mil huit cent *huitante-six*

fille de *Jean Albin Gilardi, ancien gypster,*

et de *Catherine née Grodzicker, domiciliée à Fribourg.*

Les publications ont eu lieu à *Lussigny, Mendrisio & Rougemont les six, onze et
treize mai mil neuf cent dix.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Déclaration d'absence du père de l'Epoux

et acte de décès de la mère. - Promesse de

mariage. - Certificats de publication de

Rougemont, Mendrisio & Lussigny. -

Déclaration de l'ambassade

Permis du Département de Justice & Police

Communiqué : à l'Etat civil de Mendrisio

et à la Chancellerie etc.

Signatures des époux :

Alois Thomann

Alodie Thomann.

Signatures des témoins :

A. Pittet à Pully

M. Perquin à Lussigny

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 263

Jayet et Delacrauzaz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Par jugement rendu le 31 mars 1911 délégué au Tribunal civil de Caen... Le divorce a été prononcé... au nom de l'art. 263 de la loi fédérale du 24 décembre 1874... L'officier de l'état civil :

[Signature]

Aujourd'hui trente Juin mil neuf cent dix ~~mil huit cent quatre vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Jayet, Alexis,

Employé C. F. F.

de Hermenches et Meudon,

domicilié à Landanne,

célibataire,

né à Hermenches le vingt sept

mil huit cent huitante quatre

fils de Augustine Jayet, décédée

et de

2° Delacrauzaz, Alice-Caroline,

Cuisinière

de Epulingen

domiciliée à Landanne,

célibataire,

née à Epulingen le quatorze Juin

mil huit cent huitante cinq

filles de Auguste Delacrauzaz, décédé,

et de Suzanne Sophie née Amstutz, de Veure à Landanne.

Les publications ont eu lieu à Hermenches, Meudon, Epulingen et Landanne, les deux à trois Juin mil neuf cent dix

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Hermenches, Meudon, Epulingen et Landanne.

Communiqué : à l'état civil de Meudon

et Epulingen.

Signatures des époux :

Alexis Jayet Delacrauzaz
Caroline Jayet Delacrauzaz

Signatures des témoins :

Alexis P...
P. Bellent

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 264

Korning & Freire

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui trente Juin mil neuf cent dix ~~mil huit cent quatre vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Korning, Auguste François,** *Cimenteur,*

de Dangez domicilié à Landanne,

célibataire,

né à La Sarraz le trente Juin mil huit cent huitante sept

fil de Louis Auguste Marie Korning, journalier,

et de Marie Louise Julie née Brun, les deux à La Sarraz

2^o **Freire, Clara,** *Repasseuse,*

de Sainte Croix domiciliée à Landanne,

Célibataire,

née à Landanne le treize avril mil huit cent huitante sept

fille de Louis Emmanuel Freire, bûcheron,

et de Adèle Antonie Marie Louise née Henry, les deux à Landanne.

Les publications ont eu lieu à Landanne, Dangez, Ste Croix Les Garmes, les dix, sept et huit Juin mil neuf cent dix

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

acte de naissance de l'époux

Première de mariage

Certificats de publication de Dangez,

Ste Croix Les Garmes & Landanne

Communiqué : à l'état civil de Dangez

Ste Croix

Signatures des époux :

Aug Korning
Clara Korning

Signatures des témoins :

J. P. P. P.
Fréd. L. L.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 265

Gugg & Jeanmonod

Nom et profession de l'époux :
Lieu d'origine et de domicile :
Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatre juin mil neuf cent-dix mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Gugg, Joseph-Antoine, Employé de Commerce,

de Metz (St Galt) domicilié à Lausanne,

célibataire

né à Prangaz le vingt-trois juillet mil huit cent huitante-quatre,

fil de Joseph Martin Gugg, chef d'atelier,

et de Josephine née Schuler, domiciliée à Kriens (Lucerne)

2° Jeanmonod, Lina-Marie, Elle de magasin,

de Provence domiciliée à Lausanne,

célibataire

née à Trarivaz (Neuchâtel) le premier septembre mil huit cent huitante-trois,

filie de Fritz Henri Jeanmonod, cordonnier à Trarivaz,

et de Marie née Perret-Gentil, décaïée

Les publications ont eu lieu à Metz, Provence & Lausanne, le quatre juin mil neuf cent-dix.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des époux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Metz, Provence & Lausanne

Communiqué: à l'Etat Civil de Metz,

& Provence.

Signatures des époux :

Joseph Gugg
Lina Marie

Signatures des témoins :

Los Gugg à Kriens (Lucerne)
Borgmann à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Par jugement du Tribunal cantonal de Truchâtel, rendu en date du 4 octobre 1921, déclaré définitif et exécutoire le 26 octobre 1921, le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le divorce. Le Tribunal a fixé à un an le délai pendant lequel le mari ne pourra contracter un nouveau mariage. Lausanne, le 14 novembre 1921. L'officier de l'état civil: [Signature]

N° 266

Rothen et Charvan

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui huitième Juin mil neuf cent dix — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Rothen, Amand-Jules**, Expéditeur

de Guggisberg (Bâle) domicilié à Lausanne,

célibataire,

né à Lausanne, le six Septembre — mil huit cent huitante-un

fils de Louis Rothen, jardinier,

et de Marie Louise Suzanne née Rappaz, domiciliée à Lausanne,

2° **Charvan, Marguerite-Augustine**, Couturière,

de Pully domiciliée à Lausanne,

célibataire,

née à Lausanne le seize Mars — mil huit cent huitante-trois,

fille de Jean-Samuel Charvan, Entrepreneur,

et de Marie Charlotte née Boel, domiciliée à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Guggisberg & Pully, les dix-sept & dix-huit mai mil neuf cent dix.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Bonheur de mariage

Certificats de publication de Guggisberg

Pully Lausanne

Communiqué : à l'Etat civil de Guggisberg

& Pully

Signatures des époux :

Ammand Rothen

Marguerite Rothen

Signatures des témoins :

Jean Charvan

Rothen Jules Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 267

Iniger & Blanc

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

4-514

Aujourd'hui huité Juin mil neuf cent dix mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Iniger, Jean-Louis-Auguste, Concierge,

de Adelboden (Bene) domicilié à Luzerne,

célibataire

né à Luzerne, le treize Septembre mil huit cent huitante-un

fils de Pierre Iniger, jardinier à Luzerne,

et de Jeanette née Magnin, décédée.

2° Blanc, Ida-Marguerite, Cuisinière,

de Luzerne, domiciliée à Luzerne,

célibataire,

née à Luzerne le dix novembre mil huit cent huitante-neuf

fille de Monsieur Philippe Blanc, ancien employé de ville,

et de Fanny Voude née Comac, de femme, les deux à Luzerne.

Les publications ont eu lieu à Adelboden & Luzerne le deux Mai mil
neuf cent dix.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Trompette de mariage

Certificats de publications de Luzerne

& Adelboden.

Communiqué : à l'Etat civil d'Adelboden

Signatures des époux :

Jean Iniger
Ida Iniger

Signatures des témoins :

Philippe Blanc
Lucret Alfred

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 268

Bertholet et Goël

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui trente Juin mil neuf cent dix — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Bertholet, Louis Eugène, agriculteur,

de Villeneuve, domicilié à Villeneuve,

célibataire,

né à Villeneuve le six Janvier mil huit cent septante-cinq

fil de Louis Alexandre Henri Bertholet, décédé,

et de Suzanne Louise née Bertholet, à Villeneuve,

2° Goël, Hélène,

blanchisseuse,

de Peilly, domiciliée à Veysaux

célibataire

née à Mézières le dix huit avril mil huit cent huitante-deux

filles de Amélie Goël, à Corcelles

et de Céramine née Buisson, décédée.

Les publications ont eu lieu à Villeneuve, Veysaux & Peilly, les neuf & dix Juin mil neuf cent dix.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Attestation de l'état civil de Villeneuve.

Signatures des époux :

Louis Eugène Bertholet
Hélène Bertholet

Signatures des témoins :

Émile Blanc
Ch. Pélletier

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à l'état civil de Villeneuve, Peilly & Montcaux.

N° 269

Jaccoud & Vifian

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui huitième Juin mil neuf cent dix, ~~mil huit cent quatre vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Jaccoud, François-Louis**, Employé postal,

de Puidoux domicilié à Lausanne,

veuf de Bertha née Indermièble, âgé de dix huit mil neuf cent sept.

né au Locle, le vingt sept Février mil huit cent huitante-trois

fil de Benoit Jaccoud, picciotto et Payenne,

et de Julie née Mann, d'homme, décédée.

2° **Vifian, Luise**,

de Wahlern (Bienne) domiciliée à Lausanne,

célibataire

née à Schwarzenburg, le dix avril mil huit cent huitante-huit

fille de Peter Vifian, menuisier

et de Rosina née Zutter, d'homme, à Schwarzenburg.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Puidoux & Schwarzenburg, le quatorze
mai mil neuf cent dix.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

acte de naissance des Epoux

acte de décès de la 1^{re} femme de l'Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Puidoux

Wahlern & Lausanne

Communiqué: à l'Etat civil de

Chexbres & Schwarzenburg

Signatures des époux :

F. Jaccoud
L. Jaccoud

Signatures des témoins :

Bertha Zott } Lausanne
Gros Alfred }

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 270

Liardon & Canniquet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui huit Juin mil neuf cent dix mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Liardon, Gédéon Ami**, — gardien au pénitencier,

de Monthecod domicilié à Laudun,

célibataire,

né à Bussigny le vingt-huit août mil huit cent huitante-trois,

fil de Louis Ami Liardon, agriculteur,

et de Marie née Dumet, domiciliés à Biere.

2° **Canniquet, Louise Emma**, lingère,

de Geddunay / Biere domiciliée à Laudun,

célibataire,

née à Bussigny / Moyes le quatorze janvier mil huit cent huitante-un

filles de Henri Canniquet, décédé,

et de Jenny Isabelle née Bovey, à Bussigny.

Les publications ont eu lieu à Laudun le vingt-six, à Monthecod & Geddunay,
le vingt-huit mai mil neuf cent dix.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de
Monthecod, Geddunay & Laudun.

Communiqué : à l'Etat civil de
Genil & Geddunay

Signatures des époux :

Ami Liardon.

Emma Liardon

Signatures des témoins :

E. Rieber

J. Grout

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 271

Gilgen & Mouquin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui huité Juin mil neuf cent - dix mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Gilgen, Ewin-Otto**, Ménisier,de Wahlern (Basle) domicilié à Landenne,

célibataire,

né à Wahlern le vingt-sept février mil huit cent huitante-trois,fils de Ulrecht Gilgenet de Vicena née Binygeli, décédée,2^o **Mouquin, Louise-Elise**, Couturière,de L'abbaye domiciliée à Landenne,

célibataire,

née à St^e Esvix, le vingt deux mil huit cent septante-quatre,fille de Louis Mouquin, charpentier,et de Julie née Perrier, sa femme, les deux à St^e EsvixLes publications ont eu lieu à L'abbaye, Wahlern & Landenne les treize & quatorze Juin mil neuf cent - dix.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des EpouxPromesse de mariageCertificats de publication de
Wahlern L'abbaye & Landenne.Communiqué: à l'Etat civil deWahlern & L'abbaye.

Signatures des époux :

Otto Gilgen
Louise Gilgen

Signatures des témoins :

Paul Blanc
Assinfeld } à Landenne.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 272

Rouge et Barth née Clerc

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui premier juillet mil neuf cent dix — mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Rouge, Frédéric-Louis, — lapidaire,

de Mont St Landanne — domicilié à Landanne,

veuf de Cécile Jaquillard née le sept août mil neuf cent huit

né à Genève le dix-neuf juillet — mil huit cent septante-cinq,

fils de Jean-Louis Rouge,

et de Marie Louise née Lister, décédée.

2° Barth née Clerc, Julie, — lingère,

de Chielle-Wavre (Neuchâtel) — domiciliée à Landanne

divorcée d'Alexandre Eugène Barth née le douze juin mil neuf cent neuf.

née à Froideville le onze août — mil huit cent septante-huit

fille de Kentlette dite Emma Clerc, décédée.

et de _____

Les publications ont eu lieu à Mont, Chielle-Wavre & Landanne, le quatorze
juin mil neuf cent dix

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux
acte de décès de la 1^{re} femme de l'Epoux
acte de mariage de l'Epouse avec mention
du divorce.
Promesse de mariage.
Certificats de publication de
Mont, Chielle-Wavre & Landanne
Communiqué : à l'Etat Civil à
Comaux.

Signatures des époux :

F. Rouge
Julia Rouge

Signatures des témoins :

Chapuis à Landanne
Paul Fiecht à Ocheune.

L'officier de l'état civil :

H. Lichaut
scrip.

N° 273

Aujourd'hui premier juillet mil neuf cent dix — mil huit cent quatre-vingt-

von Okolski et Geniez

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux :

1° von Okolski, Eugène-Bennet, architecte,

Lieu d'origine et de domicile :

de Henau (St Gall) domicilié à Lausanne,

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Dülker (Appenzell A/R) le premier août mil huit cent huitante-trois,

Noms, profession et

fils de Eugène von Okolski, rentier à Pörsch (Morschwil)

domicile des parents :

et de Elide née Bachmann, du femme, décédée

Nom et profession de l'épouse :

2° Geniez, Esther-Gabrielle,

Lieu d'origine et de domicile :

de Vevey & de Lausanne et Genève domiciliée à Lausanne,

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Lausanne, le quatre juillet — mil huit cent huitante-trois,

Noms, profession et

fille de Léon Henri Geniez, décédé,

domicile des parents :

et de Ida Mathilde Gabrielle née Bugnion, de veuve, à Lausanne,

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Vevey, Romanel - Lausanne les treize & quatorze juin mil neuf cent dix.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

acte de naissance de l'époux

Permis de mariage

Certificats de publication de Henau, Vevey & Lausanne.

Signatures des époux :

Eugène B. Okolski
Esther d'Okolski

Signatures des témoins :

W. Oberholzer à Vevey
D^r J. de Vevey à Vevey

L'officier de l'état civil :

H. Schaub
comp.

Communiqué : à l'état civil de Henau

& Vevey.

Par décision du 22 février 1955 le Département de Justice et Police du Canton de Vaud a ordonné la rectification de l'acte ci-dessus, en ce sens que l'épouse soit désignée comme étant originaire, avant son mariage, de:

"Lausanne, Vevey (Vaud) et Genève"

Lausanne, le 24 février 1955
L'officier de l'état civil:

Copie à Henau, Vevey et Genève

N° 274

Pedroni et Metten née Favrat

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

1-11

Aujourd'hui deux juillet mil neuf cent dix — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Pedroni, Jean-Ferdinand**, Entrepreneur,

de Oggebbio (Novare) Italie, domicilié à Landanne,

veuf de Henriette née Rochet dès le trois avril mil neuf cent huit

né à Oggebbio le premier décembre — mil huit cent cinquante-sept

fils de Pierre Pedroni

et de Angèle Belorri, les deux décédés.

2° **Metten née Favrat, Louisa-Céline-Janny**,

de Landanne domiciliée à Landanne,

veuve de Jean Christian Frédéric Théodore Metten dès le trois juillet mil neuf cent-cinq

née à Landanne le dix-neuf avril — mil huit cent septante,

fille de Samuel Frédéric Favrat

et de Louise Jeanne Bernay, les deux décédés.

Les publications ont eu lieu à Landanne & Oggebbio, les vingt-quatre mai

et cinq juin mil neuf cent dix.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Acte de naissance des Epoux.

Actes de décès des précédents conjoints.

Promesse de mariage.

Certificat de publication de Oggebbio

& Landanne.

Permis du Département de Justice &

Police.

Communiqué : à la Chancellerie & h.

Signatures des époux :

J. Pedroni

L. Metten

Signatures des témoins :

P. Rouff

Jean Dupont

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 275

Carretto & Guex

Nom et profession de l'époux :
 Lieu d'origine et de domicile :
 Etat civil :
 Lieu et date de la naissance :
 Noms, profession et domicile des parents :
 Nom et profession de l'épouse :
 Lieu d'origine et de domicile :
 Etat civil :
 Lieu et date de la naissance :
 Noms, profession et domicile des parents :
 Date des publications :

Aujourd'hui quatre juillet mil neuf cent dix — mil huit cent quatre-vingt — par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Carretto, Edouard,** Violoniste,
 de Vercelli (Novare) Italie, domicilié à Lausanne,
 célibataire,

né à Vercelli le cinq février mil huit cent soixante-quatre,
 fils de feu Baldassarre Carretto,
 et de Lucie Estigaris, sa veuve, à Gènes,

2° **Guex, Jeanne-Antonie,** Pentière,
 de Cordonay, La Chaux à Genève, domiciliée à Lausanne,
 célibataire

née à Apples le trente-Juin mil huit cent septante-trois,
 fille de feu Charles Louis Guex
 et de Julie Pauline née Zimmer, sa veuve, à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Vercelli, Cordonay, La Chaux, Genève & Lausanne,
 les vingt-quatre avec sept & huit Juin mil neuf cent dix.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux.
Promesse de mariage.
Certificats de publication de
Vercelli, Cordonay, La Chaux, Genève
Lausanne.

Signatures des époux :

Carretto
J. Carretto

Signatures des témoins :

Bettina Vincent
J. Guex Zimmer
à Genève
 à Lausanne

L'officier de l'état civil :

H. Lichaut
 imp.

Communiqué : à l'Etat Civil de
Cordonay, Genève & Chancellerie

N° 276

Ferrero et Colombano

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui cinq juillet mil neuf cent-dix — mil huit cent quatre-vingt-
par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Ferrero, Michele,** Vénitien,

de Rivoli Turin Italie, domicilié à Lanzo

célibataire

né à Rivoli le dix-neuf avril — mil huit cent huitante,

fil de Matteo Ferrero, boulangier,

et de Carolina née Melano, sa femme, domiciliés à Turin,

2° **Colombano, Maria,** femme de chambre,

de Rives (Italie) Italie domiciliée à Lanzo,

célibataire,

née à Rives le seize Septembre — mil huit cent huitante-cinq

filles de Giovanni Pietro Colombano, agriculteur à Penarzo,

et de Margherita née Biletta, sa femme, décédée.

Les publications ont eu lieu à Rivoli, Rives & Lanzo, les deux & vingt-
deux mai mil neuf cent-dix.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage.

Certificats de publication de

Rivoli, Rives & Lanzo

Permis du Département de Justice &

Police.

Communiqué : à l'Etat Civil de la

Chancellerie Cantonale.

Signatures des époux :

Ferrero Michele
Maria Ferrero

Signatures des témoins :

Sciardo Leonardo
Conoli Antonio

L'officier de l'état civil

[Signature]

N° 277

Schierzer & Müller

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix juillet mil neuf cent dix — mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Schierzer, Johann Kemrich, ^{tailleur}

de Lintthal (Glarus) domicilié à ^{Lausanne}

célibataire,

né à Echringen (Glarus) le dix juin — mil huit cent huitante-trois,

fils de ^{Bernard Schierzer}

et de ^{Barbara née Kläri, les deux décédés.}

2° Müller, Sylvie-Alice,

de Bâle-Ville domiciliée à ^{Lausanne},

célibataire

née à Yverne, le vingt-huit décembre — mil huit cent huitante-cinq

filles de ^{Jean Louis Rodolphe Müller, agriculteur à Lausanne,}

et de ^{Adèle Fanchette née Delacour, décédée.}

Les publications ont eu lieu à ^{Lausanne, Bâle & Lintthal, les quatorze, dix huit et vingt-un mai mil neuf cent dix.}

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

^{Actes de naissance des époux}

^{Promesse de mariage}

^{Certificats de publication de}

^{Lintthal, Bâle-Ville & Lausanne.}

Communiqué: ^{L'Etat civil de Lintthal}

^{& Bâle}

Signatures des époux :

^{Schierzer Johann}
^{Schierzer Sylvia}

Signatures des témoins :

^{C. Hüter à Yverne.}
^{G. Henry à Lausanne.}

L'officier de l'état civil :

^[Signature]

Par jugement du Tribunal...
distribué de Lausanne... rendu
en date du 27 octobre 1910... déclaré
définitif et exécutoire le 12 janvier
1911... le mariage inscrit ci-contre
a été dissous par le divorce.
Le Tribunal a fixé à un an... le
délai pendant lequel le mari
ne pourra contracter un nouveau
mariage.
Lausanne, le 27 janvier 1911
L'officier de l'état civil:

^[Signature]

N° 278

Aldag et Weizenborn

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui sept Juillet mil neuf cent dix ~~mil huit cent quatre-vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Aldag, Wilhelm Friedrich**, *brocheur*,

de *Stollhamm (Oldenburg)* domicilié à *Laudanne*,

célibataire

né à *Stollhamm* le dix-huit mars mil huit cent huitante-sept

fil de *Johann Heinrich Anton Aldag*, négociant,

et de *Hélène Catherine* née *Lübken*, domiciliés à *Stollhamm*,

2° **Weizenborn, Hélène-Bertha**,

de *Frankfurt a/M. Pierre*, domiciliée à *Laudanne*,

célibataire,

née à *Vilbit (Pusse)* le premier avril mil huit cent huitante-trois

filles de *Christophe Weizenborn*, *Arrière*,

et de *Anna Wilhelmine Friederike* née *Fischer*, à *Frankfurt a/M.*

Les publications ont eu lieu à *Laudanne, Stollhamm & Frankfurt*, les quatorze, dix-sept et vingt-trois mai mil neuf cent dix.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Promesse de mariage

Actes de naissance des Epoux

Déclarations de capacité

Certificats de publication de Stollhamm

Frankfurt & Laudanne

Permis du Département de Justice

& Police

Communiqué : à la Chancellerie c^{te}

Signatures des époux :

Wilhelm Aldag
Hélène Aldag

Signatures des témoins :

Alte Gustiel
Frank Rössler

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 279

Gotti & Barth

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui sept juillet mil neuf cent dix — mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Gotti, Vincenzo Angelo**, — mercantile —

de Luino (Côme) Italie, — domicilié à Lusanne, —

célibataire, —

né à Caravaggio (Cremona) Italie, le dix-huit février mil huit cent quatre-vingt, —

fil de Santo Gotti, employé au Chemin de fer, —

et de Catherine Pancesa, sa femme, domiciliés à Luino. —

2° **Barth, Eugénie**, — Comptable —

de Belfort (Haut Rhin) France — domiciliée à Lusanne, —

célibataire, —

née à Belfort, le deux avril — mil huit cent quatre-vingt-six —

filles de Joseph Barth —

et de Marguerite Schwenenberger, décédés —

Les publications ont eu lieu à Lusanne, Luino & Belfort les vingt-quatre, vingt sept mai et cinq juin mil neuf cent dix, —

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux —

actes de décès des père & mère de l'Epouse —

Promesse de mariage —

Certificats de publication de

Luino, Belfort & Lusanne, —

Permis du Département de Justice

& Police, —

Communiqué : à la Chancellerie *Ch*

Signatures des époux :

Angelo Gotti
Eugénie Gotti

Signatures des témoins :

Ed. G. ...
Henri ...

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 280

Schneider et Clot.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui Sept Juillet mil neuf cent dix ~~mil huit cent quatre vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Schneider, Charles-Eugène**, Employé C.F.F.

de Arni (Bâle) domicilié à Luzerne,

célibataire

né à Avenches le douze Juin mil huit cent huitante-trois,

fils de Comte Henri Schneider, décédé,

et de Louise née Vincent, sa veuve, à Avenches.

2° **Clot, Alice**, Cuisinière,

de Courtillod domiciliée à Pully

célibataire

née à Courtillod le vingt trois mil huit cent huitante-cinq

fille de Eugène Clot, décédé

et de Rosine Rivardie née Vernez, sa veuve, à Courtillod.

Les publications ont eu lieu à Arni Courtillod Luzerne à Pully le vingt trois mil neuf cent dix

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesses de mariage

Certificats de publication d

Arni, Courtillod, Luzerne à Pully

Registre des familles vol. 23 n° 360.

Communiqué : à l'Etat civil de Arni

Luzerne et Pully

Signatures des époux :

Eugène Schneider

Alice Schneider

Signatures des témoins :

Viesel Max

Lara Eugène

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 281

Zbinden et Magnenat

15-33

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui sept juillet mil neuf cent dix ~~mil huit cent quatre-vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Zbinden, Ernest-Emile, Chauffeur C. F. F.

de Guggisberg (Berne) domicilié à Laudunne,

célibataire,

né à Yverdon le vingt-un octobre mil huit cent huitante-cinq

fils de Alexandre Zbinden, décédé,

et de Elisabeth née Bühlmann, sa veuve, à Laudunne.

2° Magnenat, Antoinette-Henriette-Charlotte, couturière

de Vaulion domiciliée à Laudunne,

célibataire

née à Laudunne le neuf mai mil huit cent huitante-deux

fille de Jules Odier Magnenat

et de Félicie Camille née Bertrand, décédée.

Les publications ont eu lieu à Guggisberg, Vaulion Laudunne, le quatorze juin mil neuf cent dix.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Guggisberg

Vaulion Laudunne.

Communiqué : à l'état civil de Guggisberg

& Vaulion.

Signatures des époux :

Zbinden Emile
Antoinette Zbinden

Signatures des témoins :

H. Magnenat
Bruno Marcel

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 282

Maurer & Struchen

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui sept Juillet mil neuf cent dix ~~mil huit cent quatre vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Maurer, Johann-Gustave, Magasinier

de Bolligen (Bienne) domicilié à Lausanne

veuf de Marie née Krühenbühl dès le vingt deux mai mil neuf cent dix

né à Morat (Fribourg) le huit Décembre mil huit cent ~~huitante sept~~

fils de Johann Maurer, monteur à Bulle,

et de Anna née Buri, décédée.

2° Struchen, Bertha, Cuisinière

de Epfach (Bienne) domiciliée à Lausanne,

célibataire

née à Epfach le douze Octobre mil huit cent ~~huitante quatre~~,

fille de Albrecht Struchen

et de Marianna née Blösch, les deux décédés.

Les publications ont eu lieu à Bolligen, Epfach Lausanne, les dix huit et dix neuf Juin mil neuf cent dix.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

acte de décès de la femme des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publications de Bolligen, Epfach et Lausanne

Communiqué : à l'état civil de Bolligen et Büffelen

Signatures des époux :

Maurer
Bertha Maurer

Signatures des témoins :

Marie Struchen
Esther Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Par Jugement du Tribunal du district de Lausanne, rendu en date du 11 février 1929, déclaré définitif et exécutoire le 20 avril 1929, le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le divorce. Le Tribunal a fixé à deux ans, le délai pendant lequel l'ex-mari ne pourra contracter un nouveau mariage, dès le 20 avril 1929. Lausanne, le 25 avril 1929.

L'officier de l'état civil :

Le Bauffe

N° 283

Regamey et Dutoit née Estoppey

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

9-10
Aujourd'hui sept juillet mil neuf cent dix _____ mil huit cent quatre-vingt _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Regamey, Théophile*, _____ Employé au service des eaux _____

de *Landanne*, _____ domicilié à *Landanne*, *Veuf de Anna Burri* dès le vingt décembre mil neuf cent cinq _____

né aux *Râpes* / *Landanne* le vingt sept mars _____ mil huit cent *soixante-sept* _____

fils de *Charles Louis Regamey*, *décédé*, _____

et de *Mme Elizabeth née Guetner*, *veuf chez les Blancs* _____

2° *Dutoit née Estoppey, Eugénie*, _____ *Ménagère* _____

de *Moudon et Chavannes* _____ domiciliée à *Pilly* _____

veuve de Alexis Dutoit dès le vingt avril mil neuf cent neuf _____

née à *Granges près Marnand* le vingt trois décembre mil huit cent cinquante huit _____

fille de *Louis Estoppey* _____

et de *Suzanne mariée née Murizier*, *décédée* _____

Les publications ont eu lieu à *Landanne, Moudon, Chavannes & Pilly*, les neuf dix & onze juin mil neuf cent dix _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

- _____ *Actes de naissance des Epoux*
- _____ *Promesse de mariage*
- _____ *Actes de décès des précédents conjoints*
- _____ *Certificats de publication de Landanne*
- _____ *Moudon, Chavannes & Pilly*

Communiqué : à l'état civil de *Moudon*
à *Pilly*

Signatures des époux :

Th Regamey
Eugène Regamey

Signatures des témoins :

Jules Blanc
Leunberger Gabriel

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 284

Mastangelo et Dirrenz

Nom et profession de l'époux :

1° **Mastangelo, Vito-Otonzio**, négociant

Lieu d'origine et de domicile :

de Putignano | Bari | Italie, domicilié à Zurich

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Putignano le quatorze février mil huit cent huitante-deux

Noms, profession et

fils de Sebastiano Mastangelo, agriculteur,

domicile des parents :

et de Camilla Serio, les deux à Putignano,

Nom et profession de l'épouse :

2° **Dirrenz, Anna**,

Lieu d'origine et de domicile :

de Lutry domiciliée à Lausanne,

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à St Peterbourg, le deux quatorze décembre mil huit cent huitante-deux,

Noms, profession et

fille de Viorina Dirrenz, à Lausanne

domicile des parents :

et de

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Zurich, Lausanne, Lutry & Putignano, les dix, onze, quatorze et vingt-neuf mai mil neuf cent dix.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'Etat civil de Zurich

Signatures des époux :

Vito O. Mastangelo
Anna Mastangelo.

Signatures des témoins :

Vella Herzen }
N. Herzen prof. } Lausanne.

L'officier de l'état civil :

Communiqué : à l'Etat civil de Zurich,
Lutry & à la Chancellerie de

[Signature]

N° 285

Pierallini & Dubouvioux

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui neuf juillet mil neuf cent dix mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Pierallini, Michele-Angelo-Luigi**, Inspecteur de l'assurance mutuelle Vandoise

de Pistoia / Florence / Italie domicilié à Lansanne

célibataire

né à Airolo / Tessin / le dix octobre mil huit cent septante-huit

fil de Virgilio Pierallini, décédé

et de Giulia Luigia Eugenia née Guex, sa veuve, à Lansanne

2^o **Dubouvioux, Françoise**, Costurière

de Cercier / Haute Savoie / France domiciliée à Lansanne

célibataire

née à Cercier le trois octobre mil huit cent septante-trois

fille de Joseph Dubouvioux

et de Louise née Guillot, les deux décédés

Les publications ont eu lieu à Lansanne, Pistoia & Cercier, les vingt quatre, vingt
neuf Mai & cinq Juin mil neuf cent dix

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux

Brevets de mariage

Certificats de publication de Pistoia,

Cercier Lansanne

Permis du Département de Justice &

Police

Communiqué : à la Chancellerie C^{la}

Signatures des époux :

M. Pierallini

F. Pierallini

Signatures des témoins :

M. Lusa à Lansanne

Dubouvioux à Genève

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 286

Zwolaki et le Roy d'Amigny

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui sur Juillet mil neuf cent dix ~~mil huit cent quatre-vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Zwolaki, Jean Vladislav fiancé, employé de banque,

de Olomouc (Bohême) domicilié à Londume,

célibataire,

né à Olomouc le vingt-trois mars mil huit cent huitante-quatre

fil de Vladislav Karel Zwolaki

et de Marie Joséphine Ohlsson, décédée.

2° Le Roy d'Amigny, Christine Jeanne Marguerite

de Sonceboz-Sombeval (Vosges) domiciliée à Lallmand-Debois,

célibataire,

née à Nancy (France) le dix décembre mil huit cent huitante-trois,

filles de Antoine Ulysse de Roy d'Amigny

et de Marguerite Victoire Vinnouroux, les deux décédés.

Les publications ont eu lieu à Londume, Sonceboz, Vallmand-Debois et Olomouc
les sept-douze Juin mil neuf cent dix.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux
actes de décès des père & mère de
l'Epoux. Promesse de mariage.
Certificats de publication de Olomouc,
Sonceboz, Vallmand-Debois & Londume
Déclaration de l'Ambassade de France.
Permis du Département de Justice Police
 Communiqué : à l'Etat Civil de
Sonceboz, Cudrefin & Chancelerie C. L.

Signatures des époux :

J. Zwolaki
C. Zwolaka

Signatures des témoins :

F. Chéris Paris, y
R. de Bég à Amigny

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 287

Lang et Lemouzin de Saint-Germain

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui en juillet mil neuf cent-dix mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Lang, Jacques-Alfred-Louis**, agent de change,

d'origine anglaise, domicilié à Constance, précéd' à Londres,

célibataire,

né à Mannheim (Bade) le trante avril mil huit cent septante-six

fils de Raphael Lang, vice consul honoraire de France, à Frankfort M.

et de Hélène née Marx, sa femme,

2° **Lemouzin de Saint-Germain, Hélène-Venuste-Amélie**,

d'origine française, domiciliée à Alger,

célibataire,

née à Batna (Algérie) le vingt-neuf mai mil huit cent huitante-sept

fille de André Théobald Marie Gaston Lemouzin de Saint-Germain, Directeur des

~~et de~~ Territoires du Sud de l'Algérie.

Les publications ont eu lieu à Constance et Alger les sept et six juin mil neuf cent-dix

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux - Consentement du père de l'Epoux - Promesse de mariage - Certificats de publication de Alger & Constance - Déclaration de validité du Consul Britannique avec dispense des publications en Angleterre - Permis au Département de Justice & Police -

Communiqué: Au Chancelier C^{te}

Signatures des époux :

J. Lang
Hélène Lang

Signatures des témoins :

Raphael Lang à Frankfort M.
Armand Penman à Alger
Officier de l'état civil

L'officier de l'état civil :

N° 288

Bilger et Durville

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui deux juillet mil neuf cent dix mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Bilger, Alfred-Charles,

déjà une fois déjà une fois domicilié à Paris, XI^e arr^t, Négociant

célibataire

né à Blaubeim (Alsace) le vingt-neuf mars mil huit cent septante-huit

fil de Godéfroi Bilger, rentier à Paris,

et de Caroline née Maurer, décédée.

2° Durville, Louise-Henriette-Nancy,

de Reims domiciliée à Luxembourg

célibataire

née à Reims le quatorze juillet mil huit cent huitante-huit

filles de Marc Charles Durville, chef de la Station d'essais et analyses fédérales

et de Adèle Elisabeth née Duflon, domiciliés à Luxembourg.

Les publications ont eu lieu à Luxembourg, Reims et Paris, les quatorze, quinze et dix-sept juin mil neuf cent dix.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage.

Certificats de publication de Paris, Reims et Luxembourg.

Déclaration de Validité.

Permis du Département de Justice et Police.

Communiqué : à l'Etat Civil à Reims

à la Chancellerie

Signatures des époux :

Alfred Bilger
Nancy Durville

Signatures des témoins :

P. Dupont
M. Simonfeld } à Luxembourg.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 289

Curchod et Humbert
née Wittwer

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui deux juillet mil neuf cent dix — mil huit cent quatre-vingt —

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Curchod, Paul,** Relieur,

de Demmarin domicilié à Lausanne,

Célibataire,

né à Lausanne le treize octobre — mil huit cent huitante-neuf —

fil de Paul Curchod, relieur,

et de Marie Marguerite née Guottier, domiciliée à Lausanne.

2° **Humbert née Wittwer, Jeanne-Bathe,** g^{de} de magasin

de den lieu domiciliée à Lausanne

divorcée de Robert Auguste Humbert dès le quatre mai mil neuf cent sept —

née à Bevaix (neuchâtel) le vingt-trois décembre — mil huit cent septante-sept —

filles de Paul Eric Wittwer, employé C. P. F.

et de Kludabeth née Kanny, domiciliée à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Demmarin Lésion, les dix-neuf,
vingt et vingt-un avril mil neuf cent dix —

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux —

acte de mariage de l'Epouse avec son

ancien au divorce, —

Promesse de mariage, —

Certificat de publication de
Demmarin, Lésion à Lausanne.

Communiqué : à l'état civil à
Poliez-le-Grand à un lieu —

Signatures des époux :

Paul Curchod.

Jeanne Curchod.

Signatures des témoins :

[Signature]

Paul Curchod, rep
les deux à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 290

Bailliet et Buzigny

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui ~~quatorze~~ quatorze ~~juillet~~ juillet ~~mil neuf cent dix~~ mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Bailliet, Jules Fernand-Ulysse,** agent de police

de Vich domicilié à Lanzanne

célibataire

né à S^t Georges le quinze décembre mil huit cent huitante-quatre

fil de Lucien Marius Bailliet, décédé

et de Louise Eugénie née Lecointre, la veuve, à Genollier

2° **Buzigny, Suzanne Louise,** costurière

de Mendon domiciliée à Lanzanne

célibataire

née à Uzès le deux mars mil huit cent huitante

fille de Jean Daniel Buzigny

et de Lucie née Rod, les deux décédés

Les publications ont eu lieu à Lanzanne, Vich et Mendon les vingt-cinq
vingt-sept Juin mil neuf cent dix

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Vich, Mendon Lanzanne

Communiqué : à l'Etat civil de

Buzins à Mendon

Signatures des époux :

J. Bailliet
Suzanne Bailliet

Signatures des témoins :

J. Carruy
Elisa Emery à Lanzanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 291

Jachi et Bolomey

Nom et profession de l'époux :

Aujourd'hui quatorze juillet mil neuf cent-dix ~~mil huit cent quatre-vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Jachi, Louis-Émile, inspecteur aux télégraphes,

Lieu d'origine et de domicile :

de Rumisberg (Berne) domicilié à Kaudanne,

Etat civil :

célibataire,

Lieu et date de la naissance :

né à Ballens le dix décembre mil huit cent quatre-vingt-dix

Noms, profession et

fil de Émile Jachi, comptable,

domicile des parents :

et de Mme financière née Sondron, sa femme, domiciliés à Chilly,

Nom et profession de l'épouse :

2° Bolomey, Jeanne-Louise, Requiescente,

Lieu d'origine et de domicile :

de Lutry & de Forcl domiciliée à Grandvaux

Etat civil :

Célibataire,

Lieu et date de la naissance :

née à Cordier & Lutry le dix-neuf janvier mil huit cent quatre-vingt-onze,

Noms, profession et

fille de Joseph Henri Louis Bolomey, agriculteur,

domicile des parents :

et de Marie née Cordier, sa femme, les deux à Grandvaux.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Kaudanne, Rumisberg, Lutry, Forcl & Grandvaux,
les vingt-un, vingt-deux & vingt-trois juin mil neuf cent-dix.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

acte de naissance des Epoux

consentement du père de l'Epoux

dit du père de l'Epouse,

Promesse de mariage,

Certificats de publication de
Rumisberg, Lutry, Forcl, Grandvaux &
Kaudanne.

Communiqué: à l'Etat civil de Oberhipp
Lutry, Forcl & Chilly

Signatures des époux :

Émile Jachi

Jeanne-Louise Bolomey

Signatures des témoins :

Mme Pentroy

B. Kubi

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 292

Chibaud et Steffen née Daz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatorze juillet mil neuf cent dix mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Chibaud, Fritz, Charcutier,

de Concise domicilié à Landanne,

célibataire,

né à Concise le sept juin mil huit cent septante-huit

fils de Jean Louis Chibaud, décédé,

et de Louise Lucrèce née Chibaud, en Veuve, à Concise,

2° Steffen née Daz, Louise-Alice, Repasseuse,

de Genève domiciliée à Landanne,

veuve de Auguste Edouard Steffen, dès le dix avril mil neuf cent neuf

née à Landanne, le vingt-six octobre mil huit cent soixante-six

lille de Jules Célestin Joseph Daz, couvreur,

et de Sophie Louise née Cuinet, en femme, les deux à Vevey

Les publications ont eu lieu à Landanne, Concise & Genève, les vingt-un et vingt-deux juin mil neuf cent dix.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

acte de naissance de l'Époux

acte de décès du mari de l'Épouse

Première de mariage,

Certificats de publication de

Concise, Genève & Landanne.

Communiqué : à l'Etat civil de Concise

& Genève (B.C.)

Signatures des époux :

Fritz Chibaud
Louise Steffen

Signatures des témoins :

Blanc
Gandin } Landanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 293

Wiss et Spinner

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Par décision du 11 décembre 1912, le Département de Justice et Police du Canton de Vaud a ordonné la rectification de l'acte ci-contre, en ce sens que le nom patronymique de l'époux est et son père, soit orthographié: Wiss; que le nom patronymique de l'épouse est et son père, soit orthographié: Spinner.

Lausanne, le 12 décembre 1912.

L'officier de l'état civil:

Leguier à Buren

Aujourd'hui quatorze juillet mil neuf cent-dix ~~mil huit cent quatre-vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° **Wiss, Walther**, tailleur,

de Buren | Solenz | domicilié à Lausanne,

célibataire,

né à Buren le douze août mil huit cent huitante-trois,

fils de Meinrad Wiss, décédé,

et de Catherine née Müller, sa veuve, à Buren,

2° **Spinner, Flora**, lingère,

de Oberwolfach | Offenbourg | Baden, domiciliée à Bex,

célibataire,

née à Bex le treize février mil huit cent huitante.

fille de Gaspard Spinner, décédé,

et de Suzanne née Schlachter, sa veuve, à Bex.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Buren, Bex et Oberwolfach, les quatorze, quinze et seize juin mil neuf cent-dix.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux.

Promesse de mariage.

Certificats de publication de

Buren, Oberwolfach, Lausanne - Bex.

Communiqué: à l'état civil de Buren

Bex et Chancellerie

Signatures des époux:

Wiss Walther
Flora Spinner

Signatures des témoins:

Robert Schneider
Hans Lächler
et deux à Lausanne

L'officier de l'état civil:

[Signature]

N° 294

Larne et Burger

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatorze Juillet mil-neuf-cent-dix — mil huit-cent-quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Larne, Jean dit Georges*, — *Electricien*, —

de *Fouchambault* (Nièvre) France, — domicilié à *Louvain*, —

célibataire, —

né à *Fouchambault* le huit mai — mil huit cent huitante-neuf, —

fil de *Pierre Larne*, —

et de *Jeanne Balmeon*, les deux *décédés*, —

2° *Burger, Emma-Lucile*, — *Couturière*, —

de *Allanun* — domiciliée à *Louvain*, —

célibataire, —

née à *Louvain* le trois mars — mil huit cent huitante-sept, —

filles de *Oscar Victor David Charles Burger*, —

et de *Louise née Pichard*, les deux *décédés*, —

Les publications ont eu lieu à *Louvain, Allanun et Fouchambault*, les dix-sept, dix-huit et vingt mars mil-neuf-cent-dix.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Acte de naissance de l'époux. —

Actes de décès des père et mère de l'époux —

Première de mariage. —

Certificats de publication de Louvain Fouchambault & Allanun. —

Déclaration de l'ambassade de France —

Papiers au Département de Justice & Police —

Communiqué : à l'état civil de Louvain —

à la Chancellerie Constantine. —

Signatures des époux :

Jean. Larne
Lucile Larne

Signatures des témoins :

St. Rob.
Henri Burger *de Louvain*

L'officier de l'état civil

[Signature]

N° 295

Menoud et Taillens

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatorze Juillet mil neuf cent dix — ~~mil huit cent quatre-vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Menoud, Maxime Henri**, Charpentier,

de La Joux (Fribourg) domicilié à Landanne,

Célibataire,

né à Rue (Fribourg) le cinq Avril mil huit cent huitante-trois,

fils de Joseph Marie François Menoud, Charpentier,

et de Virginie née Hermann, domiciliés à Landanne,

2^o **Taillens, Julie Henriette Marie**, Couturière,

de Landanne domiciliée à Landanne,

Célibataire,

née à Landanne le vingt-deux Avril mil huit cent septante-trois,

fille de Auguste Taillens

et de Jeanne Louise née Blane, les deux décédés,

Les publications ont eu lieu à Landanne et La Joux, les sept et huit Juin mil neuf cent dix

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Acte de naissance de l'Époux

Promesse de mariage.

Certificats de publication de Landanne et La Joux.

Communiqué : à l'état civil de La Joux.

Signatures des époux :

Henri Menoud
Julie Menoud

Signatures des témoins :

Oscar Menoud }
Charles Seuz } Landanne

L'officier de l'état civil :



N° 296

Rognon et Anthonioz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatorze juillet mil neuf cent dix mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Rognon, Henri-Félix, Mécanicien,

de Montalchez (Neuchâtel) domicilié à Yverdon,

célibataire

né à Neuchâtel le seize octobre mil huit cent huitante-quatre,

fils de Henri Frédéric Rognon, mécanicien à Renens,

et de Rosina née Bachmann, décédée,

2° Anthonioz, Hélène-Joséphine, Modiste,

de Sallanches (H^{ts} Savoie) France, domiciliée à Lully,

célibataire,

née à Sallanches le dix sept janvier mil huit cent huitante-quatre

fille de Jacques Maxim Anthonioz, forgeron,

et de Louise née Pissard, les deux à Lully.

Les publications ont eu lieu à Sallanches, Lully, Sallanches et Yverdon, les seize et dix-huit juin mil neuf cent dix.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'Etat civil
d'Yverdon

Signatures des époux :

Henri Rognon
Hélène Rognon

Signatures des témoins :

Julien Anthonioz à Bico
H. H. à Lully

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à l'Etat civil de Sallanches
Yverdon à Chancellerie etc

N° 297

Diserens et Gfeller

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatorze juillet mil neuf cent dix ~~mil huit cent quatre vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Diserens, Paul,** Commis-Diennaise,de Savigny domicilié à Lundanne,célibataire,né à Lutry, le deux mai mil huit cent huitante-deux,fils de Jules Diserens, agriculteur,et de Emma Louise Lavanchy, sa femme, domiciliée à Pully.2° **Gfeller, Emma,** Cuisinière,de Röthenbach (Signau) Berne, domiciliée à Pully,célibataire,née à Monticher le vingt-neuf juillet mil huit cent huitante,fille de Christian Gfeller, décaïet de Louise née Vernez, à Gimney & CordonayLes publications ont eu lieu à Lundanne, Savigny, Röthenbach et Pully, les
vingt-cinq & vingt-huit juin mil neuf cent dix.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux.Promesse de mariage.Certificats de publication de
Savigny, Röthenbach, Pully, LundanneCommuniqué: à l'état civil de PullySavigny & Röthenbach.

Signatures des époux :

Paul Diserens
Emma Diserens

Signatures des témoins :

Louise Vulliamy - à Gimney
Edouard Arabians - à Pully

L'officier de l'état civil :



N° 298

Gillet et Feller née Zwahlen

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui ~~deux~~ ^{seize} juillet mil neuf cent dix ~~mil huit cent quatre vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Gillet, Ferdinand Eugène Ernest**, Propriétaire,

de Landanne et Chardonnay / Meuse domicilié à Landanne,

célibataire

né à Landanne le seize Septembre mil huit cent Soixante-cinq

fils de Charles Gillet, décédé,

et de Alice Henriette Berlot, en veuve, à Landanne.

2° **Feller née Zwahlen, Emilie**,

de Briques / Valais domiciliée à Landanne,

divorcée de Charles Constantin Feller aîné le quatorze décembre mil neuf cent cinq

née à Yverne le six-huit mai mil huit cent Soixante-neuf.

filles de Jean Zwahlen, aîné

et de Mathilde née Gander, en veuve, à Paris.

Les publications ont eu lieu à Landanne, Chardonnay & Briques, les onze, treize & vingt-neuf jours mil neuf cent dix.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

acte de naissance de l'époux

acte de mariage de l'épouse avec mention du divorce.

Promesse de mariage

Certificats de publication de Landanne Chardonnay & Briques.

Communiqué : l'Etat civil de Briques & Villars / Meuse.

Signatures des époux :

[Signature]
Emilie Gillet

Signatures des témoins :

[Signature] } à Landanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 299

Ryffel et Michot née
Buchi

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui deux juillet mil neuf cent dix ~~mil huit cent quatre-vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Ryffel, Friedrich-Gottlieb, ~~Docteur,~~de Stäfa | Zurich | domicilié à ~~Luzerne,~~

veuf de Sophie Elise Lucie née Lanz d'è le dix-huit Octobre mil neuf cent dix.

né à La Tour de Peitz le dix mai mil huit cent ~~soixante-trois~~fils de Charles Maxim Ryffel, ~~médecin ordinaire à Luzerne,~~et de Anna Marie Impest, ~~sa femme, décédée.~~

2° Michot, Guillaumine Pauline née Buchi,

de Vaulion domiciliée à ~~Luzerne,~~

veuve de Marc François Michot, d'è le dix-huit Janvier mil neuf cent trois,

née à ~~Luzerne~~ le vingt-neuf avril mil huit cent ~~septante-deux~~

fille de Ulrich Buchi

et de Anna Wittenbach, ~~décédée.~~Les publications ont eu lieu à ~~Luzerne, Vaulion & Stäfa~~ les trente Juin & deux
juillet mil neuf cent dix.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

acte de naissance des Epoux.

actes de décès des précédents conjoints

Promesse de mariage.

Certificats de juridiction de Stäfa,

Vaulion & ~~Luzerne.~~

Communiqué: à l'état civil de Vaulion

& Stäfa.

Signatures des époux :

F. Ryffel
P. Ryffel

Signatures des témoins :

Haudmann
E. Colarus

L'officier de l'état civil :



N° 300

Tchilinkirian & Apell

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui * seize Juillet mil neuf cent - dix — mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Tchilinkirian, Ruyen,** Etudiant,

de Sujet Ottoman domicilié à **Landanne,**

célibataire

né à Selivri près Constantinople, le vingt huit février mil huit cent huitante-cinq

fil de **Kadji Khoumer Tchilinkirian,** négociant,

et de **Amaveli Krapoussian,** domiciliés à Selivri,

2° **Apell, Hélène-Maria-Anna,**

de Esfuz (Russie) domiciliée à Esfuz

célibataire,

née à Esfuz le seize Juin — mil huit cent quatre-vingt-dix

filles de **Franz Reinhard Anton Apell,** joaillier,

et de **Maria Sophie Bernicette Marie née Doerz** à Esfuz.

Les publications ont eu lieu à Landanne et Esfuz, les neuf et seize Juin mil neuf cent-dix.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux. — Consentement des père & mère de l'Epouse. — Promesse de mariage. — Certificats de publications de Landanne & Esfuz. — Déclaration du Consul Ottoman. — Permis du Département de Justice à Pulise.

Communiqué : à la Chancellerie C^h

Signatures des époux :

R. Tchilinkirian

H. Tchilinkirian

Signatures des témoins :

Franz Apell à Esfuz

Dikran Asslanian à Landanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 301

Hölzle & Burgy

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-neuf juillet mil neuf cent dix — mil huit cent quatre-vingt — par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Hölzle, Jean-Georges**, Marchand-tailleur,

de Oberschwannsdorf (Nagold) Wurtemberg — domicilié à Lausanne, —
divorcé de Bertha Verena Kinder née le vingt-cinq novembre mil neuf cent-neuf

né à Oberschwannsdorf le dix mai — mil huit cent soixante-huit,

fils de feu Jean Hölzle,

et de feu Anna Maria née Zeiter (Zeiter)

2° **Burgy, Anna-Maria**, Gouvernante,

de Cordant (Fribourg) — domiciliée à Lausanne,

célibataire,

née à Cordant le quatre novembre — mil huit cent huitante-cinq

fille de Rudolph Burgy, Charron,

et de Christina Verena née Anderet, la femme, les deux à Cordant,

Les publications ont eu lieu à Lausanne Cordant et Oberschwannsdorf, les dix-sept et vingt-un mai mil neuf cent dix

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux —
acte de mariage de l'Epoux avec mention au divorce.

Promesse de mariage.

Certificats de publication de Lausanne & Cordant. Dit de Oberschwannsdorf avec délimitation de Capuoise. — Permis du Département de Justice & Police

Communiqué : à l'Etat civil de Gurnels & la Chancellerie

Signatures des époux :

J. Hölzle
Anna Hölzle

Signatures des témoins :

Gustave Siegrist
Emma Siegrist

L'officier de l'état civil :

H. Lühaut
imp.

Il ressort d'une lettre de bourgeoisie, noblesse de Paris à Lausanne le 15 octobre 1875, et qu'il est par le conseil d'Etat dans l'ordre légal, que Hölzle, Jean-Georges, marchand-tailleur, s'est marié avec sa famille au nombre des bourgeois de la commune de Gossens.

Inscrit sur ordre du Département de Justice et Police, le 12 novembre 1875. L'officier de l'état civil

Révisé le 17.11.15.

Par jugement du Tribunal de Lausanne rendu en date du 27 mars 1875, déclaré définitif et exécutoire le 4 juin 1875, le mariage inscrit ci-contre, a été dissous par le divorce.

Le Tribunal a fixé à trois ans le délai pendant lequel la femme ne pourra contracter un nouveau mariage.

Inscrit le 13 juin 1875. L'officier de l'état civil

N° 302

Clere et Michlet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-neuf Juillet mil neuf cent-dix — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Clere, Charles-Emile, Cafetier,

de Savoie domicilié à Lausanne,

célibataire,

né à Lausanne le vingt-huit mars — mil huit cent cinquante-dix

fils de Marc François Clere, cafetier,

et de Rosine née Reybaz, sa femme, domiciliés à Lausanne.

2° Michlet, Alice-Louise-Hélène,

de Schwarzenburg (Bâle) domiciliée à Lausanne

célibataire,

née à Muids-Arzier le huit février — mil huit cent quatre-vingt-une,

fille de Jean Henri Maurice Michlet, jardinier,

et de Sophie Clémence née Ruffet, sa femme, les deux à Lausanne,

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Savoie et Schwarzenburg, les dix-huit, vingt et vingt-un Juin mil neuf cent-dix.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

acte de naissance de l'Épouse

Consentement du père de l'Épouse

Promesse de mariage

Certificats de publication de Savoie, Schwarzenburg et Lausanne.

Communiqué : à l'état civil de

Chavornay et Mulsheim.

Signatures des époux :

Ch Clere

A. Ublac

Signatures des témoins :

Jacques De Belotte

L'officier de l'état civil :

H. Lechaut

N° 303

Jaccard et de Kaenel

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

5-150
Aujourd'hui vingt juillet mil neuf cent dix — mil huit cent quatre vingt — par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Jaccard, Henri-Samuel, Professeur,

de Sainte-Croix — domicilié à Lussanme,

célibataire

né à Sainte-Croix, le vingt avril — mil huit cent huitante — un

fil de Louis Constant Jaccard, employé de fabrique,

et de Amélie née Raymond, sa femme, domiciliés à St Croix.

2° de Kaenel, Bertha-Aine Berthe,

de Aeschi | Berne | a de Lussanme, — domiciliée à Lussanme,

célibataire

née à Lussanme le cinq décembre — mil huit cent huitante — quatre,

filles de Alfred de Kaenel, Receveur de l'Etat,

et de Caroline née Singele, sa femme, domiciliés à Lussanme,

Les publications ont eu lieu à Lussanme, Aeschi & Sainte-Croix-Les-Genèves, les deux & quatre juillet mil neuf cent dix

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

acte de naissance de l'Époux

Première de mariage.

Certificats de publication de

Ste Croix-Les-Genèves, Aeschi & Lussanme

Communiqué: à l'Etat Civil de Ste

Croix & Aeschi.

Signatures des époux :

H. S. Jaccard
Berthe Jaccard

Signatures des témoins :

L. Blum
A. Blum
A. Blum

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 304

Poget et Regamey

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

6-2/70

Aujourd'hui *vingt un* juillet mil neuf cent dix ~~mil huit cent quatre vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o *Poget, Alfred-Emile,* agriculteur,

de *Ayiez,* domicilié au *Chalet à Gobet / Landanne*

célibataire,

né à *Colégnan* le *vingt* février mil huit cent *huitante-huit*

fils de *Alfred Louis Poget,* agriculteur à *Epalinges,*

et de *Emma Léon Olympie* née *Berger,* *accusée.*

2^o *Regamey, Lina Louise,*

de *Landanne* domiciliée au *Chalet à Gobet*

célibataire,

née à *Landanne* le *vingt* août mil huit cent *huitante-six*

fille de *Louis Alfred Regamey,* agriculteur au *Chalet à Gobet,*

et de *Constance Rosine* née *Dominaud,* *sa femme.*

Les publications ont eu lieu à *Landanne & Ayiez* les *huit* *juin* *premier* *juillet* mil neuf cent dix.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Ayiez,

Landanne.

Communiqué : à l'état civil d'*Ayiez*

Signatures des époux :

Emile Poget

Lina Poget

Signatures des témoins :

Emile Biedermann

Alphonse

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 305

Marchino et Martin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

X Aujourd'hui vingt-un juillet mil neuf cent dix — mil huit cent quatre vingt — par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1^o **Marchino, Maria-Angelo**, typographe,

de Mollia / Novare / Italie, domicilié à Lussanne,

célibataire,

né à Boncourt / Berne le premier décembre — mil huit cent huitante-sept,

fil de Pierre Léon Antoine Marchino, décédé,

et de Marie Catherine née Riche, veuve, à Belfast / France,

2^o **Martin, Berthe Eugénie**, lingère,

de Lyon (3^e arr^t) France domiciliée à Lussanne,

célibataire,

née à Lyon, le vingt huit septembre — mil huit cent huitante-neuf

filles de Achille Séraphin Martin, absent

et de Mélanie née Mathieu, à Lussanne.

Les publications ont eu lieu à Lyon, Lussanne & Mollia les vingt deux, vingt quatre mai et onze juin mil neuf cent dix.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

acte de naissance des époux... acte de décès du père de l'époux & consentement de sa mère... consentement de la mère de l'épouse... Déclaration d'absence du père... Promesse de mariage... Certificats de publication de Mollia, Lyon & Lussanne... Permis du Département de Justice & Police.

Communiqué: à la Chancellerie C^h

Signatures des époux :

Marchino Angelo

Berthe Marchino

Signatures des témoins :

Lacourse à Paris,
Kity Janet à Lussanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 306

Cauderay et Estoppey

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-un juillet mil neuf cent dix — ~~mil huit cent quatre vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Cauderay, Jules-Marius**, vide au téléphone,

de Allaman domicilié à Laudanne,

célibataire,

né à Laudanne le neuf novembre — mil huit cent septante,

fil de Henri Adolphe Cauderay

et de Jeanne Caroline née Neukomm, les deux décédés.

2° **Estoppey, Jeanne-Louise**, téléphoniste,

de Gray domiciliée à Laudanne,

célibataire,

née à Laudanne le vingt-neuf octobre — mil huit cent septante-dix

fille de Eugène Emuel Estoppey

et de Fanchette Louise Susette née Jaton, décédée.

Les publications ont eu lieu à Allaman, Laudanne & Gray, les vingt-trois
et vingt-quatre juin mil neuf cent dix.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Première de mariage
Certificats de publications de
Allaman, Gray & Laudanne.

Communiqué : à l'Etat Civil de Gray
et Rolle.

Signatures des époux :

J. Cauderay
J. Estoppey

Signatures des témoins :

Albert M.
J. Estoppey

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 307

Gasset & Bohni

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-un juillet mil neuf cent dix mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Gasset, Alexis-Alfred,** marchand de bétail,

de Vuarens domicilié à Lussanne,

Célibataire,

né à Collombier le douze juin mil huit cent huitante,

fils de Alexis Gasset, décédé,

et de Alice Jenny née Martinet, du Veure, à Collombier s/ Morger

2° **Bohni, Jeanne-Louise,**

de Frankendorf | Bâle Compagne | domiciliée à Lussanne,

Célibataire,

née à Vullierens le neuf juillet mil huit cent huitante-cinq

filles de Charles Adolphe Christophèle Bohni, marchand

et de Jenny Anna née Beloz, la femme, à Vullierens

Les publications ont eu lieu à Lussanne, Vuarens & Frankendorf, les treize juin
deux & sept juillet mil neuf cent dix.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Vuarens,
Frankendorf Lussanne.

Communiqué : à l'état civil de Vuarens

& Frankendorf.

Signatures des époux :

Gasset Alfred
Jeanne Gasset

Signatures des témoins :

Louis Gillisat
Eli Maurer à Lussanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 308

Savary et Barbey

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Régistrement de mortel Henri Barbey, né à Renens le 25 Juin 1910.

Aujourd'hui vingt-un juillet mil neuf cent dix ~~mil huit cent quatre vingt~~ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Savary, Henri-Edmond, ^{garen laitier,}

de Payame, domicilié à Landanne,

célibataire,

né à Pralins le onze avril mil huit cent huitante-neuf,

fil de Henry Savary, Charpentier à Payame,

et de Eugénie Nancy née Wartel, décedée.

2° Barbey, Caroline Fanny, cuisinière,

de Fichy à Bougy-Villars, domiciliée à Renens-Village,

célibataire

née à Romay le vingt-deux février mil huit cent huitante-neuf

filles de Jules-Alfred-François Barbey, agriculteur,

et de Geneviève Julie Henriette née Fuchs, à Renens-Village.

Les publications ont eu lieu à Payame, Fichy, Bougy-Villars, Renens & Landanne, les dix-huit, vingt et vingt-un Juin mil neuf cent dix.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Payame

Landanne, Fichy, Bougy-Villars & Renens.

Communiqué : à l'état civil de Payame, Landanne & Fichy.

Signatures des époux :

Savary Edmond

Savary Caroline

Signatures des témoins :

Blanc

Flotron Charles

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 309

Raoux et Cornut

Aujourd'hui ¹⁻²⁰³ vingt deux juillet mil neuf cent dix mil huit cent quatre vingt par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux :

1° **Raoux, Ernest-Gustave**, médecin,

Lieu d'origine et de domicile :

de Landanne domicilié à Landanne,

Etat civil :

célibataire,

Lieu et date de la naissance :

né à Landanne le dix-neuf Mars mil huit cent huitante-deux

Noms, profession et

fils de Léon Jules Sépion Raoux, décédé,

domicile des parents :

et de Marie Louise née Cornut, sa veuve, à Landanne

Nom et profession de l'épouse :

2° **Cornut, Bertha-Cécile dite Berthe**,

Lieu d'origine et de domicile :

de Lutz domiciliée à Landanne,

Etat civil :

célibataire,

Lieu et date de la naissance :

née à Landanne le vingt-juin mil huit cent huitante-trois,

Noms, profession et

fille de François Louis Paul Cornut, décédé,

domicile des parents :

et de Rosine Elise Marie Kermicte née Martin, sa veuve, à Landanne

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Lutz à Landanne, les dix et sept juillet mil neuf cent dix.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Promesse de mariage,
Certificats de publication de Lutz
à Landanne.

Signatures des époux :

Ernest Raoux
Berthe Raoux

Signatures des témoins :

Josian Farouf ing.
Séverin Raoux négociant
à Bémex (Sènne)

L'officier de l'état civil

Communiqué : à l'Etat Civil de Lutz

N° 310

Dizerens & Cozendai

Aujourd'hui vingt trois juillet mil neuf cent dix ~~mil huit cent quatre vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux :

1° **Dizerens, Ami Henri,** gardienn au pénitencier,

Lieu d'origine et de domicile :

de Savigny _____ domicilié à Landanne,

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Cordy sur Lutry le dix huit février _____ mil huit cent huitante huit,

Noms, profession et

_____ fils de François Henri Dizerens, vigneron,

domicile des parents :

et de Lydie née Ducet, domiciliés à La Conversion,

Nom et profession de l'épouse :

2° **Cozendai, Marie,** Couturière,

Lieu d'origine et de domicile :

de Saddel _____ domiciliée à Lucens,

Etat civil :

Célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Lucens le vingt un juillet _____ mil huit cent huitante sept

Noms, profession et

_____ fille de Jules Cozendai, Secèdè

domicile des parents :

et de Marie née Michod, domiciliée à Lucens.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Savigny, Saddel, Landanne et Lucens, les cinq dix a sept juillet mil neuf cent dix.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

Première de mariage

Certificats de publication a

Savigny, Saddel, Landanne & Lucens.

Communiqué : à l'état civil de Savigny,

Garnier Lucens.

Signatures des époux :

Ami Dizerens

Marie Dizerens

Signatures des témoins :

Alphonse Lucens
Emile Dizerens Cordy

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 311

Michaud et Fayot

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-six Juillet mil neuf cent-dix ~~mil huit cent quatre-vingt-~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Michaud, Georges-Marie-Louis**, Directeur,

de Roche, domicilié au Châtelard (Montreux)

célibataire,

né à Lausanne le vingt-trois Décembre mil huit cent huitante-cinqfils de Daniel Michaud, ancien directeur de bain,et de Henriette Louise Bory, sa femme, les deux à Lausanne2° **Fayot, Marie**,de Cocelles & Conside domiciliée à Lausanne,

Célibataire,

née à Yverdon, le quatorze Décembre mil huit cent huitante-sept,fille de Daniel Alphonse Fayot, Directeur de l'école supérieureet de Marianne Emma née Bœchet, sa femme, les deux à LausanneLes publications ont eu lieu à Lausanne le 21, à Roche, Cocelles & Châtelard,
le vingt-deux Juin mil neuf cent-dix.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

autorisation de l'état civil de
Montreux.

Signatures des époux :

Georges Michaud
Marie Michaud

Signatures des témoins :

Fayot
H. Michaud Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]Communiqué : à l'état civil de Villeneuve,Conside & Montreux.

N° 312

Stellio & Canova

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt six juillet mil neuf cent dix ~~mil huit cent quatre vingt~~
par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° **Stellio, Alfonso-Domenico-Francesco**, limenteur,

de Biella (Novare) Italie domicilié à Landanne,

célibataire,

né à Biella le trente un Janvier mil huit cent huitante quatre,

fil de Domenico Stellio, ouvrier de fabrique,

et de Giuseppe Viana, domiciliés à Biella,

2° **Canova, Emilia-Cecilia**, femme de chambre,

de Biella (Novare) Italie domiciliée à Landanne,

célibataire,

née à Biella le dix sept novembre mil huit cent huitante trois,

filie de Giovanni Canova, agriculteur

et de Margherita Ottella, sa femme, à Romano-Canavese (Novare)

Les publications ont eu lieu à Landanne à Biella, les vingt quatre mois et
deux jours mil neuf cent dix.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux.

Promesse de mariage.

Certificats de publication à
Biella & Landanne.

Permis du Département de Justice
à Biella.

Communiqué : à la Chancellerie

de

Signatures des époux :

Stellio Alfonso

Emilia Stellio

Signatures des témoins :

Giuseppe Viana

Donato Biella

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 313

Mazzara et Freitag

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-six juillet mil neuf cent dix ~~mil huit cent quatre vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Mazzara, Luigi Silvio**, Sommelier,

de Alice Castello (Novare) Italie, domicilié à Sandanne

célibataire

né à Alice Castello le vingt six juin mil huit cent huitante-cinq,

fils de Battista Mazzara, décédé,

et de Teresa née Fayer, du Vaire, à Alice Castello,

2° **Freitag, Eugénie**, Sommelière,

de Chières (Freibourg) domiciliée à Miserey (Freibourg)

célibataire,

née à Miserey le cinq Mai mil huit cent huitante-neuf.

fille de Pierre Joseph Freitag Tailleur,

et de Marie Elie Victorine née Mazon, domiciliée à Miserey

Les publications ont eu lieu à Sandanne, Chières & Miserey ainsi que Alice Castello les dix, dix-huit, vingt & vingt-cinq juin mil neuf cent dix

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux

acte de décès du père de l'Epoux

Consentement de la mère.

Promesse de mariage.

Certificats de publication de Alice Castello, Chières, Miserey & Sandanne.

Permis du Département de Justice Police

Communiqué: à l'Etat Civil de Ketzers

Courton & à la Chancellerie

Signatures des époux :

Silvio Mazzara
Eugénie Mazzara

Signatures des témoins :

Auguste Bracchi Sandanne
Joseph Freitag Miserey

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 314

Dupuis et Teucher

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt dix Juillet mil neuf cent dix — mil huit cent quatre vingt — par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Dupuis, Charles Louis, Tailleur

de Gressy domicilié à Landanne,

célibataire

né au Sontroz le vingt cinq février — mil huit cent septante quatre,

fil de François Alphonse Dupuis, décédé,

et de Marie Elise Caroline née Stauffer, à Landanne.

2^o Teucher, Jeannie Valentine,

de Dientigen (Basel) domiciliée à Landanne,

Célibataire

née à Bâle le cinq Décembre — mil huit cent huitante quatre,

filles de Johann Robert Teucher

et de Valentine Joséphine Emilie née Lavatze, les deux décédés

Les publications ont eu lieu à Landanne, Dientigen & Gressy, les vingt huit, vingt neuf & trente Juin mil neuf cent dix.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Gressy, Dientigen & Landanne.

Communiqué : à l'Etat civil de Belmont & Dientigen.

Signatures des époux :

Charles Dupuis
et
Valentine Dupuis

Signatures des témoins :

L. Esposito à Neuchâtel
A. M. S. Embrey à Neuchâtel.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 315

Härschel et Dufey

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt six* Juillet *mil neuf cent dix* mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Härschel, frantz*, *Libraire*,

de *Leipzig (Saxe)* domicilié à *Stuttgart (Wurtemberg)*

célibataire

né à *Leipzig - Gohlis* le *vingt un* Décembre mil huit cent *huitante*,

fils de *Friedrich Wilhelm Kiesel, décédé*,

et de *Amalie Pauline née Hölzig, à Leipzig*

2° *Dufey, Louisa-Emilie*, *Librairie*,

de *Sassel & Palézioux* domiciliée à *Saundheim*

Célibataire

née à *Vevey* le *huit* Décembre mil huit cent *huitante*,

fille de *François Louis Dufey*

et de *Yvonne née Abetel, les deux décédés*,

Les publications ont eu lieu à *Saundheim Sassel, Palézioux, Leipzig & Stuttgart*,
le *six* neuf & *vingt* Mai *mil neuf cent dix*.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Consommation

Sassel, Palézioux & Leipzig

Dit de Stuttgart avec déclaration de

Capacité

Permis du Département de Justice & Police

Communiqué : à l'Etat Civil de Granges &

Palézioux ainsi qu'à la Chancellerie

Signatures des époux

F. Härschel
L. Härschel

Signatures des témoins :

E. Lambert
G. Dufey

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Reçu du 3. 10. 16.

Par décision du 24 mars 1916, le Grand Conseil du canton d'Argovie a admis les nommés ci-dessus au nombre des bourgeois de la commune de Steyn.

Insérés sur avis de la Direction de l'Intérieur du canton d'Argovie, le 30 octobre 1916.

L'officier de l'état civil.
[Signature]
à l'état civil à Steyn, Granges & Palézioux.

N^o 316

Neitzke & Hamilton

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt sept juillet mil neuf cent dix — mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Neitzke, Leo-Gustav-Ferdinand, capitaine de frégate ^{en retraite}

de Stolpmunde | Poméranie | Prusse, — domicilié à Charlottenburg (Berlin)

célibataire,

né à Stolpmunde le huit Septembre — mil huit cent cinquante-neuf —

fils de Adolphe Neitzke

et de Frederike née Krause, les deux célibataires

2^o Hamilton, Lucy-Maria,

de Toronto (Canada) — domiciliée à Landanne,

célibataire

née à Toronto le trente-trois Décembre — mil huit cent soixante-huit,

fille de William Buchanan Hamilton,

et de Minna née Brown, les deux célibataires

Les publications ont eu lieu à Landanne & Charlottenburg, les vingt-cinq Juin & vingt-cinq Juin mil neuf cent dix.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux - Promesse de mariage. - Déclarations de Validité du Consue d'Angleterre & dispense des publications au Canada. Déclaration de Capacité pour l'Epoux & déclaration constatant que les publications ne sont pas nécessaires à Stolpmunde. - Certificats de publication de Toronto & Charlottenburg. - Permis au Département de Justice. Communiqué : à la Chancellerie

Signatures des époux :

Leo Neitzke
Lucy Neitzke

Signatures des témoins :

Paul Neitzke à Danzig
Jacob Thag à Thorn
Hans ... à Berlin

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 317

Chavan et Keyzé née Matter

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui ~~vingt-huit~~ vingt-huit juillet mil neuf cent-dix — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Chavan, William-Marius**, Employé aux Vapeurs-Lits,

de Pully, domicilié à Landanne,

Célibataire

né à Landanne le vingt-huit mai mil huit cent huitante-deux

fils de Frédéric Chavan, Gyprier,

et de Sibette née Darbaz, du femme, domiciliés à Pully.

2° **Keyzé née Matter, Bertha**, lingère,

de Sainte-Croix domiciliée à Landanne,

divorcée d'Emile Keyzé dès le quatre décembre mil neuf cent-cinq,

née à Bâle le quinze juillet mil huit cent huitante-un

fille de Jacob Matter, décédé,

et de Caroline dite Lina née Kuhn, du veuve, à Bâle.

Les publications ont eu lieu à Landanne le deux, à Pully, à Sainte-Croix-Les-Granges le quatre juillet mil neuf cent-dix.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

acte de naissance de l'Epouse.

acte de mariage de l'Epouse avec mention

action au divorce.

Promesse de mariage.

Certificats de publication de Pully, Ste

Croix, Les Granges & Landanne

Communiqué: à l'Etat Civil de Pully

Ste Croix.

Signatures des époux :

William Chavan
Bertha Chavan

Signatures des témoins :

Prailard Martin
Ch. Bost

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Par jugement du Tribunal du district de Lausanne rendu en date du 7 janvier 1911 déclaré définitif et exécutoire le 25 mars 1911, le mariage inscrit ci-contre, a été dissous par le divorce. Le Tribunal a fixé à trois ans le délai pendant lequel le mari ne pourra contracter un nouveau mariage.

Inscrit le 10 avril 1911
L'officier de l'état civil :

Jacod

N° 318

Gillieron et Bergaz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-huit Juillet mil neuf cent-dix ~~mil huit cent quatre-vingt-~~
par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Gillieron, Louis,** Employé aux C. f. f.

de Servion domicilié à Landanne,

Célibataire,

né à Servion le quinze Mai mil huit cent huitante-quatre

fil de Frédéric Gillieron, vigneron,

et de Emma née Guignet, domiciliés à Lutry

2^o **Bergaz, Laure-Marguerite-Madeleine,**

de Aoste (Cusin) Italie, domiciliée à Belmont (Pully)

Célibataire,

née à Aoste le vingt-deux Juillet mil huit cent huitante-sept,

filie de Louis Philippe Bergaz, maçon,

et de Emma née Kunzi, domiciliés à Belmont.

Les publications ont eu lieu à Landanne, Servion ^{Pully} & Aoste les neuf, dix, onze
& vingt-deux Juin mil neuf cent-dix.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Servion

Aoste, Landanne & Belmont

Communiqué : à l'Etat civil de Oyon

Pully & Chancellerie C^o

Signatures des époux :

Gillieron Louis
Gillieron Madeleine

Signatures des témoins :

Marius Monnier à Lutry
Emma Roberget à Vevey

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Par jugement du Tribunal dis
de la Cour de Lausanne, rendu
en date du 2 Mars 1933, déclaré
définitif et exécutoire le 28 Mars
1933, le mariage inscrit ci-contre
a été dissous par le divorce.
Le Tribunal a fixé à un an le
délai pendant lequel le mari
ne pourr. pas contracter un nouveau
mariage, des le 28 Mars 1933.
Lausanne, le 4 Avril 1933.

L'officier de l'état civil ad int.

[Signature]

N° 319

Rieken & Meylan

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-huit juillet mil neuf cent-dix — mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Rieken, Jules-Eugène,** — *Infirmer,* —

de *La Henk (Bem)* — domicilié à *Loudon* —

célibataire, —

né à *Echanden* le *deux février* — mil huit cent *septante-huit* —

fils de *Mme Albert Rieken,* —

et de *Mme Juliette Pöntel, décédée,* —

2° **Meylan, Léna,** — *Jeune femme,* —

de *Liou* — domiciliée à *Loudon* —

célibataire, —

née à *Erstier* le *vingt cinq janvier* — mil huit cent *huitante-quatre* —

fille de *Alfred Louis Meylan, agriculteur,* —

et de *Staline Louise née Belomey, la femme, les deux à Erstier,* —

Les publications ont eu lieu à *Loudon, La Henk Le Liou, les seize, dix-sept et dix-neuf juin mil neuf cent-dix.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux —

Promesses de mariage. —

Certificats de publication de
La Henk, Le Liou et Loudon. —

Communiqué: à l'Etat civil de *La Henk*

à Liou. —

Signatures des époux :

J. Rieken

L. Meylan

Signatures des témoins :

P. Liard

H. Senaud } *à Loudon*

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 320

Cordey et Meylan

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-huit Juillet mil neuf cent-dix ~~mil huit cent quatre-vingt~~
par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1^o Cordey, Auguste-Daniel, agriculteur,

de Savigny domicilié aux Râpes d'Andanne,
célibataire,

né aux Râpes le vingt-sept février mil huit cent quatre-vingt-dix

fils de Marc Auguste Cordey, décédé,

et de Lucie née Pache, la veuve, aux Râpes,

2^o Meylan, Marie-Lucie, Couturière,

de Leu domiciliée à Epalinges,

célibataire,

née à Epalinges le vingt-quatre février mil huit cent huitante-neuf

fille de Charles François Meylan, agriculteur,

et de Lucie née Pache de femme, les deux à Epalinges.

Les publications ont eu lieu à Savigny, Le Leu, Epalinges Andanne, les
sept-huit et neuf Juillet mil neuf cent-dix.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

acte de naissance de l'épouse

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Savigny, Le Leu, Epalinges et Andanne

Signatures des époux :

Cordey Auguste
Marie Cordey

Signatures des témoins :

Peterson Armand d'Andanne
Rosalie Meylan Epalinges

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 321

Wicht et Bulliard

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-huit juillet mil neuf cent-dix ~~mil huit cent quatre-vingt-~~
par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Wicht, Jean-François, Charretier,

de Podieux | Feibouzy | domicilié à Laudanne,

célibataire,

né à Ozenvaux | Feibouzy | le quatre Septembre mil huit cent huitante-cinq

fils de Auguste Wicht, agriculteur,

et de Marie Victorine née Seiboz, domiciliés à Podieux,

2^o Bulliard, Catherine, Cuisinière,

de Roddens | Feibouzy | domiciliée à Laudanne,

célibataire,

née à Waltenbach | Feibouzy | le dix février mil huit cent septante-neuf,

fille de Christine Bulliard à Guinz.

et de _____

Les publications ont eu lieu à Laudanne, Podieux & Roddens, les cinq et sept
juillet mil neuf cent-dix.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Podieux

Roddens & Laudanne

Communiqué : à l'état civil d'Eschwillers

et Roddens.

Signatures des époux :

François Wicht
Catherine Wicht

Signatures des témoins :

Catherine Wicht
François Bapst
Braillard Martin

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 322

Hartmann & Gremion

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui ~~vingt-huit juillet mil neuf cent-dix~~ ~~mil huit cent quatre-vingt-~~
par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Hartmann, Charles-Hugo**, Tailleur,

de Ettlingen | Bade | _____ domicilié à Lundanne,

Célibataire,

né à Urbach | Prusse | le huit novembre _____ mil huit cent huitante-trois,

fil de Alroy Hartmann, tailleur,

et de Elisabeth née Klei, sa femme, domiciliés à Lundanne.

2° **Gremion, Cécile**, Couturière,

de Genève, Gruyères & Le Piquier | Sribourg | _____ domiciliée à Lundanne,

Célibataire

née à Bussigny le dix-huit novembre _____ mil huit cent huitante-six

fille de Pierre Louis Gremion, jardinier,

et de Marie Perronne née Marten, sa femme, domiciliés à Genève.

Les publications ont eu lieu à Lundanne, Ettlingen, Gruyères, Le Piquier & Genève, les vingt-huit, huit, huit, quinze & deux juillet mil neuf cent-dix

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesses de mariage

Certificats de publication de Lundanne

Genève, Gruyères & Le Piquier

Dit de Ettlingen avec déclaration de capacité

Permis du Département de Justice & Police

Communiqué : à l'état civil de Genève

C^h | Gruyères - Le Piquier & Chancelerie C^h

Signatures des époux :

Hugo Hartmann
Cécile Hartmann

Signatures des témoins :

elle Julia Henriod
Johann Rabitoh

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 323

Liardet et Rochat

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-huit juillet mil neuf cent dix ~~mil huit cent quatre-vingt-~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Liardet, Marcel-Olivier**, — agriculteur, —

de Belmont sur Lutry — domicilié à Aubonne, —

célibataire, —

né à Aubonne le vingt sept novembre — mil huit cent huitante-quatre —

fils de David Gabriel Liardet, propriétaire, —

et de Marie Louise née Chavannes, les deux domiciliés à Aubonne. —

2^o **Rochat, Bertha-Eugénie**, —de ~~ici~~ — domiciliée aux Linhardes et Cordonay

célibataire, —

née aux Charbonnières le dix-neuf novembre — mil huit cent septante-neuf —

fille de Alfred Rochat, agriculteur —

et de Lydie née Colomb, les deux domiciliés aux Linhardes sur Cordonay —

Les publications ont eu lieu à Cordonay, Belmont, Aubonne et Le Lieu, les
seize dix-huit, dix-neuf et vingt-juin mil neuf cent dix —

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Antériorité de l'état civil
d'Aubonne ——
—
—
—
—Communiqué : à l'état civil de Lutry
Le Lieu, Aubonne et Cordonay —

—

Signatures des époux :

Marcel Liardet.

Bertha Liardet

Signatures des témoins :

David Liardet à Aubonne

Hélène Blane à Aubonne

L'officier de l'état civil :

L'officier de l'état civil soussigné

N° 324

Buffat et Pache

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-neuf Juillet mil neuf cent-dix ~~mil huit cent quatre-vingt~~
par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Buffat, Gustave-Henri**, fonctionnaire postal,

de Ollon, aigle, Vuressoz domicilié à Lausanne,

célibataire,

né à Aigle le vingt-trois novembre mil huit cent huitante,

fils de Louis Frédéric Buffat, décédé,

et de Emilie Albertine Marie née Michaelis, en veuve, à Lausanne.

2° **Pache, Marie**, institutrice,

de Epalinges domiciliée à Pully,

célibataire,

née à Pully le six-vingt février mil huit cent septante-huit

fille de Charles Louis Pache, propriétaire

et de Charlotte née Corday, en femme, domiciliée à Pully.

Les publications ont eu lieu à Ollon, Vuressoz, aigle, Vuressoz, Epalinges, Pully
& Lausanne, le vingt-cinq Juin mil neuf cent-dix.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Ollon

Vuressoz, aigle, Vuressoz, Epalinges, Pully

Lausanne

Communiqué : à l'Etat civil d'Ollon,

aigle, Vuressoz, Epalinges & Pully

Signatures des époux :

H. Buffat
Marie Buffat

Signatures des témoins :

H. Cottrotel
A. Gagnard à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 325

Henry et Maurer

Nom et profession de l'époux :

Aujourd'hui huit juillet mil neuf cent dix mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Henry, Jules-Marc-Louis,** mécanicien

Lieu d'origine et de domicile :

de Vullierens domicilié à Veritot Montreux

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Collobrier le dix huit août mil huit cent huitante six

Noms, profession et

fil de Albert Jules Henry, agent

domicile des parents :

et de Rose Madeleine Rosine née Umbeko, à Veritot

Nom et profession de l'épouse :

2° **Maurer, Emma,** Cuisinière

Lieu d'origine et de domicile :

de Bleicken (Sane) domiciliée à Loudunne

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née au Vingnard (Montreux) le vingt cinq juillet mil huit cent huitante quatre

Noms, profession et

fille de Frédéric Maurer, cocher à Loudunne

domicile des parents :

et de Bertha née Zuberhüler, dédée

Date des publications :

Les publications ont eu lieu aux Penniches, Oberdietschach (Bleicken), Loudunne et Vullierens, les huit neuf et dix juillet mil neuf cent dix.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

autorisation de l'Etat civil de
Montreux

Signatures des époux :

Jules Henry
Emma Maurer

Signatures des témoins :

A. Maurer, Veritot
G. Corbay, Loudunne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à l'Etat civil de Vullierens
Oberdietschach et Montreux.

N° 326

Di Giminiano & Uhlmann

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt juillet mil neuf cent dix ~~mil huit cent quatre-vingt-~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Di Giminiano, Francesco, *Electricien,*

de Corzopoli | Cerano | Italie domicilié à Londrume,

célibataire

né à Corzopoli le quatorze novembre mil huit cent huitante sept

fil de Ferdinando Di Giminiano, mécanicien,

et de Antonia née Barozzi, la femme, les deux à Corzopoli,

2° Uhlmann, Josephine-Marie,

de Eckenz | Ohangovic | domiciliée à Londrume,

Célibataire

née à Londrume le dix-neuf décembre mil huit cent huitante-un

filles de Jean Ignace Uhlmann, mécanicien,

et de Josephine née Schatzmann, la femme, les deux à Londrume

Les publications ont eu lieu à Londrume, Eckenz, & Corzopoli, les vingt-un, vingt-deux

juin et trois juillet mil neuf cent dix.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

acte de naissance de l'époux

Promesse de mariage

Certificat de publication de Corzopoli

Eckenz & Londrume

Permis du Département de Justice

& Police

Communiqué : à l'état civil d'Eckenz

et à la Chancellerie Che

Signatures des époux :

Francesco Di Giminiano
Marie Di Giminiano

Signatures des témoins :

Ferd. Weber
Jean De-Lorant
les deux à Londrume.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Révisé le 11 novembre 1954

N° 327

Perrin et Deprez

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

6-31 Aujourd'hui premier jour mil neuf cent dix mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Perrin, Edouard Jules Louis, tapissier,

de Lausanne, domicilié à Lausanne,

célibataire,

né à Lausanne le trois octobre mil huit cent huitante-quatre

fils de François Louis Jules Perrin, tapissier

et de Louise Marie Caroline née Grivel, domiciliés à Lausanne,

2° Deprez, Germaine Marie Suzanne,

de Lutry, domiciliée à Lausanne,

célibataire,

née à Cully le vingt-quatre mai mil huit cent huitante-six

fille de Jean Louis Victor Deprez, préparateur aux forêts,

et de Jeanne Caroline Adélaïde Suzanne Deprez, domiciliés à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne et à Lutry, le neuf juillet mil neuf cent dix

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

acte de naissance de l'épouse

Promesse de mariage.

Certificats de publication de Lutry & Lausanne

Communiqué : à l'état civil de Lutry

Signatures des époux :

Edouard Perrin

Germaine Deprez

Signatures des témoins :

L. Ferrer } à Lausanne
J. Deprez }

L'officier de l'état civil

[Signature of the civil officer]

N° 328

Dupuis et Gindroz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui deux août mil neuf cent dix _____ mil huit cent quatre-vingt-

_____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Dupuis, Louis-François, Gardien au pénitencier,

de Orbe et Penthéclaz _____ domicilié à Landanne,

célibataire _____

né à Pully le six avril _____ mil huit cent huitante-deux _____

fils de Marie Louis Dupuis, agriculteur, _____

et de Henriette née Morez, la femme, domiciliée à Landanne. _____

2° Gindroz, Bertha-Augusta, Ménagère, _____

de Poliez-Pittet et de Bottens _____ domiciliée à Landanne,

célibataire, _____

née à Poliez-Pittet le vingt huit Juin _____ mil huit cent huitante-huit. _____

fille de Emma Gindroz, décaie _____

et de Lucie Emma née Dutoit, sa veuve à Pully _____

Les publications ont eu lieu à Landanne, Orbe, Penthéclaz, Poliez-Pittet et Bottens, les quatorze et quinze juillet mil neuf cent dix _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux _____

Promesse de mariage, _____

Certificats de publication de _____

Orbe, Penthéclaz, Poliez-Pittet, Bottens _____
et Landanne. _____

Communiqué : à l'état civil de Orbe, _____

Penthéclaz et Bottens. _____

Signatures des époux :

Louis Dupuis
Bertha Dupuis

Signatures des témoins :

Edouard Martin
Ernest Magnan

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 329

Glatard et Michel

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui deux août mil neuf cent dix ~~mil huit cent quatre-vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Glatard, Jean-Baptiste**, Employé de Commerce

de Bois-D'Orny (Rhône) France, domicilié à Landanne,

veuf de Mme Antoinette Zade, dès le douze Juillet mil neuf cent neuf.

né à Bois-D'Orny le premier février mil huit cent soixante,

fils de Pierre Louis Glatard

et de Marie née Chumetton, les deux décédés.

2° **Michel, Emma-Maria**, lingère,

de Chazay (Savoie) domiciliée à Landanne

Célibataire,

née à Chazay le quinze Septembre mil huit cent septante-quatre,

fille de Paul Michel, décédé,

et de Virginie née Testaz, à Yvonand,

Les publications ont eu lieu à Landanne, Chazay et Bois-d'Orny, les sept & neuf Juillet mil neuf cent dix.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Bois-D'Orny, Chazay & Landanne.

acte de décès de la 1^{re} femme de l'Epoux

Déclaration de Validité.

Permis du Département de Justice & Police.

Communiqué: à l'Etat civil de

Chazay et à la Chancellerie etc.

Signatures des époux :

J B Glatard
Emma Glatard

Signatures des témoins :

Gustave Thuillard
Bisbeaux Noël

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 330

Gaimard & Rorr

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Légitimation de Percy-Carlo Rorr né à Courmoulin le 27 Mars 1910.

Par jugement du Tribunal du district de Lausanne rendu en date du 30 avril 1931 déclaré définitif et exécutoire le 6 octobre 1931, le mariage inscrit ci-dessus a été dissous par le divorce. Le Tribunal a fixé à 2 ans le délai pendant lequel l'époux ne peut contracter un nouveau mariage. Lausanne, le 8 octobre 1931. L'officier de l'état civil: H. Leclercq

Aujourd'hui deux cent mil neuf cent dix mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° **Gaimard, Charles-Louis-William, Dessinateur,**

de Genève, domicilié à Lausanne,

célibataire,

né à Courmoulin le quinze mai mil huit cent quatre-vingt-douze,

fils de *Marius Edouard Gaimard, décédé,*

et de *Rodine Arthur née Ester, la Veuve, à Courmoulin,*

2° **Rorr, Doris-Maclaren-Bell,**

d'origine anglaise, domiciliée à Lausanne,

célibataire,

née à *Chaziruz (Indes anglaises) le trente Septembre mil huit cent quatre-vingt-neuf*

fille de *Percy Herbert Rorr*

et de *Minnie Anne née Boyce, les deux décédés.*

Les publications ont eu lieu à Courmoulin et Genève les dix-huit et vingt-juin mil neuf cent dix.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux.

Consentement de la mère de l'Epoux et de

de celui du père. - Promesse de mariage.

Certificats de publication de Genève

Lausanne. - Publications. Déclaration

de validité du Consul Britannique à dispense

des publications en Angleterre.

Communiqué : *à l'Etat civil de Genève.*

Signatures des époux :

Ch. Gaimard

Doris Gaimard

Signatures des témoins :

Georges J. Landanne

Ch. Pappier

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 331

Wetti & Abrezol & Grüner

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui trois mille neuf cent dix mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Wetti, Ewin Alfred, négociant,

de Ruschlikon (Zürich) domicilié à Landanne,

Célibataire,

né à Landanne le treize juillet mil huit cent huitante quatre

fil de Jean Wetti, négociant,

et de Lytia Adamine née Tambauer, les deux à Landanne,

2° Abrezol née Grüner, Vera-Maria,

de Monthèred domiciliée à Landanne,

divorcée de Henri François Joseph Abrezol dès le trois juillet mil neuf cent neuf

née à Ezzlingen (Wurttemberg) le dix huit février mil huit cent huitante cinq

filie de Gottlieb Grüner, décédé,

et de Julia née Ruder, sa mère, à Landanne.

Les publications ont eu lieu à Landanne, Ruschlikon & Monthèred, les sept et huit juillet mil neuf cent dix.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

- acte de naissance de l'épouse

- acte de mariage de l'épouse avec mention du divorce.

Permis de mariage.

Certificats de publication de Ruschlikon, Monthèred & Landanne.

Communiqué : à l'état civil de Ruschlikon & Gimpl.

Signatures des époux :

Handwritten signatures of Ewin Alfred Wetti and Vera-Maria Abrezol.

Signatures des témoins :

Handwritten signatures of witnesses: Gruner, A. Klager, L. Wetti-Tambauer.

L'officier de l'état civil :

Handwritten signature of the civil officer.

Par jugement du Tribunal du district de Lausanne, rendu en date du 28 mars 1917, déclaré définitif et exécutoire le 5 juin 1917, le mariage inscrit ci-contre, a été dissous par le divorce. Le Tribunal a fixé à deux ans le délai pendant lequel le mari ne pourra contracter un nouveau mariage.

Inscrit le 14 juin 1917

L'officier de l'état civil

Handwritten signature of the civil officer.

N° 332

Hunter et Cuzin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui trois cent un mil neuf cent dix ~~mil huit cent quatre-vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Hunter, James,** Missionnaire,

de Hamilton (Canada) Ecosse domicilié à Alger,

célibataire,

né à Hamilton le vingt-huit Mars mil huit cent septante-neuf

fils de James Hunter

et de Jane Clark, écossais,

2° **Cuzin, Marguerite-Blanche,**

de Orléans domiciliée à Verey

célibataire

née à Verey le vingt-six Décembre mil huit cent huitante-neuf

fille de Charles Cuzin, ancien négociant à Verey

et de Marie Wilhelmine Beckler, institutrice au dit lieu

Les publications ont eu lieu à Verey, Aubonne & Alger, les quatre-huit onze
juin mil neuf cent dix

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

certification de l'Etat civil de Verey.

Signatures des époux :

James Hunter
Marguerite Hunter.

Signatures des témoins :

Arny & Coe à Orléans
M. Cuzin à Verey
Marie Lehoucq à Verey
Gérard du consulat à Britannique
L'officier de l'état civil :

Communiqué : à l'Etat civil de Verey,

Aubonne & Chancellerie & Co

Imp. H. Vallotton, Goux & Co, rue de la Loire, 2.

N° 333

Émery et Aubert

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatre-vingt-mil-neuf-cent-dix — mil-huit-cent-quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Émery, Jules-Henri**, appareilleur,

des Culluyes domicilié à Lausanne,

divorcé de Emma Julie Saugy dès le quatre-Septembre mil-neuf-cent-sept,

né à Lausanne le trente-avril — mil-huit-cent-huitante,

fil de Jean-Daniel Émery, décédé,

et de Jenny née Ponty, de Vevey, à Lausanne.

2° **Aubert, Louise-Charlotte**, couturière,

de Chenit domiciliée à Lausanne,

célibataire

née à Lausanne le vingt-six février — mil-huit-cent-huitante-neuf

filles de Rodolphe Édouard Benjamin Aubert, décédé,

et de Françoise Louise Charlotte née Turin, décédée.

Les publications ont eu lieu à Les Culluyes, à Lausanne, au Sentier & au Biardus,
les vingt-huit, vingt-neuf & trente-juin mil-neuf-cent-dix

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

acte de mariage des Époux avec mention
du divorce

Promesse de mariage

Certificats de publication de
Lausanne, Les Culluyes, Le Chenit
(Sentier & Biardus)

Communiqué: à l'Etat civil de Mairie,
Le Sentier

Signatures des époux :

Émery Jules
Louise Émery

Signatures des témoins :

H. Willenegger
Cheray Raymond

L'officier de l'état civil

[Signature]

Par jugement du Tribunal...
distric de Lausanne, rendu
en date du 4 juillet 1927, déclaré
définitif et exécutoire le 29 septembre
1927, le mariage inscrit ci-contre
a été dissous par le divorce.
Le Tribunal a fixé à deux ans, le
délai pendant lequel le mari
ne pourra contracter un nouveau
mariage, dès le 29 septembre 1927.
Lausanne, le 5 octobre 1927

L'officier de l'état civil:

H. Lechaud

R. du 24. 10. 27.

N° 334

Badoux et Bolomey

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatre août mil neuf cent - dix ~~mil huit cent quatre-vingt-~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Badoux, Ulysse, visiteur aux C. f. f.

de Cramin domicilié à Pully,

célibataire,

né à Courtilles le dix mars mil huit cent quatre-vingt-deux,

fils de Jacques Louis Badoux, décédé,

et de Adeline née Gaston, veuve à Courtilles.

2^o Bolomey, Berthe-Marie, Cuisinière,

de Lutry & Forêt domiciliée à Lanhamme,

Célibataire,

née à Leuvenez le vingt-cinq février mil huit cent quatre-vingt-douze,

fille de défunte Marie Louise Félice Bolomey,

et de _____

Les publications ont eu lieu à Lanhamme, Pully, Cramin, Lutry & Forêt les quatorze,
quinze et seize juillet mil neuf cent - dix.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'état civil de Pully

Signatures des époux :

Badoux Ulysse
Bolomey Berthe

Signatures des témoins :

A. Sédoux
Magnien

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à l'état civil de Cramin

Lutry, Forêt & Pully

N° 335

Baraldi et Benedetto

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui ~~quatre août mil neuf cent dix~~ ~~mil huit cent quatre vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Baraldi, Ingilberto Attilio Giuseppe Maria,

de Zocca | Modena | Italie, domicilié à Lardanne, peintre.

célibataire.

né à Zocca le dix-huit septembre mil huit cent septante-huit

fils de Cleto Baraldi, décédé,

et de Giuseppa Chiesi, la veuve, à Zocca,

2° Benedetto, Virginia, Conturière,

de Pinerolo | Turin | Italie, domiciliée à Lardanne,

célibataire.

née à Pinerolo le treize août mil huit cent huitante-sept

fille de Giovanni Benedetto, décédé,

et de Domenica Monasterolo, la veuve, à Pinerolo.

Les publications ont eu lieu à Lardanne, Pinerolo & Zocca, les sept, onze et
trente Juin mil neuf cent dix.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

acte de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificat de publication de Lardanne

Dits de Zocca & Pinerolo avec déclarations

de capacité.

Permis du Département de Justice &

Police.

Communiqué : à La Chancellerie @ la

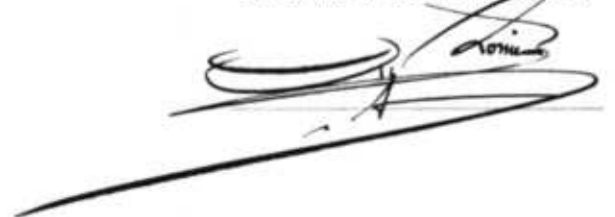
Signatures des époux :

Baraldi Ingilberto
Virginia Baraldi

Signatures des témoins :

Baroni Giovanni
Sicco Mario à checca.

L'officier de l'état civil :



N° 336

Dolinski et Becker.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui huit cent mil neuf cent dix — mil huit cent quatre-vingt —

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Dolinski, Anastasius-Walther**, Maître d'hôtel,

de Görlitz (Saxe) — domicilié à Louvain, —

célibataire, —

né à Reichenbach (Saxe) le onze janvier — mil huit cent huitante-deux —

fil de Christophel Dolinski, chef de train a/d, à Görlitz —

et de Maria Gottliebe Augusta née Schütze, sa femme, —

2° **Becker, Irma-Juliana**,

de Eppelheim (Bavière) — domiciliée à Louvain, —

célibataire, —

née à Ditzingen (Bavière) le douze mai — mil huit cent huitante-trois, —

filles de Friedrich Becker, décédé, —

et de Maria née Sonntag, sa veuve, à Eppelheim. —

Les publications ont eu lieu à Louvain, Görlitz & Eppelheim, les vingt-huit
juin & vingt-un juillet mil neuf cent dix.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux —

Permis de mariage. —

Certificats de publication de Görlitz & Eppelheim, avec déclarations de Capacité.

Dit de Louvain —

Permis du Département de Justice & Police. —

Communiqué : à la Chamellerie Ch₂

Signatures des époux :

Walter Dolinski

Irma Dolinski

Signatures des témoins :

J. Brugner

Fritz Becker

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 337

Baumeyer et Desarzens

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Légitimation de Edouard Henri Desarzens né à Courmoulin le 30 Juillet 1910.

Par jugement du tribunal du district de Neuchâtel du 10 octobre 1913, déclaré définitif et exécutoire le 31 décembre 1913 le mariage désigné ci-dessus a été dissous par le divorce. Le divorce a été prononcé en application de l'art. 137 du Code civil suisse et il a été interdit au mari de se remarier avant l'expiration d'un délai d'un an.

Lausanne, le 12 janvier 1914.
L'officier de l'état civil :

Jucel
Révisé le 13 janvier 1914.

Aujourd'hui neuf cent mil neuf cent dix mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Baumeyer, Etienne-Eli,** général de magasinier,

de Granges-Paccot / Frébourg domicilié à Lausanne,

célibataire,

né à Reyruz / Frébourg le vingt Octobre mil huit cent huitante-six

fil de Jean Nicolas Baumeyer, agriculteur,

et de Marie née Uricanaz, de femme, domiciliée à Granges-Paccot

2° **Desarzens, Marie-Jenny,** cuisinière,

de Sarzens domiciliée à Lausanne

célibataire.

née à Courmoulin le dix novembre mil huit cent huitante-cinq

filles de François Desarzens

et de Jenny née Desarzens, les deux décédés.

Les publications ont eu lieu à Lausanne le douze, à Sarzens le quatorze à

Granges-Paccot le dix-sept juillet mil neuf cent dix.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage.

Certificats de publication de

Granges-Paccot, Sarzens et Lausanne

Signatures des époux :

Eloi Baumeyer

Marie Baumeyer

Signatures des témoins :

Thomas Haulin
Queney Pierre

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à l'Etat civil de Granges

Lausanne

N° 338

Amiet et Mathews.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui neuf cent mil neuf cent dix ~~mil huit cent quatre vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Amiet, Louis,** avocat

de Boudry domicilié à Neuchâtel,

divorcé de Marie Cécile née Ripstein, dès le sept mai mil neuf cent dix.

né à La Chaux de Fonds le vingt juin mil huit cent soixante quatre,

fils de Frédéric Amiet, décédé,

et de Annie née Blinzi, sa veuve à Neuchâtel.

2^o **Mathews, Marian Clara,**

de Chatham (Angleterre) domiciliée à Lansanne,

célibataire

née à Chatham le huit juillet mil huit cent soixante deux

filie de John Mathews, décédé,

et de Mary Anne née Gifford, veuve, à Londres.

Les publications ont eu lieu à Neuchâtel, Boudry & Lansanne, les quatre, six et sept juin mil neuf cent dix

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'Etat civil de
Neuchâtel.

Signatures des époux :

Louis Amiet
Marian Clara Amiet

Signatures des témoins :

Helène Kallfuss
Howard Mathews

Sioux & Co. Notaire à Lansanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à l'Etat Civil de Boudry

& Neuchâtel.

Imp. H. Vallotton, Gaux & Co., rue de la Louve, 2.

N^o 339

2-36

Thonney et Tailleur

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui unze deüt mil neuf cent dix ~~mil huit cent quatre-vingt-~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Thonney, Théophile**, Cordonnier,

de Vulliens, domicilié à Laudanne,

veuf de Emma Louise née Baillet d^s le neuf novembre 1904 (mil neuf cent-neuf)

né à Rolle le huit novembre mil huit cent cinquante-quatre,

fils de Samuel Ferdinand Thonney

et de Henriette née Raymond, les deux décédés.

2^o **Tailleur, Elia-Georgine**, Cuisinière,

de Laudanne domiciliée à Laudanne,

Célibataire,

née à Laudanne le neuf mai mil huit cent huitante-sept

fille de Eugène Tailleur, manœuvre,

et de Georgine Louise Chumbar née Challet, domiciliés à Laudanne.

Les publications ont eu lieu à Laudanne & Vulliens le vingt huit et trente

juin mil neuf cent dix.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

acte de naissance de l'Époux,

acte de décès de la 1^{re} femme de l'Époux

Promesse de mariage,

Certificats de publication de Vulliens

Laudanne.

Communiqué : à l'état civil de Mézières.

Signatures des époux :

Th. Thonney
Elia Tailleur

Signatures des témoins :

Eugène Tailleur
Challet

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 340

Maillard et Martin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui onze août mil neuf cent dix — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Maillard, Henri,** chauffeur aux C. P. F.

de Sivriez (Sivriez) domicilié à Landoenne,

célibataire

né à Dardilly (Rhône) France, le quinze Décembre mil huit cent huitante-cinq,

fil de Xavier Philippe Maillard, mécanicien aux C. P. F.

et de Marie Claudine Pudent, sa femme, domiciliés à Landoenne,

2^o **Martin, Louise,** couturière,

de Pully (Villette) domiciliée à Pully,

célibataire

née à Lutry le dix mai — mil huit cent huitante-huit,

filles de Louis Rodolphe Martin, fermier,

et de Constance née Jayet, sa femme, domiciliés à Pully

Les publications ont eu lieu à Landoenne, Sivriez, Pully, Villette, les sept et neuf juillet mil neuf cent dix.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Sivriez, Pully, Villette Landoenne.

Communiqué : à l'état civil de

Sivriez, Pully, Villette.

Signatures des époux :

H. Maillard
Louise Maillard

Signatures des témoins :

H. Blanc
D. Mailloy à Landoenne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Imp. H. Vallotton, Cuex & Co, rue de la Louve, 2.

N° 341

Wolff et Menthonnex

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui ~~treize~~ ~~dix~~ ~~mil~~ ~~neuf~~ ~~cent~~ ~~deux~~ ~~mil~~ ~~huit~~ ~~cent~~ ~~quatre~~ ~~vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Wolff, Auguste-Elisée-André,** *Employé de commerce,*

de Genève domicilié à *Lausanne,*

célibataire,

né à *Lausanne* le *quinze* *mars* *mil* *huit* *cent* *huitante* *cinq,*

fil de *Henri* *françois* *Wolff,* *advent,*

et de *Elisa* *Jenny* *Bonau* *née* *Buchard,* *a* *Lausanne.*

2^o **Menthonnex, Lucie-Elisa,**

de *Bardins* domiciliée à *Lausanne,*

célibataire.

née à *Bardins* le *vingt* *deux* *mars* *mil* *huit* *cent* *huitante* *quatre*

filles de *Auguste* *alfred* *Menthonnex,* *peintre* *décorateur.*

et de *Pauline* *Elisabeth* *née* *Jung,* *sa* *femme,* *domiciliée* *a* *Lausanne.*

Les publications ont eu lieu à *Genève, Lausanne* *a* *Bardins,* *les* *vingt* *deux* *et* *vingt* *sept* *Juillet* *mil* *neuf* *cent* *deux.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

acte de naissance de l'Epoux

Promesse de mariage.

Certificats de publication de
Genève, Bardins a Lausanne.

Communiqué: *à l'Etat Civil de*
Genève. (B.C.)

Signatures des époux :

A. Wolff.
E. Wolff.

Signatures des témoins :

Alf. Menthonnex
Louis Bara...

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 342

Schulz et Emery

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quinze août mil neuf cent dix mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Schulz, Georg-Erich-Philipp, Pasteur réformé,

de Hille-Gütingen (Municip. Trossen) Prusse, domicilié à Sursée (Lucerne)

célibataire,

né à Hille-Gütingen le trois août mil huit cent huitante-deux

fils de Wilhelm Schulz, géomètre

et de Anna Bohner,

2° Emery, Amélie-Rosa-Constante,

des Collanges domiciliée à Landanne,

célibataire

née à Landanne le dix juin mil huit cent huitante-cinq

fille de Henri René Emery, séide,

et de Henriette Louise Milliquet la Veuve à Landanne

Les publications ont eu lieu à Landanne, sur Collanges, à Sursée au Hölzer, les trente-un août deux treize ans mil neuf cent dix.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'Etat civil de Sursée

Signatures des époux :

Georges Schulz
Amélie Schulz

Signatures des témoins :

J. Girascho
H. Girascho

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à l'Etat civil de Sursée,
Mézières & Chancellerie C^{de}

N° 343

13-169

Ludāchez et Simone

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui seize cent mil neuf cent dix mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Ludāchez, Auguste-Johann-Baptist, tailleur,

de Markolsheim (Bas-Rhin) domicilié à Lauzanne,

célibataire,

né à Markolsheim le vingt quatre juin mil huit cent huitante deux

fils de Anton Ludāchez, tailleur

et de Magdalena née Zimmermann, domiciliés à Markolsheim

2° Simone, Marie,

de Lauzanne domiciliée à Pully

célibataire

née à Lauzanne le vingt cinq septembre mil huit cent huitante cinq

fille de Jean Baptiste Simon, maçon,

et de Christine Bader née Richfuer, domiciliés à Pully

Les publications ont eu lieu à Lauzanne, Pully & Markolsheim les seize, vingt
juin et premier juillet mil neuf cent dix.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

acte de naissance de l'époux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Pully

Lauzanne

Dit de Markolsheim avec déclaration

de Copie

Primit du Département de Justice & Police

Communiqué: à l'Etat Civil de Pully

à la Chancellerie etc

Signatures des époux :

Ludāchez

Marie Ludāchez

Signatures des témoins :

Simone Jean Baptiste à Pully

Simone Francais à Lauzanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Par lettre de bourgeoisie reçue, F. Spielmann, notaire, à Lauzanne, le 26 octobre 1916, et visés par le Conseil d'Etat dans le délai légal, Ludāchez, Auguste-Johann-Baptist mentionné ci contre, a été reçu, avec sa famille, au nombre de bourgeois de la commune de Lauzanne.

Inscrit le 15 septembre 1916
L'officier de l'état civil :

[Signature]
à l'habitation Pully.

Recu par le 14.10.16

N° 344

Guillod & Marmillod

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Cyrtimation de Berthe Anie
Marmillod, née à Lussan le 2 Juin
1910.

Aujourd'hui seize cent mil neuf cent dix mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Guillod, Jules-Louis, brocheur,

de Bas-Vully (Fribourg) domicilié à Lussan,

célibataire,

né à Golochenz le vingt-neuf novembre mil huit cent huitante-quatre

fils de Jules Joseph Guillod, journalier,

et de Susanne Louise Matthey née Mury, domiciliée à Renens,

2° Marmillod, Hélène-Bertha, Repassante.

de Rossinière domiciliée à Renens,

célibataire,

née à Aigle le dix-huit septembre mil huit cent huitante-deux,

fille de David Lucien Marmillod, journalier à Rossinière

et de Marguerite Françoise Harotte née Cottier, décédée.

Les publications ont eu lieu à Lussan, Bas-Vully, Rossinière & Renens, les
cinq, dix, sept et vingt-un juillet mil neuf cent-dix.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage,

Certificats de publication de

Bas-Vully, Rossinière, Lussan &

Renens.

Communiqué : à l'Etat civil de Mottiers

Rossinière & Romanel.

Signatures des époux :

Jules Guillod
Hélène Guillod

Signatures des témoins :

Jacques Obergsell
Jean Brelata

L'officier de l'état civil

[Signature of the officier de l'état civil]

Par jugement du Tribunal de
disubid de Pevay, rendu
en date du 23 avril 1913, déclaré
définitif et exécutoire le 1^{er} juillet
1913, le mariage inscrit ci-contre,
a été dissous par le divorce.
Le Tribunal a fixé à deux ans le
délai pendant lequel la femme
ne pourra contracter un nouveau
mariage.

Inscrit le 11 septembre 1914
L'officier de l'état civil :

[Signature of the officier de l'état civil]

N° 345

Pillon & Dutoit

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui seize août mil neuf cent dix — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Pillon, Armand,** — employé au L. E. —

de Oppenz — domicilié à Landanne, —

célibataire, —

né à Oppenz le douze Septembre — mil huit cent septante-huit, —

fils de Alfred Pillon, décédé, —

et de Rozine Eugénie née Pochon, la veuve, à Oppenz —

2^o **Dutoit, Augusta,** — cuisinière, —

de Moudon & de Becher — domiciliée à Pilly, —

célibataire, —

née à Becher le onze février — mil huit cent septante-cinq —

fille de Augusta Dutoit —

et de Elise née Thomas, les deux décédés, —

Les publications ont eu lieu à Landanne, Oppenz, Pilly, Moudon et Becher, les dix-neuf, vingt-un et vingt-deux Juillet mil neuf cent dix. —

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux. —

Promesse de mariage —

Certificats de publication de Oppenz,
Moudon, Becher, Landanne & Pilly —

Communiqué: à l'état civil à Moudon

St Cierges, Moudon & Pilly —

Signatures des époux :

Armand Pillon

Augusta Dutoit

Signatures des témoins :

P. Lévêque

F. Dutoit } Landanne

L'officier de l'état civil :



N° 346

Verrey & Westphal

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

5-182

Aujourd'hui seize deüt mil neuf cent dix mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Verrey, Arnold-Émile,** Dr médecin

de Lauzanne et de Vérey domicilié à Lauzanne,

célibataire

né à Lauzanne le huit février mil huit cent huitante-trois,

fils de Louis Verrey, médecin oculiste,

et de Louisa née Renavier, sa femme, domiciliés à Lauzanne,

2° **Westphal, Mathilde-Élise-Élisabeth,**

de Montpellier (Hérault) France, domiciliée à Lauzanne,

célibataire,

née à Montpellier le dix-neuf décembre mil huit cent huitante-sept

fille de Emile Henri Garden Alexandre Westphal, pasteur,

et de Mathilde Cécile Idette née Sentinot, sa femme, domiciliés à Lauzanne

Les publications ont eu lieu à Lauzanne, Vérey & Montpellier, les quatorze, quinze et seize juillet mil neuf cent dix.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

acte de naissance de l'époux

certificat de ses père & mère

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Lauzanne, Vérey & Montpellier.

Communiqué : à l'Etat civil de Vérey

et à la Chancellerie Cantonale.

Signatures des époux :

Arnold-É. Verrey

Élisabeth Verrey.

Signatures des témoins :

Julé Bonnard à Château d'Oex

Henri Westphal à Lauzanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Imp. H. Vallotton, Gaux & Co, rue de la Louve, 2.

N° 347

Lamy et Bernard

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

*Legitimation de Georges
Bernard, né à Savay, le 15 mars
1907.*

Aujourd'hui dix-huit août mil neuf cent dix mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Lamy, Georges-Joseph**, *Relieur*,

de *Quillier* domicilié à *Lussumme*,

célibataire

né à *Lussumme* le premier novembre mil huit cent septante-huit

fil de *Charles Louis Lamy, Charpentier à Lussumme*,

et de *Henriette Julie Joséphine Basset, décédée*.

2° **Bernard, Marianne-Louise** *Repassende*

de *Bez* domiciliée à *Savay*

célibataire

née à *Savay* le cinq novembre mil huit cent huitante-sept

filles de *Charles François Bernard*,

et de *Rose née Chéronx, décédée*.

Les publications ont eu lieu à *Lussumme, Quillier, Bez & Savay*, les vingt-cinq
vingt-huit et trente Juin mil neuf cent dix.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

acte de naissance de l'épouse

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Quillier, Bez, Savay & Lussumme

Communiqué : à l'état civil de *Quillier*

à *Bez*

Signatures des époux :

G Lamy
Marianne Lamy

Signatures des témoins :

Ernest Tailleur
Emile Negamez

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 348

Roux et Thomann

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-huit août mil neuf cent dix — mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Roux, William-Amille,* *Jardinier,*

de *Chatonnaye (Fribourg)* domicilié à *Lundanne*

célibataire,

né à *La Rippe* le *dix-neuf octobre* mil huit cent *huitante-deux*

fils de *Jean Joseph Roux*

et de *Marie née Wyss, décédée.*

2° *Thomann, Emma,* *femme de chambre*

de *Spiez (Bâle)* domiciliée à *Lundanne,*

célibataire

née à *Spiez* le *dix-sept août* mil huit cent *quatre-vingt-dix,*

fille de *Alfred Thomann, décédé*

et de *Susanna-Katharina née Löttscher, à Spiez.*

Les publications ont eu lieu à *Lundanne, Chatonnaye et Spiez, les vingt-dix — vingt-huit juillet mil neuf cent dix.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des époux

acte de décès du père de l'épouse & consente-

ment de la mère

Promesse de mariage

Certificats de publication de Chatonnaye

Spiez et Lundanne

Communiqué : *à l'état civil de Spiez &*

Chatonnaye

Signatures des époux :

Roux William

Thomann Emma

Signatures des témoins :

Ed. Bannier
Paul Bristoff

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 349

von Arx et Mayr

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui ~~vingt deux mil neuf cent dix~~ ~~mil huit cent quatre-vingt-~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **von Arx, Constantin**, ~~Technicien & fabricant,~~

de **Olten (Soleure)** domicilié à **Olten**,

célibataire

né à **Olten le cinq mars** mil huit cent **septante-huit**,

fils de **Constantin von Arx, rentier à Olten**

et de **Elida née Wulfschlegel, décédée**,

2° **Mayr, Mina-Suzanne**,

de **Arben (Thurgovie)** domiciliée à **Lundanne**,

célibataire

née à **Lundanne le vingt-cinq avril** mil huit cent **huitante**,

fille de **Adolphe Mayr, chef du téléphone**

et de **Elida née Vuagniaux, les deux à Lundanne**,

Les publications ont eu lieu à **Lundanne, Olten & Arben**, les **dix-neuf & vingt-**
un juillet mil neuf cent dix.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

autorisation de l'état civil d'Olten,

Signatures des époux :

Constantin von Arx
Mina von Arx

Signatures des témoins :

Alway
Elis Mayr } *Lundanne*

L'officier de l'état civil:

[Signature]

Communiqué : à l'état civil de
Olten & Arben.

N° 350

Ionescu et Iomini

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt deux mil neuf cent dix — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Ionescu, Ivan,** — propriétaire, —

d'origine roumaine — domicilié à Bucarest (Roumanie) —

célibataire —

né à Codereni le dix / vingt deux mai — mil huit cent huitante trois, —

fil de Marin Ionescu, propriétaire —

et de Elieparca Ionescu, domiciliés à Bucarest. —

2^o **Iomini, Adèle Jenny,** —

de Payenne — domiciliée à Landanne, —

célibataire —

née à Vallerbe le sept août — mil huit cent huitante-un —

fille de Adolphe Iomini —

et de Rose Bizet, décédée. —

Les publications ont eu lieu à Bucarest, Payenne et Landanne, les vingt-cinq juin
vingt-dix et trente juillet mil neuf cent dix.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux —

Promesse de mariage, —

Certificats de publication de

Bucarest, Payenne et Landanne. —

Déclaration de Validité —

Permis du Séquestement de Justice

à Police —

Communiqué : à l'Etat Civil de Payenne

à la Chancellerie de —

Signatures des époux :

Ivan Ionescu
Adèle Ionescu

Signatures des témoins :

Henri Blang
Paul Bonifant } à Landanne.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 351

Blaser & Staudenmann

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt. Août mil neuf cent. dix ~~mil huit cent quatre-vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Blaser, Ernst,** Postillon,

de Lengnau (Berne) domicilié à Laudanne,

célibataire

né à Wohlen (Berne) le trois Janvier mil huit cent huitante-trois,

fil de Christian Blaser

et de Anna Barbara Meier, ses deux dédés,

2° **Staudenmann, Marie,** Cuisinière

de Guggisberg (Berne) domiciliée à Laudanne,

célibataire

née à Epenach (Berne) le treize Septembre mil huit cent huitante cinq

fille de Friedrich Staudenmann, agriculteur,

et de Marianne Méri, sa femme, domiciliés à Epenach.

Les publications ont eu lieu à Laudanne, Lengnau et Guggisberg, les vingt-un et vingt-deux Juillet mil neuf cent-dix

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Lengnau, Guggisberg & Laudanne

Communiqué : à l'état civil de Lengnau

Guggisberg

Signatures des époux :

Ernst Blaser

Marie Blaser

Signatures des témoins :

G. Lindlibacher

Theophil Jaus Laudanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 352

Ballenegger & King

157/200

Aujourd'hui vingt deux août mil neuf cent dix ~~mil huit cent quatre-vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux :

1^o Ballenegger; Maurice-Louis, fonctionnaire postal,

Lieu d'origine et de domicile :

de Langnau (Berne) domicilié à Lausanne,

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Yverdon le vingt-neuf mai mil huit cent huitante,

Noms, profession et

fils de Louis Charles Ballenegger, mécanicien retraité,

domicile des parents :

et de Sophie Julie née Despland, sa femme, domiciliés à Lausanne.

Nom et profession de l'épouse :

2^o King, Maria-Augusta,

Lieu d'origine et de domicile :

de Yverdon domiciliée à Lausanne,

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Orbe le treize mai mil huit cent huitante-cinq

Noms, profession et

fille de Auguste King, ancien tapissier

domicile des parents :

et de Marie Emma née Thorembert, sa femme, les deux à Lausanne.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Langnau et Yverdon, les deux, trois et quatre août mil neuf cent dix.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux
Promesse de mariage
Certificats de publication de
Langnau, Yverdon & Lausanne

Signatures des époux :

M. Ballenegger
M. Ballenegger

Signatures des témoins :

M. Thorembert à Yverdon
M. Casin à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à l'état civil de Langnau

& Yverdon

N° 353

Rouge et Gaillard

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt trois août mil neuf cent dix — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o *Rouge, Félix,**Tapissier,*de *Mont / Landanne,*domicilié à *Landanne,*

célibataire,

né à *Landanne* le vingt huit décembre — mil huit cent *huitante-quatre* —fils de *Charles Félix Rouge, décédé,*et de *Marie Louise Caroline née Bolinger, à Landanne,*2^o *Gaillard, Cécile Marie Louise,*de *Arden (Ardennes)*domiciliée à *Uzeron,*

célibataire,

née à *Arden* le neuf juillet — mil huit cent *huitante-huit* —fille de *Albert Gaillard, décédé,*et de *Louise Gaillard née Brocard, à Uzeron,*Les publications ont eu lieu à *Landanne* le vingt dix, à *Arden, au Mont et à Uzeron* le vingt huit juillet mil neuf cent dix.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

*acte de naissance de l'époux**Promesse de mariage**Certificats de publication de Landanne, Uzeron, Le Mont et Arden.*Communiqué : à l'état civil à *Pilly,**Arden Uzeron.*

Signatures des époux :

*F. Rouge**Cécile Rouge*

Signatures des témoins :

*Hermann Bourgeois**Armin Rouge Landanne*

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 354

Aimone et Tarello

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-cinq août mil neuf cent dix ~~mil huit cent quatre-vingt-~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Aimone, Antonio Giuseppe, Tailleur,

de Lessolo / Provin / Italie, domicilié à Lardanne,

célibataire,

né à Montalto-Dora le vingt-quatre avril mil huit cent huitante-un,

fils de Sidoro Aimone, agriculteur,

et de Palmira née Sospizio, sa femme, domiciliés à Lessolo.

2° Tarello, Caterina, Cuisinière,

de Viverone / Provin / Italie, domiciliée à Lardanne

célibataire,

née à Viverone le treize octobre mil huit cent huitante

filles de Pietro Tarello, agriculteur,

et de Caterina née Zuber, sa femme, domiciliés à Viverone.

Les publications ont eu lieu à Lardanne, Lessolo & Viverone, les cinq et dix-sept juillet mil neuf cent dix.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux.

Promesse de mariage.

Certificats de publication de Lessolo, Viverone et Lardanne.

Permis du Département de Justice à Police.

Communiqué : La Chancellerie ch

Signatures des époux :

Aimone Antonio

Caterina Aimone

Signatures des témoins :

Siro Gaudini

Paul Tarello } à Lardanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Imp. H. Vallotton, Gues & Co, rue de la Louve, 2.

N° 355

Cottevon et Geniez

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-cinq Août mil neuf cent dix ~~mil huit cent quatre-vingt-~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Cottevon, Auguste,

de Quirny

domicilié à Landanne,

célibataire,

né à Landanne le vingt-un février mil huit cent septante-huit

fils de François Cottevon, décédé,

et de Rosette Chaillot, sa veuve, à Landanne.

2^o Geniez, Marie-Astruc,

de Chiérens

domiciliée à Yrécador,

célibataire

née à Yrécador le vingt novembre mil huit cent huitante cinq

fille de Jean Henri Geniez, décédé,

et de Louise Jenny Marie Charlotte née Wylor, sa veuve, à Yrécador.

Les publications ont eu lieu à Landanne le deux, à Quirny, Chiérens et Yrécador
le quatre Août mil neuf cent dix.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

acte de naissance des Epoux.

Promesse de mariage.

Certificats de publications de Quirny

Chiérens, Landanne et Yrécador.

Communiqué: à l'Etat civil de Quirny

St Georges et Yrécador.

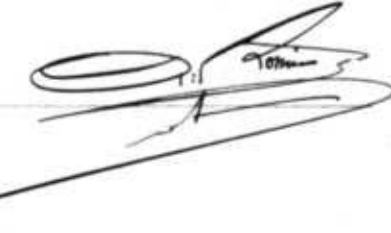
Signatures des époux :

Cottevon Auguste
Astruc Marie

Signatures des témoins :

Auguste Wylor
Robert Pichard

L'officier de l'état civil :



N° 356

Magnenat et Gebhali

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-cinq août mil neuf cent-dix ~~mil huit cent quatre-vingt-~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Magnenat, Eugène-Émile,

Mariageur

de Vaulion

domicilié à

Xandanne

célibataire

né à Chailly St Charles le sept octobre

mil huit cent huitante-dix

fils de Ulrice Magnenat, horticultrice à Coudeman

et de Augustine Annaïs Eléonore née Fey, décédée.

2^o Gebhali, Rosa,

Ménagère

d'origine française

domiciliée à

Xandanne

Célibataire

née à Fidenoy le neuf Septembre

mil huit cent huitante-sept

fille de Victor Gebhali, ardent

et de Célestine Gallay, en Egypte.

Les publications ont eu lieu à Vaulion et Xandanne, les vingt-un et vingt-deux

Juillet mil neuf cent-dix.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Acte de notoriété constatant l'absence des parents de l'Epouse.

Promesse de mariage

Certificats de publication de Vaulion et Xandanne.

Communiqué à l'Etat civil de Vaulion.

Signatures des époux :

Magnenat Eugène
Gebhali Rosa

Signatures des témoins :

Marius Dujon
Gustave Galay

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 357

Delaval & Portier

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Par jugement du Tribunal de 1^{re} instance de Genève, rendu en date du 14 mai 1917, déclaré définitif et exécutoire le 3 août 1917, le mariage inscrit ci-contre, a été dissous par le divorce. Le Tribunal a fixé à _____ an le délai pendant lequel l'_____ ne pourr _____ contracter un nouveau mariage.

Inscrit le 6 août 1917.

L'officier de l'état civil :

[Signature]
Révisé le 7. VIII. 17.

Aujourd'hui vingt-cinq août mil neuf cent-dix — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Delaval, Joseph-Ferdinand**, *Charpentier en fer*,

de Eybens | Idée | France, domicilié à *Lausanne*,

célibataire

né à Eybens le premier juin _____ mil huit cent huitante trois,

fils de Paul Delaval, marchand de Comestibles à Grenoble,

et de Angèle Angelotti, la femme, décédée.

2^o **Portier, Véronique-Marie**, *Cuisinière*,

d'origine française domiciliée à *Lausanne*, avant à *Chonoz*,

célibataire

née à *Yverd* | *H. Savoie* le vingt-neuf juillet mil huit cent quatre-vingt-dix

fille de Thomas Marie Portier, agriculteur à *Chonoz*,

et de Julie Turpin, la femme, décédée.

Les publications ont eu lieu à *Lausanne, Eybens & Chonoz*, les sept, neuf & dix juillet mil neuf cent-dix

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux

Consentement du père des Epoux & acte de décès de la mère — acte pour l'épouse

Promesse de mariage. — Certificats de publication de Eybens, Chonoz & Lausanne.

Déclaration de l'ambassade de France

Permis du Département de Genève

Communiqué: à la Chancellerie

Signatures des époux :

Delaval Joseph
Delaval Marie

Signatures des témoins :

H. Lazard
St. Duray à *Lausanne*.

L'officier de l'état civil:

[Signature]

N° 358

Rouge et Metzner

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-cinq août mil neuf cent dix ~~mil huit cent quatre-vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Rouge, Marius-Jean, Remplissant postal

de Lutry & Villetta, domicilié à Lausanne,

célibataire

né à Lausanne le vingt février mil huit cent huitante-huit

fils de Louis Vincent Rouge, comptable

et de Louisa née Mardard, sa femme, domiciliés à Lausanne.

2° Metzner, Céline-Louise, Requadrée

de Schattenthalb (Berne) domiciliée à Pully

célibataire

née à Bougy-Villard le quatorze avril mil huit cent huitante-huit.

filles de Jean Pierre Albert Metzner, vigneron

et de Suzanne née Fodet, sa femme, domiciliés à Pully

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Meringen, Pully, Lutry & Villetta, les quatorze, quinze & seize juillet mil neuf cent dix.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

acte de naissance de l'époux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Lutry, Villetta, Schattenthalb, Lausanne & Pully

Communiqué : à l'état civil de Lutry,

Pully, Meringen & Pully

Signatures des époux :

Marius Rouge
Céline Rouge

Signatures des témoins :

Raymond
Samuel Ray

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 359

Barbaz et Forney

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt sept deux mil neuf cent dix mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Barbaz, Emile Adrien**, Marchand - Grainier

de Epalinges domicilié à Lausanne

Célibataire

né à Lausanne le vingt un février mil huit cent quatre vingt huit

fils de Emile Barbaz, ancien teulanger à Lausanne,

et de Louise Henriette née Hortetler, décédée.

2° **Forney, Marguerite Hélène**,

de Romont (Fribourg) domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Morges le vingt deux octobre mil huit cent quatre vingt deux,

fille de François Louis dit Ernest Forney, plâtrier-peintre,

et de Tommy Guillard, les deux à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Romont et Epalinges les dix, dix sept et dix huit juillet mil neuf cent dix.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Acte de naissance de l'épouse

Consentement du père de l'épouse

Promesse de mariage

Certificats de publication de Epalinges

Romont & Lausanne

Communiqué : à l'Etat Civil d'Epalinges

et de Romont.

Signatures des époux :

E. Barbaz
M. Barbaz

Signatures des témoins :

Ch. J. J. J.
G. Ges etellen } Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

RECTIFICATION

Par décision du 3 juillet 1956
le département de justice et police
du canton de Vaud a ordonné la
rectification de l'inscription ci-contre
en ce sens que l'intéressée soit
designée comme étant originaire
de Romont (Fribourg) et non
de Romont (Fribourg) seulement.

Écussane le 16 juillet 1956

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué au Département de
justice et police du canton de Vaud
à Lausanne, et aux officiers de l'état civil
de Romont (Frib.) et Siviriez (Frib.)

N° 360

Rawyer et Gato

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt sept août mil neuf cent dix — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Rawyer, Hermann*, — *Marié*, —

de *Werdau* | *Saxe* | — domicilié à *Lausanne*, —

célibataire —

né à *Cernier* | *Neuchâtel* | le vingt-trois juillet — mil huit cent huitante-sept, —

fil de *Jacob Rawyer*, *adjudant*, —

et de *Elvina* née *Evard*, *en veuve*, à *Cernier*, —

2° *Gato, Marie-Amanda*, *Repassante*, —

de *Tschugg* | *Berne* | — domiciliée à *Lausanne*, —

Célibataire, —

née à *Neuveville* le sept avril — mil huit cent huitante-cinq, —

filles de *Léonard Gato*, *hostoyer* —

et de *Julie Amanda* née *Winkelmann*, domiciliée à *Neuveville*, —

Les publications ont eu lieu à *Werdau*, *Tschugg* & *Lausanne*, le quatre août mil neuf cent dix.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux —

Promesse de mariage —

Certificats de publication de Werdau
Tschugg & Lausanne —

Communiqué : à l'Etat Civil de *Eclécle*
& *Burglen* —

Signatures des époux :

Hermann Rawyer
Amanda Gato

Signatures des témoins :

Fritz Veire
Adicombas

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 361

Maillard et Perret-Bavaud

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui trois août mil neuf cent dix mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Maillard, Jules-Alexandre, adjoint à l'inspecteur des forêts,de Vevay domicilié à Laudanne,

célibataire

né à Laudanne le premier août mil huit cent soixante-trois,fils de ami Christophe Gabriel Maillard,et de Suzanne née Rathgeb, décédée.2^o Perret née Bavaud, Rosalie-Julie,de Essertines près Vuarnet domiciliée à Laudanne,veuve de Jules Frédéric Perret d^o le treize mai mil neuf cent neuf,née à Laudanne le vingt-trois octobre mil huit cent soixante-neuffille de François Joseph Bavaudet de Marie Philomène née Krieger, les deux décédés.Les publications ont eu lieu à Laudanne, Essertines - Vevay les neuf et dix août
mil neuf cent dix.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

acte de décès du mari de l'épousePromesses de mariageCertificats de publication de Vevay
Essertines et LaudanneCommuniqué : à l'Etat civil de Vevayet Vuarnet

Signatures des époux :

J. Maillard
Rosalie Maillard

Signatures des témoins :

M. Schwepker
J. Maillard

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 362

Maget & Beck

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *premier* Septembre mil neuf cent dix, ~~mil huit cent quatre-vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Maget, Samuel-Frédéric, — Chauffeur aux C. F. P.

de *L'Isle*, domicilié à *Landanne*,

célibataire,

né à *Landanne* le *deux* Septembre mil huit cent *huitante trois*,

fils de *Amile Elie Louis Maget, chapelier à Landanne*,

et de *Suzanne née Chaston, décédée*.

2^o Beck, Marie, — Costurière,

de *Sumiswald (Berne)* domiciliée à *Landanne*,

célibataire,

née à *Landanne* vingt-huit février mil huit cent *huitante-un*,

filie de *Jacob Beck, décédé*,

et de *Catherine née Wittwer, veuve, à Landanne*.

Les publications ont eu lieu à *Landanne, L'Isle & Sumiswald*, les *quatorze et quinze* Juillet mil neuf cent dix.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Promesse de mariage
Certificats de publication de
L'Isle, Sumiswald & Landanne.

Communiqué : à l'Etat civil de *L'Isle*
& Sumiswald.

Signatures des époux :

Samuel Maget
Marie Maget

Signatures des témoins :

Emile Maget
Ernest Barbis } *à Landanne*

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 363

Kurtz et Guaz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui premier Septembre mil neuf cent dix mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Kurtz, Rodolphe-Edmond,** Chauffeur c. f. p.de Vechigen (Berne) domicilié à Lausanne,célibatairené à Berne le cinq août mil huit cent soixante trois,fils de Rudolf Edward Kurtzet de Katharina nic Vogt, décédée.2^o **Guaz, Charlotte-Louise,**de L'Isle domiciliée à L'Isle,célibataire,née à L'Isle le vingt-trois février mil huit cent soixante-sept,fille de Edmond Georges François Guaz, agriculteur à L'Isle,et de Anna Cecile Court née Faillietaz, sa femme.Les publications ont eu lieu à Lausanne le neuf, à Vechigen & à L'Isle le dix
août mil neuf cent dix.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des EpouxPromesse de mariageCertificats de publication deL'Isle, Vechigen & LausanneRegistre des familles vol. 23 fol. 58.Communiqué : à l'Etat civil de L'Isle& Vechigen.

Signatures des époux :

R. KurtzCh. Guaz

Signatures des témoins :

Marie BadelEugène Benoit

L'officier de l'état civil :



N° 364

Mercanton et Rey

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui trois Septembre mil neuf cent dix ~~mil huit cent quatre vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Mercanton, Gustave-Louis, lithographe,

de Rieux et de Lutz, domicilié à Landanne,

célibataire

né à Landanne le vingt-un Mars mil huit cent huitante-cinq

fils de Charles Louis Mercanton, décédé,

et de Rosine Catharina née Rosti, sa veuve, à Landanne.

2^o Rey, Berthe-Rodolphine, Repasseuse

de Bagnès-Valais, domiciliée à Landanne,

célibataire,

née à Landanne le trente avril mil huit cent huitante-cinq

filie de Marie Constance Bernette Rey, à Landanne

et de

Les publications ont eu lieu à Landanne, Rieux, Lutz & Bagnès, les neuf dix et onze août mil neuf cent dix.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Promesse de mariage
Certificats de publication de Rieux
Lutz, Bagnès & Landanne

Signatures des époux :

G. Mercanton
B. Mercanton

Signatures des témoins :

Eugène Corday
Jean Rey Landanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à l'état civil de Bagnès
Lutz & Lutz

N° 365

Blanc et Burnens

3-24
Aujourd'hui trois Septembre mil neuf cent dix — mil huit cent quatre vingt par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux :

1° Blanc, Edouard-Henri-François, menuisier,

Lieu d'origine et de domicile :

de Loudunne domicilié à Loudunne,

Etat civil :

divorcé de Emma Bully, dès le treize mai mil neuf cent neuf.

Lieu et date de la naissance :

né à Loudunne le six-sept février — mil huit cent septante-deux

Noms, profession et

fils de Henri Blanc, menuisier à Loudunne,

domicile des parents :

et de Maria Louise Fauré, sa femme, décédée.

Nom et profession de l'épouse :

2° Burnens, Berthe-Ida, cuisinière,

Lieu d'origine et de domicile :

de Oulens domiciliée à Loudunne

Etat civil :

Célibataire,

Lieu et date de la naissance :

née à La Chaux le huit avril — mil huit cent huitante-trois,

Noms, profession et

fille de Louis Henri Burnens, ferblantier,

domicile des parents :

et de Jenny née Dappaz, sa femme, domiciliés à Loudunne.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Loudunne et Oulens le vingt-un juillet mil neuf

cent-dix.

Régularisation de Julia Bernicette
Burnens, née à Loudunne le
22 février 1910.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

acte de naissance de l'Épouse

acte de mariage de l'Époux avec mention

du divorce

Promesse de mariage

Certificats de publication de Loudunne

et Oulens

Communiqué : à l'état civil d' Echallens.

Signatures des époux :

Blanc Edouard

Berthe Blanc

Signatures des témoins :

Charles Rogivue
à Loudunne

Eugène Favre
à Echallens.

L'officier de l'état civil:

[Signature]

N° 366

Ginggen et Dailon

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui six Septembre mil neuf cent dix mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Ginggen, Eugène-Alfred,** bûcheron,

de Zweizimmen (Borne) domicilié à Landanne,

veuf de Emma Sydi née Mayoz ad le cinq Mars mil huit cent quatre-vingt-dix-sept

né à Zweizimmen le six huit Décembre mil huit cent cinquante-cinq

fil de Jacob Ginggen, décédé,

et de Suzanne née Brunner, décédée.

2° **Dailon, Marie-Joséphine-Marguerite,** Cuisinière

de Evian (Haute Savoie) domiciliée à Landanne,

célibataire,

née à Evian le vingt-sept Juillet mil huit cent soixante-deux

fille de Claude Dailon, décédé,

et de Joséphine Bhomez, veuve, à Lyon.

Les publications ont eu lieu à Zweizimmen, Evian et Landanne, le six huit
deux mil neuf cent dix.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Zweizimmen

Evian Landanne.

Communiqué : à l'Etat civil de Zweizimmen

et à la Chancellerie

Signatures des époux :

Eugène Ginggen
Joséphine ginggen

Signatures des témoins :

Guillemain Hervé
Dizems Bheon & Landanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 367

Schwaaz et Jenny

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix Septembre mil neuf cent dix — mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Schwaaz, Louis-René, — célibataire, —

de Oberlunggenegg (Berne) & Boudry (Neuchâtel) — domicilié à Lansanne, —

célibataire, —

né à Rochefort (Neuchâtel) le neuf Juin — mil huit cent huitante-un, —

fils de Camille Schwaaz, horticulteur, —

et de Louise Emma Cleze, sa femme les deux à Neuchâtel, —

2° Jenny, Emma, —

de Mont (Lansanne) et de Gurrelen (Berne) domiciliée à Lansanne, —

Célibataire —

née à Lansanne (Saulard) le dix sept février — mil huit cent quatre-vingt-dix —

fille de Edouard Jenny, agriculteur, —

et de Jenny née Jaquier, sa femme les deux au Mont (Lansanne). —

Les publications ont eu lieu à Lansanne, Boudry, Schwarzenegg, Gurrelen & Le Mont, les dix-huit, dix-neuf & vingt deux mil neuf cent dix.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

acte de naissance de l'époux

Actes de mariage

Certificats de publication de

Oberlunggenegg, Le Mont, Gurrelen, Boudry

Lansanne.

Communiqué: à l'Etat Civil de

Schwarzenegg, Boudry, Le Mont (Pilly)

& Gurrelen.

Signatures des époux :

Louis Schwaaz

Emma Schwaaz

Signatures des témoins :

Alf Aebischer
P. Reubens

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 368

Roberti et Altina

Noms et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Noms et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui huit Septembre mil neuf cent dix — mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Robetti, Vincenzo-Carlo-Maximino,

de Arzola (Novare) Italie, domicilié à Sauranne, — *gypcier-peintre*

célibataire,

né à Arzola le vingt-neuf Aout — mil huit cent huitante-cinq

fils de *Edmondo Robetti, décédé,*

et de *Margherita Sciora, sa veuve, à Arzola,*

2° Altina, Virginia-Anna-Maria, — *Responsabile*

de Bussolino (Turin) Italie, domiciliée à Sauranne

Célibataire,

née à Bussolino le deux Aout — mil huit cent quatre-vingt-onze

fille de *Paolo Giuseppe Altina, marcé,*

et de *Emmenegilda Nico, sa femme, domiciliés à Sauranne*

Les publications ont eu lieu à Sauranne, Arzola et Bussolino, les cinq, dix et vingt-quatre juillet mil neuf cent dix

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

consentement des père & mère de

l'Epouse — Consentement de la mère de

l'Epoux — Promesse de mariage

Certificats de publication de Sauranne,

Arzola & Bussolino. — Permis au

département de Justice & Police

Communiqué : à la Chancellerie etc

Signatures des époux :

Robetti Maximino

Robetti Virginia

Signatures des témoins :

Robert Altina

Altina Giuseppe

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 369

Rapit & Peyer

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui ~~neuf septante~~ mil neuf cent dix ~~mil huit cent quatre-vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Rapit, Justin, Tailleur

de Biolley-Magnoux domicilié à Biolley-Magnoux,

célibataire.

né à Ogenz le treize décembre mil huit cent huitante-trois,

fils de Jules Aimé Rapit, à Biolley-Magnoux,

et de Renée née Amy, décédée,

2° Peyer, Emma, Couturière,

de Ozeno domiciliée à Biolley-Magnoux

célibataire,

née à Biolley-Magnoux le vingt-quatre février mil huit cent huitante-un,

filles de Frédéric Peyer, décédé,

et de Elise née Geoux, veuve, à Biolley-Magnoux.

Les publications ont eu lieu à Biolley-Magnoux à Ozeno les vingt-cinq et vingt-sept cent mil neuf cent dix.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

autorisation de l'Etat Civil de Moulins

Signatures des époux :

Justin Rapit
Emma Rapit

Signatures des témoins :

M. Drouin fils
Glauc } à Ozeno

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à l'Etat Civil de Donneloye

à Moulins.

N° 370

Marquetat & Krummenacher

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix Septembre mil neuf cent dix ~~mil huit cent quatre vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Marquetat, Louis-Gustave,** Employé d'hôtel,

de Lutry domicilié à Lausanne,

célibataire

né à Epins le dix Septembre mil huit cent huitante-cinq

fil de Amile Marquetat, Embarrier,

et de Jenny Feneisde née Billard, les deux à Epins,

2^o **Krummenacher, Amalie,**

de Echolzmatt (Lucerne) domiciliée à Lausanne,

célibataire

née à Biedfelden (Bâle Campagne) le quinze mai mil huit cent quatre-vingt-dix

fille de Severin Krummenacher, employé C. F. à Biedfelden,

et de Louise née Schmutz, décédée.

Les publications ont eu lieu à Lutry, Echolzmatt & Lausanne, les vingt-quatre et vingt-cinq août mil neuf cent dix

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux.

Promesse de mariage

Certificats de publication de Lutry, Echolzmatt & Lausanne.

Communiqué : à l'état civil de Lutry & Echolzmatt.

Signatures des époux :

Louis Marquetat

Amalie Marquetat

Signatures des témoins :

Amalie Marquetat

Marius Marquetat

Auguste Regamey

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Imp. H. Viallon, Cour & C^e, rue de la Louve, 2.

N° 371

Villaret et Lindenmeyer

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix Septembre mil neuf cent - dix mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Villaret, Paul - Fernand, jeuneur,

de Anduze (Gard | France, domicilié à Plainpalais (Genève |

célibataire,

né à Anduze le premier Septembre mil huit cent Septante - six

fils de feu Jules Charles Villaret

et de Célestine Juliette Pontanel, sa veuve,

2° Lindenmeyer, Josephine, couturière,

de Coire (Grisons | domiciliée à Lauzanne,

célibataire

née à Lauzanne le vingt neuf Aout mil huit cent huitante

filles de Conrad Charles Lindenmeyer

et de Elisabeth Kaufmann, sa femme,

Les publications ont eu lieu à Plainpalais, Anduze, Coire et Lauzanne, les onze treize et seize juillet et treize Aout mil neuf cent - dix

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

autorisation de l'Etat civil de Plainpalais.

Signatures des époux :

Fernand Villaret
Josephine Lindenmeyer

Signatures des témoins :

J. Villaret à Genève
Charles Lindenmeyer

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à l'Etat civil de Genève
(C. de Coire et Chancellerie C. de

N° 372

Béguin et Giovanni

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix Septembre mil neuf cent dix mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Béguin, François-Louis,* Conducteur de travaux

de *St Léger la Chèze,* domicilié à *Lansanne,*

célibataire,

né à *Blonay* le vingt-trois Mars mil huit cent huitante-trois,

fils de *Jules Louis André Béguin, décédé,*

et de *Sophie Louise Marguerite née Vuillard, à Blonay.*

2° *Giovannoni, Clara Emilie,*

de *Orino | Côme | Italie,* domiciliée à *Clarens (Montreux |*

célibataire,

née à *Chonon les Bains,* le dix-huit Décembre mil huit cent quatre-vingt-onze,

filles de *Edouard Giovannoni, entrepreneur,*

et de *Clémentine née Colombé, domiciliée à Clarens,*

Les publications ont eu lieu au Châtelard, St Léger, Lansanne & Orino, les vingt-neuf, trente, trente-un Mars & dix-sept avril mil neuf cent dix.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

Consentement des père & mère de

l'Epouse

Promesse de mariage.

Certificats de publication de St Léger

Orino, Châtelard & Lansanne

Permis du Département de Justice & Police

Communiqué : à la chancellerie de

à l'Etat civil de St Léger & Montreux

Signatures des époux :

François Béguin

Clara Béguin

Signatures des témoins :

Montfalte

J. P. Verrey

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 373

Papa et Rabattoni

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix Septembre mil neuf cent dix mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Papa, Giovanni Auguste, Cimentier

de Merigozzo [Novara] Italie, domicilié à Landanne,

célibataire,

né à Merigozzo le huit Novembre mil huit cent Septante-neuf

fils de Pietro Papa,

et de Maria née Comina, les deux décédés.

2° Rabattoni, Maria Eugénia, Repasseuse,

de Merigozzo [Novara] Italie, domiciliée à Aigle,

célibataire,

née à Merigozzo le trente-un Mai mil huit cent huitante-huit

fille de Giacomo Rabattoni, maçon,

et de Maria née Bozetti, domiciliés à Merigozzo,

Les publications ont eu lieu à Landanne, Aigle & Merigozzo, le vingt dix avril et huit Mai mil neuf cent dix

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Merigozzo
Landanne & Aigle

Permis du Département de Justice & Police

Communiqué: à l'état civil de Aigle & à la Chancellerie Cl^{le}

Signatures des époux :

Jean Papa
Maria Papa

Signatures des témoins :

Angelo Bellini à Landanne
Jean Bidetti à Verrey

L'officier de l'état civil :



8-302

N° 374

Roud & Regamey

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui douze Septembre mil neuf cent dix mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Roud, Paul-Charles-Ernest, Ingénieur,

de Olon domicilié à Gampel-Gampel,

célibataire

né à Landanne le seize Juillet mil huit cent huitante-cinq

fils de Charles martin Henri Roud

et de Léonie Sophie née Emmenegger,

2° Regamey, Marie-Cécile-Adèle,

de Landanne et de Savigny domiciliée à Landanne,

célibataire,

née à Landanne le dix-huit Septembre mil huit cent huitante-deux

fille de Ferdinand Alfred Regamey

et de Elise Marguerite née Philippin,

Les publications ont eu lieu à Gampel, Olon, Savigny Landanne, les dix-sept et dix-huit Aout mil neuf cent dix

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Antécession de l'état civil de Gampel.

Signatures des époux :

Roud
Marie Roud

Signatures des témoins :

Janus Regamey
Houbert

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à l'état civil de Olon, Gampel & Savigny

N° 375

**Bouthillier-Beaumont
et Villemaire**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui seize Septembre mil neuf cent dix ~~mil huit cent quatre vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Bouthillier-Beaumont, Ami Constant-Edmond**

de Genève, domicilié à Lausanne Etudiant

célibataire

né à Lausanne le trente-un juillet mil huit cent huitante-huit

fils de Denis Robert Edmond Bouthillier-Beaumont, décédé,

et de Frederica Louisa Emma Benzgeler, à Lausanne,

2° **Villemaire, Emma-Anna,**

de Montargis (Aube) France, domiciliée à Lausanne

célibataire

née à Sichtschadowo | Pologne | Russie le trois février mil huit cent huitante-huit

fille de Ernest Léon Villemaire, comptable,

et de Bertha Marie Anna née Benzgeler, de femme, domiciliée à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Montargis & Genève, les dix-huit et dix-neuf Aout mil neuf cent dix.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Consentement des père & mère de l'Epoux

Certificats de publication de Genève

Montargis & Lausanne

Communiqué: à l'Etat civil de Genève

(C) & à la Chancellerie

Signatures des époux :

Beaumont
Emma de Beaumont

Signatures des témoins :

Alleuxel à Pargins
José Jault à Lausanne
A. Jortan

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 376

Barbero et Festa

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui treize Septembre mil neuf cent dix — mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Barbero, Agostino**, Maçon

de Sala-Biellese (province) Italie domicilié à Lansanne,

célibataire,

né à Sala-Biellese le vingt-huit août — mil huit cent huitante-cinq

fils de Alessandro Barbero, accédé,

et de Verona née Falotto, sa veuve, à Sala-Biellese

2° **Festa, Teresa Emilia**, Costurière

de Sala-Biellese (province) Italie, domiciliée à Lansanne,

célibataire,

née à Sala-Biellese le quatre novembre — mil huit cent quatre-vingt-dix

fille de Basilio Festa, maçon,

et de Madalina Morino, sa femme, les deux à Sala-Biellese.

Les publications ont eu lieu à Lansanne à Sala-Biellese, les vingt dix juillet et sept
 août mil neuf cent dix.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Consentement de la mère des Epoux

dit des père & mère des Epoux,

Promesse de mariage.

Certificats de publication de Sala-

Biellese à Lansanne.

Permis du Département de Justice Police

Communiqué : à la Chancellerie Ch.

Signatures des époux :

Barbero Agostino
Barbero Emilia

Signatures des témoins :

J. Cocinfi.
Ch. Falotto } Lansanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 377

Rey & Cachin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *quatorze Septembre mil neuf cent dix* — ~~mil huit cent quatre vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Rey, Fernand,*

Ingenieur,

de *Forêt aux Lucens,*

domicilié à *Xandanne*

célibataire

né au *Mont de Xandanne* le *seize novembre* — *mil huit cent huitante-sept,*

fil de *Paul Rey, Instituteur,*

et de *Sophie née Briod, sa femme, domiciliés à Xandanne*

2° *Cachin, Adeline-Elise,*

de *Cerniaz*

domiciliée à *Xandanne,*

célibataire,

née à *Xandanne* le *cinq août* — *mil huit cent huitante-huit*

filie de *Alme Constant Cachin, conducteur postal,*

et de *Antoinette Angostine née Martignier, domiciliés à Xandanne,*

Les publications ont eu lieu à *Xandanne, Forêt de Cerniaz* les *quatorze et seize*

Juillet mil neuf cent dix.

divorciés à Paris

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

acte de naissance de l'époux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Forêt Cerniaz Xandanne

Communiqué : *à l'Etat civil de*

Lucens & Villarsac.

Signatures des époux :

F. Rey

A. Rey

Signatures des témoins :

Catherine Mikioff

Cachin

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 377

Rey et Cachin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Inscription à double
voir page suivante.Aujourd'hui quatorze Septembre mil neuf cent dix, ~~mil huit cent quatre-vingt-~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Rey, Fernand

Ingénieur

de Forêt sur Lucens

domicilié à Landanne

célibataire

né au Mont 4 Landanne le seize novembre mil huit cent quatre-vingt-sept

fils de Paul Rey, instituteur

et de Sophie née Briod, sa femme, domiciliés à Landanne

2^o Cachin, Adeline-Elise

de Cerniaz

domiciliée à Landanne

célibataire

née à Landanne le cinq août mil huit cent quatre-vingt-huit

fille de Aimé Constant Cachin, conducteur postal

et de Antoinette Augustine née Moutignier, domiciliés à Landanne

Les publications ont eu lieu à Landanne, Forêt et Cerniaz, les quatorze et seize
juillet mil neuf cent dixAprès avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées:

acte de naissance de l'époux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Forêt
Cerniaz Landanne

Communiqué: à l'Etat Civil de

Lucens et Villarsel

Signatures des époux :

Signatures des témoins :

L'officier de l'état civil :

N° 379

Aujourd'hui _____ mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

1

de _____ domicilié à _____

né à _____ mil huit cent _____

fils de _____

et de _____

2°

de _____ domiciliée à _____

née à _____ mil huit cent _____

fille de _____

et de _____

Les publications ont eu lieu à _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Signatures des époux :

Signatures des témoins :

L'officier de l'état civil :

Communiqué :

N° 378

Barbey et Regamey

W-313

Aujourd'hui quinze Septembre mil neuf cent dix mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux :

1° **Barbey, Emile Auguste,** *Manœuvre*

Lieu d'origine et de domicile :

de Granges près Yverne domicilié à *Lausanne*

Etat civil :

Célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à *Granges, le neuf juillet* mil huit cent *huit mille - neuf*

Noms, profession et

fil de *Emile Barbey, agriculteur à Granges,*

domicile des parents :

et de *Aline née Joliquin, décédée.*

Nom et profession de l'épouse :

2° **Regamey, Julienne Marie dite Julia,**

Lieu d'origine et de domicile :

de *Lausanne* domiciliée à *Lausanne, cuisinière*

Etat civil :

Célibataire,

Lieu et date de la naissance :

née à *Lausanne le trois août* mil huit cent *septante - neuf*

Noms, profession et

fille de *Domitille Frederich Regamey, décédé,*

domicile des parents :

et de *Marie Romide née Filleteraz, à Lausanne*

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à *Lausanne & à Granges, les vingt et vingt-un*
sept mil neuf cent dix.

Par jugement du Tribunal... *dis*
district de Lausanne, rendu
en date du 8 octobre 1925, déclaré
définitif et exécutoire le 2 novembre
1925, le mariage inscrit ci-contre
a été dissous par le divorce.
Le Tribunal a, par un an, le*
délai pendant lequel les deux époux
ne pourront contracter un nouveau
*mariage. *de le 2 novembre 1925.*
Lausanne, le 7 novembre 1925.
L'officier de l'état civil:

L. Proulx

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

acte de naissance des Epoux
Promesse de mariage.
Certificats de publication de
Granges Lausanne.

Signatures des époux :

Auguste Barbey
Julia Barbey.

Signatures des témoins :

Ferdinand Népierrez
Jean Frossio

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à l'Etat Civil de Granges.

N° 379

12-10

Rieben & Bérard

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quinze Septembre mil neuf cent dix ~~mil huit cent quatre vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Rieben, Ferdinand - Ernest, Encadreur - censeur,

de La Senk (obere) domicilié à Lausanne,

Célibataire,

né à Dottens le vingt Décembre mil huit cent quatre-vingt,

fils de Ferdinand Rieben, secrétaire,

et de Léa Martin, de Veve, à Lausanne,

2^o Bérard, Marie-Rosalie,

de Lausanne domiciliée à Lausanne,

Célibataire

née à Lausanne le deux Avril mil huit cent quatre-vingt-neuf

fille de Jules Auguste Marc Bérard, secrétaire,

et de Rosalie maraîcher, de Veve, à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne & à La Senk les quatre et cinq de ce mil neuf cent dix.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

acte de naissance de l'époux

Promesse de mariage

Certificats de publication de La Senk à Lausanne

Communiqué : à l'état civil de La Senk

Signatures des époux :

F. Rieben

M. Rieben

Signatures des témoins :

E. Schenckberger

L. Bérard

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 380

Eisenhut & Schwarz

Nom et profession de l'époux :
Lieu d'origine et de domicile :
Etat civil :

Aujourd'hui quinze Septembre mil neuf cent dix — mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Eisenhut, Rudolf-Oskar, — négociant —

de Gais (Appenzell) — domicilié à Landerne, —
célibataire, —

Lieu et date de la naissance :
Noms, profession et
domicile des parents :

né à Zurich le trois Juillet — mil huit cent quatre-vingt dix, —
fils de Johann-Heinrich Eisenhut, décédé, —

et de Olga Karoline Anna Maier née Schäfer, à Birmingen (Bâle Campagne) —

Nom et profession de l'épouse :
Lieu d'origine et de domicile :
Etat civil :

2° Schwarz, Anna-Rosine-Hermine, Directrice
d'atelier,

de Kettingen (Zurich) — domiciliée à Landerne, —
divorcée de Anton Baumé dès le vingt trois Janvier mil neuf cent deux —

Lieu et date de la naissance :
Noms, profession et
domicile des parents :

née à Kappel s. A. Zurich, le deux août — mil huit cent quatre-vingt deux —

filles de Hermann Schwarz, décédé, —
et de Anna Heim, à Zurich, —

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Landerne, Gais & Kettingen, les deux août mil
huit cent dix.

Par jugement du Tribunal du
district de Zurich, du 21 janvier
1915, devenu définitif à partir du
21 janvier 1915, le mariage légal
civile a été dissous par le divorce.
Le divorce a été prononcé en applica-
tion de l'art. 142 du Code civil
 suisse.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Landerne le 25 février 1915.
L'officier de l'état civil :
Fuehl
Récepissé du 11 mars 1915.

Pièces déposées :

actes de naissance des époux —
Déclaration de divorce —
Promesse de mariage. —
Certificats de publication de
Gais, Kettingen & Landerne.

Signatures des époux :

Oskar Eisenhut
Anna Eisenhut.

Signatures des témoins :

Fuehl
Hans Fromm
à Zurich

L'officier de l'état civil :

Communiqué : à l'Etat civil de
Gais & Kettingen.

[Signature]

N° 381

Faller et Eggel

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quinze Septembre mil neuf cent dix — mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Faller, Friedrich, Commis,

de Sackbühl am Achen | Baden | domicilié à Landanne,

célibataire,

né à Langenthal | Berne | le vingt deux avril — mil huit cent septante huit,

fils de Friedrich Faller, décédé,

et de Marianna née Lutz, de veuve, à Langenthal,

2° Eggel, Maria, Reposante,

de Ried-Moosel | Valais | domiciliée à Landanne,

célibataire,

née à Moudon (Bienna) le vingt huit février — mil huit cent huitante trois,

filie de Johann Michael Joseph Eggel, bûcheron à Moudon,

et de Louise née Stauffer, décédée.

Les publications ont eu lieu à Landanne, Ried-Moosel & Sackbühl am Achen les seize, dix sept & dix huit août mil neuf cent dix.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux

Première de mariage.

Certificats de publications de Landanne

& Ried-Moosel

Dit de Sackbühl avec déclaration de validité.

Permis du Département de Justice & Police

Communiqué : à l'Etat Civil de Ried-Moosel & à la Chancellerie

Signatures des époux :

Fried. Faller
Maria Eggel

Signatures des témoins :

Théodore Eschmann
Geurt Kramer

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 382

Chaillot et Chautems

Nom et profession de l'époux :

1° Chaillot, Charles, garçon charcutier,

Lieu d'origine et de domicile :

de Choisy et de la Côte aux Fées (Nantes) domicilié à Lausanne,

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Poliez-le-Grand le seize avril mil huit cent quatre-vingt-

Noms, profession et

fils de Pierre Henri fidèle Chaillot, agriculteur,

domicile des parents :

et de Rosine née Métraux, la femme, domiciliés à Poliez-le-Grand,

Nom et profession de l'épouse :

2° Chautems, Mina, cuisinière,

Lieu d'origine et de domicile :

de Haut-Vully (Fribourg) domiciliée à Lausanne,

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Vallamand le vingt-sept octobre mil huit cent quatre-vingt-

Noms, profession et

fille de Louis Samuel Chautems, décédé

domicile des parents :

et de Sophie Sidette Louise née Tombez, la veuve, à Lausanne,

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Haut-Vully, Côte aux Fées, le Sentier et le Buisson, les vingt-cinq, vingt-six et vingt-sept août mil neuf cent dix

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux
Permis de mariage.
Certificats de publication du
Sentier, Buisson, Côte aux Fées, Haut
Vully & Lausanne.

Signatures des époux :

Chaillot Charles
Mina Chaillot

Signatures des témoins :

Nancy Chaillot à Poliez-le-Grand
L. Chautems à Remens.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à l'Etat Civil du Sentier
La Côte aux Fées & motifs.

Imp. H. Vallotton, Gues & Co, rue de la Louve, 2.

N° 383

Reymond et Austin
née Moulton

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-un Septembre mil neuf cent dix — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Reymond, Jacques-Henri, Professeur

de Genève domicilié à Lancy

célibataire

né à Genève le vingt novembre mil huit cent soixante-trois,

fils de Jean Etienne Reymond

et de Jeanne Marie Le Comte, décédés.

2° Austin née Moulton, Marie-Annette,

d'origine américaine domiciliée à Lancy

Veuve de Arthur Allen Austin dès le dix-neuf août mil neuf cent-un

née à Barford (Canada) le dix mai mil huit cent soixante-une

filles de Charles Edward Moulton

et de Elvira Charité née Wheeler, décédée

Les publications ont eu lieu à Genève et Lancy, le vingt-sept août mil neuf cent dix

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux.

Promesse de mariage

Déclaration constatant le décès du 1^{er} mari de l'épouse.

Certificats de publication de Genève et Lancy

Communiqué: à l'Etat civil de Genève (C^o)

Signatures des époux :

Henry Reymond
Annette Reymond

Signatures des témoins :

Nelly de lais
Max Bourcart

Theodor F. Dwight, Agent Consulaire des Etats-Unis d'Amérique à Vevey

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Par jugement du Tribunal de 1^{re} instance de Genève, rendu en date du 21 septembre 1917 déclaré définitif et exécutoire le 11 décembre 1917, le mariage inscrit ci-contre, a été dissous par le divorce. Le Tribunal a fixé à — an le délai pendant lequel l'— ne pour — contracter un nouveau mariage.

Inscrit le 20 décembre 1917
L'officier de l'état civil :

[Signature]

Reçu par le notaire

N° 384

Haspar et Rohr

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui ~~vingt deux~~ ~~Septembre~~ ~~mil neuf cent dix~~ ~~mil huit cent quatre vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Haspar, Jakob,**

Concierge,

de Oberkulm (Argovie)

domicilié à Lausanne,

célibataire,

né à Suhr (Argovie) le cinq Janvier

mil huit cent huitante,

fil de Jakob Friedrich Haspar,

et de Verena Ursula née Künzelmann, les deux décédés,

2^o **Rohr, Clara,**

téléphoniste,

de Kunzenschwyl (Argovie)

domiciliée à Lausanne,

célibataire,

née à Yverdon le six février

mil huit cent huitante-cinq

fille de Edouard Rohr, contre-maître aux C. F. F.

et de Dorothée Emilie Melanie née Ramondperger, les deux à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Oberkulm, Kunzenschwyl & Lausanne, le trois

Septembre mil neuf cent dix.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Oberkulm, Kunzenschwyl & Lausanne.

Communiqué : à l'état civil de

Oberkulm & Kunzenschwyl.

Signatures des époux :

Jakob Haspar

Clara Haspar

Signatures des témoins :

Edouard Rohr

Alfred Haspar

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 385

Basset & Dony

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui ~~vingt-deux~~ ~~Septembre~~ ~~mil-neuf-cent-dix~~ ~~mil-huit-cent-quatre-vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Basset, Marc-Louis**, Charren,

de Goumoens-la-Ville, domicilié à Lausanne

veuf de Bertha Dony des le vingt-sept Janvier mil-neuf-cent-dix,

né à Goumoens-la-Ville le treize Septembre mil-huit-cent-soixante-neuf

fils de Jean-Emanuel Basset, décédé,

et de Marie née Vignières, en veuve à Goumoens-la-Ville.

2° **Dony, Marie**, Ménagère,

de Fozel (Caroux) domiciliée à Lausanne,

Célibataire,

née à Lausanne le deux Mai mil-huit-cent-soixante-six

fille de François-Louis Dony, Marchand de bois, à Monthéron,

et de Louise Imhof, de femme, décédée.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Goumoens-la-Ville & Fozel, les six sept dix-neuf & vingt deux mil-neuf-cent-dix.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

acte de naissance de l'Epoux

acte de décès de la femme de l'Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de
Goumoens-la-Ville, Fozel & Lausanne

Communiqué: à l'Etat Civil d'Echallens

à Fozel.

Signatures des époux :

Basset Louis

Basset Marie

Signatures des témoins :

W. J. Blau

J. H. D. ... } à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 386

Cornu et Anzemet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-deux Septembre mil neuf cent-dix ~~mil huit cent quatre-vingt-~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Cornu, Henri-Julien, Journalier

de Mutaux domicilié à Landanne

célibataire

né à Landanne le deux Octobre mil huit cent huitante-sept

fils de Julien Charles Cornu, employé de commerce,

et de Anna Lucie née Blanc, sa femme, les deux à Landanne.

2° Anzemet, Hélène,

de Oumont-Derruz domiciliée à Landanne

célibataire

née à Oumont-Derruz le cinq Octobre mil huit cent huitante-neuf

fille de François Anzemet, décédé,

et de Louisa née Guerin, sa veuve, à Lavey

Les publications ont eu lieu à Landanne, Oumont-Derruz et Mutaux, les trente-un mai et quatre Juin mil neuf cent-dix.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Mutaux, Oumont-Derruz & Landanne

Communiqué : à l'Etat civil de

Provence & Oumont-Derruz

Signatures des époux :

H. Cornu

Hélène Cornu

Signatures des témoins :

Marié Rey à Landanne

Robert alle à Vézère

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 387

Guillemain et Blanc

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

6-34
Aujourd'hui vingt-deux Septembre mil neuf cent dix — mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Guillemain, Charles-Louis-Constant**, marier

de Cordonay — domicilié à Landanne —

Veuve de Jeanne Esther Bolomey, née le six Janvier mil neuf cent dix —

né à Pilly le vingt Juillet — mil huit cent septante trois, —

fils de Charles Louis Guillemain, ancien charbon, à Landanne, —

et de Pauline Caroline Emichette née Kullburo, décédée, —

2° **Blanc, Alice Hortense**, —

de Landanne — domiciliée à Landanne, —

célibataire, —

née à Landanne le trente-un Août — mil huit cent septante-six —

filie de Jean Frédéric Blanc, décédé, —

et de Marie Fanny Billonnet née Pache, la Veuve, à Chailly —

Les publications ont eu lieu à Cordonay & à Landanne, le premier Septembre mil neuf cent dix —

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

acte de naissance des Epoux —

acte de décès de la 1^{re} femme de l'Epoux —

Promesses de mariage —

Certificat de publication de Cordonay —

Landanne. —

Communiqué : à l'Etat civil de Cordonay —

Signatures des époux :

Guillemain Louis
Alice Guillemain

Signatures des témoins :

H. Pomeroyre
Garniel Galoisberg
les deux à Landanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 388

**Briaux alias Dupertuis
et Biri.**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt deux Septembre mil neuf cent dix ~~mil huit cent quatre-vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Briaux alias Dupertuis, Paul Louis**, Employé
B.C.V.

de Villeneuve et d'Ormont-Dessous, domicilié à Lanzanne,

célibataire

né à Belmont s/ Pully le vingt-sept Janvier — mil huit cent huitante-sept

fils de Etienne Briaux alias Dupertuis, décédé,

et de Françoise Suzanne née Linder, sa veuve, à Lanzanne.

2° **Biri, Emma**,

de Rüschegg (Gene) domiciliée à Lanzanne,

célibataire,

née à Cordier s/ Vevey le vingt-cinq Juin — mil huit cent huitante-cinq,

fille de Henri Rodolphe Louis Biri

et de Adèle Pauline née Dubuis, les deux décédés.

Les publications ont eu lieu à Lanzanne, Villeneuve, Ormont-Dessous - Rüschegg
les six, huit & neuf Aout mil neuf cent dix.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux.

Première de mariage.

Certificats de publication de
Villeneuve, Ormont-Dessous - Rüschegg

Communiqué : à l'Etat Civil de Villeneuve
Ormont-Dessous & Rüschegg.

Signatures des époux :

Briaux
E. Briaux

Signatures des témoins :

Milliquet
St. Metel à Lanzanne.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 389

Thuillard et Gilliéron née Jaquillard

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt deux Septembre mil neuf cent dix mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Thuillard, Henri Samuel, Charbon,**

de Froideville domicilié à Landanne,

divorcé de Caroline Maximine Christin dès le vingt trois Décembre mil neuf cent neuf

né à Escherins sur Lutry, le treize décembre — mil huit cent Soixante sept

fils de Jean Samuel Thuillard, décédé,

et de Henriette Amélie née Crétinoud, sa Veuve, à Landanne,

2° **Gilliéron née Jaquillard, Adèle Louise,**

de Corcelles-le-Jorat domiciliée à Landanne,

veuve de Louis Gilliéron, dès le trente Juin mil neuf cent trois,

née à Yverdon le sept Mai — mil huit cent Soixante cinq

fille de Victor Jaquillard,

et de Suzette née Pilet, ses deux décedés,

Les publications ont eu lieu à Landanne, Froideville & Corcelles-le-Jorat, les treize et quinze août mil neuf cent dix.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

acte de naissance des Epoux

acte de mariage des Epoux avec

mention du divorce

Acte de décès du mari des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Froideville Corcelles-le-Jorat Landanne

Communiqué: à l'Etat civil à

Poliez-le-Grand & Rommaz

Signatures des époux :

Henri Thuillard
Louise Thuillard

Signatures des témoins :

Y Jaquillard
Belleme Brunard Landanne

L'officier de l'état civil :



N° 390

Renaud et Bourlond

Nom et profession de l'époux :

1^o **Renaud, Aimé-Frank-Léonard, Boulangère,**

Lieu d'origine et de domicile :

de **St Georges** domicilié à **St Georges,**

Etat civil :

Célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à **St Georges** le **dix-sept novembre** mil huit cent **huitante-trois.**

Noms, profession et

fil de **Monsieur Eugène Renaud, agriculteur à St Georges,**

domicile des parents :

et de **Mme Marie Louise Eugénie née Renaud,**

Nom et profession de l'épouse :

2^o **Bourlond, Elisa, Couturière,**

Lieu d'origine et de domicile :

de **Vuitry** domiciliée à **Villeneuve (Fribourg)**

Etat civil :

Célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à **Lucens** le **trente novembre** mil huit cent **huitante-neuf**

Noms, profession et

fille de **Daniel Bourlond, tailleur de pierre, à Villeneuve,**

domicile des parents :

et de **Honorine née Nicolas**

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à **St Georges, Vuitry & Villeneuve, les dix & onze**
sept mil neuf cent dix.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'état civil de Longjumeau

Signatures des époux :

Frank Renaud boulangère
Elisa Renaud

Signatures des témoins :

Louis Bourlond, à Villeneuve
Henri Renaud à St Georges.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à l'Etat Civil de Longjumeau

Dion & Surpierre,

Imp. H. Vallotton, Guez & C^o, rue de la Louve, 2

N° 391

Rochat & Cellier

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-deux septembre mil neuf cent dix ~~mil huit cent quatre-vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Rochat, Albin, Agriculteur,

de lieu domicilié à Corronay

célibataire

né aux Charbonnières le dix-huit juillet mil huit cent huitante-un,

fils de Alfred Rochat, agriculteur,

et de Lydie née Colomb, domiciliés à Corronay

2° Cellier, Juliette Adèle, Ménagère,

de Nods (Berne) domiciliée à Nods,

célibataire,

née à Nods le trente juillet mil huit cent huitante-quatre,

fille de feu Aimé Cellier,

et de Marie Elise née Bernay, à Nods,

Les publications ont eu lieu à Nods le dix, à Corronay au lieu le sept Septembre mil neuf cent dix.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

autorisation de l'état civil de Corronay

Signatures des époux :

Albin Rochat

Juliette Rochat

Signatures des témoins :

Emma Cellier à Nods (Berne)

Gantier à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature of the official]

Communiqué : à l'Etat Civil de Corronay,

le lieu à Nods

Par jugement du Tribunal... de...
dist. de Lausanne, rendu
en date du 23 avril 1928, déclaré
définitif et exécutoire le 24 juin
1928, le mariage inscrit ci-contre
a été dissous par le divorce.
Le Tribunal a fixé à ... an. le
délai pendant lequel l.
ne pourr... contracter un nouveau
mariage.

Lausanne, le 14 juillet 1928.
L'officier de l'état civil:

[Signature]

N° 392

Bullet et Marra

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-trois Septembre mil neuf cent dix ~~mil huit cent quatre-vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Bullet, Auguste-Abel**, Docteur en médecine,

de Estevarez-le-Lac (Fribourg) domicilié à Estevarez-le-Lac,

célibataire,

né à Missey (Vaud) le huit Août mil huit cent soixante-neuf

fil de Louis Auguste Jérôme Bullet propriétaire à Estevarez

et de Jeanne Julie née Bizio, veuve.

2^o **Marra, Alicia**,

de Buenos-Aires (Amérique) domiciliée à Buenos-Aires.

célibataire,

née à Bergamino (Buenos-Aires) le vingt-quatre Juin mil huit cent quatre-vingt-dix.

filles de Felipe Marra, Docteur en médecine,

et de Mercedès née Ruiz, les deux à Buenos-Aires.

Les publications ont eu lieu à Estevarez-le-Lac le sept Septembre mil neuf cent dix

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'Etat civil d'Estevarez
-le-Lac.

Communiqué : à l'Etat civil d'Estevarez
-le-Lac.

Signatures des époux :

A. Bullet
Alicia Bullet

Signatures des témoins :

Mercedes Ruiz de Marra
Felipe M. Marra
les deux à Buenos-Aires

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 393

Gavard-Boilly et Chavan

Nom et profession de l'époux :

Aujourd'hui vingt quatre Septembre mil neuf cent dix mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Gavard-Boilly, Jean-Charles Gabriel, ^{Métier de dentiste}

Lieu d'origine et de domicile :

de Genève domicilié à Lausanne,

Etat civil :

célibataire,

Lieu et date de la naissance :

né à La Chaux-de-Fonds le quinze Janvier mil huit cent huitante-trois,

Noms, profession et

filz de Gabriel Edmond Gavard-Boilly, Horloger,

domicile des parents :

et de Joséphine Philomène Restha Castella, domiciliés à Genève,

Nom et profession de l'épouse :

2° Chavan, Jeanne-Rose, ^{gèle de magasin}

Lieu d'origine et de domicile :

de Epalinges domiciliée à Lausanne,

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Lausanne le vingt huit Juillet mil huit cent huitante

Noms, profession et

fille de Georges Henri Chavan, ^{licé}

domicile des parents :

et de Jeanne Fumet de Sures, La Vierge, à Lausanne.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Genève & Epalinges, les vingt & vingt-deux deux mil neuf cent dix.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

acte de naissance de l'époux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Genève, Epalinges & Lausanne.

Communiqué: à l'Etat civil d'Epalinges,

& Genève (Ch).

Signatures des époux :

J. Gavard.
Jeanne Gavard.

Signatures des témoins :

A. Juillard }
Ch. Chavan } Lausanne.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 394

Roth et Sigrist née Ribí

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui ~~vingt-quatre septembre mil neuf cent dix~~ mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Roth, Samuel,** Commerçant,

de Grossaffoltern (Suisse) domicilié à Laudanne,

célibataire,

né à Montolieu près Morat, le quinze Décembre mil huit cent septante-sept,

fils de Samuel Roth

et de Marie Farnacht, les deux décédés.

2^o **Sigrist née Ribí, Ida Maria,** Coiffeuse,

de Kriens (Lucerne) domiciliée à Laudanne,

divorcée de Vincent Sigrist, dès le vingt deux décembre mil neuf cent

née à Laudanne le vingt dix avril mil huit cent septante,

filie de Jean Jacques Ribí, décédé,

et de Barbara Friedrich, de Vevey, à Laudanne.

Les publications ont eu lieu à Laudanne, Grossaffoltern & Kriens, les vingt cinq, vingt six, vingt sept et premier septembre mil neuf cent dix

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

acte de naissance de l'époux.

acte de mariage de l'épouse avec mention du divorce.

Promesse de mariage.

Certificat de publication de Grossaffoltern, Kriens & Laudanne.

Communiqué : à l'état civil de Grossaffoltern & Kriens.

Signatures des époux :

Roth Samuel
Ida Roth - Ribí

Signatures des témoins :

Ch. Ribí à Berne
F. Schaffroth à Laudanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 395

Andres & Gluz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui ~~vingt-quatre Septembre mil neuf cent dix~~ ~~mil huit cent quatre-vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Andres, Jean,** Banier

de Guden mit Herzogenbuchsee (Bâle) domicilié à Bienne,

célibataire,

né à Reggwil Bâle le dix sept Février mil huit cent huitante-trois,

fils de Jean Andres, décédé,

et de Maria Anna née Lanz, à Bienne,

2° **Gluz, Sophie-Marie,**

de Reggwil (Bâle) domiciliée à Lausanne

célibataire,

née à Lausanne le premier Octobre mil huit cent huitante-cinq

filles de Arnold Gluz, forgeron,

et de Rosa née Schori, à Lausanne,

Les publications ont eu lieu à Bienne, Herzogenbuchsee, Reggwil, Lausanne, les vingt-neuf et trente août mil neuf cent dix.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

certificat de l'Etat civil de Bienne

Signatures des époux :

Jean Andres
Sophie Andres

Signatures des témoins :

Arnold Gluz
Otto Haenni } à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué: à l'Etat civil de Herzogenbuchsee, Reggwil et Bienne.

N° 396

Moginiet et Bovey

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Une jugement rendu le
30 décembre 1911 a déclaré définitif le
27 janvier 1912 le Tribunal civil au
siège de Courmayeur a dit sans que
le divorce le mariage ci-dessus.
Le divorce a été prononcé
en vertu de l'article 105 de la loi
féderale du 24 décembre 1874
Laudanne le 23 février 1912
L'Off. de l'état civil



Aujourd'hui vingt-quatre Septembre mil neuf cent dix ~~mil huit cent quatre vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1^o **Moginiet, Charles-Louis**, architecte,

de Chevailles d'Andon, domicilié à Laudanne,

célibataire,

né à Vevey le douze juillet mil huit cent septante-huit

fil de Henri Jules Charles Daniel Moginiet, décédé,

et de Emma Augusta née Ochs, la Veuve, à Laudanne.

2^o **Bovey, Lina**, sans profession,

de Cheseaux & de Romanel domiciliée à Laudanne,

célibataire,

née à Laudanne le vingt-quatre janvier mil huit cent huitante-huit

fille de Pierre Bovey, viticulteur,

et de Françoise Albertine Rosette née Kriey, la femme, à Laudanne.

Les publications ont eu lieu à Laudanne, Romanel, Cheseaux & Chevailles les
six, sept & huit Septembre mil neuf cent dix

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

acte de naissance de l'Époux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Chevailles,
Cheseaux, Romanel & Laudanne

Communiqué : à l'Etat Civil de Lucens

& Peille

Signatures des époux :

Charles Moginiet
Lina Bovey

Signatures des témoins :

Obachin Regamey
Gantier les deux à Laudanne

L'officier de l'état civil :



N° 397

Leonardi et Belvald

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui ~~vingt-dix Septembre mil neuf cent-dix~~ ~~mil huit cent quatre-vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Leonardi, Giuseppe,**

tailleur,

de Oleggio (Novare) Italie,

domicilié à Lausanne,

célibataire

né à Oleggio le vingt huit mai _____ mil huit cent septante-deux

fils de Carlo Leonardi

et de Caterina née Platini, les deux décédés,

2° **Belvald, Marie-Louise,**

couturière

de Blatten (Valais)

domiciliée à Lausanne

célibataire

née à Lausanne le quinze avril _____ mil huit cent septante-sept

filles de Bernard Belvald, domiciliée à Lausanne,

et de _____

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Blatten & Oleggio les dix-sept, dix-neuf
mai & deux juin mil neuf cent dix _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des époux

Promesses de mariage

Certificats de publication de
Oleggio, Blatten & Lausanne

Communiqué: à l'Etat civil de Kappel

& à la Chancellerie C^h

Signatures des époux :

Joseph Leonardi
Marie Leonardi

Signatures des témoins :

H. Falletti
G. Zorrelli } à Lausanne.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 398

Mégroz & Jeannetel-
-Gorjean

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-sept Septembre mil neuf cent dix ~~mil huit cent quatre-vingt~~
par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Mégroz, Marius**, Employé de fabrique,
de Lutry & Epesses domicilié à Lausanne,
célibataire

né au Mont de Lausanne le vingt-six Juin - mil huit cent huitante-cinq
fils de Honri Mégroz, bûcheron,
et de Rosalie née Savin, domiciliés à Lausanne.

2^o **Jeannetel-Gorjean, Rose-Olga**,
de Loche (Neuchâtel) domiciliée à Lausanne,
célibataire

née au Loche le vingt-six Septembre - mil huit cent huitante-cinq
fille de Lucien Ulysse Jeannetel-Gorjean
et de Anna Elisabeth née Rivet, décédée.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Le Loche, Epesses et Lutry, les quatre
cinq et dix deut mil neuf cent dix.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux
Première de mariage
Certificats de publication de Lutry
Epesses, Le Loche & Lausanne

Communiqué : à l'Etat Civil de
Lutry, Culley & Le Loche

Signatures des époux :

Mégroz Marius
Olga Mégroz

Signatures des témoins :

Alphonse Lauber
Madey les deux à Lausanne

L'officier de l'état civil :

H. Leclercq
scrip.

N° 399

Gardon et Eurchod

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt sept ~~Septembre~~ ~~mil neuf cent dix~~ ~~mil huit cent quatre vingt~~
vingt sept ~~septembre~~ ~~mil neuf cent dix~~ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Gardon, Charles-Ernest**, employé postal

de Vallorbe domicilié à Lausanne,

célibataire

né à Vallorbe le seize mars mil huit cent huitante six

fils de Alfred Jérémie Gardon, contre-maître,

et de Henriette Augustine née Golay, les deux à Vallorbe,

2° **Eurchod, Julia Louisa**, couturière,

de Dommarin & Villars-Biccardin domiciliée à Lausanne,

célibataire,

née à Lausanne le vingt Mai mil huit cent quatre vingt onze,

fille de Auguste André Eurchod

et de Jeanne Louise dite Louise née Rey, décédée

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Vallorbe, Dommarin et Villars-Biccardin
les vingt sept, vingt huit et vingt neuf Aout mil neuf cent dix.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

acte de naissance de l'époux

Consentement du tuteur de l'épouse

Promesse de mariage

Certificats de publication de Vallorbe

Dommarin, Villars-Biccardin & Lausanne

Communiqué : à l'état civil de Vallorbe

à Poliez-le-Grand

Signatures des époux :

Charles-Ernest Gardon
Julia Louisa Eurchod

Signatures des témoins :

J. Lüscher
Edouard Leemann

L'officier de l'état civil :

H. Lichaut
somp.

N° 400

Bron et Chambaz
née Charquais

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-sept Septembre mil neuf cent dix mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Bron, Jules-François, Conducteur aux T. L.

de Savigny & de Rieux, domicilié à Landanne,

célibataire,

né à Savigny le onze Décembre mil huit cent huitante-huit

fils de François Louis Bron, agriculteur à Lutry

et de Julie née Bolomey, sa femme, à Landanne

2° Chambaz née Charquais, Suzanne-Augustine,

de Cully & de Lutry domiciliée à Landanne, couturière,

Veuve de Robert Benjamin Chambaz dès le seize février mil neuf cent huit

née à La Tour de Peilz le cinq octobre mil huit cent septante-quatre

fille de François Louis Auguste Charquais, décédé,

et de Louise Henriette dite Charlotte Besson, sa femme, à La Tour de Peilz

Les publications ont eu lieu à Savigny, Rieux, Cully, Lutry & Landanne, le
trente juillet mil neuf cent dix

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Acte de décès de l'ami de l'Epouse

Procès-verbal de mariage

Certificats de publication de Savigny
Rieux, Cully & Lutry & Landanne

Communiqué : à l'état civil de Savigny

Cully, Lutry

Signatures des époux :

Jules François Bron
Augustine Bron

Signatures des témoins :

Maurice Blancy } Landanne
Jean Wasem }

L'officier de l'état civil :

H. Lechaux
rue

Par jugement du Tribunal des
districts de Lausanne, rendu
en date du 14 novembre 1917, déclaré
définitif et exécutoire le 15 décembre
1917, le mariage inscrit ci-contre,
a été dissous par le divorce.
Le Tribunal a fixé à un an le
délai pendant lequel le mari
ne peut contracter un nouveau
mariage.

Inscrit le 26 décembre 1917
L'officier de l'état civil :

J. Piret

N° 401

**Feldmann & Koffmann
ou Gofmann**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Le mariage religieux a été célébré
par le Grand Rabbin de Genève,
le 2 octobre 1910.

Aujourd'hui vingt-sept Septembre mil neuf cent dix — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Feldmann, Wladimir,** — Etudiant en médecine —

de Odesa (Russie) — domicilié à Lausanne —

célibataire —

né à Odesa le deux quatorze Janvier — mil huit cent huitante-sept —

fils de Israël Feldmann, commerçant à Cherson (Russie) —

et de Ester Anioua, sa femme —

2° **Koffmann soit Gofmann, Rioubov,** Etudiante en médecine —

de Bukow (Russie) — domiciliée à Lausanne —

célibataire —

née à Bukow le dix-neuf-trente-un Mars — mil huit cent huitante-neuf —

fille de Alina Koffmann soit Gofmann, Ingénieure à St-Petersbourg —

et de Anna née Sackträger, sa femme, —

Les publications ont eu lieu à Lausanne le dix Septembre mil neuf cent dix —

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux —

Promesses de mariage —

Certificat de publication de Lausanne —

Déclaration du Grand Rabbin de Genève —

Permis du Département de Justice —

Police. —

Communiqué : à —

Signatures des époux :

Feldmann Wladimir

Feldmann Rioubov

Signatures des témoins :

Calinoritch Catherine

Alloquilevsky Wladimir

L'officier de l'état civil :

H. Lehaut

rempl

N° 402

Botti et Rochat

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt-sept Septembre mil neuf cent dix*, ~~mil huit cent quatre-vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Botti, Leonello Carlo Alberto Arnaldo, Directeur de Garage*

d'origine *italienne* domicilié à *Mistretta (Sicile)*

célibataire

né à *Pontassieve (Florence) le dix-huit Août mil huit cent huitante-deux*

fils de *Brunone Botti, décédé,*

et de *Teresa née Cimatti, sa veuve, à Florence,*

2° *Rochat, Suzanne Louise,*

de *L'Abbaye* domiciliée à *Lausanne,*

célibataire,

née à *Rolle le premier mars mil huit cent huitante-sept*

fille de *David Henri Rochat, décédé,*

et de *Angélique-Cécile née Bernay, sa veuve, à Lausanne.*

Les publications ont eu lieu à *L'Abbaye, à Lausanne et Mistretta les vingt-un et trente-un Juillet mil neuf cent dix.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Mistretta, L'Abbaye et Lausanne

Communiqué : à *l'Etat civil de L'Abbaye*

et à la Chancellerie de

Signatures des époux :

Botti Leonello

Suzanne Botti

Signatures des témoins :

A. Raymond à Lausanne

Fausto Selati à Florence.

L'officier de l'état civil :

H. Lichaut
comp.

Imp. H. Vallotton, Goux & Co, rue de la Louve, 2.

N° 403

Cothéary & Verraz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-neuf Septembre mil neuf cent dix — mil huit cent quatre-vingt —
par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Cothéary, Constant-Ulysse, bonnetier,
de Bronles & Compiègne domicilié à Landanne,
célibataire,

né à Bronles le trente mars mil huit cent huitante-sept
fils de François Louis Cothéary, agriculteur, à Chaux de Fonds,
et de Emma née Cachin, sa femme, décédée,

2° Verraz, Léa-Marie, lingère,
de Chabroy domiciliée à Landanne,
célibataire,

née à Chabroy le neuf juillet mil huit cent huitante-neuf
fille de Constant Frédéric Verraz, agriculteur
et de Marie Christine née Christinaz, domiciliés à Landanne.

Les publications ont eu lieu à Landanne, Compiègne, Bronles & Chabroy, les treize
quatorze & quinze Septembre mil neuf cent dix.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des époux.
Promesse de mariage.
Certificats de publication de
Bronles, Compiègne, Chabroy & Landanne

Communiqué: à l'état civil de
Bronles & Compiègne.

Signatures des époux :

Ulysse Cothéary.
Léa Cothéary

Signatures des témoins :

Et Savancky René
Alf. Delisle les deux à Landanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 404

Gaillard et Perrier

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui ~~vingt-neuf~~ Septembre mil ~~neuf cent-dix~~ mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Gaillard, Jean-Aloïs**, Imprimeur,

de Ossières (Vaucluse) domicilié à Laudanne,

Célibataire

né à Orgele le vingt-neuf Novembre mil huit cent septante-trois, 1873 /.

fils de Joseph-Alexis Gaillard, ancien menuisier

et de Marie Pauline née Michelod, sa femme, les deux à Laudanne,

2° **Perrier, Maria-Caterina**, Repasseuse,

de St Pierre-Chandieu (Isère) France domiciliée à Laudanne,

Célibataire,

née à Orgele le six-huit Avril mil huit cent huitante-trois,

fille de Benoit Perrier (domicile inconnu)

et de Emilie Guise née Guignard, décédée

Les publications ont eu lieu à Laudanne, Ossières & St Pierre-Chandieu, les premier, deux & quatre Septembre mil neuf cent-dix.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

acte de décès de la mère de l'épouse

et déclaration d'absence du père.

Promesse de mariage.

Certificats de publication de
Ossières, St Pierre-Chandieu & Laudanne

Communiqué : à l'Etat civil de

Ossières & à la Chancellerie de

Signatures des époux :

H. Gaillard
Catherine Gaillard

Signatures des témoins :

Michelod Pierre à St Pierre
Marie à Laudanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N^o 405**Theintz et Chollet**

Nom et profession de l'époux :

Aujourd'hui vingt-neuf Septembre mil neuf cent dix — ~~mil huit cent quatre-vingt-~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Theintz, Ami Jules**, — Chauffeur d'automobiles,

Lieu d'origine et de domicile :

de Pizy — domicilié à Lausanne,

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Bougy-S-Martin le dix Décembre — mil huit cent huitante-sept,

Noms, profession et

fils de Daniel François Theintz, décédé,

domicile des parents :

et de Aliza Romette née Golaz, sa veuve, à Monthevard,

Nom et profession de l'épouse :

2^o **Chollet, Louise-Amélie**, — Couturière,

Lieu d'origine et de domicile :

de Muricon — domiciliée à Palézieux Village

Etat civil :

Célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Palézieux le vingt-huit Mai — mil huit cent huitante six

Noms, profession et

fille de Jules Louis Chollet

domicile des parents :

et de Louise dite Elide née Monnard, décédée

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Pizy, Muricon & Palézieux, le vingt-cinq
vingt-six jour mil neuf cent dix.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des EpouxPromesse de mariageCertificat de publication de PizyMuricon, Lausanne & Palézieux.Communiqué : à l'état civil de Pizy& Palézieux.

Signatures des époux :

Jules Theintz
Amélie Theintz

Signatures des témoins :

Emort Yaccoud
F. Andrieu

L'officier de l'état civil :



N° 406

Bavaud et Delisle

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-neuf Septembre mil neuf cent dix, mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Bavaud, François Emmanuel**, *cordonnier*

de *Bottens* domicilié à *Luzerne*

célibataire

né à *Luzerne* le sept août mil huit cent quatre-vingt-onze,

fils de *Marcel Emmanuel Bavaud, cordonnier, à Luzerne*

et de *Adèle née Bavaud, sa femme, séciée*

2° **Delisle, Alice-Lina**, *modiste*

de *Froidville* domiciliée à *Luzerne*

célibataire

née à *Chereaux* le vingt-huit Septembre mil huit cent quatre-vingt-onze,

fille de *Alexis Delisle, cordonnier*

et de *Angéline Henriette Adèle née Brocard, sa femme, lit deux à Luzerne*

Les publications ont eu lieu à *Luzerne, Froidville & Bottens*, le *huit* août mil neuf cent dix.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

acte de naissance de l'époux

Consentement au père de l'époux

des époux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Bottens, Froidville & Luzerne

Communiqué : à l'Etat Civil à

Polier-le-Grand

Signatures des époux :

F. Bavaud

Alice Bavaud

Signatures des témoins :

François Lager

Alexis Delisle

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 407

Fayet & Elot

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui ~~vingt-neuf~~ ~~Septembre~~ ~~mil neuf cent dix~~ ~~mil huit cent quatre-vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Fayet, Charles-Henri,** employé aux P.P.

de Forêt et de Savigny, domicilié à Lardanne,

veuf de Julie Jenny Escoud dès le trente avril mil neuf cent neuf

né à Mont-Lardanne le quinze Mars mil huit cent huitante-trois,

fils de Mme Fayet, concierge,

et de Marie Amélie née Bergerand, sa femme, les deux à Lardanne,

2° **Elot, Elise-Alice,** Cuisinière,

de Cutilles, domiciliée à Cutilles,

célibataire,

née à Cutilles le quinze avril mil huit cent huitante-six,

fille de Charles Elot, agriculteur,

et de Eugénie née Rey, sa femme, domiciliés à Cutilles,

Les publications ont eu lieu à Lardanne, Cutilles, Savigny & Forêt, les trente, trente-un, deux et premier Septembre mil neuf cent dix.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux

acte de décès de la femme de l'Epoux

Promesses de mariage,

Certificats de publication de Forêt,

Savigny, Cutilles & Lardanne.

Communiqué: à l'état civil de Forêt,

Savigny & Lardanne.

Signatures des époux :

Fayet Charles

Fayet Alice

Signatures des témoins :

Francois Laager

Fayet Fernand

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 408

Hoellfritsch et Morville

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-neuf Septembre mil neuf cent dix ~~mil huit cent quatre-vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Hoellfritsch, Guillaume Hermann-Louis,**

de Chandonnay & Mozey domicilié à Landanne, Belieur,

célibataire,

né à Gadenpeth (Russie) le quatre-vingt seize Juin mil huit cent septante-dix,

fils de Louis Hoellfritsch, assistant-médecin,

et de Elisabeth née Foys, sa femme, à Sibau (Provinces-Baltiques)

2^o **Morville, Jenny-Joséphine-Noël,** couturière,

de Paris (1^{er} arr^t) domiciliée à Landanne,

célibataire

née à Nouvelle-Orléans, le vingt-cinq Décembre mil huit cent huitante-trois,

fille de feu Joseph Morville,

et de Suzanne Perrin, sa veuve, à Landanne.

Les publications ont eu lieu à Landanne, Chandonnay & Paris, les premier, deux & trois Septembre mil neuf cent dix.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des époux

acte de décès du père de la fiancée

Consentement de la mère

Promesse de mariage

Certificats de publication de Chandonnay

Paris & Landanne

Communiqué : à l'état civil de Landanne

& par & à la Chancellerie de

Signatures des époux :

G. Hoellfritsch

J. Hoellfritsch

Signatures des témoins :

L. Bernard

P. Bernard } à Landanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 409

Clavel et Blanchet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-neuf Septembre mil neuf cent dix ~~mil huit cent quatre-vingt-~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Clavel, Edmond-Samuel,** Jardinier

de Aigle domicilié à Laudanne

célibataire

né à Aigle le vingt-neuf Mai mil huit cent huitante-huit,

fil de Louis Samuel Clavel, décédé,

et de Adèle Louise Buttin, du Veuve, à Aigle.

2° **Blanchet, Lina,** Cuisinière

des Clees domiciliée aux Clees

célibataire

née aux Clees le sept Juillet mil huit cent huitante-deux,

filie de Gustave Blanchet, agriculteur,

et de Elise née Blanchet, du femme, domiciliés aux Clees.

Les publications ont eu lieu à Laudanne le seize à Aigle & aux Clees le quatorze
Septembre mil neuf cent dix

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication d'Aigle
& Romainvotier (des Clees) Laudanne

Communiqué: à l'Etat civil d'Aigle

& Romainvotier

Signatures des époux :

Edmond Clavel
Lina Clavel

Signatures des témoins :

Louis Fleury à Laudanne
Elyse Blanchet à Romainvotier

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 410

Mazson et Maillard

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui trente Septembre mil neuf cent dix _____ mil huit cent quatre-vingt-

_____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Mazson, Gustave,** _____ Juge Cantonal, _____

de Veysaux _____ domicilié à Xandanne, _____

célibataire _____

né à Morgez le treize Octobre _____ mil huit cent quarante-neuf _____

fils de Charles Louis aimé Mazson _____

et de Marie Morgez, sa femme, les deux décédés, _____

2° **Maillard née Borel, Léa-Vermina,** _____

de Chevallaz d'Oron _____ domiciliée à Xandanne, _____

divorcée de Félix Benjamin Maillard dès le trente-un Octobre mil huit cent quatre-vingt-treize _____

née à Vevay, le vingt-huit Mai _____ mil huit cent soixante-neuf, _____

fille de Charles Edouard Borel, représentant de Commerce, _____

et de Laure Constance née Gicoud, sa femme, les deux à Xandanne, _____

Les publications ont eu lieu à Veysaux, Chevallaz & Xandanne, les treize & quinze
Septembre mil neuf cent dix. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

_____ Actes de naissance des Epoux _____

_____ Acte de mariage de l'Epouse avec
mention du divorce _____

_____ Promesses de mariage _____

_____ Certificat de publication de
Veysaux, Chevallaz & Xandanne _____

_____ Communiqué : à l'Etat Civil de Montreux

à Oron. _____

Signatures des époux :

G. Mazson.

L. Maillard.

Signatures des témoins :

J. Blanc } à Xandanne
Ch. Pallat }

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 411

Thuillard & Mercier

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui premier Octobre mil neuf cent - dix mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Thuillard, Alfred-Edouard**, employé postal,

de Froideville domicilié à Landanne,

célibataire

né à Landanne le dix-sept Aout mil huit cent huitante-quatre,

fils de Constant Thuillard, décédé,

et de Antoinette née Grandaz, veuve, à Landanne.

2° **Mercier, Louise-Georgine**, femme de chambre,

de Lugrin | Haute Savoie | domiciliée à Landanne

célibataire

née à Lugrin le trois Janvier mil huit cent huitante-six

fille de Marianne Mercier, à Landanne.

et de

Les publications ont eu lieu à Landanne, Froideville & Lugrin, les vingt-cinq et vingt-six Aout mil neuf cent-dix

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

acte de naissance de l'Épouse

Consentement de la mère de l'Épouse

Promesse de mariage

Certificats de publication de Landanne, Froideville & Lugrin.

Communiqué: à l'Etat civil de Poligny-le-Grand & à la Chancellerie Cg

Signatures des époux :

A. Thuillard
L. Mercier

Signatures des témoins :

Victor Louis à Bonne
M. Baudouin à Landanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 412

Heiz et Jaquenoud

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui trois octobre mil neuf-cent-dix ~~mil huit-cent quatre-vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Heiz, Charles-Paul, Employé lithographe

de Reinach (Argovie) domicilié à Lausanne

célibataire

né à Muhlen (Argovie) le seize Avril mil huit cent septante-trois,

fil de Elizabeth Heiz, décédée

et de _____

2° Jaquenoud, Alice-Marie-Emma,

de Ecublens domiciliée à Renens

célibataire

née à Renens le vingt-sept Décembre mil huit cent soixante-cinq

fille de François Louis Jaquenoud, décédé,

et de Augustine Jeannette née Rouffy, la Veuve, à Renens.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Reinach, Ecublens & Renens, les huit et neuf Septembre mil neuf-cent-dix.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux.

Promesse de mariage.

Certificats de publication de Reinach, Ecublens, Renens et Lausanne.

Communiqué : à l'Etat Civil de Reinach

Ecublens & Prilly

Signatures des époux :

Charles Heiz

Alice Heiz

Signatures des témoins :

Jeanne Guignard Prilly
Paul Jaquenoud Renens

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 413

Estoppay et Müller

Nom et profession de l'époux :

Aujourd'hui quatre Octobre mil neuf cent dix ~~mil huit cent quatre-vingt-~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Estoppay, Louis-Samuel,** employé de magasin

Lieu d'origine et de domicile :

de Granges près Marnand domicilié à Landanne

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Granges le dix Octobre mil huit cent huitante-trois

Noms, profession et

fils de Samuel Estoppay, agriculteur,

domicile des parents :

et de Elida née Pittet, sa femme, domiciliés à Granges-Marnand,

Nom et profession de l'épouse :

2^o **Müller, Elira,** ménagère,

Lieu d'origine et de domicile :

de Villigen (Croatie) domiciliée à Landanne,

Etat civil :

Célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Villigen le deux Septembre mil huit cent huitante-huit

Noms, profession et

fille de Philippe Müller, charpentier,

domicile des parents :

et de Elisabeth née Baumann, sa femme, domiciliés à Villigen

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Landanne, Granges & Villigen, les treize & quatorze
Septembre mil neuf cent dix.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Granges, Villigen & Landanne

Communiqué : à l'état civil de Granges

& Villigen.

Signatures des époux :

Samuel Estoppay

Elira Estoppay

Signatures des témoins :

Blanc & Landanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 414

Dumoulin et Grandjean
née Collet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatre Octobre mil neuf cent dix mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Dumoulin, François-Louis, Tailleur

de Bagnes (Valais) domicilié à Lausanne,

célibataire

né à Chablès-Bagnes le seize mai mil huit cent huitante-trois

fils de François Dumoulin, agriculteur,

et de Louise née Fillion, sa femme, domiciliés à Chablès.

2° Grandjean née Collet, Bertha-Lucie,

de Belleveve domiciliée à Lausanne,

veuve de Victor Grandjean dès le dix juin mil neuf cent neuf

née à Coublens le vingt-un janvier mil huit cent septante-neuf

fille de Paul Collet

et de Julie née Lambert, décédée.

Les publications ont eu lieu à Bagnes, Belleveve & Lausanne, les douze & treize
Septembre mil neuf cent dix

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

acte de décès du 1^{er} mari de l'Épouse

Première de mariage.

Certificats de publication de Bagnes

Belleveve & Lausanne

Communiqué : à l'Etat civil de Bagnes

& Constantine.

Signatures des époux :

François Dumoulin

Bertha Dumoulin

Signatures des témoins :

Ruylla Pierre } Lausanne

Ayrols } Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Par jugement du Tribunal de...
district de Lausanne, rendu
en date du 30 novembre 1925, déclaré
définitif et exécutoire le 20 décembre
1925, le mariage contracté contre
a été dissous par le divorce.
Le Tribunal a fixé à ... le
délai pendant lequel l'
ne pourra contracter un nouveau
mariage.
Lausanne, le 15 Janvier 1926.
L'officier de l'état civil

L. Ballif

R. du 21. 5. 26.

N° 415

Eich et Arnaud

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatre Octobre mil neuf cent dix — mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Eich, Frédéric-Edouard, — Employé aux E. P. F. —

de Echichens, — domicilié à Landanne, —

célibataire, —

né à Landanne le treize Septembre — mil huit cent huitante-six —

fils de Edouard Eich, menuisier à Landanne, —

et de Adèle Jenny née Geise, sa femme, décédée. —

2° Arnaud, Jeanne-Louise, — Demoiselle de magasin, —

de Oron-le-Châtel — domiciliée à Landanne, —

célibataire —

née à Landanne le seize Septembre — mil huit cent huitante-sept —

fille de Henri Frédéric Arnaud, menuisier —

et de Eliza née Muller, sa femme, à Landanne. —

Les publications ont eu lieu à Landanne le trois, à Oron-le-Châtel & Echichens le quatre Septembre mil neuf cent dix. —

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Promesses de mariage. —

Certificats de publication de Echichens, Oron-le-Châtel & Landanne

Communiqué: à l'état civil d'Oron
Vufflens-le-Château. —

Signatures des époux :

Edouard Eich

Jeanne Eich

Signatures des témoins :

H. Arnaud

Henri Boatar

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 416

RoCHAT & MarGOT

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatre octobre mil neuf cent dix ~~mil huit cent quatre vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o RoCHAT, Jean Charles Eugène, sculpteur,

de L'abbaye et du lieu domicilié à Loudan,

célibataire,

né à Loudan le seize mai mil huit cent septante-huit

fils de Charles Jules RoCHAT, employé de bureau,

et de Jeanne Louise Elisabeth Gillet, sa femme, les deux à Loudan.

2^o MarGOT, Suzanne Augusta, couturière,

de Sainte Croix domiciliée à Loudan,

célibataire

née à Sennecey le vingt mai mil huit cent huitante-six

filles de Eugène Gustave MarGOT, décédé,

et de Louise Brun, sa veuve, à Loudan.

Les publications ont eu lieu à Loudan, l'abbaye de Lieu, Ste Croix - Les Garmyès les premier & deux septembre mil neuf cent dix.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

acte de naissance de l'épouse

Promesse de mariage

Certificat de publication de l'abbaye

Le lieu, Ste Croix, Les Garmyès Loudan

Communiqué : à l'Etat civil de L'abbaye

Le lieu & Ste Croix

Signatures des époux :

J. RoCHAT

S. MarGOT

Signatures des témoins :

Paul
Henri Richer

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 417

Légeret et Bolomey

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix Octobre mil neuf cent dix — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Légeret, Ernest-François, Electricien,

de Chêbres domicilié à Landanne,

célibataire

né à Landanne le douze Décembre — mil huit cent huitante-cinq —

fils de Samuel Légeret, employé aux Services industriels

et de Louise Feltre née Pittet, sa femme, les deux à Landanne,

2° Bolomey, Sophie-Alice, Cuisinière,

de Lutry & Fozel domiciliée à Landanne,

célibataire,

née à Lutry le dix-sept mai — mil huit cent huitante-quatre —

fille de Samuel Charles Bolomey, décédé,

et de Julie née Fornallaz, sa mère, à Landanne.

Les publications ont eu lieu à Lutry, Chêbres, Landanne & Fozel, les premier & trois Septembre mil neuf cent dix.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

acte de naissance de l'Époux

Promesses de mariage

Certificats de publication de Chêbres, Lutry, Fozel & Landanne

Communiqué : A l'état civil de Chêbres

Lutry & Fozel

Signatures des époux :

Ernest Légeret

Sophie Légeret

Signatures des témoins :

F. Fornallaz

Emil Légeret

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 418

Reymond et Testuz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix octobre mil neuf cent dix mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparé :

1° Reymond, Robert,

agent de police,

de Bretagne, L'abbaye et Le Chenit

domicilié à Loudunne,

Célibataire,

né à St Croix le vingt sept Avril

mil huit cent huitante neuf

fils de François Reymond, maître de pension,

et de Euphrasie née Delacour, sa femme, domiciliés à Bex,

2° Testuz, Marie,

femme de chambre,

de Puidoux, Forcel & Lutry

domiciliée à Loudunne

Célibataire

née à Puidoux le vingt trois novembre

mil huit cent huitante deux

fille de Louis Testuz, agriculteur,

et de Jeanne Louise née Bazzand, sa femme, domiciliés à Loudunne.

Les publications ont eu lieu à Loudunne, Bretagne, L'abbaye, Le Sentier & Le Bessard, Puidoux, Forcel & Lutry, les treize, quatorze, quinze et seize Septembre mil neuf cent dix.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Bretagne

L'abbaye, Le Sentier, Le Bessard, Puidoux

Forcel, Lutry Loudunne

Communiqué : à l'Etat Civil de Poliez

le Grand L'abbaye, Le Sentier, Chexbres

Forcel & Lutry

Signatures des époux :

Reymond

Marie Reymond

Signatures des témoins :

Testuz

Louis Gilliard

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 419

Berger et Roth

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix Octobre mil neuf cent dix ~~mil huit cent quatre vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Berger, Samuel, Jardinier,

de Fuhni (Berne) domicilié à Chailly-Village,

célibataire,

né à Yens le deux Décembre mil huit cent huitante,

fils de Jean Berger, tapissier

et de Céline Tröllli, sa femme, domiciliés à Lausanne.

2° Roth, Marie-Elisabeth,

de Grindelwald (Berne) domiciliée à Dietsch b/ Büren (Berne)

célibataire

née à Dietsch b/ Büren le deux Juin mil huit cent huitante-neuf

fille de Pierre Roth, agriculteur,

et de Elisabeth Schneider, sa femme, domiciliés à Dietsch

Les publications ont eu lieu à Fuhni, Grindelwald, Dietsch & Lausanne, les vingt et vingt-un Septembre mil neuf cent dix.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Fuhni, Grindelwald, Dietsch b/ B et

Lausanne

Communiqué : à l'état civil de Steffisburg

Grindelwald & Dietsch b/ B.

Signatures des époux :

Berger Samuel
Elisabeth Berger

Signatures des témoins :

Jean Berger à Lausanne
William Berger à Mülhausen

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 420

Doëlle a Dufey

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

6-13
Aujourd'hui dix Octobre mil neuf cent - dix ~~mil huit cent quatre vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Doëlle, Charles-Frédéric*, *Médicinaliste*

de *Laudanne*, domicilié à *Laudanne*,

célibataire,

né à *Laudanne* le vingt-un Décembre mil huit cent *huitante-deux*

fils de *Charles Frédéric Doëlle*,

et de *Félicité Henriette Marie Armann, décédée*,

2° *Dufey, Sophie-Lydie*, *grosse marchande*,

de *Palézieux* domiciliée à *Palézieux*,

célibataire,

née à *Palézieux* le premier Janvier mil huit cent *huitante-trois*,

fille de *Daniel Abram Frédéric Dufey, ingénieur*,

et de *Marie Johanna née Gahl, domiciliée à Palézieux*

Les publications ont eu lieu à *Laudanne et Palézieux*, le dix-sept Septembre mil neuf cent - dix.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

acte de naissance des Epoux

Première de mariage

Certificats de publication de

Laudanne & Palézieux.

Communiqué : *à l'Etat civil de Palézieux*

Signatures des époux :

Henri Doëlle

Sophie Doëlle

Signatures des témoins :

J. Ernst

H. Chevalley

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Imp. H. Vialon, Goux & Co, rue de la Louve, 3.

N° 421

Freymond et Payot.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui six octobre mil neuf cent dix mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Freymond, Gustave Aimand**, ingénieur,de Saint Cerges domicilié à Zurichcélibatairené à Dient-Batschard, le vingt-huit janvier mil huit cent huitante-sixfils de Eugène Freymond à St Cerges,et de Alène Lea née Carraud, née à St Cerges.2^o **Payot, Marguerite**,de Corcelles sur Concoise domiciliée à Lundanne,célibatairenée à Yverdon le trente-un juillet mil huit cent huitante-six,fille de Daniel Alphonse Payotet de Marianne Emma Buecht, à Lundanne.Les publications ont eu lieu à St Cerges, Zurich, Corcelles Lundanne,
le treize septembre mil neuf cent dix.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

autorisation de l'Etat civil de
Zurich

Signatures des époux :

G. Freymond
Marguerite Freymond

Signatures des témoins :

St Cerges
E. Freymond à St Cerges

L'officier de l'état civil :

Communiqué : à l'Etat civil de Zurich,
St Cerges et Concoise

N° 422

Genton et Pettavel

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui Sept Octobre mil neuf cent dix _____ mil huit cent quatre-vingt-

_____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Genton, Edouard-Louis,** _____ Porteur, _____

de Chandenne _____ domicilié au Biarriz, _____

célibataire, _____

né à Raen l'Étape | Vozges le dix-huit Janvier _____ mil huit cent huitante six, _____

fils de Louis Genton, porteur à Neuchâteau-Vozges, _____

et de Amélie Françoise mélanie née Bolesmeu, sa femme, _____

2^o **Pettavel, Laura-Pauline-Adèle,** _____

de Bôle Neuchâteau & de Landanne, _____ domiciliée à Landanne, _____

célibataire, _____

née à Landanne le vingt-quatre Janvier _____ mil huit cent huitante-cinq _____

fille de Emile Pettavel, ancien porteur à Landanne, _____

et de Caroline Hélène née Stelin, sa femme, _____

Les publications ont eu lieu à Landanne, Chandenne Le Sentier, Le Biarriz & Bôle, les vingt, vingt-un & vingt-deux Septembre mil neuf cent-dix _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'Etat civil du Biarriz

Signatures des époux :

E. Genton port.
Laura Pettavel

Signatures des témoins :

E. Genton à Neuchâteau-Vozges
Joseph Bolesmeu à Vernier

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à l'Etat civil de _____

Bôle & Le Sentier _____

Imp. H. Vallotton, Gues & Co, rue de la Loire, 2.

N° 423

Borel & Battiot

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

En vertu d'une déclaration déposée au
bureau du mariage les Epoux ci-dessus
ont passé contrat de mariage devant
M. Georges Besson, Notaire à Lyon, en
date du 6 octobre 1910.

Aujourd'hui huit Octobre mil neuf cent dix _____ mil huit cent quatre vingt

_____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Borel, Auguste**, _____ Docteur en droit, _____

d'origine française _____ domicilié à Paris (18^e arr^e) _____

célibataire, _____

né à Nice (Alpes maritimes) le quatorze Novembre _____ mil huit cent huitante, _____

fils de Auguste Borel, décédé, _____

et de Eugénie Valladier, de veuve, à Nice, _____

2° **Battiot, Lazarine-Jeanne**, _____

de Couilly | Rhône | France, _____ domiciliée à Landeranne, _____

Célibataire, _____

née à Landeranne le vingt-un juillet _____ mil huit cent quatre-vingt-onze, _____

filles de Adrien Battiot, décédé, _____

et de Mathilde Marthe née Cabane, de veuve, à Landeranne, _____

Les publications ont eu lieu à Landeranne, Paris et Couilly les treize, quinze seize
Septembre mil neuf cent dix, _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées:

_____ Actes de naissance des Epoux. _____

_____ Actes de décès du père de chacun des
Epoux & consentement de la mère. _____

_____ Promesses de mariage. - Certificats de
publication de Landeranne, Paris et Couilly

_____ Déclaration de l'ambassade de France. _____

_____ Permis du Département de Justice & Police

_____ Communiqué : à la Chancellerie C^{te}

Signatures des époux :

A. Borel
Lazarine Borel

Signatures des témoins :

Marguerite Cabane à Lyon
Georges Besson à Landeranne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 424

Renaud & Cloux

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui huit octobre mil neuf cent dix mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Renaud, Charles, Employé aux T. L.

de Gimel & St Georges domicilié à Lausanne,

célibataire

né à Bex le vingt quatre Mai mil huit cent quatre-vingt dix

fils de Jules Alfred Renaud, décédé,

et de Marie Eliza née Demantier, sa veuve à Monthey

2° Cloux, Emma-Ida, Couturière

de L'Isle domiciliée à Lausanne,

célibataire

née à Lausanne le vingt sept octobre mil huit cent huitante trois,

fille de Jules Louis Cloux, décédé,

et de Marie Charlotte Suzette née Gibaud, sa veuve, à Lausanne,

Les publications ont eu lieu à Gimel, St Georges, L'Isle & Lausanne, les quinze & seize Septembre mil neuf cent dix.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

acte de naissance de l'époux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Gimel

St Georges, L'Isle & Lausanne

Signatures des époux :

Renaud Charles
Emma Renaud

Signatures des témoins :

Julia Fuzan, à Merges
Emile Ganaz, à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à l'Etat Civil de Gimel

Longjumeau & L'Isle

Par jugement du Tribunal de Lausanne, rendu en date du 27 novembre 1923, déclaré définitif et exécutoire le 26 février 1924, le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le divorce. Le Tribunal a fixé à deux ans, le délai pendant lequel l'époux ne pourra contracter un nouveau mariage.

Lausanne, le 8 mars 1923.

L'officier de l'état civil :

H. Leihaut

R. du 10.3.23

Imp. H. Vallotton, Gress & C., rue de la Louve, 2

N° 425

Moor et Picot

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui huit Octobre mil neuf cent dix mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Moor, Robert-Adolf**, Ingénieur civil,

de Verdammwald (Argovie) domicilié à Zurich,

célibataire,

né à Burgdorf (Berne) le trente mai mil huit cent huitante-trois,

fils de Jakob Adolf Moor, négociant,

et de Maria Uhler, ses deux à Berne,

2^o **Picot, Anna-Louise Ida**,

de Quillier domiciliée à Lausanne,

célibataire,

née à Lausanne, le six juillet mil huit cent huitante-huit

fille de Charles Georges Picot décédé

et de Catherine Rothgeb, à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Zurich, Verdammwald, Quillier et Lausanne, le huit, neuf et dix Septembre mil neuf cent dix.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

autorisation de l'état civil de Zurich.

Signatures des époux :

R. A. Moor
Anna Picot

Signatures des témoins :

J. von Tschudi à Zurich
Picot à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à l'état civil de Zurich, Verdammwald & Quillier.

N° 426

6-395

Gazmann et Moulin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui huit Octobre mil neuf cent dix. mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Gazmann, Eduard-Friedrich-Wilhelm**, Propriétaire d'imprimerie

de Solothurn domicilié à Bienne,

divorcé de Léa-Sara née Cordat, ad le neuf Mars mil neuf cent dix,

né à Bienne le vingt-trois Janvier mil huit cent septante-trois,

fils de Franz Wilhelm Gazmann, décédé,

et de Rodolphe née Balmer à Bienne.

2° **Moulin, Pauline-Berta**, demoiselle de magasin

de Lausanne domiciliée à Lausanne,

célibataire

née à Bienne le vingt-cinq novembre mil huit cent septante-cinq,

fille de Abraham David Moulin, décédé,

et de Anna Marie née Schneider à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Bienne, Soleure et Lausanne, les quatorze et quinze Septembre mil neuf cent dix.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autosignation de l'état civil de Bienne.

Signatures des époux :

Wilhelm Gazmann
Bertha Gazmann

Signatures des témoins :

Louise Pesin Moulin
M. Pesin à Lausanne.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à l'état civil de Bienne & Soleure.

Imp. H. Vallotton, Guex & Co, rue de la Loire, 2.

N° 427

Zingre & Wenger

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui deux octobre mil neuf cent dix — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Zingre, Charles**, Jardinier,

de Gerdanay (Beno) domicilié à Genthod (Genève)

célibataire,

né à Choisy (Ain) France, le dix-sept juillet — mil huit cent huitante-trois,

fils de Jean Zingre, agriculteur,

et de Maria née Britten, les deux à Gerdanay.

2^o **Wenger, Ida**, fille de Saller,

de Walsorn (Beno) domiciliée à Lauzanne,

célibataire,

née à Walsorn le six décembre — mil huit cent huitante-huit

fille de Christian Wenger, Sieur

et de Hedera née Hänzler, les deux à Walsorn,

Les publications ont eu lieu à Genthod, Lauzanne, Gerdanay & Walsorn, les deux
trois et quatre Septembre mil neuf cent dix

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Attestation de l'Etat civil de Genthod.

Signatures des époux :

Zingre Charles

Zingre Ida

Signatures des témoins :

J.W. Kohl
Ernst Schaffler

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à l'Etat Civil de Genève
(B.C.), Gerdanay & Schwarzenburg

N° 428

Cornamuraz & Baux

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui onze Octobre mil neuf cent dix mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Cornamuraz, Ernest,** Employé aux E.-L.

de Vevey domicilié à Lausanne,

célibataire

né à Lausanne le dix Avril mil huit cent Septante-un

fils de Frédéric Cornamuraz, ancien coupeur,

et de Jenni Wagnières, sa femme, les deux à Lausanne,

2^o **Baux, Henriette,** Couturière,

de Genève domiciliée à Petit-Lancy (Genève)

Célibataire,

née aux Eaux Vives le vingt-deux Avril mil huit cent Soixante-huit,

fille de Marthe Baux, décédée.

et de

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Genève, Lancy & Vevey, les huit, neuf et onze Septembre mil neuf cent dix.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

acte de naissance de l'Époux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Vevey,

Genève, Lausanne et Lancy

Communiqué : à l'état civil de Vevey et

Genève (B. e. l.)

Signatures des époux :

Cornamuraz Ernest
Henriette Cornamuraz

Signatures des témoins :

Henri Fallet
P. Brügger à Lausanne.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 429

Séchaud & Martin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix Octobre mil neuf cent dix mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Séchaud, Alexis,** *ouvrier de ville,*

de Sullenz domicilié à Landanne,

célibataire,

né au Mont d'Landanne le quatre Décembre mil huit cent huitante-trois,

fil de Adolphe Eugène Séchaud, *ingénieur,*

et de Anna née Magnenat, *sa femme,* domiciliée au Mont d'Landanne,

2^o **Martin, Jenny,** *Ménagère,*

de Pully & Villetta, domiciliée à Landanne,

célibataire,

née à Cordier le onze mars mil huit cent huitante-sept,

filles de Louis dit Samuel Martin, *employé de fabrique à Vevey*

et de Louise Fanny née Coustain, *sa femme, décédée.*

Les publications ont eu lieu à Landanne, Villetta, Sullenz et Pully, les vingt-trois, vingt-quatre, vingt-cinq et vingt-six août mil neuf cent dix.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissances des Epoux.

Promesse de mariage.

Certificats de publication de

Sullenz, Pully, Villetta Landanne.

Communiqué: à l'état civil de Sullenz,

Pully & Cully.

Signatures des époux :

Alexis Séchaud

Jenny Séchaud

Signatures des témoins :

Toussaint Jules

Longelamp Louis

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 430

Bovey et Challand

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui deux Octobre mil neuf cent dix mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Bovey, Emile-Jules-Samuel, fonctionnaire postal

de Romanet et Chesaux domicilié à Laudanne

célibataire,

né à Pully le seize Janvier mil huit cent septante-neuf

fils de Louis Samuel Bovey, chef de bureau à la Poste

et de Marie Louise Girardet, sa femme, les deux à Laudanne,

2° Challand, Hélène-Bertha, institutrice,

de Bex domiciliée à Yverdon,

célibataire,

née à Bex le six Octobre mil huit cent huitante-un

fille de Jules François Louis Challand, menuisier à Bex,

et de Louise Doline née Bernard, sa femme, décédée.

Les publications ont eu lieu à Yverdon, Laudanne, Romanet, Chesaux et Bex,
les trente-cinq et premier Septembre mil neuf cent dix

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux.

Promesse de mariage.

Certificats de publication de

Romanet, Chesaux, Bex, Laudanne et

Yverdon.

Communiqué : à l'état civil de Romanet

Bex et Yverdon.

Signatures des époux :

E. Bovey.

H. Challand.

Signatures des témoins :

H. Carron
B. Borel } à Laudanne.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 431

Bernard & Charbonnier

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui treize octobre mil neuf cent dix ~~mil huit cent quatre-vingt-~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Bernard, Jules Ami,** — Employé aux C.F.F. —

de Sainte-Croix — domicilié à Brigue, —

célibataire, —

né à Auberson, Ganges de St-Croix, le dix Septembre — mil huit cent huitante-sept —

fil de Émile Louis Bernard, employé postal à St-Croix —

et de Anna Eudie née Bernard, décédée, —

2° **Charbonnier, Bertha Henriette,** —

de Gingins — domiciliée à Lauzanne, —

célibataire, —

née à Lauzanne le quatorze novembre — mil huit cent huitante-quatre, —

filles de Henri Antoine François Charbonnier, jardinier à Lauzanne, —

et de Albertine née Cordier, à Lauzanne, —

Les publications ont eu lieu à Brigue, Lauzanne, St-Croix & Gingins, les dix-neuf, vingt et vingt-un Septembre mil neuf cent dix.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

autorisation de l'Etat Civil de Brigue.

Signatures des époux :

Bernard Jules

Bertha Bernard

Signatures des témoins :

Henri Charbonnier.

Esteberté Lauzanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à l'Etat Civil de Brigue

St-Croix & Gingins.

N° 432
Villoz et Meez

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui treize Octobre mil neuf cent-dix, — mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Villoz, Paul-Maurice**, — Pasteur, —

de Froidville — domicilié à Lausanne, —

célibataire, —

né à Dion-la-Ville le trente-un Juillet — mil huit cent huitante-trois, —

fil de Paul Henri Villoz, Professeur —

et de Jeanne Louise née Chollet, domiciliés à Chavilly, —

2° **Meez, Lydia-Sophie**, —

de Sutz u/w. | Basse Alsace | — domiciliée à Sutz u/w. —

célibataire, —

née à Sutz u/w. le six Janvier — mil huit cent huitante-cinq —

fille de Melchior Meez, Négociant, —

et de Eliza née Siegwald, domiciliés à Sutz u/w. —

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Froidville et Sutz, les onze, treize
 A vingt-trois Juin mil neuf cent-dix.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux —

Promesse de mariage —

Certificats de publication de
 Froidville Lausanne, —

Dit de Sutz avec déclaration de
 capacité —

Communiqué : à l'état civil de Poliez-
 le Grand & à la Chancellerie C^{te}

Signatures des époux :

Paul Villoz,

Lydia Villoz

Signatures des témoins :

P. Villoz }
 E. Villoz } à Lausanne.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 433

Vittu et Badour

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quinze Octobre mil neuf cent dix mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Vittu, Jean-Eugène-Vital, Professeur d'écriture,

de Bezançon (Doubs) France, domicilié à Lonsanne

célibataire

né à Bezançon le six novembre mil huit cent huitante-cinq

fil de

et de Clot Constant Vital Vittu, maître d'armes, et de Conize Boujade, à Bezançon

2° Badour, Anna-Marie-Joséphine,

de Verdun sur le Doubs (Saône & Loire) France, domiciliée à Lonsanne

célibataire

née à Verdun s/le Doubs le deux Janvier mil huit cent huitante-huit

filles de Joseph Badour, ouvrier de Filature,

et de Françoise Luc, sa femme, domiciliés à Aumontzey (Vosges)

Les publications ont eu lieu à Lonsanne le treize à Bezançon & Verdun le quinze
Septembre mil neuf cent dix

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux

Consentement des père & mère de chacun des Epoux. - Promesse de mariage.

Certificats de publication de Bezançon, Verdun & Lonsanne.

Circulation de l'ambassade de France

Permis du Département de Justice & Police

Communiqué : à la Chancellerie

Signatures des époux :

J. Vittu
Marie Anna Vittu

Signatures des témoins :

M. M. Duc, }
L. Feite } Lonsanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 434

5-163

Favrat et Pache née Regamey

Aujourd'hui quinze Octobre mil neuf cent dix mil huit cent quatre-vingt par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux :

1° Favrat, Maurice Pierre Samuel, agriculteur,

Lieu d'origine et de domicile :

de Landanne domicilié au Châlet à Trélist de Landanne,

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Landanne le quatre Septembre mil huit cent huitante-trois

Noms, profession et

fils de Henri Favrat, tisserand,

domicile des parents :

et de Jenny née Regamey, sa veuve, à Epalinges,

Nom et profession de l'épouse :

2° Pache née Regamey, Emélie, couturière,

Lieu d'origine et de domicile :

de Epalinges domiciliée à La Vallée de Landanne

Etat civil :

veuve de Louis Constant Pache, dèc le vingt-neuf Août mil neuf cent sept

Lieu et date de la naissance :

née à Landanne le vingt-quatre Octobre mil huit cent quatre-vingt

Noms, profession et

fille de Ferdinand Julia Regamey, domiciliée à la Vallée de Landanne

domicile des parents :

et de

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Landanne et Epalinges, les vingt-deux et vingt-quatre Septembre mil neuf cent dix

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Promesse de mariage

Certificats de publication de Landanne

et Epalinges

Communiqué : à l'Etat civil d'Epalinges

Signatures des époux :

Favrat Maurice

Emélie Pache

Signatures des témoins :

Favrat Florian

Pavre Marcel

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Imp. H. Vallotton, Goux & Co, rue de la Louve, 2

N° 435

Barbe et Saldarini

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-huit octobre mil neuf cent dix ~~mil huit cent quatre-vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Barbe, Emile-Antoine*, *Cultivateur*

de *Vassenières* | *Jura* | *France* domicilié à *Lundanne*,

célibataire,

né à *Vassenières* le vingt-cinq novembre mil huit cent *huitante-trois*,

fils de *Claude Antoine Barbe*

et de *Joséphine Fayot*, *sa seule sœur*,

2° *Saldarini, Lucie-Antoinette*, *Représentante*,

de *Moltorio* | *Côme* | *Italie*, domiciliée à *Lundanne*,

célibataire,

née à *Lundanne* le treize mars mil huit cent quatre-vingt-dix

fille de *Joseph Antoine Saldarini*, *décédé*,

et de *Marie Madeleine née Bordon*, *sa mère*, à *Lundanne*.

Les publications ont eu lieu à *Lundanne, Vassenières*, les *premier, deux et dix-huit* septembre mil neuf cent dix.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

*Actes de naissance des Epoux - Consentement de la mère de l'Epouse et acte de décès du père - Actes de décès des père et mère de l'Epoux - Promesse de mariage - Certificats de publication de Vassenières, Moltorio et Lundanne - Déclaration de l'ambassade de France - Permis du Département de Justice et Police - Communiqué: à la Chancellerie *Ch**

Signatures des époux :

Emile Barbe
Lucie Barbe

Signatures des témoins :

V. Aubry
A. Bailly à *Orchies*

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 436

Bessaud et Sommer

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix huit octobre mil neuf cent dix mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Bessaud, Ferdinand Joseph Louis, *Scieur*

de Gerdens domicilié à Lausanne

célibataire

né à Semur le deux Janvier mil huit cent huitante sept

fils de Jules François Bessaud, *décédé*

et de Marie Emilienne née Nottin, sa veuve, à Genève

2° Sommer, Jenny Cécile

de Cottens domiciliée à Lausanne

célibataire

née à Lausanne le premier décembre mil huit cent huitante huit

fille de Charles Louis Sommer, *décédé*

et de Jeanne Elise Albertine Chappuis, sa veuve, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Cottens et Gerdens, les dix, sept et huit

Septembre mil neuf cent dix

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

acte de naissance de l'époux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Gerdens, Cottens et Lausanne

Communiqué : à l'état civil de Lausanne et Gerdens

Signatures des époux :

F. Bessaud
Cécile Bessaud

Signatures des témoins :

Chappuis F. à Lausanne
à Romand

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Par jugement du Tribunal du district de Lausanne, rendu en date du 5 février 1910, déclaré définitif et exécutoire le 12 avril 1910, le mariage inscrit ci-contre, a été dissous par le divorce. Le Tribunal a fixé à un an le délai pendant lequel le mari ne pourra contracter un nouveau mariage.

Requête du 22.11.10

Inscrit le 19 avril 1910.
L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 437

Péillard et Jaquet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-huit octobre mil neuf cent dix ~~mil huit cent quatre-vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Péillard, Louis-Antoine, Cultivateur,

de Mamberget _____ domicilié à Cour-Montreux _____

célibataire _____

né à Nyon le dix décembre _____ mil huit cent huitante trois _____

fils de Louis Marie Péillard, Accédé,et de Antonie Guize née Wullemann, domiciliée à Nyon _____2^o Jaquet, Janny-Louise,

de Vallorbe _____ domiciliée à Ballagniez, _____

célibataire _____

née à Ferreyer le vingt trois octobre _____ mil huit cent huitante-quatre _____

fille de Frédéric Louis Jaquet, instituteuret de Elise Louise née Brandant, domiciliée à Ballagniez _____Les publications ont eu lieu aux Planches, Vallorbe, Ballagniez et Mamberget, les
seize, dix-sept, dix-huit et vingt Septembre mil neuf cent dix _____Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées:

autorisation des Etat Civil de
Montreux _____

Signatures des époux :

Louis Péillard

Janny Péillard

Signatures des témoins :

E. Oehl à Cour

W. Jaquet à Ballagniez

L'officier de l'état civil :



Par jugement du Tribunal du
district de Lausanne rendu
en date du 15 novembre 1926, déclaré
définitif et exécutoire le 13 décembre
1926, le mariage inscrit ci-contre
a été dissous par le divorce.
Le Tribunal a fixé à deux ans, le
délai pendant lequel le mari
ne pourra contracter un nouveau
mariage, dès le 13 décembre 1926.
Lausanne, le 24 décembre 1926.

L'officier de l'état civil :

H. Lichand

R. du 10.10.27.

Communiqué : à l'Etat Civil de fies
Vallorbe, Ballagniez - Montreux.

N° 438

Garnier & Ramel

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-huit octobre mil neuf cent dix, ~~mil huit cent quatre-vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Garnier, Clément,**

Mariage

de Montsiond | Côte Savoie | France domicilié à Landanne,

célibataire

né à Montsiond le quatre septembre mil huit cent septante-neuf

fil de Jean Garnier, cultivateur à Montsiond,

et de Joséphine Gaillard, de femme, décédée,

2° **Ramel, Zénaïde**

Mariage

de la Côte d'Arroz | Côte Savoie | France domiciliée à Landanne,

célibataire

née à la Côte d'Arroz le six juin mil huit cent soixante-quatre

filles de François Ramel, décédé,

et de Victoire née Martin, du veuve à la Côte d'Arroz

Les publications ont eu lieu à Landanne, Côte d'Arroz et Montsiond, les treize, vingt et vingt-huit cent mil neuf cent dix.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux
acte de décès du père de la fiancée et
consentement de sa mère

Promesse de mariage. - Certificat de
publication de Landanne, Montsiond & Côte d'Arroz.

Déclaration de l'Ambassadeur

Permis du Département de Justice & Police

Communiqué : à la Chancellerie

Signatures des époux :

Clément Garnier
Zénaïde Garnier

Signatures des témoins :

J. Lavanchy
H. Garnier

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 439

Bussy & Chevalley

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-huit octobre mil neuf cent dix, mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Bussy, Henri Léon**, instituteur,

de **Cerdric** domicilié à **Puidoux**,

célibataire,

né à **Cerdric** le neuf février mil huit cent huitante-six

fils de **Henri Samuel Bussy**, agriculteur,

et de **Louise Anna née Cuzel**, sa femme, les deux à **Cerdric**,

2° **Chevalley, Eva Eugénie**, institutrice,

de **Puidoux** domiciliée à **Luzanne**,

célibataire

née à **Entey** le quinze avril mil huit cent huitante-quatre

fille de **Jean François Louis Chevalley**, décédé,

et de **Charlotte Louise née Turckoud**, sa veuve, à **Luzanne**,

Les publications ont eu lieu à **Luzanne, Cerdric et Puidoux**, les vingt et vingt-cinq
Septembre mil neuf cent dix.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Autorisation de l'état civil de
Cerdric

Communiqué : à l'état civil de
Cerdric & Puidoux

Signatures des époux :

Henri Bussy
Eva Bussy

Signatures des témoins :

Expitrey
M. Chumot Luzanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 440

Iseli et Bonjour

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui ~~six-huit Octobre mil neuf cent dix~~ mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Iseli, Achille,**

Représentant de Commerce

de ~~Väuffelen - Gschliffingen (Berne)~~

domicilié à ~~Lundanne,~~

célibataire,

né à ~~La Chaux-de-Fonds~~ le ~~quatre Janvier~~ mil huit cent ~~huitante-six~~

fil de ~~Amos Iseli, représentant de Commerce~~

et de ~~Estelle Emma Singer, sa femme, les deux à Neuchâtel,~~

2^o **Bonjour, Alice,**

de ~~Lignières (Neuchâtel)~~

domiciliée à ~~Lundanne,~~

Célibataire

née à ~~Savagnier (Neuchâtel)~~ le ~~vingt-huit Janvier~~ mil huit cent ~~septante-neuf,~~

filles de ~~Clara Kami Bonjour, horloger à Savagnier,~~

et de ~~Catherine Elizabeth née Bernier, décédée.~~

Les publications ont eu lieu à ~~Väuffelen, Lignières & Lundanne~~ le ~~vingt-neuf~~ ~~Septembre~~ mil neuf cent ~~dix.~~

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

~~actes de naissance des Epoux~~

~~Pièces de mariage.~~

~~Certificats de publication de~~
~~Väuffelen, Lignières & Lundanne~~

Communiqué : à l'état civil de ~~Väuffelen~~

~~& Lignières.~~

Signatures des époux :

A. Iseli

Alice Bonjour

Signatures des témoins :

Jubert à Genève

Biancheri à Lundanne

L'officier de l'état civil :-

[Signature]

Par jugement du Tribunal ~~de Neuchâtel~~ rendu en date du ~~7 mars 1917~~, déclaré définitif et exécutoire le ~~4 avril 1917~~, le mariage inscrit ci-contre, a été dissous par le divorce. Le Tribunal a fixé à ~~un an~~ le délai pendant lequel ~~la femme~~ ne pourra contracter un nouveau mariage.

Inscrit le ~~20 avril 1917~~
L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 441

Kessler et Fanchaud

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt Octobre mil neuf cent dix _____ mil huit cent quatre-vingt-

_____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Kessler, François-Maxime**, employé _____

de St Antoine | Fribourg | _____ domicilié à Sauzanne, _____

célibataire _____

né à Courpataux | Fribourg | le vingt-huit Juillet _____ mil huit cent huitante-cinq _____

fils de Joseph Adolphe Kessler, chef d'équipe à Luceine, _____

et de Marie Euphrasie née Sutzelshwab, d'ici _____

2^o **Fanchaud, Rosalie Augustine**, demeurant _____

de Poliez-le-Grand _____ domiciliée à Sauzanne, _____

célibataire _____

née à Blerzand | Fribourg | le trente Janvier _____ mil huit cent quatre-vingt-onze _____

fille de Auguste Marie Ephraïm Fanchaud, agriculteur, _____

et de Marie Joséphine née Krauss, sa femme, à Blerzand, _____

Les publications ont eu lieu à Sauzanne, St Antoine - Poliez-le-Grand, les vingt-sept et vingt-huit Septembre mil neuf cent dix _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux _____

Promesse de mariage _____

Consentement du père de l'Epouse _____

Certificat de publication de St Antoine,

Poliez-le-Grand Sauzanne _____

Communiqué: à l'Etat Civil de St Antoine

à Poliez-le-Grand _____

Signatures des époux :

Kessler François
Fanchaud Augustine

Signatures des témoins :

Sanfran
L. Bettea } Sauzanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 442

Hinkelmann et Panchoud

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt Octobre mil neuf cent dix — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Hinkelmann, Nicolas**, Parlementaire,

de Bodikov (Sudborska) Moravie, domicilié à Landanne,

célibataire,

né à Bodikov le onze Septembre mil huit cent huitante-cinq

fils de anna Hinkelmann, décédée,

et de

2^o **Panchoud, Alice**,

de Lutry & Forcl, domiciliée à Landanne

célibataire,

née à Lancy le vingt huit Mars mil huit cent huitante-cinq

fille de Louis Panchoud

et de Hélène Emme née Gestuz, décédée.

Les publications ont eu lieu à Landanne, Lutry, Forcl & Bodikov, les deux, trois, quatre et onze d'oct mil neuf cent dix.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux.

Promesse de mariage.

Certificats de publication de Bodikov

Lutry, Forcl & Landanne

Déclaration de Validité

Permis du Séquestrement de Justice & Police

Communiqué : à l'état civil de Lutry & Forcl

à la Chancellerie etc.

Signatures des époux :

Nicolas Hinkelmann
Alice Hinkelmann

Signatures des témoins :

F. Lamblan
Ed. Pélletier à Landanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 443

Bettex et Parche

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt octobre mil neuf cent dix ~~mil huit cent quatre-vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Bettex, Jules-Emile,** employé de Commerce

de Combrément-le-Petit _____ domicilié à Laudanne _____

célibataire _____

né à L'Isle le huit mars _____ mil huit cent huitante-cinq

fils de Amile Bettex, charron _____

et de Suzanne née Gilliard, domiciliée à L'Isle _____

2° **Parche, Rose,** _____

de Servion _____ domiciliée à Nyon _____

célibataire _____

née à Servion le premier novembre _____ mil huit cent huitante-deux

fille de Louis Parche _____

et de Henriette née Jumez, les deux célibataires _____

Les publications ont eu lieu à Laudanne, Combrément-le-Petit, Nyon et Servion _____
les dix-sept, dix-neuf, vingt et vingt-un septembre mil neuf cent-dix _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux _____

Promesse de mariage _____

Certificats de publication de Combrément _____

le-Petit, Servion, Nyon et Laudanne _____

Communiqué : à l'état civil de Combrément-

le Grand, Servion et Nyon _____

Signatures des époux :

Jules Bettex
Rose Bettex

Signatures des témoins :

Gustave Bettex
Georges Louis Laudanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 444

Bontema et Deleysin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt octobre mil neuf cent dix _____ mil huit cent quatre-vingt-

_____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Bontema, Ernest,** _____

agent d'assurance,

de Villeneuve _____

domicilié à Villeneuve, _____

célibataire, _____

né à Villeneuve le trente un Janvier _____

mil huit cent Septante-huit. _____

fils de Henri Vincent Bontema, avoué, _____

et de Adèle Marianne Dupontais dit neveu, à Villeneuve, _____

2^o **Deleysin, Henriette,** _____

Institutrice, _____

de Villeneuve, _____

domiciliée à Villeneuve, _____

célibataire, _____

née à Villeneuve le vingt-cinq novembre _____

mil huit cent huitante-six. _____

filie de Henri Deleysin, à Villeneuve, _____

et de Cécile Sophie Arnould, décédée. _____

Les publications ont eu lieu à Villeneuve, le cinq octobre mil neuf cent dix. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'Etat civil de Villeneuve. _____

Signatures des époux :

Ernest Bontema

Henriette Bontema

Signatures des témoins :

Sophie Deleysin imp. 11 Monts de Pille

Louis Dupontais à Villeneuve

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à l'Etat civil de Villeneuve _____

N° 445

Goegel et Pireaud

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt Octobre mil neuf cent dix mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Goegel, Charles-Henri, boucher,

de Vich domicilié à Begnins,

célibataire,

né à Begnins le trois Juillet mil huit cent quatre-vingt-sept,

fils de Jules Charles Henri Goegel, boucher à Begnins,

et de Louise Marie Charlotte née Renaud,

2° Pireaud, Hélène-Léonie,

de Romainmôtier à L'abbaye domiciliée à L'abbaye,

Célibataire,

née à Romainmôtier le vingt sept Juillet mil huit cent quatre-vingt-dix

fille de Emile Georges Arnold Marie Pireaud, à L'abbaye

et de Léna née Zuhnd.

Les publications ont eu lieu à L'abbaye le cinq, à Vich, Romainmôtier L'abbaye le dix Octobre mil neuf cent dix

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

autorisation de l'Etat civil de Begnins.

Signatures des époux :

Henri Goegel
Hélène Goegel

Signatures des témoins :

Rachel Ducret
à Chaudonne
Charles Pireaud
à Chillon

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à l'Etat Civil de Begnins,

Romainmôtier à L'abbaye.

N° 446

Schenkel et Pahud née Longchamp.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-deux octobre mil neuf cent dix — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Schenkel, Albert Arnold, tenneliez,

de Dübendorf (Zürich) domicilié à Landanne,

célibataire,

né à Landanne le vingt-trois août mil huit cent septante-dix

fils de Albert Schenkel, décédé,

et de Maria Anna Gabler, sa veuve, à Landanne.

2° Pahud née Longchamp, Marie-Elizabeth dite Elia

de Jegenz domiciliée à Landanne

veuve de Charles Pahud d'ici le premier février mil neuf cent-trois,

née à Bottens le vingt-trois octobre mil huit cent septante-deux

fille de Etienne Louis Sylvester Longchamp, à Bottens

et de Constance Thérèse Angélique née Longchamp, décédée.

Les publications ont eu lieu à Landanne, Dübendorf & Jegenz, les vingt-quatre & vingt-dix Septembre mil neuf cent dix.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Acte de décès du 1er mari

Première de mariage

Certificats de publications de Dübendorf Jegenz & Landanne

Communiqué : à l'Etat Civil de Dübendorf

& St Cierges

Signatures des époux :

A. Schenkel

Elia Schenkel

Signatures des témoins :

Victor Schiele tgl

Pierre de Courten

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 447

Schibli & Fritsch

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui ~~vingt-deux octobre mil neuf cent dix~~ ~~mil huit cent quatre-vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Schibli, ^{Johann} Jean-Gottfried, négociant,

de Otelfingen et Zurich (ville) domicilié à Lausanne,

célibataire

né à Unterstrass (Zurich) le vingt-trois Janvier mil huit cent huitante,

fil de Hartmann Schibli, marchand à Zurich

et de Suzanna Baltensperger, sa femme,

2° Fritsch, Emilie,

de Teufenthal (Argovie) domiciliée à Oberentfelden (Argovie)

célibataire,

née à Asterbach (Zurich) le trois Juillet mil huit cent huitante-cinq

fille de Emil Fritsch, voyageur de Commerce, à Oberentfelden

et de Louise née Rymliker, sa femme,

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Otelfingen, Zurich, Teufenthal
Oberentfelden, les huit, neuf, dix & vingt Septembre mil neuf cent dix

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Otelfingen

Zurich, Teufenthal, Oberentfelden et

Lausanne

Communiqué : à l'Etat Civil de Zurich,

Otelfingen, Teufenthal & Oberentfelden

Signatures des époux :

J. Gott. Schibli
Emilie Schibli

Signatures des témoins :

Hedwig Köckli à Battdingen
J. Gross à Genève
(Burgdorf)

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Par décision du 20 janvier 1947
le Département de Justice et Police
du Canton de Vaud a ordonné la rec-
tification de l'acte ci-contre, en ce
sens que le premier prénom
de l'époux est "Johann"
et non pas "Jean".

Lausanne, le 23 janvier 1947
L'officier de l'état civil :

Copie à Otelfingen, Zurich et
Teufenthal.

N° 448

Perron et Jaton

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui ~~vingt deux octobre mil neuf cent dix~~ — ~~mil huit cent quatre vingt~~

_____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Perron, François, Jules,** — *agriculteur (né Jules-François)*

de *Chapelle* _____ domicilié à *Chapelle*, _____

célibataire, _____

né à *Chapelle* le *quatorze avril* _____ mil huit cent *septante-huit* _____

fils de *Victor Perron, agriculteur*, _____

et de *Julie Aline née Pache, à Chapelle*, _____

2^o **Jaton, Hélène,** _____

de *Villars-Mendraz* _____ domiciliée à *Chapelle*, _____

célibataire, _____

née à *Chapelle* le *vingt mars (vingt mars)* _____ mil huit cent *(1886) huitante-cinq* _____

fille de *Jean Louis Jaton, décédé*, _____

et de *Simone Emilie née Boudry, veuve, à Chapelle* _____

Les publications ont eu lieu à *Chapelle & Villars-Mendraz*, le *vingt six Septembre* _____
mil neuf cent dix _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'Etat Civil de S'Cruges.

Signatures des époux :

Jules Perron
Hélène Perron

Signatures des témoins :

D. Pionfild
Chambin } *P. Rousseau*

Communiqué : *à l'Etat Civil de S'Cruges.*

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Imp. H. Vallotton, Goux & C^e, rue de la Louve, 2.

N° 449

Martin et Kört

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui ~~vingt-quatre Octobre mil neuf cent dix~~ ~~mil huit cent quatre-vingt-~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o *Martin, Charles,* hôtelier,

de *Nevez* domicilié à *Lundanne,*

célibataire,

né à *Lundanne* le *douze* *Septembre* mil huit cent *huitante-un*

fils de *Henri Martin*

et de *Marie Henriette Marguerite dite Cécile née Chesaux, décédée,*

2^o *Kört, Marguerite,*

de *Cham | Eng |* domiciliée à *Lundanne,*

célibataire

née à *Genève*, le *cinq* *Mars* mil huit cent *huitante-cinq*

filles de *François Xavier Kört, décédé,*

et de *Marie Elise née Körtli, veuve, à Lundanne*

Les publications ont eu lieu à *Lundanne, Cham & Nevez*, les *première, trois*
et cinq *Octobre* *mil neuf cent dix*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

acte de naissance de l'époux,

Promesse de mariage,

Certificats de publication de

Nevez, Cham & Lundanne

Communiqué: à l'Etat Civil de *Denez*

& Cham.

Signatures des époux :

[Signature Charles Martin]
[Signature Marguerite Kört]

Signatures des témoins :

[Signature témoin]
[Signature P. Martin]

L'officier de l'état civil :

[Signature H. Lichaut]
[Signature]

N° 450

Seemann et Werzely

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-quatre Octobre mil neuf cent dix ~~mil huit cent quatre-vingt-~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Seemann, Karl-friedrich Wilhelm,** Musicien,

de Schmieadberg (Merzbury) Pionzen, domicilié à Interlakon (Berne)

célibataire

né à Schmieadberg le vingt-trois Juillet mil huit cent septante-huit,

fils de Karl August Seemann

et de Louise Henriette née Altendorf

2° **Werzely, Anna,** Musicienne,

de Insling (Saar) autrichien, domiciliée à Interlakon,

célibataire,

née à Gersdorf le treize août mil huit cent soixante-trois,

fille de Karl Werzely à Gersdorf,

et de Francine née Stenacke

Les publications ont eu lieu à Interlakon, Insling & Schmieadberg, les neuf, quatorze
à quinze Septembre mil neuf cent dix.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'état civil d'Inter-
lakon.

Signatures des époux :

Karl Seemann
Anna Seemann.

Signatures des témoins :

Jordan Hering
Paul Richter

L'officier de l'état civil :

H. Lichau
comp.

Communiqué : à l'état civil d'Interlakon
à la Chancellerie etc.

N° 451

Débaz a Dony

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-cinq Octobre mil neuf cent dix, — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Débaz, John,* — employé de bureau —

de *Rozzenges et de Syanz* — domicilié à *Lanzanne,* —

célibataire, —

né à *Hermeniches* le neuf février — mil huit cent septante-un —

fils de *Alfred Débaz, décaï,* —

et de *Adèle née Guex, sa veuve, à Moudon,* —

2° *Dony, Angèle-Elise,* —

de *Bisley-Dejulaz* — domiciliée à *Lanzanne,* —

célibataire, —

née à *Penthalar* le vingt-neuf avril — mil huit cent huitante-six. —

fille de *Kami Dony, instituteur à Penthalar* —

et de *Fanchette dite Henriette Clavel, sa femme.* —

Les publications ont eu lieu à *Lanzanne le quatre, à Rozzenges, Syanz et Bisley-Dejulaz* le cinq Octobre mil neuf cent dix. —

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Rozzenges, Syanz, Bisley-Dejulaz et Lanzanne

Communiqué: à l'Etat Civil de

Moudon et Penthalar

Signatures des époux :

John Débaz

Angèle Débaz

Signatures des témoins :

H. Fiaux
Clavel

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 452

Albertoni et Vincent

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-cinq Octobre mil neuf cent dix mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Albertoni, Jules,** Macon,

de Messery Canton Savoie France, domicilié à Laudanne,

célibataire,

né à Messery le neuf Octobre mil huit cent huitante-trois,

fils de Joseph Albertoni, maçon à Messery

et de Céline Quiblier, décaie.

2^o **Vincent, Marie Sidonie,** Reparceuse,

de Chauffayer (H^{es} Alpes) France domiciliée à Laudanne,

célibataire,

née à Chauffayer le premier Juillet mil huit cent huitante-trois,

fille de François Vincent

et de Victorine Rouddier, les deux décaés.

Les publications ont eu lieu à Laudanne, Chauffayer & Messery, les sept, vingt
Nuit & vingt-cinq Septembre mil neuf cent dix.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux -

Consentement du père de l'Epoux & acte de

décès de la mère - actes de décès des père

& mère de l'Epouse - Promesse de mariage

Certificats de publication de Messery, Chauf-

fayer & Laudanne. - Permis de l'ambassade.

Permis au Département de Justice & Police

Communiqué : à la Chancellerie Ca

Signatures des époux :

Albertoni Jules

Marie Albertoni

Signatures des témoins :

Reymond Ho
Reymond Ho

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N^o 453

Jacob et Blanchet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt cinq Octobre mil neuf cent dix — mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Jacob, Johann Eduard**, — négociant, —

de Bâle — domicilié à Zurich —

célibataire —

né à Bâle le dix sept Mars — mil huit cent Septante neuf, —

fils de Jean Baptiste Jacob, Peintre, —

et de Marie Katharina Stroh, ses deux à Strasbourg —

2^o **Blanchet, Lydie Marie Elisabeth** —

de Vevey, Lutry et Cully — domiciliée à Lausanne, —

célibataire, —

née à Lutry le vingt un Septembre — mil huit cent huitante deux —

fille de Charles Louis Marc Blanchet, ~~décédé~~, —

et de Anna Carolina Elvira Heinrich, à Lausanne. —

Les publications ont eu lieu à Zurich, Vevey, Lutry, Cully & Bâle les trois et sept
Septembre mil neuf cent dix —

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

autorisation de l'Etat civil de Zurich

Communiqué : à l'Etat civil de Bâle,

Vevey, Lutry, Cully & Zurich. —

Signatures des époux :

Joh. Eduard Jacob
Lydie Jacob

Signatures des témoins :

J. Mebani
A. Mebani

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 454

Porchet & Curchod

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui ~~vingt sept Octobre mil neuf cent dix~~ mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Porchet, Eugène-Ernest,** Electricien,

de Vucherens, domicilié à Laudanne,

Célibataire,

né à Moudon le six Juin mil huit cent huitante-un

fil de Louis Porchet, filateur,

et de Marie Louise Henriette née Aubattel, de femme, domiciliés à Moudon,

2° **Curchod, Céline-Adèle,** Caisserie,

de Dommarivier et Chardonnay domiciliée à Laudanne,

Célibataire,

née au Mont de Laudanne le vingt-deux Mai mil huit cent septante-neuf

fille de Alexis Curchod, agriculteur au Mont de Laudanne,

et de Amélie née Amaudruz, de femme, décédée.

Les publications ont eu lieu à Laudanne, Vucherens, Dommarivier & Chardonnay, les
dix, sept et huit Octobre mil neuf cent dix

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux.

Promesses de mariage.

Certificats de publication de
Vucherens, Dommarivier, Chardonnay &
Laudanne.

Communiqué : à l'Etat civil de Moudon,
Poligny-le-Grand & St-Cierges.

Signatures des époux :

Eug. Porchet
Céline Porchet

Signatures des témoins :

Charles Babour
Porchet à Laudanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 455

Meylan & Nicoud

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui ~~vingt sept octobre mil neuf cent dix~~ mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Meylan, Paul-Aloïs**, laurier,

de Le Lieu domicilié à Laudanne,

célibataire,

né au Mont de Laudanne, le vingt-neuf novembre mil huit cent huitante,

fils de Jean Louis Meylan

et de Jeanne Régner, décédée.

2° **Nicoud, Marie-Aline**, lingère,

de Orcier (St Savoir) domiciliée à Laudanne,

célibataire,

née à Puplinge (Genève) le vingt-un Mai mil huit cent huitante-un

fille de Joseph Nicoud, agriculteur à Puplinge,

et de Marie Jeanne Nicoud, décédée.

Les publications ont eu lieu à Laudanne, Le Lieu et Orcier les treize quatre septembre mil neuf cent dix.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Consentement du père de l'Epoux

Acte de décès de la mère

Certificats de publication de

Laudanne, Le Lieu et Orcier

Communiqué : à l'état civil de Le Lieu

à la Chancellerie Ch

Signatures des époux :

Paul Aloïs Meylan

Aline Meylan

Signatures des témoins :

Nicolas Favre } à Laudanne
Edith }

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 456

Müller et Kienberger

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui ~~vingt sept octobre mil neuf cent dix~~ ~~mil huit cent quatre vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Müller, Louis-Ernest, hôtelier,

de Linn (Argovie) domicilié à Lausanne,

célibataire,

né à Genève le onze septembre mil huit cent huitante-trois,

fils de Jean Adrien Müller,

et de Marie Elizabeth née Wittreich, sa femme, décédée.

2^o Kienberger, Martha,

de Oetzigen (Argovie) domiciliée à Ragaz | St Gall |

célibataire,

née à Ragaz le vingt dix avril mil huit cent huitante-deux

fille de Joseph Kienberger,

et de Sophie née Singer, sa femme, décédée.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Linn et Oetzigen, le vingt sept et trente
septembre mil neuf cent dix.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificat de publication de

Linn, Oetzigen & Lausanne

Communiqué : à l'Etat Civil de

Linn & Oetzigen.

Signatures des époux :

L. Müller

Martha Kienberger

Signatures des témoins :

J. Schuller

H. Vissmann

à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 457

Blanc & Stalder

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt sept Octobre mil neuf cent dix — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Blanc, Louis Samuel, — Employé aux C. f. f. —

de Branc — domicilié à Luzerne,

célibataire,

né à Moudon le trois Novembre — mil huit cent huitante-quatre —

fil de Louis Blanc, tailleur,

et de Julie née Grandchamp, sa femme, domiciliée à Moudon,

2° Stalder, Bertha, — Ménagère,

de Rueyres (Rom) — domiciliée à Conthey,

célibataire,

née à Conthey le neuf Janvier — mil huit cent huitante-cinq —

filie de Daniel Stalder, mécanicien,

et de Louise Elide née Chenevard, sa femme, domiciliée à Conthey.

Les publications ont eu lieu à Luzerne, Rueyres, Branc et Conthey, les treize,
quatorze et quinze Septembre mil neuf cent dix.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux

Promesses de mariage.

Certificats de publication de Branc,
Rueyres, Conthey, Luzerne.

Communiqué: à l'Etat civil de Luzerne

Rueyres et Conthey

Signatures des époux :

Louis Blanc
Bertha Blanc

Signatures des témoins :

Laccant Lucien
Chavalley Victor

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N^o 458

Castelli & Fichet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt sept Octobre mil neuf cent dix ~~mil huit cent quatre-vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Castelli, Joseph-Napoléon, commerçant

de Mélide (Verzè) domicilié à Lausanne

célibataire

né à Mélide le deux août mil huit cent huitante-deux

fils de Léon Castelli

et de Joséphine Pagnamento, les deux décédés

2^o Fichet, Marie, Cuisinière

de Verzè (Sionne et Voire) France, domiciliée à Lausanne

célibataire

née à Verzè le huit août mil huit cent septante-neuf

fille de Etienne Fichet

et de Marguerite Oufour, les deux décédés

Les publications ont eu lieu à Mélide, Lausanne et Verzè les neuf & dix août mil neuf cent dix

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des époux

promesses de mariage

Certificats de publication de
Mélide, Verzè & Lausanne

Signatures des époux :

Castelli Joseph
Marie Castelli

Signatures des témoins :

Bertolotti Charles
Moneda Elisee

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Par jugement du Tribunal... de...
arrondissement de Genève, rendu
en date du 20 décembre 1924 déclaré
définitif et exécutoire le 16 juillet
1927, le mariage inscrit ci-contre
a été dissous par le divorce.
Le Tribunal a fixé à un an le
délai pendant lequel la femme
ne pourra contracter un nouveau
mariage.

Lausanne, le 16 juillet 1927
L'officier de l'état civil:

[Signature]

R. de la 1^o 27

Communiqué : à l'état civil de Mélide

à la Chancellerie de

N° 459

Delessert & Oggier

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui ~~vingt sept Octobre mil neuf cent dix~~ ~~mil huit cent quatre vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Delessert, Eugène,** Charcier,

de Percy-le-Jorat, domicilié à Lausanne,

célibataire,

né à Forêt (Cuvans) le premier avril mil huit cent septante-cinq

fils de Clémence Delessert, à Lausanne,

et de _____

2° **Oggier, Pauline-Gasparine,** Cuisinière,

de Varone - Inden (Valais) domiciliée à Lausanne,

célibataire,

née à Varone, le huit avril mil huit cent septante-sept,

fille de Urbain Oggier, agriculteur,

et de Marie née Plazich, sa femme, les deux à Inden

Les publications ont eu lieu à Percy-le-Jorat, Varone, Inden & Lausanne, les
vingt-sept et vingt-huit Septembre mil neuf cent dix.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Percy-le-

Jorat, Varone, Inden & Lausanne.

Communiqué: à l'état civil de Percy-le-

Justices.

Signatures des époux :

Eugène Delessert.

Gasparine Oggier

Signatures des témoins :

Henri Delessert

Jules Paschaud } à Lausanne.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N^o 460

Giroud et Schluchter

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-huit Octobre mil neuf cent dix — mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Giroud, Samuel,** Conducteur aux C. f. f.

de Grandevant domicilié à Genève,

veuf de Julia Perret, décédée à Plainpalais le dix décembre mil neuf cent neuf.

né à Corcelles le dix-huit Mars — mil huit cent Septante-huit

fils de Jean David Giroud, décédé

et de Charlotte Louise Audillon, à Corcelles,

2^o **Schluchter, Marie-Louise,**

de Reichenbach (Aargau) domiciliée à Lausanne,

célibataire,

née à Orsieres le trente août — mil huit cent Septante-huit

fille de Rodolphe Schluchter, agriculteur,

et de Charlotte Demont, à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Grandevant, Genève, Reichenbach et Lausanne, les onze et douze Octobre mil neuf cent dix.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'Etat civil à Genève

Signatures des époux :

Giroud
Giroud Yse

Signatures des témoins :

Ernest Schluchter
E. Schluchter

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à l'Etat civil de Fiez, Reichenbach & Genève.

14-276

N° 461

Jungo et Meyste

Nom et profession de l'époux :

Aujourd'hui vingt-huit Octobre mil neuf cent-dix mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Jungo, Jean-Antoine-Louis, Etienne

Lieu d'origine et de domicile :

de Fribourg et Barberêche, domicilié à Lausanne

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Fribourg le vingt-trois mai mil huit cent quatre-vingt-

Noms, profession et

de Gaspard Alphonse Jungo,

domicile des parents :

et de Anna née Moser, Académie

Nom et profession de l'épouse :

2° Meyste, Louisa, Cuidinière

Lieu d'origine et de domicile :

de Correvon domiciliée à Gollion

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Gollion le vingt-deux mars mil huit cent quatre-vingt-

Noms, profession et

de Charles Louis Meyste, maréchal

domicile des parents :

et de Jeanne Louise née Chretien, domiciliée à Gollion

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Fribourg, Barberêche, Correvon, Gollion et Lausanne, les premier, trois, quatre et cinq Octobre mil neuf cent-dix.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Lausanne, Fribourg, Barberêche, Correvon et Gollion

Signatures des époux :

Jungo Louis
Louisa Jungo

Signatures des témoins :

G. Corbaz
E. Meyste } à Lausanne.

L'officier de l'état civil :

H. Lichaut
ruep

Communiqué : à l'Etat civil de Fribourg, Barberêche, St Omer et Correvon

N° 462

Jordan & Sanders

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-un octobre mil neuf cent dix mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Jordan, William-Eugène**, employé à la Cie V^{te} des
forêts de l'Etat

de Genève domicilié à Laudunne,

divorcé de Blanche Henriette Louise Filletiaz, née le quatre juin mil neuf cent huit,

né à Moudon le vingt-neuf juin mil huit cent septante-six

fils de Louis Philippe Adolphe Jordan, décédé,

et de Caroline Marguerite née Martin, à Laudunne.

2° **Sanders, Dorothy Ann**,

d'origine Anglaise domiciliée à Pully

célibataire

née à Palermo (Italie) le treize février mil huit cent huitante-huit,

fille de Henry William Sanders, Ingénieur,

et de Adaline Martha Rodate née Philip, domiciliés à Pully.

Les publications ont eu lieu à Laudunne, Genève et Pully, les dix-sept, dix-huit et
dix-neuf Septembre mil neuf cent dix.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

acte de mariage des Epoux avec mention

du divorce

Promesse de mariage

Certificats de publication de Genève,

Laudunne & Pully

Déclaration du Consul britannique

Communiqué : à l'Etat civil de Genève

& Pully

Signatures des époux :

Eug. Jordan
Dorothy Jordan

Signatures des témoins :

Henry H. Sanders
J. Jordan - Lebonnevill
M. J. ...

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Imp. H. Vallois, Quai & C^o, rue de la Loi, 2.

N° 463

Weiss soit Wypf et Rist

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui premier novembre mil neuf cent dix ~~mil huit cent quatre-vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Weiss soit Wypf, Ernest-Alfred, Employé

de Gerdannu | Basse, et Genève | Ville, domicilié à Genève,

célibataire,

né à Genève le cinq juin mil huit cent quatre-vingt dix

fil de Jean Simoni Weiss soit Wypf, cordonnier à Genève

et de Marie Louise Siegfried sa femme, décédée.

2^o Rist, Anna-Maria,

de Weitman | Kempten | Bavière, domiciliée à Genève,

célibataire,

née à Bercholz le vingt-trois novembre mil huit cent huitante-cinq

fille de Jgnatz Rist, adidè,

et de Walburga Elgart, sa veuve, à Mittern | Bavière |

Les publications ont eu lieu à Gerdannu, Genève & Weitman les neuf dix-neuf & vingt-deux juillet mil neuf cent dix

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

autorisation de l'Etat civil de
Genève.

Signatures des époux :

Ernest Wypf
Marie Wypf

Signatures des témoins :

M. Bouvier
M. Blanc } Luzerne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à l'Etat civil de Genève,
Gerdannu & à la Chancellerie C/

N° 464

Debétaz & Bazzat

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui premier novembre mil neuf cent dix — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Debétaz, Albert-Frédéric-Charles, tapissier,

de Fey — domicilié à Lausanne, —

veuf de Fille Suisse dite Marie Durand, d'è le douze décembre mil neuf cent quatre,

né à Lausanne le neuf Mai — mil huit cent septante-sept

fil de Albert Frédéric Debétaz, décédé,

et de Fanny Félicie Monnet, sa veuve, à Lausanne

2° Bazzat, Augusta-Julie, gouvernante,

de Aubonne — domiciliée à Lausanne,

célibataire,

née à Aubonne, le vingt-un juillet — mil huit cent septante-trois,

fille de Marie Julie Bazzat, décédée,

et de —

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Fey et Aubonne, les onze et douze

octobre mil neuf cent dix.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

acte de naissance de l'époux.

acte de décès de la femme de l'époux.

Promesse de mariage.

Certificats de publication de

Fey, Aubonne & Lausanne.

Signatures des époux :

A Debétaz

Augusta Debétaz

Signatures des témoins :

Raymond Ho

A. Guadagnoli

à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Pour jugement du Tribunal du district de Neuchâtel, du 14 mai 1914, déclaré définitif et exécutoire le 16 juin 1914, le mariage déposé ci contre a été dissous par le divorce. Le divorce a été prononcé en application de l'art. 138 du Code civil suisse et il a été interdit à la femme de se remarier avant l'expiration d'un délai d'un an.

Lausanne, le 30 juin 1914.

L'officier de l'état civil :

Frucci

Révisé le 3 juillet 1914

Communiqué : à l'état civil de Fey et

Aubonne.

N° 465

Bonnard et Cornuz

Aujourd'hui deux Novembre mil neuf cent - dix mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1° **Bonnard, Charles-Paul**, négociant

Lieu d'origine et de domicile :

de Cozzenny domicilié à Laudanne

Etat civil :

veuf de Anna née Schindler dèz le quinze Décembre mil neuf cent - huit

Lieu et date de la naissance :

né à Laudanne le premier mai mil huit cent Soixante-cinq

Noms, profession et

fils de feu Louis Georges Emile Bonnard,

domicile des parents :

et de Marie Henriette Rosalie Louisa née Schopfer, sa veuve, à Laudanne

Nom et profession de l'épouse :

2° **Cornuz, Marie-Thérèse**, Directrice de pensionnat,

Lieu d'origine et de domicile :

de Lutry domiciliée à Laudanne,

Etat civil :

célibataire,

Lieu et date de la naissance :

née à Vevay le vingt-neuf Août mil huit cent Septante-trois,

Noms, profession et

fille de Jean Louis Cornuz, ancien négociant,

domicile des parents :

et de Elizabeth née Bonnot, sa femme, domiciliée à Vevay.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Cozzenny, Lutry & Laudanne, les cinq et dix
Octobre mil neuf cent - dix.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

acte de naissance de l'époux.

acte de décès de la femme de l'époux

Promesse de mariage.

Certificats de publication de Cozzeny

Lutry Laudanne.

Communiqué : à l'Etat civil de Cozzeny

Lutry

Signatures des époux :

Paul Bonnard

Thérèse Bonnard

Signatures des témoins :

Berthe de Giez à Laudanne

S. Fiffel à Lutry

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 466

Bessaud et Bénéty

Aujourd'hui trois novembre mil neuf cent dix, mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux :

1° Bessaud, Marius-François-Albert, Employé postal

Lieu d'origine et de domicile :

de Gossens domicilié à Lantanne

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Sarrat Côte d'Or France, le huit avril mil huit cent huitante-huit

Noms, profession et

fils de Jules François Bessaud, décédé

domicile des parents :

et de Marie Emilienne née Pottier, sa mère, à Genève

Nom et profession de l'épouse :

2° Bénéty Rose-Félicité, Cuisinière

Lieu d'origine et de domicile :

de Valleyes & Uzinois domiciliée à Lantanne

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Evroux le vingt deux mai mil huit cent huitante-sept

Noms, profession et

fille de Adrien Bénéty, agriculteur, à Villeneuve

domicile des parents :

et de Adèle née Duruz, décédée

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Lantanne le vingt-neuf Septembre à Gossens et Valleyes & Uzinois le premier Octobre mil neuf cent dix

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux

Promesse de mariage

Certificats de publication à Gossens, Valleyes & Uzinois et Lantanne

Signatures des époux :

Marius Bessaud

Rose Bessaud

Signatures des témoins :

J. Parrillier et Julien Mercier à Lantanne

L'officier de l'état civil :

[Signature of the civil officer]

Communiqué : à l'Etat civil d'Uzinois

N° 467

Dupuis et Pouly

Aujourd'hui trois novembre mil neuf cent dix mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux :

1° Dupuis, Albert-Jean, agriculteur

Lieu d'origine et de domicile :

de Senarsens domicilié à Corcelles-le-Jorat

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Senarsens le vingt-dix juillet mil huit cent huitante-trois

Noms, profession et

fils de Charles Jean Dupuis, agriculteur

domicile des parents :

et de Marie Sophie dite Lucie née Davel, domiciliés à Corcelles-le-Jorat

Nom et profession de l'épouse :

2° Pouly, Rosa, ménagère

Lieu d'origine et de domicile :

des Cullyes et Montprevezes domiciliée à Corcelles-le-Jorat

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Mézières le dix-sept janvier mil huit cent huitante-sept

Noms, profession et

fille de Charles Pouly, agriculteur

domicile des parents :

et de Eugénie née Pauli, domiciliés à Corcelles-le-Jorat

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Corcelles-le-Jorat, Montprevezes, Les Cullyes et Senarsens, les treize et quatorze octobre mil neuf cent dix

Par jugement rendu le 14 février 1913 déclaré exécutoire le 16 mars suivant le Tribunal du district d'Yveroy a dit en son pouvoir de déclarer ce mariage et contrat.

Le divorce a été accordé aux deux époux intervenus au cas par c.c.s. non interdiction aux deux époux de contracter un nouveau mariage avant le délai d'un an

Contamné le 8 avril 1913.

L'officier de l'état civil

[Signature]

Pièces déposées:

autorisation de l'état civil de Coppenax

Signatures des époux :

Albert Dupuis
Rosa Dupuis

Signatures des témoins :

[Signature] }
[Signature] }
Laudanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à l'état civil de Coppenax

Mézières & Coppenax

N° 468

Weideli & Karpaz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui ~~trois novembre mil neuf cent-dix~~ — ~~mil huit cent quatre-vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o *Weideli, Albert*, *Employé à la Cie G^{de} de navigation*

de *Stäfa (Zurich)* — domicilié à *Lausanne*,

célibataire,

né à *Feldbach (Zurich)* le *vingt-quatre Septembre mil huit cent huitante-deux*

fil de *Johann Weideli, décédé*,

et de *Malwiner Vögeli, sa veuve, à Feldbach*,

2^o *Karpaz, Maria-Ursula*, *Cuisinière*,

de *Schmitter (Grisons)* — domiciliée à *Lausanne*,

célibataire,

née à *Rugaz* le *trente avril* — mil huit cent *huitante-cinq*

fille de *Karpaz Karpaz, maçon, à Rugaz (St Gall)*

et de *Maria Ursula née Meyy, décédée*,

Les publications ont eu lieu à *Lausanne, Stäfa & Schmitter*, les *vingt, vingt-deux et vingt-quatre Septembre mil neuf-cent-dix*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Stäfa

Schmitter et Lausanne

Communiqué : à l'état civil de *Stäfa*

et *Schmitter*.

Signatures des époux :

Weideli Albert

Mari Weideli

Signatures des témoins :

E. Wüthrich à Stäfa

E. Iselin à Stäfa

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 469

Menétrey & Bouchet
née Kämpf

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatre novembre mil neuf cent dix, mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Menétrey, Louis,** Cocher,

de Poliez-le-Grand domicilié à Landanne,

célibataire,

né à Poliez-le-Grand le deux mai mil huit cent septante-quatre,

fils de Constant Menétrey, décédé,

et de Anne Louise Vincent, veuve, à Poliez-le-Grand.

2° **Bouchet née Kämpf, Marianne,** maîtresse de pension

de St Gried (Savoie) domiciliée à Landanne,

veuve de Antoine Bouchet dès le seize août mil neuf cent neuf.

née à Sigirwyl (Berne) le trente octobre mil huit cent septante-trois,

fille de Jean Kämpf

et de Marianne née Sigrist, les deux décédés.

Les publications ont eu lieu à Landanne & Poliez-le-Grand le onze à St Gried le seize octobre mil neuf cent dix.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

acte de naissance des Epoux

acte de décès du mari de l'épouse

Promesse de mariage

Certificats de publication de Landanne

Poliez-le-Grand & St Gried

Communiqué: à l'état civil de Poliez-le-

Grand & à la Chancellerie

Signatures des époux :

L. Menétrey
Marianne Menétrey

Signatures des témoins :

F. Tulaschi
Ch. Causat } Landanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 470

Eichenberger et Matthey

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui cinq Novembre mil neuf cent-dix — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Eichenberger, Louis-Charles**, employé de Commerce,

de Beinwyl Kuhn, Argovie, domicilié à Vallorbe,

célibataire,

né à Lausanne le sept avril — mil huit cent huitante-sept,

fils de Adolphe Eichenberger, modéleur à Lausanne,

et de Lisette née Eichenberger, sa femme,

2^o **Matthey, Hélène-Louise**,

de Vallorbe domiciliée à Vallorbe,

célibataire,

née à Vallorbe le onze Décembre — mil huit cent huitante-sept,

fille de Charles Robert François Matthey, ourcier en limon à Vallorbe,

et de Caroline Suzette née Cand, sa femme,

Les publications ont eu lieu à Vallorbe & Beinwyl, les vingt-trois et vingt-quatre
Septembre mil neuf cent-dix.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'Etat civil de Vallorbe.

Signatures des époux :

Louis Eichenberger
Hélène Eichenberger

Signatures des témoins :

Adolphe Eichenberger à Lausanne
Charles Matthey Cand à Vallorbe

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à l'Etat civil de Vallorbe
& Beinwyl.

N° 471

Bieler & Buttiaz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui sept novembre mil neuf cent dix — mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Bieler, Alfred-Edouard-François**, Ingénieur,

de Genève et de Piverengy, domicilié à Brigue,

célibataire,

né à Constantine le huit mars — mil huit cent huitante-deux,

fils de Daniel Louis Samuel Bieler, Pasteur à Cannes,

et de Marie Julie née Dupertuis, à Cannes,

2^o **Buttiaz, Cécile**, Ingénieur,

de Puidoux, Jongny & le Distelard, domiciliée à Landanne,

célibataire,

née à Genève le deux juillet — mil huit cent huitante-quatre,

fille de Constant Buttiaz, Ingénieur à Landanne,

et de Eugénie Mary Mercanton, à Landanne.

Les publications ont eu lieu à Brigue, Genève, Landanne, Jongny, Piverengy, Puidoux, les sept, huit, neuf, dix & quatorze octobre mil neuf cent dix.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Autorisation de l'état civil de Brigue

Signatures des époux :

Alfred Bieler

Cécile Buttiaz

Signatures des témoins :

D. Bieler, Pasteur à Cannes
Buttiaz I. C. à Landanne

L'officier de l'état civil :

Communiqué : à l'état civil de Genève (3. e. o.)

L'indemnité, Chèques, Couriers, Montreux et

Brigue.

N° 472

Baud & Kübli

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui huit novembre mil neuf cent dix mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Baud, Louis, Conducteur typographique

de Cordier domicilié à Landanne,

célibataire

né à Landanne le vingt-cinq décembre mil huit cent huitante-quatre,

fils de Edmond Louis Baud, appareilleur à Landanne,

et de Elise Frédérique née Comte, décédée,

2° Kübli, Julie, Couturière,

de Gerdonay (Beze) domiciliée à Landanne,

célibataire,

née à Beze le vingt-deux juillet mil huit cent huitante-quatre,

fille de Christian Kübli, charpentier,

et de Marie Joséphine née Duron, domiciliée à Montceux.

Les publications ont eu lieu à Cordier, Gerdonay et Landanne, le vingt octobre mil neuf cent dix.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

acte de naissance de l'époux.

Première de mariage.

Certificats de publications de Cordier, Gerdonay, Landanne.

Communiqué : à l'Etat civil de Cordier

et Gerdonay.

Signatures des époux :

Louis Baud

Julie Baud

Signatures des témoins :

Baud

L. Villard à Landanne

L'officier de l'état civil :

H. Schaub
scrip.

N° 473

Cherret & Brandt

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui huit novembre mil neuf cent dix, mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Cherret, Léon,** garçon de café,

de Bar-vully | Fribourg | domicilié à Landanne,

célibataire

né à Sugiez, le vingt Décembre mil huit cent huitante-trois,

fils de feu Jean Abraham Cherret,

et de Jeanne Louise née Hauser, veuve, à Sugiez,

2° **Brandt, Marguerite,** Couturière,

de Soie, et de la Ferrière | Berne | domiciliée à Landanne,

célibataire

née à St-Sulpice (Neuchâtel) le quatorze mars mil huit cent huitante-neuf

filles de Fritz Brandt, agriculteur,

et de Marie Simon née Jammaret, du femme, aux Monts de Bittes (Val de Travers)

Les publications ont eu lieu à Landanne le treize, à Bar-vully, Le Soie & La Ferrière

le quatorze octobre mil neuf cent dix.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux

Première de mariage.

Certificats de publication de Bar-

vully, Le Soie, La Ferrière Landanne

Communiqué : à l'Etat civil de M. Hauser

Le Soie & La Ferrière.

Signatures des époux :

Léon Cherret.

Marguerite Cherret.

Signatures des témoins :

O. Raeder

E. ...

L'officier de l'état civil :

H. Lichaut
rempl.

Par jugement du tribunal du district de Lausanne, du 15 décembre 1913, déclaré définitif et exécutoire le 9 janvier 1914, le mariage légitime ci-dessus a été dissous par le divorce. Le divorce a été prononcé en application de l'art. 138 du Code civil suisse et il a été interdit aux époux de se remarier avant l'expiration d'un délai de deux ans.

Lausanne, le 21 janvier 1914.

L'officier de l'état civil :

Fucel.

Révisé du 26 janvier 1914.

N° 474

Martin et Buffat

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui huit Novembre mil neuf cent dix, — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Martin, Louis-François**, agriculteur,

de Rozinière domicilié à Lanzone,

célibataire,

né à Lanzone le quatre décembre — mil huit cent huitante-huit

fils de Monsieur Constant Martin, agriculteur,

et de Mme Lucie Déroz, sa femme, domiciliés à La Sallaz & Lanzone,

2^o **Buffat, Jenny**, ménagère,

de Vuazens domiciliée à Lanzone,

célibataire

née à Lanzone, le vingt-dix juillet — mil huit cent huitante-cinq

fille de Monsieur Louis-Joseph Buffat, agriculteur,

et de Mme Madeline Seydenmann, sa femme, les deux à La Sallaz

Les publications ont eu lieu à Rozinière, Vuazens et Lanzone, le vingt-deux octobre mil neuf cent dix.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Promesse de mariage

Certificats de publication de
Rozinière, Vuazens et Lanzone.

Communiqué : à l'Etat civil de Rozinière

Vuazens.

Signatures des époux :

Louis Martin

Jenny Martin

Signatures des témoins :

Dane

L. Buffat

L'officier de l'état civil :

H. Lichaut

N° 475

Eizenhut et Alder

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui huit novembre mil neuf cent dix, — mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Eizenhut, Jakob**, lithographe,

de Gais (Appenzell) domicilié à Soudanne,

célibataire,

né à Hérisau le quatorze mars mil huit cent huitante,

fils de Johann Jakob Eizenhut, décédé,

et de Anna Barbara née Züst, sa mère, à Rorschach,

2° **Alder, Catherine**, employée de bureau,

de Hérisau (Appenzell) domiciliée à Renens,

célibataire,

née à Soufer le dix-sept juin mil huit cent huitante-six,

fille de Johann Conrad Alder, mécanicien,

et de Anna Catherine née Widmer, domiciliés à Renens,

Les publications ont eu lieu à Gais, Hérisau, Soudanne et Renens, le onze octobre mil neuf cent dix

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des époux.

Promesse de mariage.

Certificats de publication de Gais,

Hérisau, Soudanne et Renens.

Communiqué : à l'état civil de Gais,

Hérisau et Pully.

Signatures des époux :

Jakob Eizenhut.

Catherine Eizenhut

Signatures des témoins :

Jacques Alder.

Hedwige Guggenbichli à Renens.

L'officier de l'état civil :

H. Lichant

N° 476

Novetaz & Kasper

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix novembre mil neuf cent dix ~~mil huit cent quatre-vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Novetaz, Auguste Samuel François, hôtelier,

de Cully & Lutry domicilié à Sierre (Valais)

célibataire,

né à Landanne le onze juillet mil huit cent huitante

fils de feu Samuel Auguste Abraham Novetaz

et de Hélène née Kurni, à Landanne

2° Kasper, Elisabetha dite Eliza,

de Hochdorf (Lucerne) domiciliée à Münster (Lucerne)

célibataire,

née à Münster le vingt Mai mil huit cent huitante-six

fille de feu Louis Kasper

et de Maria née Weber, à Münster.

Les publications ont eu lieu à Sierre, Lutry, Cully, Hochdorf et Münster, les dix-neuf, vingt et vingt-deux octobre mil neuf cent dix.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'état civil de Sierre.

Signatures des époux :

A. Novetaz, Eliza Kasper

Signatures des témoins :

J. P. Boncompagni, J. P. Boncompagni

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à l'état civil de Cully, Lutry, Hochdorf, Sierre et Münster

N° 477

Chambaty et Vogelzang

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix novembre mil neuf cent dix — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Chambaty, Charles,* Coiffeur,

de Lyon (France) domicilié à Berne,

célibataire,

né à Zurich le quinze décembre — mil huit cent huitante-trois,

fil de Paul Philippe Chambaty, décédé,

et de Albertine Sophie Rieter, à Lausanne,

2° *Vogelzang, Hermine,* fille de Coiffeuse,

de Gebenroth (Suisse) domiciliée à Berne,

célibataire,

née à Gerendingen (Suisse) le vingt-huit novembre mil huit cent huitante-neuf,

filie de Henri Vogelzang, décédé,

et de Maria Verula Schwabinger.

Les publications ont eu lieu à Berne, Gebenroth et Lyon, les trente Septembre, trois et sept octobre mil neuf cent dix.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Authorisation de l'Etat civil de Berne.

Communiqué : l'Etat civil de Berne
Gebenroth - Chancellerie C^{le}

Signatures des époux :

Chambaty Charles
Hermine Chambaty

Signatures des témoins :

Alfred Chambaty
E. Deroy à Lausanne.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 478

Clot a Dyali

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix novembre mil neuf cent dix _____ mil huit cent quatre vingt-

_____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Clot, Ferdinand - Emile**, Employé C. P. P.

de Conzilles _____ domicilié à Luzerne, _____

célibataire, _____

né à Vallorbe le trente un mars _____ mil huit cent huitante quatre, _____

fils de Gustave Aimé Clot, entrepreneur à Luzerne, _____

et de Marie Virginie née Rochat, du femme, _____

2° **Dyali, Marie - Ida - Catherine**, Sommelière

de Wynigen (Suisse) _____ domiciliée à Luzerne, _____

célibataire, _____

née à Montfalcon (Suisse) le treize mars _____ mil huit cent huitante trois, _____

fille de Jean Ulrich Dyali, décédé, _____

et de Catherine née Ponguè, du veuve, à Portentun _____

Les publications ont eu lieu à Luzerne, Conzilles & Wynigen les quatre & cinq
Octobre mil neuf cent dix.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux _____

Promesse de mariage _____

Certificat de publication de Conzilles,

Wynigen & Luzerne _____

Signatures des époux :

Clot Emile

Ida Clot

Signatures des témoins :

F. Pambon

Chr. Fallois

à Luzerne.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 479

Pellanda & Rondolini

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix novembre mil neuf cent dix — mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Pellanda, Carlo-Giuseppe-Maria**, *ferblantier*,de **Bognasco** (Novare) Italie — domicilié à **Londonne** —

célibataire,

né à **Bognascodentro** le vingt-quatre janvier — mil huit cent huitante-dix —fils de **Getindo Pellanda**, *ferblantier* à **Bognascodentro**,et de **Giovannina Pordetti**, *sa femme*, *décédée*.2^o **Rondolini, Maria Luigia**, *Cuisinière*,de **Pallinzano** (Novare) Italie, — domiciliée à **Londonne**,

célibataire,

née à **Pallinzano** le dix-huit Septembre — mil huit cent huitante-neuf —fille de **Edoardo Rondolini**, *tailleur de pierre* à **Canico** (Italie)et de **Virginia Canti**, *sa femme*.Les publications ont eu lieu à **Londonne**, **Bognascodentro** & **Pallinzano**, les vingt-deux Septembre & deux Octobre mil neuf cent dix.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux

Consentement au père de l'Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de
Bognascodentro, **Pallinzano** & **Londonne**

Permis du Département de Justice &

Police

Communiqué : à la Chancellerie *Ch*

Signatures des époux :

Carlo Pellanda
Pellanda Luigia

Signatures des témoins :

Pellini Isidore
Diaceri Jules

L'officier de l'état civil :



N° 480

Plattner & Schiegg

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix neuvième mil neuf cent dix, mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Plattner, Théodore,** tenneur,

de Bretzwil (Bâle - Campagne) domicilié à Lundanne,

célibataire

né à Bâle le vingt-quatre mai mil huit cent septante-sept

fil de Gottfried Plattner, décédé,

et de Verma née Schmutz, sa veuve, à Bâle,

2^o **Schiegg, Emma,**

de Steckborn (Thurgovie) domiciliée à Lundanne,

Célibataire,

née à Zürich le neuf mai mil huit cent huitante-neuf,

fille de Konrad Schiegg,

et de Anna née Goldschmid, décédée,

Les publications ont eu lieu à Lundanne, Steckborn et Bretzwil, les vingt-sept
Septembre et dix octobre mil neuf cent dix.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de
Bretzwil, Steckborn & Lundanne.

Communiqué : à l'Etat Civil de Bretzwil

& Steckborn

Signatures des époux :

Theodore Plattner.
Emma Schiegg Plattner

Signatures des témoins :

J. Fritsch
J. F. Weber Lundanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 481

Basler & Cuchon

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix novembre mil neuf cent dix _____ mil huit cent quatre vingt

_____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Basler, Mathias**, _____ *Serrurier* _____

de *Zeihen (Argovie)* _____ domicilié à *Laudanne*, _____

célibataire, _____

né à *Romanshorn* le neuf août _____ mil huit cent huitante, _____

fils de *Mathias Basler*, *décédé*, _____

et de *Elise née Bugnion*, *sa veuve*, à *Laudanne*, _____

2° **Cuchon, Louisa**, _____ *Cuisinière*, _____

de *Bercher* _____ domiciliée à *Laudanne*, _____

célibataire, _____

née à *Henniez* le douze mars _____ mil huit cent septante-un, _____

fille de *François Louis Cuchon*, *ancien instituteur* à *Henniez*, _____

et de *Adèle née Seduzant*, *décédée*, _____

Les publications ont eu lieu à *Laudanne*, *Bercher* et *Zeihen*, les treize, quatorze et quinze octobre mil neuf cent dix _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux, _____

Promesses de mariage, _____

Certificats de publication de Zeihen, Bercher & Laudanne, _____

Communiqué : à l'Etat civil de *Zeihen*

à *St Cierges*, _____

Signatures des époux :

Basler Mathias

Basler Louisa

Signatures des témoins :

Maurice Perret

Alfred Simonin

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 482

Lunghini et Biagini

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix novembre mil neuf cent dix ~~mil huit cent quatre-vingt-~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° **Lunghini, Arcangiolo**, Manoeuvre

de Cortona (Arezzo) Italie, domicilié à Londanne,

célibataire,

né à Cortona le dix Octobre mil huit cent huitante-deux

fils de Paolo Lunghini, décédé,

et de Luigia Beojoni, sa femme, décédée.

2° **Biagini, Genoveffa Liduina**, ménagère,

de Montese (Modena) Italie, domiciliée à Londanne,

célibataire,

née à Montese le vingt-cinq Octobre mil huit cent septante-six,

fille de Domenico Biagini, décédé

et de Lucia Nicoletti, sa veuve, à Londanne.

Les publications ont eu lieu à Londanne, Cortona et Montese les vingt-sept Aout
et onze Septembre mil neuf cent dix.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Cortona, Montese Londanne

Permis du Département de Justice et

Police

Communiqué : à la Chancellerie

Signatures des époux :

Lunghini Arcangelo

X l'Épouse ne sachant écrire a fait une croix

Signatures des témoins :

Mario Corriani

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 483

Regamey et Novetaz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix novembre mil neuf cent dix mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Regamey, Ferdinand Jules, négociant,

de Landanne domicilié à Merges,

célibataire,

né à Merges le dix-neuf février mil huit cent huitante,

fils de Christian Louis Regamey

et de Jeanne Louise née Mathys,

2° Novetaz, Marie Claudine,

de Cully à Lutry domiciliée à Landanne,

célibataire,

née à Landanne le vingt-sept septembre mil huit cent huitante-huit,

fille de François Henri Novetaz

et de Julie Jenny Marie née Péroz

Les publications ont eu lieu à Landanne, Merges, Cully, Lutry, le vingt-deux octobre mil neuf cent dix.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

autorisation de l'état civil de Merges

Signatures des époux :

Regamey Marie Regamey

Signatures des témoins :

M. Regamey à Genève E. Novetaz à Landanne

Communiqué : à l'état civil de Merges

Cully à Lutry

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 484

Forestier & Sermond

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix novembre mil neuf cent dix — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Forestier, Louis-Philippe**, peintre

de Cully, Lully, Aix et Jonigny — domicilié à Naudanne,

célibataire,

né au Lode le vingt-sept Mars — mil huit cent huitante-huit

fils de Louise Augustine Forestier, au Col des Roches (seigneurie)

et de

2° **Sermond, Lucie-Adèle-Marie**, couturière

de La Tour de Trême (Fribourg) — domiciliée à Naudanne,

célibataire,

née à La Tour de Trême le premier décembre — mil huit cent huitante-trois,

fille de Félix Phil Edouard Sermond, charron,

et de Marie Alexandrine née Gémion, à La Tour de Trême,

Les publications ont eu lieu à Cully, Lully, Aix, Jonigny, La Tour de Trême et Naudanne, les vingt-deux et vingt-trois octobre mil neuf cent-dix.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Cully, Lully, Aix, Jonigny, La Tour

de Trême et Naudanne.

Communiqué : à l'Etat civil de Cully,

Lully, Lode et La Tour de Trême.

Signatures des époux :

Forestier Louis
Adèle Sermond

Signatures des témoins :

Aug. Charles }
Benédette Charles } Naudanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 485

Martin a Neyroud

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix novembre mil neuf cent dix — mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Martin, Ulysse-Louis,* — Gendarme, —

de *Sainte Croix* — domicilié à *Lussanne,* —

célibataire, —

né aux *Ganges de St Croix* le quinze juillet — mil huit cent huitante-quatre, —

fil de *Jules Emile Martin,* *agent d'assurance aux Ganges de St Croix* —

et de *Elisa née Jacques, sa femme, décédée.* —

2° *Neyroud, Marthe-Ida,* — ménagère, —

de *Charadonne,* — domiciliée à *Charadonne,* —

célibataire, —

née à *Charadonne* le vingt-trois juillet — mil huit cent huitante-trois, —

filles de *Louis Neyroud, décédé,* —

et de *Jenny Elise Marie née Bonnet, sa veuve, à Charadonne,* —

Les publications ont eu lieu à *St Croix, St Ganges, Charadonne et Lussanne,* le vingt cinq octobre mil neuf cent dix. —

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux —

Promesse de mariage. —

Certificats de publication de —

St Croix, St Ganges, Charadonne et —

Lussanne. —

Communiqué: à l'état civil de —

St Croix à Corcez. —

Signatures des époux :

Ulysse Martin

Ida Martin

Signatures des témoins :

F. Pamban
Chr. Palletta } à *Lussanne*

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 486

Engler et Magniaux

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui deux novembre mil neuf cent dix, mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Engler, Wilhelm Arnold, agent de Commerce,

de Lörrach | Baden | _____ domicilié à Comatz | Guinée Française |

célibataire, _____

né à Bâle le vingt-deux mars _____ mil huit cent septante-neuf, _____

fils de Charles Engler _____

et de Lydia née Dügglin, absente _____

2° Magniaux, Marguerite Henriette, _____

de Vucherens _____ domiciliée à Laudunne, _____

célibataire, _____

née à Laudunne le trois décembre _____ mil huit cent soixante-trois, _____

fille de Charles Louis Magniaux, comptable, _____

et de Anna Idaline Rosine née Munier, les deux à Laudunne, _____

Les publications ont eu lieu à Comatz, Vucherens, Laudunne & Lörrach, les quatorze
Mai, six & huit août mil neuf cent dix.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux _____

Promesse de mariage _____

Certificats de publication de _____

Lörrach, Comatz, Vucherens & Laudunne _____

Déclaration de capacité pour l'Epoux _____

Permis du Département de Justice _____

& Police / _____

Communiqué : à l'Etat civil de Loudun _____

& à la Chancellerie Cantonale _____

Signatures des époux :

Wilhelm Engler

Marguerite Engler

Signatures des témoins :

Hermann Engler : à Badgingen
(Wiltzrieden)

Magniaux : à Laudunne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

~~Par décret du Grand Conseil de la République de France, en date du 24 février 1924, M. Wilhelm Arnold Engler, désigné ci-contre, lequel ayant rempli toutes les formalités prescrites à cet effet, a été naturalisé Vaudois et reçu au nombre des bourgeois de la commune de Montmorod.
Inscrit le 5 avril _____ 1924.
L'officier de l'état civil :
A. Ballif
69 me - Loudun & Gimel
R. du 11.5.24.~~

N° 487

Rappaz et Mischler

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui deux novembre mil neuf cent dix ~~mil huit cent quatre vingt~~
par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Rappaz, Albert-Louis**, Horticulteur,

de Neuchâtel domicilié à Lausanne,

célibataire,

né à Lausanne, le trante un Octobre mil huit cent huitante six,

fils de Louis Samuel Rappaz, horticulteur,

et de Louise Georgette née Pittet, sa femme, domiciliés à Lausanne

2^o **Mischler, Hélène**, Ménagère,

de Wahlern | Berne | domiciliée à Lausanne,

célibataire

née à Coccelles-le-Jorat le huit avril mil huit cent huitante six,

fille de Frédéric Mischler, agriculteur à Coccelles-le-Jorat

et de Marianne Kitzig née Winkelmann, décédée

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Neuchâtel et Schwarzenbourg, les vingt,
vingt-un et vingt-deux Octobre mil neuf cent dix

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

acte de naissance de l'Époux

Promesse de mariage

Certificats de publication de
Neuchâtel, Wahlern à Lausanne

Communiqué: à l'Etat Civil de

Denezly à Wahlern

Signatures des époux :

Rappaz Albert
Rappaz Hélène

Signatures des témoins :

Mériser à Soleure
A. Forchuey à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 488

Jordan & Bergeton
née Berthoud

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quinze novembre mil neuf cent dix — mil huit cent quatre vingt — par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Jordan, Samuel, propriétaire,

de Carrouge domicilié à Carrouge,

célibataire

né à Carrouge le vingt six avril mil huit cent soixante,

fils de François Louis Jordan, décédé,

et de Marianne née Rey, domiciliée à Carrouge,

2° Bergeton née Berthoud, Pauline Cécile,

de Saint Chamant (Cantal) France domiciliée à Carrouge,

veuve de Louis Bergeton

née à Bellevue le onze mars mil huit cent soixante-quatre

fille de Daniel Benjamin Berthoud

et de Marianne Augustine née Bonay, les deux décédés,

Les publications ont eu lieu à Carrouge & St Chamant, les vingt Septembre et cinq octobre mil neuf cent dix

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'état civil de
Mézieres.

Signatures des époux :

Samuel Jordan
Pauline Bergeton

Signatures des témoins :

L. Olé à Carrouge
Frédéric Jordan à Carrouge

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à l'état civil de Méziers
à la Chancellerie

N° 489

Vuaillet & Monachon

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quinze novembre mil neuf cent dix — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Vuaillet, Marius, Charpentier,

de Monthey | Valais | domicilié à Villars & Ollon,

célibataire,

né à Villars & Ollon le vingt-cinq mai — mil huit cent quatre-vingt-huit,

fils de Hyacinthe Vuaillet, charpentier,

et de Suzanne Marie née Fernet, domiciliés à Villars

2° Monachon, Augusta Lucie, couturière,

de Puyres - Porrens domiciliée à Lulliamme

célibataire,

née à Lulliamme le vingt-quatre novembre — mil huit cent quatre-vingt-six,

fille de Louis Samuel Henri Monachon, décaï,

et de Jeanne Geniez née Eck, sa veuve à Lulliamme

Les publications ont eu lieu à Lulliamme, Monthey, Puyres - Porrens, Ollon et

Quémox, les onze, douze et treize octobre mil neuf cent dix.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

certification de l'état civil de

Quémox

Signatures des époux :

Marius Vuaillet

Lucie Vuaillet

Signatures des témoins :

Emile Jotterand à Lulliamme

Jules Germond à Lulliamme

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à l'état civil de Monthey

St Charles et Ollon

Re copié au 24. 11. 11.
Par jugement du Tribunal civil de district de Rive, rendu en date du 7 janvier 1911, déclaré définitif et exécutoire le 10 mars 1911, le mariage inscrit ci-contre, a été dissous par le divorce. Le Tribunal a fixé à deux ans le délai pendant lequel le mari ne pourra contracter un nouveau mariage.

Inscrit le 20 mars 1911

L'officier de l'état civil

[Signature]

N^o 490

Blanc et Brocard

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quinze novembre mil neuf cent-dix — mil huit cent quatre-vingt —

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Blanc, Victor**, deuxième adjoint,

de Granges domicilié à Laudanne,

célibataire

né à Laudanne le huit août mil huit cent huitante-sept,

fils de Eli Philippe Blanc, charpentier,

et de Fanny, née Rio, sa femme, domiciliés à Laudanne,

2^o **Brocard, Aline-Emma**, couturière,

de Bière domiciliée à Laudanne,

célibataire,

née à Bière le sept décembre mil huit cent septante-sept,

fille de François Julien Brocard,

et de Françoise Louise née Filletaz, aubain.

Les publications ont eu lieu à Laudanne, Granges et Bière les dix-huit et dix-neuf octobre mil neuf cent-dix.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

acte de naissance de l'époux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Granges, Bière & Laudanne

Communiqué : à l'état civil de Granges & Bière

Signatures des époux :

Blanc Victor

Blanc Aline

Signatures des témoins :

Joseph
Alexis Delisle } Laudanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 491

Dizrens & Monnard née Magnenat
Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui seize novembre mil neuf cent dix mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Dizrens, Henri-Constant**, Seller

de Savigny domicilié à Rolle

célibataire

né à icière Savigny le dix-sept novembre mil huit cent huitante-neuf

fils de Charles Dizrens, décédé,

et de Louise Constance née Blanc, à Genève,

2° **Monnard née Magnenat, Alice-Lina**, blanchisseuse

de Mont-le-Grand domiciliée à Rolle

veuve de Julien Monnard dès le vingt-huit Mars mil neuf cent neuf

née à Pampigny le quatre avril mil huit cent septante-sept

fille de Henri Louis Magnenat, agriculteur,

et de Elizabeth Melanie née Grunz, domiciliée à Severin

Les publications ont eu lieu à Rolle, Mont-le-Grand & Savigny les dix-neuf et
vingt Octobre mil neuf cent dix.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

autorisation de l'Etat civil de Rolle

Signatures des époux :

Henri-Constant Dizrens

Lina Monnard

Signatures des témoins :

Jules Lavanchy

Frédéric Nithard

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à l'Etat civil de Rolle

et Savigny

N° 492

Chataleneko & De Long

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

mariage religieux célébré à l'Eglise russe de Genève, le 16 novembre 1918.

Aujourd'hui seize novembre mil neuf cent dix, — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Chataleneko, Paul, Rentier,

d'origine russe, domicilié à Lausanne,

célibataire,

né à Vaganog (Russie) le vingt août le septième mil huit cent quatre-vingt-deux

fils de Alexandre Chataleneko

et de Anastasie née Boytsoff, les deux décédés,

2° De Long, Blanche, S.

d'origine américaine domiciliée à Lausanne,

célibataire,

née à Philadelphie (Etats-Unis) le vingt sept juin — mil huit cent huitante-six

fille de Charles De Long

et de Sara De Long, les deux décédés.

Les publications ont eu lieu à Lausanne le premier novembre mil neuf cent dix.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage.

Certificats de publication de Lausanne

Déclaration du Prêtre russe à Genève.

Permis du Département de Justice

Police.

Communiqué :

Signatures des époux :

Paul Chataleneko,

Blanche Chataleneko

Signatures des témoins :

Kate G. Bee

Alexis Blanc

J. F. Dwight, Agent Consulaire des Etats-Unis à Vevey. L'officier de l'état civil :

H. Lechant

Par décision du 1^{er} octobre 1917, le Conseil d'Etat du Canton de Vaud a ordonné la rectification de l'acte de mariage ci-contre, de Paul Chataleneko, en ce sens que le nom de famille sera Chataleneko, soit écrit Chataleneko.

Inscrit le 6 octobre 1917. L'officier de l'état civil :

Recopie du 17.11.17

N° 493

Schoch et Beyeler

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-sept novembre mil neuf cent-dix, — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Schoch, Heinrich**, chauffeur mécanicien

de Bauma (Zürich) domicilié à Lausanne,

veuf de Albertine Gué le dix-sept février mil neuf cent-huit

né à Wald (Zürich) le trente-un décembre mil huit cent huitante,

fils de Heinrich Schoch, employé aux C. F. F.

et de Anna née Kunz, sa femme, domiciliée à Donkub (Thurgovie)

2° **Beyeler, Albertine**, cuisinière,

de Wablen (Berne) domiciliée à Lausanne

célibataire,

née à Bulle (Fribourg) le deux septembre mil huit cent huitante-deux,

fille de Anna Beyeler, à Berne.

et de

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Bauma et Wablen, les vingt-cinq, vingt-six et vingt-sept octobre mil neuf cent-dix.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

acte de naissance des Epoux.

acte de décès de la 1^{re} femme de l'Epoux

Permis de mariage

Certificat de publication de Bauma,

Wablen et Lausanne.

Communiqué : à l'état civil de Bauma

et Wablen.

Signatures des époux :

Schoch Heinrich
Schoch Albertine

Signatures des témoins :

Betton Gustave
Decoppet Auguste

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 494

Brunna & Häsermann

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-sept novembre mil neuf cent-dix, mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Brunner, Xavier-Auguste, Employé de Commerce,

de Montbéliard | Doubs | France — domicilié à Lausanne, —

célibataire, —

né à Porrentruy le trente-un Mars — mil huit cent huitante, —

fils de Charles Auguste Brunner, décédé, —

et de Marguerite Emélie Bourgeois, sa veuve, à Porrentruy, —

2° Häsermann, Marie-Clara,

de Limpach | Berne | — domiciliée à Berne —

célibataire, —

née à Berne le cinq Mars — mil huit cent huitante-cinq —

fille de Mikhael Albert Häsermann, fabricant, —

et de Anna Maria née Micheli, sa femme, les deux à Berne, —

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Limpach, Berne et Montbéliard, les treize et quatorze Octobre mil neuf cent-dix, —

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux —

Promesse de mariage —

Certificats de publication de

Montbéliard, Limpach, Berne et Lausanne

Déclaration de l'embarras de fiancée

Permis du Département de Justice et

Police —

Communiqué : à l'Etat civil de Berne,

Limpach et Chancellerie C. le —

Signatures des époux :

X. Brunner
Clara Brunner

Signatures des témoins :

L. Lullak
H. Grosjean } Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Reçu par le Tribunal du district de Berne, rendu en date du 20 février 1917, déclaré définitif et exécutoire le 7 mars 1917, le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le divorce. Le Tribunal a fixé à — an le délai pendant lequel — ne pourr — contracter un nouveau mariage.

Inscrit le 10 mars 1917
L'officier de l'état civil : [Signature]

Reçu par le Département politique fédéral a prononcé la réintégration de dame Marie-Clara Häsermann, divorcée Brunner, mentionnée ci-contre, dans le droit de vote du canton de Berne et de la commune de Limpach Lausanne, le 25 mars 1922.

L'officier de l'état civil : [Signature]

Lequel a été inscrit à l'état civil à Berne et Limpach.

N° 495

Bringold & Eugenet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-sept novembre mil neuf cent dix — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Bringold, Ernest Charles Auguste**, ouvrier au téléphone,
de **St Etienne (Seine)** domicilié à **Landanne**
célibataire,

né à **Landanne** le vingt-deux octobre — mil huit cent huitante-dix,fils de **Christ Auguste Bringold**, marchand,et de **Julie Louise née Gir**, sa femme, domiciliés à **Landanne**,2^o **Eugenet, Berthe**, couturière,de **Villars-Biccardin** domiciliée à **Landanne**,

célébrataire

née à **Villars-Biccardin** le vingt-sept janvier — mil huit cent huitante-neuffille de **Jean François Victor Eugenet**, agriculteur,et de **Marie Charlotte née Vullien**, sa femme, à **Villars-Biccardin**,Les publications ont eu lieu à **Landanne, St Etienne & Villars-Biccardin**, le
huit et onze octobre mil neuf cent dix.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de
St Etienne, Villars-Biccardin LandanneCommuniqué : à l'Etat Civil de **St****Etienne & Poliez-le-Grand**

Signatures des époux :

E. Bringold**B. Eugenet**

Signatures des témoins :

A. Gay Landanne**A. Risti** Landanne

L'officier de l'état civil :

D. L.

N° 496

Borello & China

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui ~~le sept novembre mil neuf cent-dix~~ ~~mil huit cent quatre-vingt~~
par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Borello, Arturo-Gabriele-Giuseppe**, employé de fabrique,
de Ivrée, ~~Suissin~~ Italie domicilié à ~~Laudanne~~
célibataire

né à Ivrée le sept octobre mil huit cent ~~quatre-vingt~~ ~~deux~~
fils de ~~Bernardo Borello~~, ~~accédé~~,
et de ~~Maria Saboto~~, à Ivrée,

2° **China, Onorina**, fille de ~~Chambier~~,
de ~~Cavaglia~~ ~~Novare~~ Italie domiciliée à ~~Laudanne~~,
célibataire

née à ~~Cavaglia~~ le vingt-un février mil huit cent ~~quatre-vingt~~ ~~neuf~~
fille de ~~Antonio China~~, ~~accédé~~,
et de ~~Rosa Perotti~~, à ~~Cavaglia~~

Les publications ont eu lieu à ~~Laudanne~~, ~~Ivrée~~ & ~~Cavaglia~~ les ~~deux~~ et ~~dix~~ huit
Septembre mil neuf cent-dix.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des époux
Promesse de mariage
Certificat de publication de Ivrée
Cavaglia & Laudanne.
Pénis au Département de Justice
& Police

Communiqué : à la ~~Chambrière~~ ~~Ch~~

Signatures des époux :

Borello Arthur
Borello Onorina

Signatures des témoins :

Biletta Charles
Luigi Leto

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 497

Borgeaud et Meylan

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui ~~le dix sept novembre mil neuf cent dix~~, ~~mil huit cent quatre vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Borgeaud, Ami Jules**, Employé L. O.

de Mozens domicilié à Laudanne,

célibataire,

né à Mozens, le vingt-cinq mars mil huit cent huitante-six

fils de Jules Borgeaud, ingénieur,

et de Elise née Chamot, sa femme, domiciliée mère mozens,

2° **Meylan, Eugénie Bertha**, Cuisinière

de Lieu domiciliée à Féchy

célibataire,

née à Féchy le dix-neuf juillet mil huit cent huitante-huit,

fille de Louis Henri Friedrich Meylan, docteur,

et de Anna Colina née Udry, sa veuve, à Féchy

Les publications ont eu lieu à Laudanne, Mozens, Le Lieu & Féchy, les vingt et vingt-un octobre mil neuf cent dix.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Mozens, Le Lieu, Laudanne et Féchy

Communiqué : à l'Etat civil de Poliez-le-Grand, Le Lieu et Laudanne

Signatures des époux :

Ami Borgeaud
Bertha Borgeaud

Signatures des témoins :

Perret Paul
Emile Meylan } à Laudanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 498

Straub & Palaz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix sept novembre mil neuf cent dix — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Straub, August-Ulmin-Arthur**, fabricant,

de Baden (Argovie) domicilié à Zurich

célibataire,

né à Baden le dix sept mars mil huit cent septante-deux

fils de Johann Adam Robert Straub, Regierungsrat,

et de Charlotte Virginie Frederike Elisabeth Maier, les deux décédés

2^o **Palaz, Elise-Marguerite-Emma**,

de Riex et de Lutry domiciliée à Lussembourg,

célibataire,

née à Montémar / Lussembourg le dix Septembre mil huit cent soixante-cinq,

fille de Rodolphe Louis Palaz, décédé,

et de Fanny Louise Maillard, à Lussembourg.

Les publications ont eu lieu à Zurich, Baden, Riex, Lutry & Lussembourg, les vingt-neuf octobre et premier novembre mil neuf cent dix

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Attestation de l'Etat civil de Zurich

Signatures des époux :

Arthur Straub
Emma Palaz

Signatures des témoins :

Benjamin Miquel
Hector Stämpfli
à Olmegg (Argovie)

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à l'Etat civil de Baden, Lutry & Zurich.

N° 499

**Couvozier-Clement et
Ramzeier**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-sept novembre mil neuf cent dix — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Couvozier-Clement, Albert Robert-Jernand,

de Monthèred et du Locle, _____ domicilié à Landanne — chandrenier,

célibataire, _____

né à Landanne le seize août _____ mil huit cent huitante-quatre, _____

fils de Jean Rodolphe Couvozier-Clement, décédé, _____

et de Florence née Guilland, veuve, à Landanne _____

2° Ramzeier, Magdalena,

de Signau (Berne) _____ domiciliée à Neuchâtel (Berne) _____

célibataire, _____

née à Langnau (Berne) le onze mars _____ mil huit cent quatre-vingt-seize, _____

fille de Christian Ramzeier, décédé, _____

et de Elizabeth née Kriehendübel, veuve, à Langnau. _____

Les publications ont eu lieu à Landanne, Neuchâtel, Signau, Le Locle Monthèred,
le vingt-deux et vingt-cinq octobre mil neuf cent dix _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

acte de naissance des Epoux _____

Promesse de mariage. _____

Certificat de publication de Monthèred,

Le Locle, Signau, Landanne et Neuchâtel. _____

acte de décès du père de l'Epoux et

consentement de la mère. _____

Communiqué: à l'Etat Civil au Grand,

Le Locle, Signau et Neuchâtel. _____

Signatures des époux :

Robert Couvozier

Magdalen Ramzeier

Signatures des témoins :

E. Weymüller

E. Weymüller

à Landanne.

L'officier de l'état civil :



N° 500

Pisler & Cottens

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui ~~dix-huit novembre mil neuf cent-dix~~ — mil huit cent quatre-vingt-

_____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Pisler, Maurice**, Charpentier,

de Rancez domicilié à Rancez,

célibataire,

né à Rancez le trois août _____ mil huit cent huitante-huit

fils de feu Edouard François Pisler,

et de Combe Marie née Chevallier à Rancez,

2^o **Cottens, Clara-Eveline**, Ménagère,

de Rancez domiciliée à Rancez,

célibataire,

née à Rancez le dix mars _____ mil huit cent huitante-huit

fille de feu Arnold Jules Cottens,

et de Blide née Martin à Rancez.

Les publications ont eu lieu à Rancez le dix octobre mil neuf cent-dix

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

attestation de l'état civil de Rancez

Signatures des époux :

Maurice Pisler
Clara Pisler

Signatures des témoins :

Jochon
L. Rieunier - Lausanne

L'officier de l'état civil :

H. Lechant
comp.

Communiqué : à l'état civil de Rancez

N° 501

Gozzoni et Sacchetto

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-neuf novembre mil neuf cent-dix — mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Gozzoni, Parquale-Italo-Lionardo**, *mason*,

de Pallanza | Novare | Italie, domicilié à Lanzanne,

célibataire,

né à Pallanza le huit novembre — mil huit cent huitante-cinq,

fils de *Alessandro Gozzoni, mécanicien à Milan,*et de *Caterina née Righetti, sa femme,*2^o **Sacchetto, Gioanna-Onofina**, *couturière*,de San Damiano d'Orti, *Alessandria* | Italie, domiciliée à Lanzanne,

célibataire,

née à San Damiano d'Orti le premier novembre mil huit cent quatre-vingt-treize,

fille de *Giuseppe Sacchetto, charretier,*et de *Caroline née Cordoso, sa femme, domiciliés à Lanzanne.*

Les publications ont eu lieu à Lanzanne, Pallanza & San Damiano d'Orti, les quatre-vingt-dix et dix octobre mil neuf cent-dix.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

*Actes de naissance des Epoux.**Consentement des père & mère de la fiancée. — Promesse de mariage.**Certificats de publication de Pallanza San Damiano d'Orti & Lanzanne.**Permis au Département de Justice et Police.*Communiqué : *à la Chancellerie etc.*

Signatures des époux :

Gozzoni Italo
Jeanne Gozzoni

Signatures des témoins :

Sacchetto Jean
Gandini } *à Lanzanne*

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 502

Isaaz et Gremaud

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-neuf novembre mil neuf cent-dix mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Isaaz, Emmanuel-Joseph**, Cocher,

de Etagnières domicilié à Landanne,

célibataire,

né à Etagnières le vingt-cinq août mil huit cent septante-dix,

fils de Joseph Théophile Isaaz, décédé,

et de Marie Agnès née Martin, en veuve, à Etagnières,

2° **Gremaud, Annette-Philippine**, Cuisinière,

de Granges-Vézère-Frébourg, domiciliée à Landanne,

célibataire,

née à Granges le quatre mars mil huit cent huitante-deux

filles de Jean François Gremaud, décédé,

et de Marie Françoise Agnès née Nicot, en veuve à Granges,

Les publications ont eu lieu à Landanne, Etagnières & Granges, les premier et deux novembre mil neuf cent-dix.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

Première de mariage.

Certificat de publication de Etagnières Granges Landanne.

Communiqué : à l'état civil d'Etagnières

& d'Attalens.

Signatures des époux :

Emmanuel Isaaz
Philippine Isaaz

Signatures des témoins :

Paul Simon
Paul Goloog Landanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 503

Lischine et Chapeton du Laret

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

mariage religieux à l'Eglise Russe
de Genève, le 22 nov. 1910.

Le 6 novembre 1924 le Département
politique fédéral a prononcé la
réintégration de *dams. russe*.....
Vera Lischine née Chapeton
du Laret, mentionnée ci-contre
dans le droit de cité du canton de
Fribourg et de la commune de
Châtel-St-Denis.....

Lausanne, le 1^{er} décembre 1924.

L'officier de l'état civil:

H. Lebaud

69^{me} à Châtel St-Denis
R. du 6.12.24.

Aujourd'hui dix-neuf novembre mil neuf cent dix — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1^o *Lischine, Nicolas*, Propriétaire,

de *Elisabethgrad | Cherson | Russie*, domicilié à *Lausanne*, avant à *Elisabethgrad*
célibataire,

né à *Elisabethgrad* le dix-quatorze février mil huit cent huitante-cinq

fils de *Wladimir Lischine*, Colonel d'artillerie à *Elisabethgrad*,
et de *Kudmita Barnowskii*, *docteur*.

2^o *Chapeton du Laret, Vera*, *Éudiante*,

de *Châtel St-Denis | Fribourg* domiciliée à *Lausanne*,
célibataire,

née à *Simbirsk | Russie* le dix-huit août mil huit cent huitante-huit

fille de *Henri Chapeton du Laret*, *décédé*,
et de *Marie Troubnikoff du Vaux*, à *Lausanne*.

Les publications ont eu lieu à *Elisabethgrad, Châtel St-Denis & Lausanne*, les deux
trois novembre mil neuf cent dix.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

*Certificats de publication de Elisabethgrad,
Châtel St-Denis & Lausanne*

Déclaration de l'attachée russe à Genève

*Permis du Gouvernement de Justice et
Police*

Communiqué: à l'Etat civil de *Châtel -
St-Denis*.

Signatures des époux :

Nicolas Lischine
Vera Lischine

Signatures des témoins :

A. Berger à *Lausanne*
J. Chapeton du Laret à *Paris*

L'officier de l'état civil :

H. Lebaud

N° 504

Erignano et Tottet

Aujourd'hui vingt deux novembre mil neuf cent dix ~~mil huit cent quatre vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1° **Erignano, Alfonso - Céaste,** Charrétre,

Lieu d'origine et de domicile :

de Bologne (Italie) domicilié à Lauranne

Etat civil :

célibataire,

Lieu et date de la naissance :

né à Bologne, le dix Septembre mil huit cent huitante-trois

Noms, profession et

fil(s) de parents non dénommés,

domicile des parents :

et de _____

Nom et profession de l'épouse :

2° **Tottet, Marie - Clémentine - Albertine,** Ménagère,

Lieu d'origine et de domicile :

de Allain (Vaucluse) (Italie), domiciliée à Lauranne,

Etat civil :

célibataire,

Lieu et date de la naissance :

née à Allain (Vaucluse) le premier février mil huit cent quatre-vingt-treize,

Noms, profession et

fil(le) de Antoine Tottet, agriculteur,

domicile des parents :

et de Marie née Roche, sa femme, à Arze,

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Lauranne, Bologne et Allain, les cinq, treize - un
Juillet et sept août mil neuf cent dix.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés **unis** par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Consentement des père & mère de l'Epouse.

Promesse de mariage

Certificats de publication de Bologne
Allain et Lauranne.

Permis du Département de Justice &
Police.

Communiqué : à la Chancellerie de

Signatures des époux :

Erignano Alfonso

Albertine Erignano

Signatures des témoins :

Egide Carrière

J. Pamblan

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 505

Schnitzer & Flückiger

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Par décision du 16 sep-
tembre 1915, le Grand Con-
seil du Canton de Berne
a accordé la naturali-
sation bernoise aux époux
Schnitzer et Flückiger, de-
signés ci-dessus, qui ont
en même temps acquis
le droit de bourgeoisie
de la commune de Roh-
bachgraben (Berne).
Supplément sur avis de la
Direction de Police du Can-
ton de Berne, le 11 nosem-
bre 1915.

L'officier de l'état civil :
Récépissé du 17.11.15.

Aujourd'hui vingt deux novembre mil neuf cent dix mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Schnitzer, Wilhelm Théodore, Hôtelier,

de Herzogsdorf (Saxe) domicilié à Landerne,

célibataire,

né à Herzogsdorf le vingt quatre septembre mil huit cent huitante deux,

fils de Heinrich Hermann Schnitzer, fermier,

et de Emilie Pauline née Eckardt, sa femme, les deux à Ober-Oberwitz (Saxe)

2° Flückiger, Marie,

de Rohrbachgraben (Berne) domiciliée à Landerne,

célibataire,

née à Koppigen (Berne) le seize mai mil huit cent septante

fille de Jacob Flückiger

et de Anne Elisabeth née Bigler, sa femme, les deux décédés,

Les publications ont eu lieu à Landerne, Rohrbach et Herzogsdorf, les six huit, dix-neuf et vingt sept octobre mil neuf cent dix.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des époux

Premiers de mariage

Certificats de publication de Landerne et Rohrbach

Dit de Herzogsdorf avec déclaration de Copacité

Premier du Canton de Justice à Police

Communiqué : L'état civil de Rohrbach à la Chancellerie etc

Signatures des époux :

W. Schnitzer
Marie Schnitzer

Signatures des témoins :

Fritz Flückiger
Léon
Keffen

L'officier de l'état civil :

[Signature]

6-385.

N° 506

Chapuis et Vaillens
née Rempp

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui mardi vingt deux novembre mil neuf cent dix mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Chapuis, Georges Alfred, Instituteur,

de Epalinges domicilié à Nandanne

veuf de Marie Sophie Richard dèd le quatorze août mil neuf cent huit,

né à Epalinges le huit novembre mil huit cent cinquante six

fils de Jean Abraham Chapuis

et de Jeanne Louise née Pache, les deux décédés.

2° Vaillens née Rempp, Elisabeth Marie,

de Nandanne domiciliée à Nandanne,

veuve de comte Julien Vaillens dèd le vingt neuf décembre mil neuf cent trois,

née à Nandanne le vingt neuf septembre mil huit cent soixante huit,

filie de Jean Jacques Rempp

et de Elisabeth Schaubert, les deux décédés.

Les publications ont eu lieu à Nandanne et Epalinges, les trois et quatre novembre mil neuf cent dix.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

acte de naissance de l'époux

acte de décès de la première femme de

l'époux. Dit au 1^{er} mari de l'époux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Epalinges et Nandanne

Communiqué : à l'Etat civil d'Epalinges

Signatures des époux :

G. Chapuis

Marie Chapuis

Signatures des témoins :

Eugène Zaccari

Louis Gilliard

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 507

Schiltzer et Bonzon

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

*Légitimation de Frédéric haute
de M. Bonzon né à Louvain le
14 novembre 1910.*

Aujourd'hui ~~vingt-quatre novembre mil neuf cent-dix~~, ~~mil huit cent quatre-vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Schiltzer, Friedrich**, *liquoriste*

de *Orth (Schwyz)* domicilié à *Louvain*

célibataire

né à *Orth* le *huit septembre* mil huit cent *huitante-sept*

fils de *Franz Schiltzer, décedé*

et de *Margherite née Schiltzer, veuve, à Orth*

2° **Bonzon, Jeanette-Jancy-Eugénie**

de *Pompaples* domiciliée à *Louvain*

célibataire

née à *Esclépin* le *vingt-neuf octobre* mil huit cent *quatre-vingt-dix*

fille de *Alphonse Bonzon*

et de *Lucie Elise Suzanne née Monnier*

Les publications ont eu lieu à *Louvain, Pompaples & Orth*, les *premier, trois & quatre*
novembre mil neuf cent-dix.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

acte de naissance des Epoux

Promesse de mariage

*Certificats de publication de Orth,
Pompaples & Louvain*

Communiqué: à l'Etat civil d'Orth &
de Louvain

Signatures des époux :

F. Schiltzer
E. Bonzon

Signatures des témoins :

M. Wapart
Berger fritz

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 508

Fornallaz et Barbey

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-quatre novembre mil neuf cent-dix — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° **Fornallaz, Oscar-Julien, Peintre-peintre,**

de Avenches — domicilié à Laudanne,

célibataire,

né à Moudon le deux octobre — mil huit cent huitante-trois,

fil de Julien Fornallaz, Négociant à Zurich,

et de Rosine née Blösch, décédée,

2° **Barbey, Justine-Blondine, Lingère,**

de Porzel | Fribourg | — domiciliée à Laudanne,

célibataire,

née à Porzel le vingt-trois juillet — mil huit cent huitante-sept

fille de Pierre Marcelin Barbey, décédé,

et de Marie née Dévaud, la Veuve, à Moudon

Les publications ont eu lieu à Laudanne, Porzel et Avenches, les cinq, six et sept
novembre mil neuf cent-dix.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de
Avenches Porzel Laudanne.

Communiqué : à l'Etat Civil de
Avenches à Porzel.

Signatures des époux :

Fornallaz Oscar
Fornallaz Blondine

Signatures des témoins :

Mélanie - Bosco - Pirens
A. Dambach à Laudanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 509

Gotgerat et Kriey

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui ~~vingt-quatre novembre mil neuf cent dix~~ ~~mil huit cent quatre vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Gotgerat, Armand-Henri*, *Munière*,

de *Buzigny* domicilié à *Laudanne*,

célibataire,

né à *Uvedon* le *dix-neuf* *avril* mil huit cent *huitante-sept*,

fil de *Henri Jean Emile Gotgerat, décédé*,

et de *Ida née Fuhlmann, sa veuve, à Uvedon*,

2° *Kriey, Blanche Bertha*, *Repassende*,

de *Gyzendrain (Aube)* domiciliée à *Peilly*

célibataire,

née à *Fey* le *quinze* *novembre* mil huit cent *huitante-quatre*

fille de *Samuel Auguste Kriey, serrurier*,

et de *Julie Jenny née Rogamey, sa femme, les deux nées Peilly*

Les publications ont eu lieu à *Buzigny, Gyzendrain, Peilly & Laudanne, les dix et onze* *octobre* *mil neuf cent dix*.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux

Promesses de mariage

Certificats de publications de

Buzigny, Gyzendrain, Laudanne & Peilly

Communiqué : à l'Etat civil de *Buzigny*

Buzigny et Peilly

Signatures des époux :

Gotgerat Armand
Blanche Gotgerat

Signatures des témoins :

Georges Gotgerat
André Coffey

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 510

Panchaud et Lin née

Hugonet
Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui ~~vingt quatre novembre mil neuf cent dix~~ ~~mil huit cent quatre vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Panchaud, Edouard-Rodolphe**, Jardinier,

de Lonay et Poliez-le-Grand domicilié à Lausanne,

célibataire,

né à Lonay le deux novembre mil huit cent soixante-six

fils de Louis Panchaud, décédé,

et de Jeanne Joséphine née Morel, sa veuve, à Lausanne

2° **Lin née Hugonet, Louise-Marie**, Journalière,

de Priex et de Lutry domiciliée à Lausanne,

veuve de Vincent Lin dès le vingt-cinq juin mil neuf cent neuf

née à Ponax le treize avril mil huit cent septante-deux

fille de Emmanuel François Hugonet, décédé,

et de Jenny née Pascher, sa veuve, à Pully

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Lonay, Poliez-le-Grand, Priex et Lutry
les treize, quatorze et quinze octobre mil neuf cent dix

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Acte de naissance des Epoux

Acte de décès du mari de l'Epouse

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Lonay, Poliez-le-Grand, Priex, Lutry
Lausanne

Communiqué : à l'état civil de Lonay

Poliez-le-Grand, Pully et Lutry

Signatures des époux :

Edouard Panchaud

Louise Panchaud

Signatures des témoins :

J. Panchaud

Ch. Pallotto

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 511

Köhler et Rochat

Nom et profession de l'époux :

1^o **Köhler, Godefroid**, Restaurateur

Lieu d'origine et de domicile :

de Sumiswald | Borne | domicilié à Lundsanne,

Etat civil :

veuf de Elise Benkert, déc. le trente-un Mai mil neuf cent-huit

Lieu et date de la naissance :

né à Beyer | Borne | le onze Janvier mil huit cent cinquante-huit

Noms, profession et

fils de Christian Köhler

domicile des parents :

et de Maria née Benkert, les deux décédés,

Nom et profession de l'épouse :

2^o **Rochat, Henriette Julie**, Couturière

Lieu d'origine et de domicile :

de l'abbaye et du lieu domiciliée à Lundsanne,

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Lundsanne le quinze Juin mil huit cent soixante-six

Noms, profession et

fille de Louis Constant Rochat

domicile des parents :

et de Jeanne Marie Rosalie née Musi, les deux décédés,

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Lundsanne, Sumiswald, l'abbaye et le lieu, le quatre & cinq novembre mil neuf cent-dix

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

acte de naissance de l'époux

acte de décès de l'ancienne femme de l'époux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Lundsanne

Sumiswald, l'abbaye et le lieu

Communiqué : à l'état civil de Sumiswald

l'abbaye et le lieu

Signatures des époux :

Gottfried Köhler
Julie Rochat

Signatures des témoins :

E. Savin
Ch. H. H. H.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 512

Vodoz & Dubois - Dunitach

Aujourd'hui ~~vingt quatre novembre mil neuf cent dix~~ mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux :

1^o Vodoz, Fritz-Julien, Maître d'hôtel,

Lieu d'origine et de domicile :

de La Cour de Peitz domicilié à Luxembourg,

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Luxembourg le trente novembre mil huit cent huitante-neuf,

Noms, profession et

filz de Mme Jacques Eugène Vodoz hôtelier,

domicile des parents :

et de Mme Joséphine née Vullietat, domiciliés à Boège,

Nom et profession de l'épouse :

2^o Dubois - Dunitach, Rachel,

Lieu d'origine et de domicile :

de Trarves (nauchâtel) domiciliée à Luxembourg,

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Loche le premier décembre mil huit cent huitante-trois,

Noms, profession et

fille de Alfred Dubois-Dunitach

domicile des parents :

et de Rodine née Pauli, les deux décédés.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Luxembourg, La Cour de Peitz à Trarves les vingt-neuf et trente septembre mil neuf cent dix

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

acte de naissance de l'époux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

La Cour de Peitz, Trarves Luxembourg

Communiqué : à l'état civil de La Cour

de Peitz - Trarves

Signatures des époux :

Julien Vodoz
Rachel Dubois

Signatures des témoins :

J. Pambou
Ch. Pallotto } à Luxembourg

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 513

Grange et Défago.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui ~~vingt-quatre novembre mil neuf cent dix~~ ~~mil huit cent quatre vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Grange, Gilles-Félicien**, Cimentier,

de Antey St André | Tignes | Italie domicilié à Sandanne,

Célibataire,

né à Antey St André le vingt-sept juillet mil huit cent huitante-deux,

fil de Alex Grange, agriculteur,

et de Salomé Machet, ses deux à Antey St André.

2° **Défago, Marie Marthe**, Cuisinière,

de Val d'Iliez | Valais domiciliée à Sandanne,

Célibataire,

née à Trois-Torrents | Valais le vingt Septembre mil huit cent huitante-trois,

filles de Hyacinthe Défago, dévot,

et de Marie née Guillard, sa veuve, à Monthey | Valais.

Les publications ont eu lieu à Val d'Iliez, Sandanne & Antey St André, les vingt et
trente octobre mil neuf cent dix.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux

Première de mariage

Certificats de publications de

Antey St André, Val-d'Iliez, & Sandanne

Permis du Département de J^e-a-Police

Communiqué: à l'Etat Civil de Val-

d'Iliez & à la Chancellerie

Signatures des époux :

Gilles Grange
Marthe Grange

Signatures des témoins :

Louis Pasquetaz
Berruquier Cato tin
les deux à Sandanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

rép. 25/11/41
Rep. le 11.1.50

N° 514

Leupin & Tüsfel

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-quatre novembre mil neuf cent dix ~~mil huit cent quatre vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Leupin, John-Albert,** Pâtissier,

de Muttens | Bâle-Campagne | domicilié à Genève,

célibataire

né à Chexbres le quatre juin _____ mil huit cent huitante-deux

fils de Emile Leupin, boucher,

et de Lina Grotzwiler, sa femme, à Vevey

2^o **Tüsfel, Ida-Marie,**

de Dingsletten | Bade | domiciliée à Luzerne

célibataire

née à Luzerne le onze août _____ mil huit cent huitante-sept,

fille de Alois Tüsfel, coiffeur

et de Maria Volger, sa femme, à Luzerne

Les publications ont eu lieu à Genève, Luzerne, Dingsletten & Muttens, les
vingt-cinq, vingt-neuf, trente octobre & trois novembre mil neuf cent dix

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'Etat civil de
Genève

Signatures des époux :

A. Leupin
H. Leupin

Signatures des témoins :

E. Leupin père à Vevey
Alois Tüsfel père à Luzerne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à l'Etat civil de Genève (C^o)
Muttens & Chancellerie C^o

N° 515

Petter et Nicole

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt-quatre novembre mil neuf cent-dix* mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Petter, Paul,* Émailleur porteur

de *Lavey-Morcles* domicilié à *Lavey,*

veuf de Marie Julie née Guillat dès le treize juillet mil huit cent quatre-vingt-dix-sept.

né à *Bea* le *vingt-huit février* mil huit cent cinquante-six

fil de *François Samuel Petter, décédé,*

et de *Jeanne Louise Charlotte née Isoz, à Landanne,*

2° *Nicole, Méry-Julie,*

de *Leu et au Chenit* domiciliée à *Landanne,*

célibataire,

née à *Sentier* le *dix décembre* mil huit cent *soixante-cinq*

fille de *Charles Henri Jules Nicole, horloger,*

et de *Mélanie née Simon, de femme, les deux à Landanne*

Les publications ont eu lieu à *Landanne, Leu et au Chenit, Leu et au Chenit, les premier deux & trois novembre mil neuf cent-dix.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

autorisation de l'Etat civil de
Bea

Communiqué : à l'Etat civil de *Bea,*
Leu et au Chenit.

Signatures des époux :

P. Petter
M. Nicole

Signatures des témoins :

J. Nicole Paturet
J. Pambou

L'officier de l'état civil :

H. Lichant
scrip.

N° 516

Amy & Ravella

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui ~~vingt-dix~~ novembre mil neuf cent dix ~~mil huit cent quatre-vingt-~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Amy, Robert-Jaques, ~~Dessinateur - architecte,~~

de Sainte Croix domicilié à Landanne,

célibataire,

né à Landanne le deux Mars mil huit cent huitante-sept

fils de Julien Jean Pierre Louis Amy, charpentier,

et de Marie née Bringoldt, sa femme, les deux à Landanne.

2° Ravella, Hortense-Lucie, couturière,

de Valle-San-Nicolas / Italie, domiciliée à Landanne

célibataire,

née à Lyon (2^e arr^t) le dix Mars mil huit cent huitante-neuf

filles de Louis Joseph Fortuné Ravella, ~~décédé,~~

et de Antoinette Genis, sa veuve, à Landanne.

Les publications ont eu lieu à Landanne, Ste Croix, Les Granges & Valle-San-Nicolas les onze, douze et vingt-trois octobre mil neuf cent dix

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

acte de naissance de l'Épouse

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Ste Croix, Les Granges, Valle-San-Nicolas

Landanne

Permis du Département de Justice &

Police

Communiqué : à l'Etat civil de

Ste Croix & au Chancelier Cle

Signatures des époux :

[Signature of Robert-Jaques Amy]
[Signature of Hortense-Lucie Ravella]

Signatures des témoins :

[Signature of witness]
[Signature of witness] } à Landanne.

L'officier de l'état civil :

[Signature of the civil officer]

N° 517

Capetet dit Capatet et Müller née Brandt
Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

*Légitimation de Marcel
Henri Müller né à Landanne
le 27 août 1909.*

Aujourd'hui vingt-neuf novembre mil-neuf-cent-dix mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Capetet dit Capatet, Raoul Angel**, *mandataire de son père*,

d'origine française domicilié à Lyon, 3^e arr^t,

célibataire

né aux Eaux-Vives (Genève) le cinq octobre mil huit cent huitante-sept,

fils de Henri Angel Capetet, dit Capatet, décédé,

et de Julie Emma née Moret, actuellement Dame Rouge à Landanne

2° **Müller née Brandt, Alice Louisa**, *cuisinière*,

de Zollikofen (Bâle) domiciliée à Landanne,

veuve de Albert Charles Müller, dèc le vingt-six octobre mil-neuf-cent-sept.

née à Morcles le vingt-neuf mars mil huit cent huitante,

fille de Jean Brandt

et de Françoise Emilie née Broyon, veuve, les deux décédés,

Les publications ont eu lieu à Lyon, Landanne & Zollikofen les dix-huit & dix-neuf août mil-neuf-cent-dix

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux.
acte de décès du père de l'Epoux & consentement de la mère. - acte de décès du mari de l'Epouse. - Promesse de mariage.
Certificats de publications de Lyon, Zollikofen & Landanne. - Déclaration de l'ambassade de France. - Permis au Département de J. & P.
Communiqué: à la Chancellerie & à l'Etat civil de Zollikofen

Signatures des époux :

Capetet Raoul
Capetet Alice

Signatures des témoins :

Charles Rouze
Gandin *Landanne*

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 518

Francfort & Pache née Bolomey

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-neuf novembre mil neuf cent dix ~~mil huit cent quatre-vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Francfort, Jules-Frédéric, Marchand de Chevaux

de Beignin domicilié à Landanne,

veuf de Alice Méty Charrière dès le vingt-deux mai mil neuf cent-sept

né à Etoy le sept novembre mil huit cent soixante-trois

fils de Jean Louis Francfort

et de Marie Louise née Keller, sœurs,

2° Pache née Bolomey, Louise, Lingère,

de Epalinges domiciliée à Landanne

veuve de François Pache dès le neuf janvier mil neuf cent dix

née à Lutry le premier janvier mil huit cent septante-cinq

fille de César Bolomey

et de Marie Anna née Blane, sœurs,

Les publications ont eu lieu à Landanne Epalinges & Beignin, les cinq & six novembre mil neuf cent dix.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des époux

actes de décès des précédents conjoints

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Beignin, Epalinges & Landanne

Communiqué : à l'Etat Civil de Beignin

& Epalinges.

Signatures des époux :

Jules Frédéric Francfort
Louise Francfort

Signatures des témoins :

J. DeFrancetis
Gantier

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Imp. H. Vallotton, Gues & Co, rue de la Louve, 2.

N° 519

Besson et Ruchet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui premier Décembre mil neuf cent dix ~~mil huit cent quatre vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Besson, Louis,* employé à la C^{ie} de navigation,

de Cronay domicilié à Ruchy

veuf de Anna Suzanne née Licet dèc. le trente-un Juillet mil neuf cent-neuf

né à Cronay le quatre Juin mil huit cent huitante-deux

fils de Jacques Louis Besson

et de Adèle née Viquetot, dèc. dèc.

2° *Ruchet, Virginie-Léa,* ménagère,

de Ollon domiciliée à Ollon,

célibataire

née à Ollon le vingt-six Août mil huit cent huitante-six

fille de Henri Louis Ruchet agriculteur,

et de Pauline Josephine née Dubriet, domiciliée à Ollon

Les publications ont eu lieu à Cronay, Courbanne, Ollon & Guémaz, les dix-sept et dix-huit Octobre mil neuf cent dix

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux

acte de décès de la femme de l'Epoux.

Promesse de mariage.

Certificats de publication de Cronay, Ollon, Guémaz & Courbanne

Communiqué: à l'Etat civil de Ollon,

& Courmeloy.

Signatures des époux :

Louis Besson.

Léa Besson

Signatures des témoins :

Félicien Buchs à Courbanne

Jean-Baptiste Amé à Courbanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 520

Läufer & Bielet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui premier Décembre mil neuf cent dix ~~mil huit cent quatre-vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Läufer, Jakob**, Portillon

de Zuggenried (Jegenstorf) Berne, domicilié à Lundanne,

célibataire

né à Zuggenried le dix Juillet mil huit cent huitante-six

fil de Johannes Läufer, agriculteur

et de Anna Maria née Richard, sa femme, à Zuggenried

2° **Bielet, Elisabeth**, Cuisinière

de Rüschegg (Berne) domiciliée à Lundanne

célibataire

née à Oberwil (Berne) le vingt six Juillet mil huit cent quatre-vingt-sept

fille de Niklaus Bielet, agriculteur,

et de Rosine née Schumacher, à Bezli & Ueberdorf.

Les publications ont eu lieu à Lundanne le vingt-neuf, à Zuggenried & Rüschegg le huit Octobre mil neuf cent dix

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

acte de naissance des Epoux

Consentement du père de l'Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication à

Zuggenried, Rüschegg, Lundanne

Communiqué : à l'Etat Civil de Jegenstorf

à Rüschegg

Signatures des époux :

Jakob Läufer
Elisabeth Läufer

Signatures des témoins :

E. Gerber
Jean Gerber

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 521

Colliard et Guillemain

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui premier décembre mil neuf cent dix — mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Colliard, Ignace-Victor, — Manœuvre maçon, —

de Châtel St Denis (Fribourg) — domicilié à Xandanne —

célibataire

né à Châtel St Denis le vingt-trois décembre — mil huit cent soixante-huit —

fils de Nicolas Colliard, charpentier à Châtel St Denis —

et de Anne Marie Madeleine vulgo Philomène née Droux, décédée, —

2° Guillemain, Charlotte-Amélie, Lingère, —

de Corronny — domiciliée à Xandanne, —

célibataire

née à Pilly le dix-huit décembre — mil huit cent septante-cinq —

fille de Charles Louis Guillemain, cultivateur à Xandanne —

et de Pauline Caroline Françoise née Kießler, décédée, —

Les publications ont eu lieu à Xandanne, Châtel St Denis & Corronny, les huit, neuf et dix novembre mil neuf cent dix.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux —

Promesse de mariage, —

Certificats de publication de Châtel,

St Denis, Corronny & Xandanne. —

Communiqué: à l'état civil de Châtel.

St Denis & Corronny —

Signatures des époux :

Colliard Ignace
Amélie Colliard

Signatures des témoins :

Girardet Louis
Guillemain Louis

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N^o 522

Wagner et Rua

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *premier décembre mil neuf cent dix* — ~~mil huit cent quatre vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o *Wagner, Emile*, *Coiffeur*,

de *Opfingen* | *Bade* | — domicilié à *Lausanne*,

célibataire

né à *Cordonnay* le *vingt quatre novembre* — mil huit cent *huitante sept*,

fil de *Charles Wagner*, *saferier*,

et de *Marie Louise Miville*, *sa femme*, domiciliée à *Lausanne*,

2^o *Rua, Marie-Marguerite Valentine*, *modiste*,

de *Castel-Delfino* | *Cuneo* | *Italie* — domiciliée à *Renens*,

célibataire

née à *Marseille* le *vingt Mai* — mil huit cent *huitante cinq*

filles de *Mathieu Rua*, *secrétaire*,

et de *Marie Elise Bosto*, *sa veuve* à *Renens*,

Les publications ont eu lieu à *Lausanne*, *Opfingen*, *Castel Delfino* & *Renens*, les *dix huit, dix neuf, vingt et trente octobre mil neuf cent dix*.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

Promesses de mariage

Certificats de publication de Renens

Renens & Castel-Delfino. — Dit de

Opfingen avec déclaration de capacité

Permis du Département de Justice

Police

Communiqué : à l'Etat civil à *Renens*

à la *Chancellerie* *Ch*

Signatures des époux :

Emile Wagner

Valentine Wagner

Signatures des témoins :

Jean Gerber

Emile Gerber

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Imp. H. Vallot, Guex & Co, rue de la Louve

N^o 523

Dillemuth & Scheerer

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui ~~premier~~ ~~décembre~~ ~~mil~~ ~~neuf~~ ~~cent~~ ~~diez~~ — ~~mil~~ ~~huit~~ ~~cent~~ ~~quatre~~ ~~vingt~~ —

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Dillemuth, Heinrich**, fonctionnaire supérieur,

de Darmstadt | Hesse | Allemagne | ——— domicilié à Darmstadt, ———

célibataire, ———

né à Altheim | Hesse | le quatre novembre ——— mil huit cent septante-trois ———

fil de Ernst Friedrich Adam Dillemuth, ~~décédé~~, ———

et de Johanne née Vogel sa femme, ~~décédée~~, ———

2^o **Scheerer, Mina Françoise Marie**,

de Landanne ——— domiciliée à Landanne, ———

célibataire, ———

née à Landanne le vingt-neuf Janvier ——— mil huit cent septante-dix ———

fille de Jean Louis Henri Scheerer, ~~décédé~~, ———

et de Louise Marie née Klench, sa femme, ~~décédée~~, ———

Les publications ont eu lieu à Landanne et Darmstadt les dix sept & dix-neuf
Septembre mil neuf cent dix.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

acte de naissance de l'époux ———

Promesse de mariage ———

Certificats de publication de Landanne

& Darmstadt, ———

Déclaration de la mairie ———

Permis du Département de Justice

& Police ———

Communiqué : à la Chancellerie & l'y

Signatures des époux :

Heinrich Dillemuth
Mina Dillemuth

Signatures des témoins :

A. Schum
J. Müller

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 524

Reichert & Blanc

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui trois Décembre mil neuf cent-dix, mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Reichert, Henri, Mécanicien,

de Couvet (neuchâtel) domicilié à Landanne,

célibataire,

né à Couvet le vingt-huit février mil huit cent huitante-cinq,

fil de Jacob Henri Reichert, serrurier,

et de Marianne née Gebliard, sa femme, domiciliés à Couvet.

2° Blanc, Julia-Henriette, Employée de Commerce,

de Landanne domiciliée à Freibourg,

célibataire.

née à Landanne le vingt-neuf Juillet mil huit cent huitante-deux,

fille de Louis Henri François Blanc, serrurier,

et de Elisabeth Baudet née Meyer, sa femme, domiciliés à Landanne.

Les publications ont eu lieu à Landanne, Couvet et Freiburg, les douze et quatorze
Novembre mil neuf cent-dix.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publications de

Couvet, Freiburg et Landanne

Communiqué : à l'état civil de

Couvet et Freiburg

Signatures des époux :

Henri Reichert
Julia Reichert

Signatures des témoins :

Gustave Jaquenod
Julien Mercier,
les deux à Landanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Par jugement du Tribunal de St. Rich. de Lausanne, rendu en date du 21 de cembre 1905, déclaré définitif et exécutoire le 20 janvier 1906, le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le divorce.

Le Tribunal a fixé à un an pour la femme et à deux ans pour le mari le délai pendant lequel les deux époux ne pourront contracter un nouveau mariage, dès le 20 janvier 1906 Lausanne, le 13 février 1906.

L'officier de l'état civil :

L. Paug

Or. du 23.7.26.

N° 525

Schieder et Deserrier

et Schlimm
Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui trois Décembre mil neuf cent dix ~~mil huit cent quatre vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Schieder, Félix-Antoine**, ~~contremaitre d'usine~~

de Winzenheim (Ober Elsass) domicilié à Landanne,

veuf en premières nocces de agnès Philippe et divorcé de Amélie Sider dès le dix Juin mil neuf cent dix

né à Winzenheim le trente-un Juillet mil huit cent cinquante-neuf

fil de Joseph Antoine Schieder

et de Anna Marie Mauchere, décedée

2° **Deserrier née Schlimm, Marie-Louise**,

de Russin (Genève) domiciliée à Landanne,

veuve de Francesco Alessandro Mazzoni (en 1^{re} nocces) et divorcée de Henri Jean François Deserrier dès le cinq Décembre mil neuf cent sept

née à Colmar le vingt deux mil huit cent soixante-six

fille de Louis Schlimm, lithographe à Otter-Weiler (Bade)

et de Marie Blankel, sa femme, décedée

Les publications ont eu lieu à Landanne, Russin & Winzenheim les vingt deux vingt cinq & vingt huit Octobre mil neuf cent dix

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Acte de naissance des Epoux - Acte de

mariage des Epoux avec mention du divorce

Promesse de mariage - Certificats de

publication de Winzenheim, Russin et

Landanne - Déclaration de Capacité

Permis du Département de Justice & Police

Communiqué: à la Chancellerie de

l'Etat Civil Cantonal de Genève.

Signatures des époux :

Félix Antoine Schieder
Marie Schieder

Signatures des témoins :

J. Blane
M. Pionfils } Landanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N^o 526

Cornaz née Herzen

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt Octobre mil neuf cent dix ~~mil huit cent quatre-vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Cornaz, Richard**, Docteur médecin

de Faoug domicilié à Vevay

célibataire

né à Marseille le vingt-trois juillet mil huit cent septante

fil de Amile Olivier Cornaz, décédé

et de Julie Caroline Hermine née Hazelmeyer, sa veuve, à Vevay

2^o **Herzen, Nella**,

de Burg | Fribourg domiciliée à Laudunne

célibataire

née à Fiesole | Florence - Italie le treize août mil huit cent septante-dix

filie de Marianne Herzen, décédée

et de Téclère née Filici, sa veuve, à Laudunne

Les publications ont eu lieu à Vevay & Laudunne le vingt-sept à faoug & Burg
le vingt-huit Octobre mil neuf cent dix

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

attestation de l'état civil de Vevay

Signatures des époux :

Richard Cornaz
Nella Cornaz

Signatures des témoins :

Meyer Bar de Casais
Frédéric Herzen Nathalie Herzen
Julia Cornaz Officier de l'état civil

Communiqué : à l'état civil de clancher

Muster Vevay

N° 527

Vioget et Gattofrey

Nom et profession de l'époux :

Aujourd'hui dix Décembre mil neuf cent dix, — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Vioget, Alexandre, Marchand de meubles,

Lieu d'origine et de domicile :

de Combrémont-le-Petit domicilié à Landanne

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Monthey (Valais) le vingt-huit Juin mil huit cent huitante-quatre

Noms, profession et

fils de Emile Louis Vioget, décédé,

domicile des parents :

et de Marie Isaline Suzette née Lucomé, sa veuve, à Landanne,

Nom et profession de l'épouse :

2^o Gattofrey, Clémence Adèle, Caisserie,

Lieu d'origine et de domicile :

de Echallens domiciliée à Landanne,

Etat civil :

Célibataire,

Lieu et date de la naissance :

née à Echallens le dix-huit Avril mil huit cent quatre-vingt-dix

Noms, profession et

fille de François Louis Marcel Gattofrey, agriculteur,

domicile des parents :

et de Félicité Cyzine née Mathy, domiciliés à Echallens

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Echallens Landanne & Combrémont-le-Petit, les vingt-six, vingt-sept et vingt-huit Octobre mil neuf cent dix.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux

Promesses de mariage

Certificats de publication de
Combrémont-le-Petit, Echallens & LandanneCommuniqué : à l'Etat Civil de Combrémont
& Echallens

Signatures des époux :

Alexandre Vioget
Clémence Vioget

Signatures des témoins :

Lucien Jochem
Gattofrey

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 528

Cretier et Dherin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix Décembre mil neuf cent dix, ~~mil huit cent quatre-vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Cretier, Pierre-Souverain**, Mariage

de Montjovet | Turin | Italie, domicilié à Laudanne,

célibataire,

né à Montjovet le onze octobre mil huit cent huitante-six

fils de Pierre Joseph Cretier, agriculteur,

et de Marguerite Duronx, sa femme, domiciliés à Montjovet

2^o **Dherin, Marie-Éléonore**, Lingère,

de Montjovet | Turin | Italie, domiciliée à Laudanne,

célibataire,

née à Montjovet le premier mars mil huit cent huitante-six

fille de Jean Pierre Dherin, agriculteur à Montjovet

et de Marie Catherine Dulle, décédée.

Les publications ont eu lieu à Laudanne & à Montjovet, les seize & trente
Octobre mil neuf cent dix.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Consentement des père & mère du fiancé

Première de mariage

Certificat de publication de Laudanne

dit de Montjovet, avec déclaration de capaci-
té.

Permis au Département de Justice Police

Communiqué : à la Chancellerie Ch.

Signatures des époux :

Cretier Souverain
Cretier Lionora

Signatures des témoins :

Cugnot François
butier lesantines

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 529

Wehli & Puppe dit Poppé
née Converso

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui huit Décembre mil neuf cent dix _____ mil huit cent quatre-vingt-

_____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Wehli, Edouard Albert**, Voyageur de Commerce,

de Küttigen (Argovie) _____ domicilié à Landanne, _____

célibataire, _____

né aux Bords (Neuchâtel) le trente-un mai _____ mil huit cent huitante-un, _____

fils de Andreas Kuldrich Wehli, professeur, _____

et de Marie Eva Stauffer, domiciliée à Chaux de Fonds _____

2^o **Puppe dit Poppé née Converso, Louise-Joséphine-Marie**,

de Landanne _____ domiciliée à Landanne, _____

divorcée de Frédéric Edouard Puppe dit Poppé dès le vingt-deux novembre mil
neuf cent six. _____

née à Umén (Italie) le quinze août _____ mil huit cent septante-neuf. _____

fille de Angelo Converso, décedé, _____

et de Catherine Bonino à St Maurice (Valais) _____

Les publications ont eu lieu à Küttigen & Landanne, le douze novembre mil
neuf cent dix. _____Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées:

_____ acte de naissance des Epoux _____

_____ acte de mariage de l'Epoux avec _____

_____ mention au divorce _____

_____ Promesse de mariage _____

_____ Certificats de publication de Küttigen _____

_____ Landanne _____

Communiqué : à l'état civil de Küttigen _____

Registre des familles vol. 24 fol. 375 _____

Signatures des époux :

*Ed. Wehli**Louise Wehli*

Signatures des témoins :

*Paul Wehli à Genève**H. Vallotton à Landanne*

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 530

Grin et Taillens née Koller

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui huit Décembre mil neuf cent - dix — mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Grin, Fernand-Ernest, Professeur d'Education physique.

de Grolley et de Belmont domicilié à Lausanne,

célibataire,

né à Belmont d'Yverdon le quatorze août — mil huit cent huitante - cinq,

fils de François Auguste Grin, ancien régent,

et de Marie Louise née Riand, domiciliés à Paris,

2° Taillens née Koller, Anna-Henriette-Louisa,

de Lausanne domiciliée à Lausanne,

divorcée de Edmond Taillens dès le dix juin mil neuf cent - neuf

née à Thalwil | Zurich | le trois août — mil huit cent Septante - deux

fille de Henri Théodore Koller, agent d'affaires à Zurich,

et de Anna née Schmid, à Lausanne,

Les publications ont eu lieu à Grolley, Belmont & Lausanne le douze

Par jugement du Tribunal du district d'Yverdon

rendu en date du 12 février 1936 déclaré définitif et exécutoire le 9 mars 1936

mariage inscrit ci-contre a été dissous par le divorce.

Le Tribunal a fixé à deux ans, dès le 9 mars 1936, le délai pendant lequel le mari

peut contracter un nouveau mariage. Lausanne, le 25 mars 1936

l'officier de l'état civil

[Signature]

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Acte de mariage de l'épouse avec

mention du divorce

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Grolley, Belmont & Lausanne

Communiqué : à l'état civil de

Belmont

Signatures des époux :

Fernand Grin

Louise Grin

Signatures des témoins :

[Signature]

[Signature]

Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 531

Bertholet & Grivel
divorcés **Granchamp**
Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui huit Décembre mil neuf cent dix — mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Bertholet, Jules-Léonard**, Rentier

de Travers (Neuchâtel) domicilié à Genève

veuf de Susanne Henriette Jotterand décédée à Aubonne, le vingt deux mil neuf cent sept

né à Aubonne le neuf Avic — mil huit cent trente-trois

fils de Jean Louis Bertholet

et de Jeanne Luyuel, décédée

2^o **Grivel, Isaline-Suzanne**, ^{divorcée} Granchamp,

de Chexbres (Vaud) domiciliée à Aubonne

divorcée de Henri Granchamp, dès le huit Décembre mil huit cent-huitante-sept

née à Aubonne le cinq Décembre — mil huit cent cinquante-sept

fille de Louis Emiel Isaac Grivel

et de Charlotte Henriette Seluzierre, décédée

Les publications ont eu lieu à Genève, Chexbres & Aubonne le quatre, à Travers le cinq Novembre mil neuf cent dix.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

autorisation de l'Etat civil de
Genève,

Signatures des époux :

Jules Bertholet
Isaline Bertholet

Signatures des témoins :

Fanny Marnet Grivel
Polphe Marnet Grivel
les deux à Aubonne

L'officier de l'état civil :

Communiqué : à l'Etat civil de Travers,
Chexbres, Aubonne & Genève (Buccl)



N° 532

Fontana & Vuillemin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui huit Décembre mil neuf cent dix — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Fontana, Henri-Joseph, Cariste,

de Novazzano (Vesdin) domicilié à Landenne,

célibataire

né à Biemme le dix Août — mil huit cent huitante-sept,

fil de Angelo Fontana, négociant à Neuchâtel,

et de Louise Augustine née Girard, sa femme, décédée,

2° Vuillemin, Alice-Amélie, Couturière,

de Courgenax (Fribourg) domiciliée à Landenne,

Célibataire,

née à Troyes (au-delà France), le dix trois — mil huit cent quatre-vingt dix

fille de Louis Emile Vuillemin, décédé,

et de Lina Stucky, sa veuve, à Neuchâtel.

Les publications ont eu lieu à Landenne, Novazzano & Courgenax, les quinze et seize Septembre mil neuf cent dix.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage.

Certificats de publication de Novazzano, Courgenax & Landenne

Signatures des époux :

Henri Fontana

Alice Fontana

Signatures des témoins :

Stovare Porchet

Voltaire Juyrol

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à l'Etat civil de Novazzano

à Neuchâtel.

Recépissé du Tribunal de district de Lausanne rendu en date du 17 mars 1911, déclaré définitif et exécutoire le 23 avril 1911, le mariage invidé ci-contre, a été dissous par le divorce. Le Tribunal a fixé à un an le délai pendant lequel les époux ne pourront contracter un nouveau mariage.

Inscrit le 2 mai 1911.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 533

Jeanmonod & Guigon

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *neuf* Décembre mil neuf cent dix ~~mil huit cent quatre-vingt-~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Jeanmonod, Henri,* *Intendant des Casinos*

de *Provence* domicilié à *Lausanne*

divorcé en secondes nocces de Thédore Ben Tavernier aîné le dix Décembre mil neuf cent dix,

né à *Provence* le *trois* Septembre mil huit cent *cinquante-trois,*

fil de *Pierre Louis Jeanmonod, décédé,*

et de *Suzanne Françoise née Moynard, décédée.*

2° *Guigon, Jeanne-Suzanne, Institutrice*

de *Genève (Ville)* domiciliée à *Genève,*

Célibataire,

née à *Genève* le *quatorze* Mai mil huit cent *septante-six*

fille de *Louis Elie Guigon, décédé*

et de *Adeline Chuit, sa veuve, à Genève,*

Les publications ont eu lieu à *Lausanne, Genève & Provence, les dix-sept, dix-huit et dix-neuf novembre mil neuf cent dix*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux.
Acte de mariage de l'Epoux avec
mention au divorce.

Promesse de mariage.
Certificats de publication de
Provence, Genève & Lausanne

Communiqué : à l'Etat civil de *Provence*
& *Genève (B.C.).*

Signatures des époux :

Jeanmonod
J. Jeanmonod

Signatures des témoins :

Durand
Spandhauf
Fanny Durand
L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 534

Reymond et Bourgeois

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui six Décembre mil neuf cent dix ~~mil huit cent quatre-vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Reymond, Gaston-Elihu**, Employé de banque

de Labbans et au Chénit domicilié à Veray

célibataire

né à Cannes (Alpes maritimes) le vingt-six Septembre mil huit cent huitante trois,

fil de Auguste Reymond, Représentant de Commerce à Veray,

et de Caroline Adèle Buttet, au dit lieu.

2° **Bourgeois, Marie**,

de Ballaigues domiciliée à Lansanne,

célibataire

née à Lansanne le vingt-cinq décembre mil huit cent huitante-trois,

filles de Alfred Emmanuel Bourgeois, négociant à Lansanne

et de Marie née Pfister, au dit lieu

Les publications ont eu lieu à Labbans, au Sentier, au Brabant, à Veray, à Ballaigues et à Lansanne, les quinze, seize, dix-sept et dix-huit Octobre mil neuf cent dix.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'état civil de Veray

Signatures des époux :

Gaston Reymond
Marie Reymond

Signatures des témoins :

A. Reymond à Veray
Alfred Bourgeois à Lansanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à l'état civil de Labbans, Le Sentier, Ballaigues et Veray.

N° 535

Lucaroni & Borgeaud

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix Décembre mil neuf cent-dix — mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Lucaroni, Giuseppe**, Peintre

de Citta Della Pieve | Perugia | Italie — domicilié à Lardanne

célibataire

né à Citta Della Pieve le trente novembre — mil huit cent Septante-neuf

fils de Zeffiro Lucaroni, jardinier,

et de Caterina née Damainelli, domiciliés à Citta Della Pieve,

2° **Borgeaud, Céatine-Thais**, Ménagère,

de Colombey-Muraz | Valais | — domiciliée à Colombey-Muraz,

célibataire,

née à Muraz | Valais | le huit Juin — mil huit cent Septante-neuf

fille de Séraphin Borgeaud, agriculteur,

et de Louise née Walker, sa femme, domiciliés à Colombey

Les publications ont eu lieu à Lardanne, Colombey-Muraz & Citta-Della-Pieve, les quinze, cinq et vingt-trois Octobre mil neuf cent-dix.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Aides de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Citta
Della Pieve, Colombey-Muraz & LardannePermis du Département de Justice &
PoliceCommuniqué: à l'Etat civil de
Colombey-Muraz & à la Chancellerie

Signatures des époux :

Giuseppe Lucaroni
Céatine Lucaroni

Signatures des témoins :

Thérèse Raymond - Lardanne
A. Bach - Aigle

L'officier de l'état civil :



N^o 536

Trolliet et Jaton.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix Décembre mil neuf cent dix — mil huit cent quatre-vingt — par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Trolliet, Maurice,** — agriculteur, —

de Martherenges — domicilié à Chapelle, —

Célibataire, —

né à Chapelle le douze février — mil huit cent huitante-deux —

fils de David Trolliet, *accédé,* —

et de Rosine née Monachon, *sa veuve,* à Chapelle, —

2^o **Jaton, Emma,** —

de Villars-Mendroz — domiciliée à Chapelle, —

célibataire, —

née à Villars-Mendroz le vingt-trois Juin — mil huit cent Septante-huit —

fille de Kéli Jaton —

et de Ophélie née Gavillet, *accédée,* —

Les publications ont eu lieu à Martherenges Chapelle & Villars-Mendroz le vingt-deux Novembre mil neuf cent dix.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'Etat civil de St Cierges. —

Communiqué : à l'Etat civil de St Cierges —

Signatures des époux :

Maurice Trolliet

Emma Trolliet

Signatures des témoins :

Alain Trolliet

Hortense Trolliet
les deux à Chapelle

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 537

Jacquet & Giroud

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quinze Décembre mil neuf cent dix — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Jacquet, Victor-Emile**, Employé de Commerce,

de Révondarvanx | Fribourg | domicilié à Lausanne,

célibataire,

né à Montbéliard | Fribourg | le sept Octobre — mil huit cent quatre-vingt-dix —

fils de Jean Baptiste Emile Jacquet, charpentier,

et de Rosalie Eugénie née Scharoz, domiciliés à Lausanne

2^o **Giroud, Marie-Julie**, Couturière,

de Villarmon | Fribourg | domiciliée à Lausanne,

célibataire,

née à Villarmon le dix-neuf novembre — mil huit cent huitante-huit.

fille de Louis Giroud, agriculteur,

et de Catherine née Davet, domiciliés à Noeraz,

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Villarmon & Révondarvanx les dix-sept, dix-neuf et vingt novembre mil neuf cent dix.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Révondarvanx, Villarmon Lausanne

Communiqué: à l'état civil de Lausanne

et Sion

Signatures des époux :

Jacquet Victor
Jacquet Marie

Signatures des témoins :

Longchamp Marie
Longchamp Edouard

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 538

Dudan & Betner

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quinze décembre mil neuf cent dix — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Dudan, Jules-Ernest, Electricien,

de Grandcour domicilié à Lundanne

célibataire,

né à Bex le vingt six novembre — mil huit cent quatre-vingt-dix

fils de Jules Daniel Dudan, acide,

et de Lina née Schwander, en Veuve à Bex

2° Betner, Clémence-Bertha, couturière,

de Guggisberg | Berne | domiciliée à Lundanne,

célibataire,

née à Bex le six mars — mil huit cent huitante-huit

filles de Jean Adrien Betner, peintre, à Bex,

et de Marie Céline née Imoner, sa femme, décédée.

Les publications ont eu lieu à Lundanne, Guggisberg & Grandcour, les vingt-neuf, trente novembre et trois décembre mil neuf cent dix.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Permis de mariage

Certificats de publication de

Grandcour, Guggisberg & Lundanne.

Signatures des époux :

Dudan Jules
Dudan Clémence

Signatures des témoins :

Blanc } Lundanne
Blanc }

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à l'Etat civil de Grandcour
et Guggisberg

Par arrêté du 14 mai 1928, le conseil d'état du canton de Faud a donné acte à Jules Ernest Dudan mentionné ci-contre, de sa renonciation à la nationalité vaudoise et à la qualité de bourgeois de la commune de Grandcour, la nationalité française lui étant assurée.

Cet arrêté entraîne pour le prénommé la perte de la nationalité suisse dès le 14 mai 1928.

Lausanne, le 24 mai 1928.
L'officier de l'état civil :

[Signature]
né à Grandcour et Guggisberg

N° 539

Mange & Butz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quinze décembre mil neuf cent dix — mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Mange, Charles-Jules-Ami, manoeuvre texturier,

de Biele, domicilié à Landenne,

célibataire,

né à Biele, le quatorze novembre mil huit cent septante-quatre,

fil de Henri Louis Mange, sellier,

et de Delphine Rosine née Bencir, domiciliés à Biele,

2° Butz, Augusta-Magdalena, cuisinière,

de Fribourg en Brisgau (Bade) domiciliée à Landenne,

Célibataire

née à Fribourg en Brisgau le vingt-neuf juillet mil huit cent septante-huit,

filles de Augusta Butz,

et de Margaretha née Kammelernecht, ses deux décedés,

Les publications ont eu lieu à Landenne, Biele & Fribourg les trois et quatre novembre mil neuf cent dix.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Biele Landenne

Dit de Fribourg avec déclaration de Conseil

Communiqué: à l'Etat civil de Biele & à la Chancellerie Ch.

Signatures des époux :

Ami Mange
Augusta Mange

Signatures des témoins :

Henri Lauer
Eug. Fallois } Landenne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 540

Pezetti et Antoniazza

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quinze décembre mil neuf cent dix ~~mil huit cent quatre-vingt-~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Pezetti, Leovigildo-Michel-Francisco**, machiniste,

de Modane | Savoie domicilié à Vallorbe,

célibataire

né à Modane le vingt-dix Mars mil huit cent septante-neuf

fil de Pierre Pezetti, maçon à Brigue

et de Muzie née Guerraz,

2° **Antoniazza, Giuditta**, Cuisinière,

de Intergna | Gallinza | Italie domiciliée à Sauranne,

célibataire,

née à Intergna le cinq février mil huit cent huitante-quinze,

fille de Christoforo Antoniazza

et de Maria née Perri, décédée.

Les publications ont eu lieu à Vallorbe, Sauranne, Intergna & Modane,
les quatorze, quinze, vingt-neuf Octobre et six novembre mil neuf cent
dix

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'Etat civil de
Vallorbe

Communiqué : à l'Etat civil de Vallorbe
à la Chancellerie de

Signatures des époux :

François Pezetti
Giuditta Pezetti

Signatures des témoins :

Morandi Luigia
Morandi Giovanni
les deux à Sauranne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 541

Desmeules et Ecoffey

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui seize Décembre mil neuf cent dix mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Desmeules, Jules,* agriculteur,

de *Ropraz* domicilié à *Ropraz*

célibataire,

né à *Ropraz* le dix novembre mil huit cent septante-cinq,

fils de *Samuel David Desmeules, décédé,*

et de *Rosalie née Léot, veuve, domiciliée à Ropraz.*

2° *Ecoffey, Berthe,* ménagère,

de *Vulliens* domiciliée à *Ropraz,*

célibataire,

née à *Ropraz*, le vingt avril mil huit cent huitante-huit

filles de *Henri Ecoffey, agriculteur,*

et de *Louise née Gillieron, la femme, domiciliée à Ropraz.*

Les publications ont eu lieu à *Ropraz* & à *Vulliens* les treize & quinze novembre mil neuf cent dix.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

autorisation de l'état civil de
exercer le droit.

Signatures des époux :

Jules Desmeules
Berthe Desmeules

Signatures des témoins :

Desmeules,
Spandin *Hautmann*

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : *L'Etat civil à Ropraz*
& Mézières.

N° 542

Uagniaux et Durazel

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-sept Décembre mil neuf cent-dix — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Uagniaux, Eugène-Louis**, Représentant de Compt.

de Vucherens — domicilié à Landanne,

célibataire,

né à Landanne le vingt-deux Mars — mil huit cent huitante-dix,

fil de Charles Louis Uagniaux, comptable,

et de Emma Julienne Rosine née Munier, domiciliés à Landanne.

2° **Durazel, Juliette-Jeanne-Élia**,

de Chevailles sur Moudon — domiciliée à Landanne,

célibataire,

née à Landanne le seize février — mil huit cent quatre-vingt-onze

filles de John Adolphe Durazel, décédé,

et de Julie Marie née Puget, actuellement Dame Gillon, à Landanne.

Les publications ont eu lieu à Landanne, Chevailles & Vucherens, les dix-neuf, et vingt-un Novembre mil neuf cent-dix.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Promesse de mariage.

Certificats de publication de Vucherens, Chevailles & Landanne.

Consentement de la mère de l'épouse & acte de décès du père.

Communiqué : à l'état civil de Moudon & Lucos.

Signatures des époux :

Eugène Uagniaux
Juliette Uagniaux

Signatures des témoins :

Charles Munier
Mlle Durazel

L'officier de l'état civil :

H. Lichard
comp.

N° 543

Buzziere et Dombald

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix sept Décembre mil neuf cent dix mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Buzziere, Julien Louis, Reconnu d'écrite

de Meaux (Seine & Marne) France, domicilié à Lausanne

célibataire

né à Meaux le quinze août mil huit cent quatre-vingt

filz de Jules Buzziere ancien carrossier

et de Louise Péloux, sa femme, domiciliés à Meaux

2° Dombald, Hélène Bernhe, Elle de Magasin

de Moudon domiciliée à Lausanne

célibataire

née à Lausanne le premier Janvier mil huit cent quatre-vingt dix

filles de Jaquet Philibert Dombald, décédé

et de Berthe née Perroz, vaveure, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Meaux, Moudon & Lausanne, les huit et onze novembre mil neuf cent dix

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

- acte de naissance de l'Époux
- Consentement des père et mère de l'Époux
- Promesse de mariage - certificats de publication de Meaux, Moudon & Lausanne
- Déclaration de l'ambassade de France
- Permis du Département de Justice
- Police
- Communiqué : à l'Etat civil de Moudon & à la Chancellerie de

Signatures des époux :

J. Buzziere
H. Buzziere

Signatures des témoins :

P. F. ...
L. ...

L'officier de l'état civil :

H. Lichant
imp.

Par Jugement du Tribunal de la ...
issuances de la Seine a l'ordondu
en date du 8 Janvier 1913. selon
lequel le mariage le 28 Janvier
1894, le mariage inscrit ci-contre
a été dissous par le divorce.
Le Tribunal a fixé à ... an. le
délai pendant lequel l. ...
ne pour ... contracter un nouveau
mariage.

Lausanne, le 26 Juin 1914
L'officier de l'état civil:

J. Prall

le 9^{me} de Moudon 1914

N° 543

Buzzière et Dombald

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix sept Décembre mil neuf cent dix mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Buzzière, Julien Louis, Reconnu d'écrite

de Meaux (Seine & Marne) France, domicilié à Lausanne

célibataire

né à Meaux le quinze août mil huit cent quatre-vingt

filz de Jules Buzzière ancien carrossier

et de Louise Péloux, sa femme, domiciliés à Meaux

2° Dombald, Hélène Bernhe, Elle de Magasin

de Moudon domiciliée à Lausanne

célibataire

née à Lausanne le premier Janvier mil huit cent quatre-vingt dix

filles de Jaquet Philibert Dombald, décédé

et de Berthe née Perroz, vaveuse, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Meaux, Moudon & Lausanne, les huit et onze novembre mil neuf cent dix

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

- acte de naissance de l'Époux
- Consentement des père mère de l'Époux
- Promesse de mariage - certificats de publication de Meaux, Moudon & Lausanne
- Déclaration de l'ambassade de France
- Permis du Département de Justice
- Police
- Communiqué : à l'Etat civil de Moudon & à la Chancellerie de

Signatures des époux :

J. Buzzière
H. Buzzière

Signatures des témoins :

P. F. ...
L. ...

L'officier de l'état civil :

H. Lichant
imp.

Par Jugement du Tribunal de Lausanne de la Seine & Marne en date du 8 Janvier 1913. déclaré nul & annulé le 26 Janvier 1914. le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le divorce. Le Tribunal a fixé à ... an. le délai pendant lequel l. ne peut ... contracter un nouveau mariage.

Lausanne, le 26 Juin 1914. L'officier de l'état civil:

J. Prallif

le 9^{me} de Moudon 1914

— Époux —

Aimone	Antonio - Giuseppe	211.
Albertoni	Jules	309
Aldag	Wilhelm - Friedrich	135
Ambler	Louis - François	100
Amiet	Louis	195
Amy	Robert - Jacques	373.
André	Victor - Charles	95
Andreo	Karl	252
Aix (von)	Constantin	206
Aubertin	Adolphe	70

— Épouses —

Abrozol née Grüner	Elza - Maria	188
Aebi	Hélène - Kamlette	54
Aebischer	Rosina	101
Alder	Catherine Virginia - Anna	332 225.
Amigny (d') de la	Christine - Jeanne - Marguerite	143.
Ansermet	Hélène	243
Anthoinez	Hélène - Joséphine	153
Antoniazza	Giuditta	397
Apell	Hélène - Maria - Anna	157
Arnaud	Jeanne - Louise	272
Atlas	Emilie - Rosalie	113
Aubert	Rosine - Charlotte	190.
Arstin née Moulton	Maria - Annette	240.

Ce volume se termine par le n° 543 des inscriptions de l'année 1910. La suite se trouve dans le volume 35 commençant par le n° 544.

Ce que nous certifions
 Lausanne, le 17 décembre 1910
 L'Officier de l'Etat Civil


Un double a été remis à l'Autorité Cantonale en exécution de l'Article 2 de la loi

Lausanne, le 17 décembre 1910

L'Officier de l'Etat Civil



A
B
C
D
E
F
G
H
J
K
L
M
N
O
P
R
S
T
U
V
W
X
Z

Etroux

Nom	Lieu	Elat	Nom	Lieu	Elat	
Badoux	Ulysses		191	Berger	Jean Louis Ette	87
Baltenegger	Marius Louis		209	Bergeaud	Charles Victor	33
Banaldi	Eugénie Antoinette Ginette Maria		192	_____	Ami Jules	324
Bartaz	Emile Adrien		216	Bernand	Jules Ami	288
Barbe	Emile Antoinette		292	Berti	Leonello Carlo Alberto Arnaldo	259
Barbers	Agostino		233	Bondry	Eugene Francois	50
Barbey	Emile Auguste		235	Bouthillier	Ami Constant Edmond	232
Barbet	Jules Louis		37	Bovey	Emile Jules Samure	287
Barillier	Jules Francois Ulysses		147	Braun	Johann Max	106
Barler	Mathias		338	Briaux	Paul Louis	248
Barret	Marc Louis		242	Bringold	Ernest Charles Auguste	352
Baud	Louis		329	Brocard	Paul	24
Baumeyer	Etienne Eloi		194	Bron	Jules Francois	257
Baraud	Francois Emmanuelle		263	Brügger	Charles Albert	97
Beaumont	Ami Constant Edmond		232	Brunner	Xavier Auguste	357
Béguin	Francois Louis		229	Brupbacher	Rudolf Eduard	91
Berger	Samuel		276	Bussat	Gustave Henri	181
Bertholet	Jules Leonard		388	Bugnon	Charles Auguste	107
_____	Louis Eugene		125	Bugnon	Laouina Leonard	49
Berraud	Ferdinand Joseph Louis		293	Bullier	Auguste Abel	249
_____	Marius Francois Albert		323	Buntschu	Louis Charles	99
Berron	Louis		376	Burdière	Julien Louis	400
_____	Jules Francois		308	Buzey	Henri Leon	296
Better	Jules Emile		300			
Bianchini	Benigno		83			
Bianchin	Luigi Bernardo		51			
Bielzer	Joseph Laouina Francois		328			
Bilger	Alfred Charles		145			
Bille	Emile Constant		111			
Biane	Leonard Charles		112			
_____	Laouina Henri Francois		222			
_____	Louis Samuel		314			
_____	Victor		347			
Blazer	Ernest		208			
Boity	Jean Charles Gabriel		250			
Bonjour	Jules Gustave		69			
Bonnard	Charles Paul		322			
Bontema	Ernest		301			
Borel	Auguste		280			
_____	Charles		86			
_____	Charles Frederic		90			
Borello	Arturo Gabrielle Ginette		353			

245

Epouses

Radoux	anna marie Josephine	290.	Colomen	Louise Josephine	53
Railly	Adèle	62.	_____	Jeanne Louise	148
Barbey	Caroline - Jimmy	165	_____	Barthe marie	191.
_____	Justine - Blonaine	365	_____	Daphne Alice	274
Barrat	angusta - Julie	321	_____	Louise	375
Barriot	Lazarine - Jeanne	280	Bommeli	Bertha Olga	4.
Barth nie Clez	Julie	129	Bonjour	Elisa	69
_____	Eugénie	136	_____	Alice	297
Baudet	Uline	55	Bonzon	Nanette Nancy - Eugénie	364
Baum	Geckuch Elise Hélène	35	Boccard	Marie Geneviève	80
Baux	Hennette	285	Borel	Léa Hermine	267
Bavaud	Rosalie Julie	218	Borgeaud	Pauline Charlotte Adèle	5
Beck	Marie	219	_____	Cesarine Thais	392
Becker	Jema - Juliana	193.	Bouchet nie Kämpf	Marianne	326
Béguin	Marguerite	95	Bougeois	Marie - Christine	91
Belvald	Marie - Louise	254	_____	Marie	391.
Benedetto	Virginia	192	Bourisoud	Elisa	247
Benev	Jenny	64	Bonquenois	Judith Célestine	99
_____	Rose Hennette	323	Boven	Lina	253.
Bérard	Marie Rosalie	236	Brandt	Marguerite	330
Bergaz	Luce Marguerite Madeleine	175	_____	Alice Louise	374
Bergeron nie	Berthoud, Pauline Cécile	345	Breard	Uline - Emma	347
Bernard	Marianne Louise	204	Bron	marthe - Elise - Ina	89
Berner	Clemince - Bertha	395	Bronnmann	marie	67.
Berthelm	Blanche	82	Brüllmann	Suzanne Marie	31.
Berthoud	Pauline - Cécile	345	Brunner nie Thalmer, Friedrich		114
Beysler	Albertine	350	Buechi	Guillemine - Pauline	156
Beisler	Elisabeth	377	Buffat	Jenny	331.
Biagini	Genoveffa Liauna	339	Bulliard	Catherine	178
Blanc ma Bailly	Adèle	62	Burger	Emma - Lucile	157.
_____	Jaa - Marie	63	Bürgy	Elise	22
_____	Cécile	73.	_____	anna - marie	158
_____	Jaa Marguerite	124.	Buzi	Emma	245
_____	Alice Hortense	244	Buenens	Barthe - Jaa	222
_____	Julia - Henriette	381.	Budigny	Suzanne Louise	147
Blanchard	angusta - Hennette	46	Buttet	frida - Catherine	109
Blanchet	Lina	266	Buttiaz	Cécile	328
_____	Lyse Marie Elisabeth	310	Butz	angusta - Magdalena	396
Blettery	Jeanne Michelle	107			
Bschmentstot	Marie	21.			
Bohni	Jeanne Louise	148			

B
C
D
E
F
G
H
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
W
X
Z

BSpoux

Capalet	Raoul angel	374
Capet ^{dit Capote}	Raoul angel	374
Cardinaux	Paul Conrad	43
Carietto	Edoardo	132
Cartelli	Joseph napoleon	315
Cauderay	Jules marins	163
Chablais	Francis auguste	15
Chaillet	Charles	239
Chambaty	Charles	334
Champendal	Francis Isaac	67
Chanson	Alfred	21
Chatulenesko	Paul	349
Chavan	William marins	174
Cherret	Leon	330
Chevalier	Savia Georges	20
Clavel	Harmonia Samuel	266
Clerc	Pierre Felicien	25
	Charles Emile	159
Clet	Ferdinanda Emile	335
Chaquin	Georges Alfred	363
Cordey	Auguste Denise	177
Colliard	Ignace Victor	378
Cornamuraz	Ernest	285
Cornaz	Richard	383
Cornu	Henri Julien	243
Correvois	Auguste	212
Corthéay	Louis francis	34
	Constant Ulysse	260
Corvoisier	Clément Albert Robert Jean	356
Cotting	Jean Auguste	52
Cretier	Pierre Sourcin	385
Quenez	Francis Auguste	40
Curched	Henri Denise	105
	Paul	140

Nom
 Lieu
 Etat
 Lieu
 Non
 Non
 Lieu
 Etat
 Lieu
 Non
 Date
 Nomen
 anca
 e du
 24
 dissou
 ibunal
 pensant
 our
 ge
 anne, l
 L'offi

Epouzes

Cachin	Adeline Elide	234	Cuched	Alice Sophie Caroline	3
Canova	Emilia Teresa	169	_____	Julia Louise	256
Capetet	née Moret, Julie Emma	81	_____	Hélène Adèle	311
Cart	Rose Marianne,	42	Cuzin	Marguerite Blanche	189
Céliet	Juliette Adèle	248			
Chaillet	née Baudet, Aline,	55			
Chalkma	Léone Bertha	287			
Chambar	née Chappuis, Suzanne Augustine,	257			
Chaperon	née Carret Vica	360			
Chappuis	Suzanne Augustine	257			
Charbonnier	Berthe Henriette	288			
Chatelet	Lina	52			
Chautema	Mina	239			
Chavan	Marguerite Augustine	123			
_____	Jeanne Rose	250			
Chevalier	Adèle Mathilde	94			
Chevalier	Ewa Eugénie	296			
Chinea	Onorina	353			
Chollet	Louise Amélie	262			
Claude	Marie Vaine	34			
Clement	née Tailland, Florence	77			
Clerc	Marie Elide	25			
_____	Julie	129			
Clet	Alice	137			
_____	Elide Alice	264			
Cloix	Adèle Jenny	23			
_____	Emma Jean	281			
Collet	Rose Blanche	41			
_____	Marguerite	117			
_____	née Guinjean, Bertha Lucie	271			
Cosombano	Maria	133			
Compagnon	née Puffier, Léonie Jeanne Marie	77			
Coned	Louise Blanche	51			
Converde	Louise Josephine Marie	386			
Cornut	Bertha Cecile dite Berthe	166			
Cornuz	Marie Thérèse	322			
Codendai	Maria	167			
Cottard	Clara Estime	357			
Convoisier	née Tailland, Florence	77			
Couchon	Louise	338			
Cuénod	Blanche Caroline	27			

C
D
E
F
G
H
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
W
X
Y
Z

C

Nom

Lieu

Etat

Lieu

Nom

Lieu

Etat

Lieu

Nom

Lieu

Etat

Lieu

Nom

Lieu

Etat

Lieu

Nom

Lieu

Etat

Lieu

Nom

Lieu

Etat

Lieu

Nom

Lieu

Etat

Lieu

Nom

Lieu

Etat

Lieu

Nom

Lieu

gemen
mee
du d
14
dissou
bunal
pendant
our
ge.
anne, l
L'offi

guel

— Drona —

Débar	John	308
Debétaz	etebert frederic Charles	321
Delavol'	Joseph Ferdinand	214
Delordet	Eugène	310
Delisle	Ernest	63
Desmeulès	Jules	398
Di giminimo	francesco	183
Dillemutti	Heinrich	380
Dind	Jean frederick	36
Dizerens	Henri Constant	348
_____	Henri Louis	18
_____	Paul	154
Dizerens	ami Henri	167
Dehtovorsky	Nicolas	47
Delincki	anastassius Walther	193
Döllé	Charles Henri	277
Duc	Charles François	92
Dudam	Jules Ernest	395
Dumoulin	François Louis	271
Duperruis	Paul Louis	245
Dupuis	Paul Alfred	54
_____	William René	78
_____	Albert Henri	324
_____	Charles Louis	171
_____	Louis François	185

— Dronée —

Dailon	Marie Joséphine Marguerite	223
d'amigny	Christine Jeanne Marguerite	143
Dar	Louise Elisa	149
Defago	Marie Martine	370
de haenel'	Bertha aité Berthe	160
Dehaenauz	Alice Caroline	120
Deledaerrière	née Schlimm, Marie Louise	382
Delequin	Henriette	301
Delisle	Alice Léna	263
De Long	Blanche S.	349
Depierre	Joséphine Méry	68
Deproz	Germaine Marie Susanne	184
de Ruffieux	Léonie Jeanne Marie	17
de Saint Germain	Hélène Henriette Amélie	144
Dezardens	Marie Jenny	194
Dherin	Marie Eleonore	388
Dizerens	Anna	141
Dombald	Hélène Berthe	400
Dony	Marie	242
_____	Angèle Elise	308
Dubeis - Dunilack, Raehel		364
Dubouviens	Françoise	142
Dufey	Louise Emilie	172
_____	Sophie Léonie	277
Dufour	Hélène Jeanne Mathilde	8
Dumoulin	Marie Henriette	711
Dunardel	Juliette Jeanne - Elise	399
Duroette	Louise Henriette Nancy	145
Dutoit	Louise Jimmy	38
_____	née Estoppel, Eugénie	140
_____	Augusta	202
Dyali	Marie Ida Catherine	335

D
E
F
G
H
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
W
X
Y
Z

D

Nom

Lieu

Etat

Lieu

Non

Non

Lieu

Etat

Lieu

Non

Date

jugement

avec

le du

24

dissou

tribunal

pendant

pour

age.

annee, le

L'offi

qui

— *Épony* —

Égger	Johann
Éich	Frédéric Edouard
Éichenberger	Louis Charles
Émery	Jules Henri
Éisenhut	Rudolf Oscar
	Jakob
Énglèz	Wilhelm Arnold
Ériclano	Alfonso Cedace
Éstopyey	Louis Samuel

— *Éponées* —

93	Écoppèy	Berthe	398
272	Éygel	Maria	238
327	Énezey	Amélie Rosa Constante	199
140	Énglèz	Maria Etide	24
237	Éstopyey	Eugénie	140
332		Gemma Louise	163
343	Éyvinga	Jenny Maximine Séline	28
361			
270			

E
F
G
H
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
W
X
Y
Z

E

Etat

Lieu

Non

Non

Lieu

Etat

Lieu

Non

Date

gemen
ance
e du
emp
24
dissou
ibunal
pendan
oucr
ege.
anne, l
L'off

quel

— époux —

Faltert	Friedrich
Favrat	Louis
_____	Maurice Pierre Samuel
Fayet	Charles Henri
Feldmann	Wladimir
Ferrero	Michèle
_____	Jean
Fontana	Henri Joseph
Forcettier	Louis Philippe
Fornalier	Henri Julien
Francoeur	Henri Auguste
_____	Jules Frédéric
Freymond	Gustave Emmanuel
Fuchs	Justin Emilie

— épouses —

238	Fabiani	Elisabeth Maria	71
2	Fabiani	née de Bichet, Rodina	101
291	Fauquet	Emilie Madeleine	85
264	Favrat	Louisa Céline Jeanne	131
258	Felder	Maria	7
133	Feller	née Zwahlen, Emilie	155
13	Festa	Berthe Emilie	233
389	Fichtel	Maria	315
341	Filliellaz	Sophie Marie	92
365	Flückiger	Maria	362
53	Fornay	Marguerite Hélène	216
375	Froissart	Clara	121
278	Freitag	Eugénie	170
9	Fritsch	Emilie	304

F
G
H
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
W
X
Y
Z

F

Lieu

Non

Non

Lieu

Etat

Lieu

Non

Date

gemen

ance

du 8^e

emp

24

dissou

ibunal

pensant

our

ge.

anne, J

L'off

quel

— **Gronx** —

Gaillard	Hemi albis	261
Gaimard	Charles Louis William	187
Garnier	Clement	295
Garrat	Alexis Alfred	164
Gardmann	Edouard Frederic Wilhelm	283
Gavaud-Bosty	Jean Charles Gabriel	250
Gavillet	Constant	6
	Charles	29
Genton	Edouard Louis	279
Gerber	Jean	31
Gibert	Jacques Louis Gustave Adolphe	68
Gilgen	Gottfried	44
	Erwin Otto	128
Gillieron	Louis	175
Giminiano	francesco	183
Ginggen	Eugene Alfred	223
Gizaud	Samuel	317
Gladon	Charles Ernest	256
Glatard	Jean Baptiste	186
Gobulet	Victor	41
Goegel	Charles Henri	302
Georget	Armand Henri	366
Gotti	Vincenzo Angelo	136
Gey	Victor Henri	57
Gozzoni	Pasquale Italo Leonario	358
Grange	Gilles Felicien	370
Gillet	Ferdinand Eugene Ernest	155
Grin	Ferrand Ernest	387
Gugg	Joseph Antoine	122
Guignet	Isaac	84
Guillemin	Charles Louis Constant	244
Guillot	Jules Louis	201

— **Gronnes** —

Gaillard	Cécile Marie Louise	210
Garo	Marie Amanda	217
Gattelliat	Helene	111
Gebhart	Rosa	213
Genier	Marie Marienne	212
Germain	Helene Henriette Amélie	144
Gfeller	Emma	154
Gilardi	Adèle	119
Gillieron	nièce Jacquillard, Adèle Louise	240
Gindroz	Bertha Augustina	185
Giovannoni	Clara Emilie	229
Gizoud	Marie Julie	394
Glarzon	Amille Zoé	48
Glayze	Jeanne Henriette Julie	50
Gluz	Sophie Marie	252
Goel'	Helene	125
Gasmann	Rouder	258
Georget	Helene Alice	6
Gottosrey	Clémence Adèle	384
Grand	Blanche Elise	49
Grandchamp	nièce Grivel, Isaline Suzanne	388
Gumajean	nièce Collot, Bertha Lucie	271
Günzger	Lucie	65
Gumaud	Emette Philippine	359
Gemion	Cécile	179
Genier	Esther Gabrielle	130
Grin	Rosa	32
Grivel	nièce Martin Marie Blanche Eugénie	26
	nièce Grandchamp Isaline Suzanne	388
Guerjean	Françoise Lydie	72
	Rose Olga	266
Gruaz	Charlotte Louise	220
Gümez	Elsa Marie	188
Guex	Marie Auguste	39
	Alice	61
	Jeanne Antonie	132
Guigon	Jeanne Suzanne	390
Guillemin	Charlotte Amélie	878
Guillet	Delina	13
Gunten (von)	Louise Josephine	53

G
H
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
W
X
Z

G

Non

Non

Lieu

Etat

Lieu

Non

Date

gemen

avec

du d

emp

24 . 1

dissou

ibunal

pensant

our

ge.

anne, J

L'off

que

Quonze

Kaschel	Franz	172
Kathmann	Charles Hugo	179
Kaseler	francois Maxim	298
Keinzelmann	Pierre Kerber	101
Keiz	Charles Paul	269
Henry	Jules Marc Louis	182
Keraud	Hector Pierre francois	26
Kinschmann	Nicolas	299
Kirtz	Leopold	82
Koelstsch	Guillaume Hermann Louis	265
Kölzle	Jean Georges	158
Kornung	Auguste francois	121
Kugonnet	Julien	45
Kunter	James	189
K		
K		

Quonze

Kabegger	Marthe Caroline	112
Kamilton	Lucy Marie	173
Kenny	Emma	224
Kerzen	Hella	283
Keszenie Matter	Bertha	174
Koffmann	wit Gofmann, Liebow	22
Kugonnet	seu Len, Louise Marie	361
Kugonnet	Bertha	352
Kumbrecht	nee Wittwer, Jeanne Bertha	140

H
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
W
X
Y
Z

H

Non

Lieu

Etat

Lieu

Non

Date

gemen

mee

du d

4 . 1

dissou

bunal

pendant

pour ...

ge.

anne, l

L'off

sur

Eranx

Jaccard	Hemi Samuel
Jaccoud	Francis Louis
Jacob	Johann. Leonard
Jacquet	Victor. Emile
Javet	Charles Fritz
Jayet	Alexis.
Jeanmonod	Hemi
Jniger	Jean Louis Auguste
Jonedou	Jean
Jenin	Jacques
Jordan	William. Eugene
_____	Samuel
Jraaz	Emmanuel Joseph
Jochi	Louis Emile
Jœli	Achille
Jungo	Jean Antoine Louis
Jvanoff	Pierre

160
126
310
394
22
120
390
124
207
79
319
345
359
148
297
318
88

Erondca

Jaccoud	Reine Fanny	96
Jaquenoud	Alice Marie Emma	269
Jaquet	Rose Eugénie	19
_____	Fanny Louise	294
Jaquillard	Adèle Louise	245
Jaton	Hélène	305
_____	Emma	393
Jaur	Marguerite	37
Jeanmonod	Lina. Marie	122
Jeamerel	Georges. Rose Olga	255
Jndermühle	ait Dumoulin, Marie Ste	411
Jonini	Adèle Jenny	207

J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
W
X
Z

J

Etat
Lieu
Nom
Date

gemen
mee
du
24
dissou
bunal
quant
out
ge.
anne, h
L'off

quel

Eronx

Kaapuz Jakob
 Kofler William - Théodore
 ————— Gottfried
 Kiers Carl - Heinrich
 Kutz Rodolphe - Edouard

Eronx

241	de Kaenel	Bertha dite Berthe	160
103	Kämpf	veuve Boucher, Mathurin	326
368	Kaademann	Marie Clara	357
114	Kaapuz	Maria - Ursula	325
220	Kaapuz	Elisabeth dite Elide	333
	Kienberger	Martha	318
	King	Maria Augusta	209
	Knebel	Bertha Emma	36
	Koller	divorcée Baillens, Emma dite Louise	337
	Koel	Marguerite	306
	Krieg	Blanche - Bertha	366
	Krummenacher	Amalie	227
	Kübli	Julie	329

K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
W
X
Y
Z

K

Lieu

Non

Date

gemen

mea

du d.

14 .

disso

bunal

renant

our

ge.

enne, l

L'off

and

Epoux

Lang	Jacques Alfred Louis
Lamy	Georges Joseph
Larthe	Jean dit Georges
Läufzer	Jakob
Laurinchi	Albert
Légeret	Ernest François
Lemaire	Ernest Elisée
Leonardi	Giuseppe
Leupin	John Albert
Lizardet	Marcel-Olivier
Lizardon	Geodon-Ami
Lischine	Nicolas
Lucatoni	Giuseppe
Ludarschitz	Auguste Johann Baptiste
Luder	Ernest
Lunghini	Arcangelo

144
204
157
377
11
274
17
254
371
180
127
360
392
200
59
339

Epouses

Lagnaz	Berthe Berniette	75
Lambelet	Marie Suzanne	45
Laroche	Marie-Jeanne	59
Larriant	Mathilde	105
Lemouzin de S'	Germaine, Hélène 18 ^{te} Amélie	144
Le Roy d'Amigny	Christine Joanne Marguerite	143
Lin	Violette	83
_____	née Hugonet Louis Marie	367
Lindenmeyer	Josephine	228
Linder	Rodina	110
Lengschamp	Rahua Marie Elisabeth dite Elisa	303
Luy née Kriebel	Bertha Emma	30

L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
W
X
Y
Z

Époux

Maccand	Louis auguste	38	Morier	Césaire - Louis	62
Magahan	Charles James	35	Müller	Louis Ernest	313
Maceder	Gottfried dit Alfred	8	Muret	Albert Jacques Marc	42
Mayet	Samuel Frédéric	219			
Magnenat	Eugène Emile	213			
Magnin	Jean Georges	56			
Maillet	Henri	197			
Maillet	Jules Alexandre	218			
Maidel	Léon	60			
Mange	Charles Jules Emile	396			
Mareschino	Maria Angelo	162			
Marguezat	Louis Gustave	227			
Martelli	Attilio Giuseppe	110			
Martin	Louis Henri François	331			
Martin	Ulysse Louis	342			
Martin	Charles	306			
Mazzata	Ruigi Silvio	170			
Mardon	Gustave	267			
Mastrogelo	Vite - orazio	141			
Matthey	Louis auguste Simuel	19			
Maulaz	Charles Louis	77			
Mauzet	Johann - Gustave	139			
Mayer	Victor Marie Elie	85			
Mcarr	Benjamin	3			
Mein	Henri Louis	80			
Méroz	Marius	255			
Ménétrey	Louis	326			
Ménoud	Maxime Henri	152			
Mercanton	Gustave Louis	221			
Mermoud	Victor Julien	117			
Meylan	Paul Alce	312			
Michaud	Georges Marc Louis	168			
Mivelaz	Emile Joseph	23			
Meeno	Albert Constant	27			
Moginier	Charles Louis	253			
Moll	Jean Baptiste Oscar	40			
Moinat	Henri Albert	58			
Moer	Robert Adolf	282			
Monachon	Jules César	64			
Monnezat	Albert Louis	72			
Montenati	Carlo Serafino	96			

L

Non

Date

Remen

me

du

4

issou

lunal

enant

ur

e.

ane, la

L'offi

Eponides

Magnenat	Antoinette & Charlotte	138	Mannard nee Magnenat, Alice Lina	348	
	neuve Mommard, Alice Lina	348	Monney	Adèle Albertine	102
Maillard	Lucie Melanie	40	Morillon	Elisa	15
	nie Boret, Lea Hermine	267	Motel	Julie Augustine	57
Marguieraz	Jenny	18	Motel	Julie Emma	81
Margot	Suzanne Augusta	273	Morville	Jenny Josephine Noël	265
Marmilloz	Hélène Bertha	201	Moulin	Pauline Bertha	283
Martin	Marie Claudine Eugénie	26	Moulton	Marie Amette	240
	Berthe Eugénie	162	Mouquin	Louise Elise	128
	Louise	197	Mudry	Marie Antoinette	115
	Jenny	286	Müller	Sylvie Alice	134
Marty	Adèle Rosine	11	Müller	Elisa	270
Marygut	Aline Louise	50	Müller	nee Brand, Alice Louise	374
Mazza	Alicia	249			
Matthews	Marian Clara	195			
Mathys nee	Rätz, Maria Elisabeth	90			
Matter	Bertha	174			
Matthey	Hélène Louise	327			
Maurer	Emma	182			
Mayer	Mina Susanne	206			
Mees	Lydia Sophie	289			
Méier	Julie Marie	103			
Meierhofer	nee Chevalier, Rosalie Mathilde	94			
Menthonnex	Lucie Elise	198			
Mercier	Louise Georgine	268			
Mermoud	Jenny	33			
Merten	nee Favrat, Louisa Céline Jenny	131			
Metzner	Céline Louise	215			
Meylan	Lina	176			
	Marie Lucie	177			
	Eugénie Bertha	354			
Meyrat	Louisa	318			
Michailoff	Micheline	88			
Michel	Emma Marie	186			
Michel	nee Buchi, Guillaumine Pauline	156			
Mikhailovskiy	Marie	47			
Milliquet	Suzanne Rosine	9			
Mischler	Alice Louise Hélène	159			
	Hélène	344			
Mottet	Marie	98			
Menaction	Augusta Lucie	346			

M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
W
X
Z

M

Date

men
na
ud
ff
4
sou
nal
niam
er
ne, l
L'off
and

Spoux

Neitzke Ed. Gustave. Ferdinand
 Nettoie Jean Albin
 Novetaz Isaac
 _____ Auguste Samuel François

173
 89
 61.
 333

Spouxes

Neyroud Marie Ida 342
 Nicole Méry Julie 372
 Nicoud Marie Aline 312
 Niklaus Anna Elise 66
 Novetaz Marie Chaudin 340.

N
 O
 P
 Q
 R
 S
 T
 U
 V
 W
 X
 Y
 Z

Spoux

von Jkol'aki
Ozant

Eugène Bennet
Charles

130
28

Spoux :

Oygiez

Pauline Gasparin

316

O
P
Q
R
S
T
U
V
W
X
Z

0

ssou
unal
quan
er
ne, l
L'off
ave

Époux

Sache	Constant Alfred	74
Vache	Jean Henri Constant	4
Vache	Constant Alfred	74
Vanchaud	Samuel	12
_____	Edouard Rodolphe	367
Vapa	Giovanni Auguste	230
Varizod	Victor	16
Vedoni	Jean Ferdinand	131
Velet	John Gustave	44
Vellanda	Carlo Giuseppe Maria	336
Verzet	Fernand	14
Vercetti	Leopoldo-Michelto Francesco	397
Verilland	Louis Antoine	294
Vernet	Alfred Edmond	65
Verrin	Edouard Jules Louis	184
Vetze	Paul	372
Vicallini	Michèle Angelo Luigi	142
Vidler	Maurice	357
Vittet	Alfred Aimé	75
Vitton	Armand	202
Plattner	Theodore	337
Plotnikow	Wladimir	108
Poget	Alfred Emile	161
Pochet	Eugène Ernest	311

Épouses

Vache	Marie Elise Anna	29
_____	Eugénie	84
_____	Marie	181
_____	née Regamey, Emélie	291
_____	née Bolomey, Louise	375
Vache	Sophie	20
_____	Rose	300
Vahud	Marguerite Rose	97
_____	née Longcham, Marie Elizabeth ditte Elise	303
Valaz	Elise Marguerite Emma	355
Vanchaud	Rosalie Augustine	298
Vanchoud	Alice	299
Vayot	Marthe	168
_____	Marguerite	278
Vezey	Berthe	76
_____	Emma	226
Vervaud	Helène Reonic	302
Vezet	Marie Olga	16
_____	née Buvaud, Rosalie Julie	218
Vezier	Maria Estherine	261
Vethuel	Laura Pauline Adèle	279
Vicot	Anna Louise Ida	282
Voyte	née Converso, Louise Josephine Marie	386
Pochier	Véronique Marie	214
Pouty	Rosa	324
Puppe	dit Poype née Converso Ed. Josephine Marie	386

P
Q
R
S
T
U
V
W
X
Y
Z

— Eronx —

— Eron des —

Quaglia Felicità Carlotta

87

Q
R
S
T
U
V
W
X
Y
Z

[Faint handwritten text]

[Faint handwritten text]

Q
ane.
L'off

[Faint handwritten text]

Époux

Épouses

Rameset	Charles	109
Ramuz	François maris Charles	116
Raoux	Ernest Gustave	166
Rapit	Justin	226
Rappaz	Albert Louis	344
Rauwyler	Heinrich	217
Regamey	Ferdinand Jules	340
	Paul	102
	Théophile	140
Reichert	Henri	381
Renard	Charles	281
	Alme Frank-Renard	247
Renovey	Joseph Auguste	1
Rey	Fernand	234
Reymond	Robert	98
	Robert	275
	Rodolphe Alfred	300
	Gaston Arthur	391
	Jaques Henri	240
Rieben	Ferdinand Ernest	236
	Jules Eugène	176
Rimarza	Giovanni Battista	113
Rochat	Albin	241
	Jean Charles Eugène	273
Rognon	Henri Félix	153
Rodetti	Vincenzo Ant. Massimino	225
Roth	Samuel	251
Rothén	Anna Jules	123
Roud	Paul Charles Ernest	231
Rouge	Jean Joseph	81
	Ferdinand Louis	129
	Félix	210
	Marius Henri	215
Roux	William Camille	205
Ruffel	Ferdinand Gotthof	156
	Alfred maris Rodolphe	5

Rabattoni	Marie Eugénie	230
Radlmayer	Käthe Maria	114
Ramel	Zénaïde	295
Ramzeier	Margdalena	356
Ratto	Françoise Natalina	104
Rätz	Maria Elizabeth	90
Ravelin	Hortense Lucie	373
Regamey	Marie Marguerite	2
	Anna Louise	161
	Marie-Cécile-Adèle	231
	Julienne Marie dite Julia	235
	Marie Paule, Emilie	291
Rempp	Marie Thérèse, Elizabeth Marie	363
Rey	Berthe Rodolphine	221
Ribi	Mathilde Jacoba Emma	70
	Ida Maria	251
Richoz	Sciphrine Céline	93
Rickli	Frieda	10
Rist	Anna Maria	320
Ritzman	Mathilde	116
Rochat	Bytka Eugénie	180
	Andanne Louise	259
	Hermette Julie	368
Rohr	Clara	241
Romang	Marie	86
Rondolini	Maria Virginia	336
Roroda van	Eysinger Jenny-Marie Selinde	28
Rorod	Doris-Mathieu Bell	187
Rothi	Maria Elizabeth	276
Rothén	Marguerite Julia	43
Roy d'Amigny	Christine Emma Margte	143
Rur	Marie-Marguerite Valentine	379
Ruchet	Virginie Sa	376
Ruffieu	Marie-Jeanne Marie	17

R
S
T
U
V
W
X
Y
Z

R

— Frans —

Savary	Hemi Edmond	165
Sauer	Charles Louis	104
Schenkcl	Albat Arnold	303
Schibli	Jean Gottfried	304
Schiederer	Felix Antoine	382
Schiederer	Johann - Heinrich	134
Schiltzer	Friedrich	364
Schlumpf	Auguste	73
Schneider	Charles Eugène	137
Schmitter	Wilhelm Théodore	362
Schoch	Heinrich	350
Schutz	Georg - Erich Philipp	199
Schwarz	Louis René	224
Schlaud	Alain	286
Seemann	Karl Friedrich Wilhelm	307
Seemel	David Henri	28
Simon	Charles Henri	10
Stellio	Alfonso Domenico Francesco	169
Staub	August - Ammin - Arthur	355
Schibli	Johann Gottfried	304

— Franses —

Sacchetto	Gianna Onorina	358
Saint-germain	Hélène Henriette Amélie	144
Saldarini	Lucie Antoinette	292
Sandero	Dorothea Ann	319
Santachi	Adèle Julie	106
Scheerer	Mina femme de Marie	380
Schiegy	Simon	337
Schlimm	veuve Deles d'Arrière, Marie Louise	382
Schluchter	Marie Louise	317
Schmidt	Simon	30
Schwarz	Anna Rosine Hermine	237
Sermoud	Lucie Adèle Marie	341
Sigrist	nié Ribbi Ida Maria	251
Simed	Mathilde	74
Sommer	Jenny Céline	293
Spinner	Flores	150
Stalder	Bertha	314
Staudenmann	Maria	208
Steffen	nié Dor Louise Elida	149
Struchen	Bertha	139
Sugnanx	Amélie Julie dite Marie	12

S

Troux

Tréhinikium	Rupen	157
Tréintz	ami Jules	262
Trélaud	Fritz	149
Thomann	Alôis	119
Thomaz	Uimé	7
Thonner	Théophile	196
Thuilland	Honi Samuel	240
_____	Alfred-Edmond	268
Trothet	Manice	393

Troncz

Trailent	Florence	77
_____	Julie Henriette Marie	152
_____	Elide Georgine	196
_____	nie Rempy, Elizabeth Marie	363
_____	nie Koller, Emma St ^{lle} Louise	387
Tanniguer	Louise Emma	127
Tarello	Catherine	211
Tedlitz	Marie	275
Tensel	Ida Marie	371
Tenzcher	Jeanne Valentine	171
Thierin	Emma Vénique	1
Thomann	Emma	205
Tocur	Catherine	118
Toret	Marie Clémentine Albestine	361
Trachsel	Olyar.	100

T
U
V
W
X
Y

T

— ἔργον —

— ἔργον —

Uhlmann, Josephine Marie

183.

U
V
W
X
Y

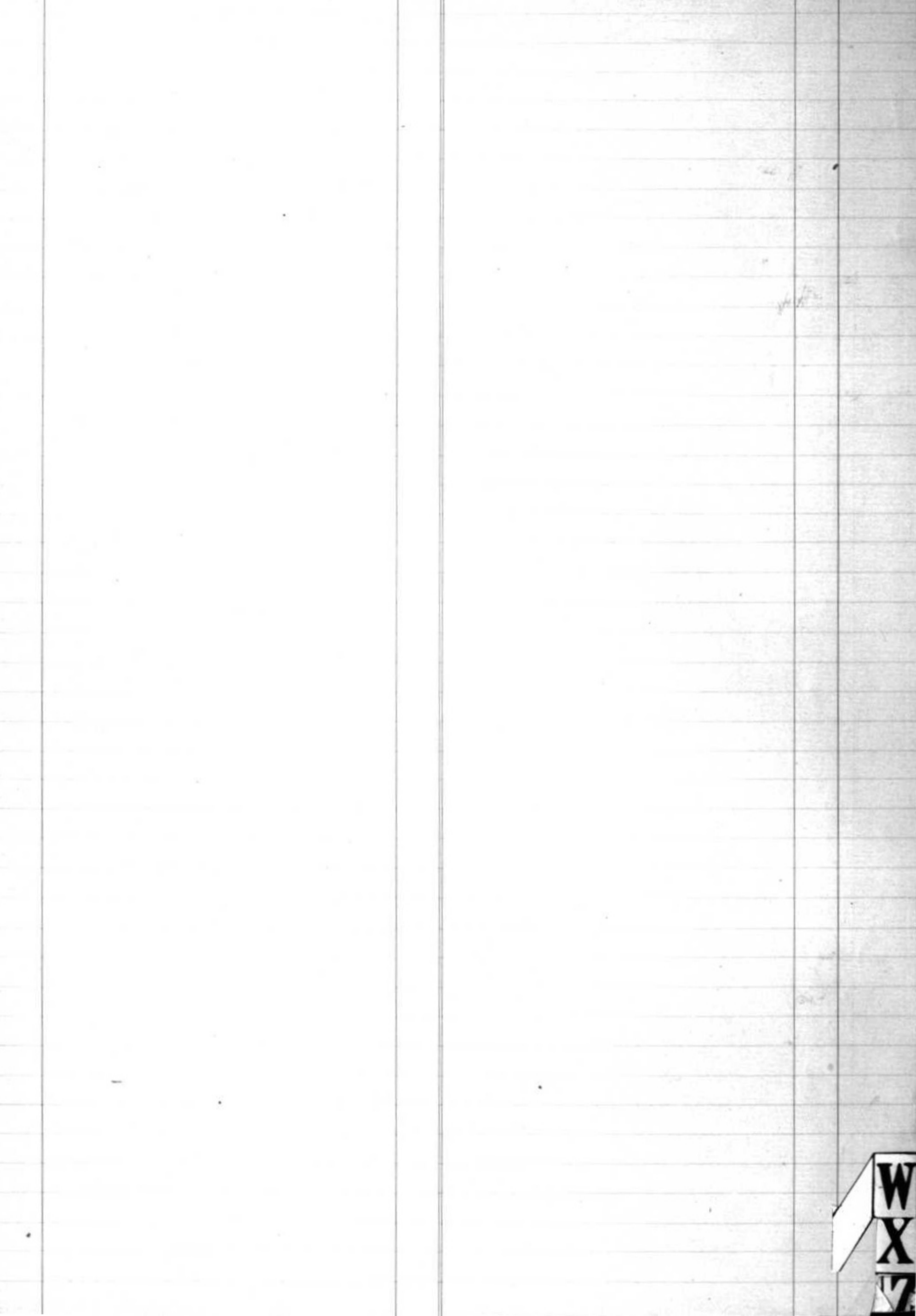
U

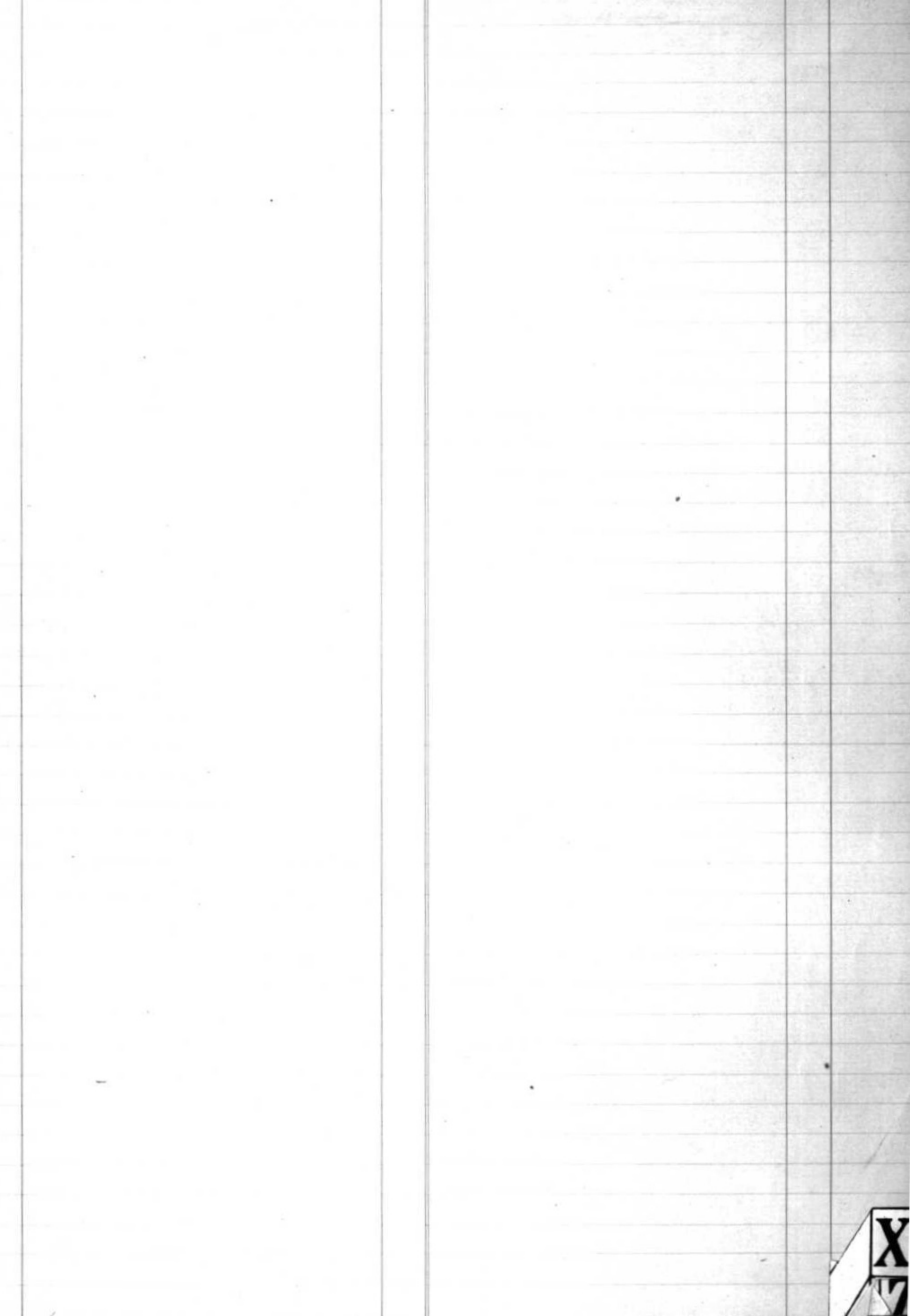
— Wron —

Wagner	Emile	379
Vaucher	Jules Henri	32
Wegmann	Alexandre Henri	115
Welken	Hemi Louis	39
Wetli	Laouana Albert	386
Weideli	Albert	325
Weissdorff	Ernest Alfred	320
Wetli	Erwin Alfred	188
Verrey	Arnold Emile	203
Vengel	Auguste Wilhelm	57
Vey	Casimir	55
Wicht	Jean Francois	178
Widmer	Fritz	66
Vieu	Ernest Charles Louis	118
Vikiet	Paul Fernand	228
Vioget	Alexandre	384
Wid	Walther	150
Vitroz	Paul Maurice	239
Vitru	Jean Eugene Victor	240
Vodov	Fritz Julien	369
Wolff	Auguste Elsie Anate	198
von Aix	Constantin	206
von Okolski	Eugene Bernnet	130
Vonplon	Richard	70
Vuagniaux	Eugene Louis	399
Vuistot	Marius	346
Vuiste	Emile Constant	111
Wyss	Ernest Alfred	320
	Wadler	150

— Wronner —

Waysser	Frieda	60
Weissenborn	Helene Adolph	135
Wenger	Jean	284
Wespi	Emma Rose	78
Wessler	Lea Marie	260
Wessely	Anna	307
Westphal	Mathilde Elsie Elisabeth	203
Weyeneth	Jeanne Louise	108
Widemann	Emilie	79
Wissler	Louise	126
Villemain	Emma Anna	232
Vincent	Marguerite Gene	58
	Marie Præmie	309
Wittwer	Jeanne Berthe	146
Vogelzang	Hermine	334
von Gunten	nee Bolomey, Louise Josephine	53
Vonlanthen	Jeanette Pauline	44
Vuagniaux	Marguerite Henriette	343
Vuillemin	Alice Amelie	389





— Spoux —

Zaeppfel	Karl Friedrich Wilhelm	30
Zbinden	Ernst Emil	138
Zingre	Charles	284
Zwolowski	Jean Vlasoslav Francis	143

— Spouses —

Zwahlen, Emilie	155
-----------------	-----

